هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

M. de Guiringaud commence sa tournée des capitales arabes

(*Suite de la première page.*)

Un grand mot était lâché. Le reste est certes important, la procédure, les grands et petits pas, le caractère bilatéral ou multilatéral de la négociation, le tracé des frontières, leurs garanties, le respect mutuel et le bon voisinage, mais — estime M. Giscard d'Estaing — la reconnaissance sans réserve que les Palestiniens, comme les autres peuples, comme les Israéliens, ont droit à une patrie est un préalable absolu.

Cette reconnaissance conduit à accepter que ce peuple constitue un Etat si tel est son désir.

« Un État qui fixera lui-même son sort »

Dans une conférence de presse au Caire, le 14 décembre 1975, M. Giscard d'Estaing déclara : *« Je voudrais vous dire quelle est notre position sur la nature de la patrie palestinienne. Nous n'avons pas à décider à la place des intéressés eux-mêmes, et lorsque nous disons « Etat indépendant », nous voulons dire « un Etat qui fixera lui-même son sort ». S'il apparait que, compte tenu des perspectives de la vie dans cette zone, il souhaite établir telle ou telle relation particulière, telle ou telle forme institutionnelle particulière avec un Etat de la zone nous n'avons aucune objection à faire. »* Le président de la République introduisait ainsi la notion d'Etat palestinien, mais pour indiquer qu'elle s'accommodait de limites.

Dans un cadre plus officiel, M. de Guiringaud déclara le 29 septembre 1976 à l'Assemblée des Nations unies : *« Il apparait de façon évidente qu'une solution du conflit n'est possible qu'à la condition que le droit légitime du peuple palestinien à l'expression de son identité nationale s'inscrive dans les faits. Mais comment concevoir l'exercice de ce droit sans une base territoriale qui pourrait, le moment venu, être dotée de structures étatiques ? »* Le 28 décembre dernier, il ajouta sur TF 1 : *« Quant à nous, nous sommes tout à fait favorables à la création d'un Etat palestinien. Nous l'avons dit à plusieurs reprises. Il faut donner une base territoriale aux Palestiniens, et cette base doit néanmoins tenir compte de l'existence d'Israël et de la sécurité d'Israël. »*

Que représente l'O.L.P. ?

Dès lors, la vraie « question du Proche-Orient » *est celle que posent* la coexistence sur le territoire de la Palestine de deux communautés, l'une israélienne, l'autre arabe, leurs relations, leur « *articulation* », comme avait dit M. Giscard d'Estaing dans sa *conférence de presse* du Caire.

On remarquera que le gouvernement français ne se prononce pas sur les rapports de cette entité palestinienne avec les Etats arabes *de la région*. Etat indépendant, fédéré, confédéré ? Il ne précise ni n'exclut aucune formule, l'essentiel étant que celle-ci ait l'adhésion des Palestiniens.

Reste à savoir comment ceux-ci pourraient se prononcer. La représentativité palestinienne ne pourra pas de si tôt être déterminée par une procédure indiscutable. Jusqu'ici, le gouvernement français, parmi beaucoup d'autres, considérait empiriquement l'O.L.P. comme la plus représentative des organisations *palestiniennes*. Pourtant, en dépit des apparences, il y mettait quelque prudence. La résolution de l'ONU invitant l'O.L.P. à participer aux *délibérations* de l'Assemblée générale sur la Palestine (14 octobre 1974), et votée par la France, désigne l'organisation de M. Yasser Arafat comme « *représentante du peuple palestinien* », sans article défini ni indéfini. Dans son explication de vote, le représentant de la France déclara, tout en « *comprenant* » ceux qui avaient voté autrement : *« Nous avons pensé qu'il convenait, en ce qui concerne la représentativité de l'O.L.P., de tenir compte de l'avis des membres de la Ligue arabe. »*

Beaucoup de sang a coulé depuis le « triomphe » de M. Arafat à l'ONU, en 1974. Ses forces ont subi des coups sévères au Liban, et l'affaire Abou Daoud a envenimé ses *relations* avec la *France*. Dans le communiqué final de sa visite à Ryad, M. Giscard d'Estaing n'a pas accepté de proclamer, avec les Saoudiens, que l'O.L.P. est « *le seul représentant légitime du peuple palestinien* ». Alors que l'entretien avec M. Arafat avait été le « clou » de la visite de M. Sauvagnargues au Liban, en 1974, M. de Guiringaud n'a pas inscrit un tel entretien à son programme. Le ministre des affaires étrangères rencontrera cependant « *des Palestiniens* ».

On voit que si le gouvernement français a beaucoup contribué, souvent à ses dépens, à faire mûrir ce qu'il considère comme « *le fond du problème* » du Proche-Orient, il n'a pas des idées arrêtées sur tous les aspects de ce problème.

MAURICE DELARUE.

● *Le numéro du « Droit de vivre »* de février comporte une enquête sur les trois cent mille Français musulmans qui attendent leur intégration dans la communauté nationale, et une autre sur la persécution des juifs syriens.

LA MISSION DE M. CYRUS VANCE

Le secrétaire d'État américain s'efforce de ménager ses interlocuteurs israéliens

De notre correspondant

Jérusalem. — C'est en ami que M. Vance a été accueilli, mardi 15 février, à Jérusalem. Prudent dans ses jugements, *le secrétaire d'Etat* a montré un évident souci de ménager ses interlocuteurs. Ces derniers en ont bien besoin, vingt-quatre heures après le choc terrible des révélations faites *au tribunal par M. Yadlin, qui ont éclaboussé le parti au pouvoir (le Monde* du 16 février).

M. Vance, dont c'est le premier voyage à l'étranger, a d'abord demandé de ne pas être transporté dans la grande voiture noire blindée de son prédécesseur. Le protocole *est réduit au minimum, et les discours* sont brefs. Dès sa *descente d'avion*, le secrétaire d'Etat s'est voulu rassurant, affirmant que les Etats-Unis se considéraient comme les garants de la sécurité d'Israël et soulignant la *profonde amitié qui, depuis longtemps*, unit les deux pays.

Dans son allocution de bienvenue, M. Allon a devancé le souhait du visiteur en déclarant qu'il espérait que l'année 1977 marquerait un progrès vers la paix. « *Beaucoup trop de temps est passé*, déclara le ministre israélien des affaires étrangères, *depuis la conclusion des accords de dégagement, et nous devons tout faire pour éviter la stagnation.* »

Israël est donc pour le mouvement. C'est exactement ce qu'avait *déclaré la veille, pour l'administration Carter*, M. Vance *aux correspondants* de la presse israélienne à Washington. Il est significatif que, vingt-cinq jours seulement après l'entrée de M. Carter à la Maison Blanche, une des premières missions diplomatiques *soit réservée au Proche-Orient*. Cette priorité aurait inquiété les Israéliens du temps de M. Kissinger. Il n'en est pas de même avec l'administration actuelle, qui semble devoir s'informer aussi complètement que possible plutôt que proposer — et éventuellement imposer — des solutions.

M. Vance prend en considération trois points essentiels, en vue de la recherche d'un règlement : la paix, le repli *(des forces israéliennes)* et *les intérêts légitimes des* Palestiniens. Ces points ont été exposés aux journalistes israéliens à Washington, mais sans qu'on puisse préciser comment le secrétaire d'Etat envisage de les aborder. Cette question, *a-t-il dit, sera examinée* au cours de ses entretiens dans les capitales du Proche-Orient.

Les questions de nos confrères ont porté essentiellement, comme c'était prévisible, sur les Palestiniens. Pour M. Vance, l'O.L.P. ne *peut être considérée comme un interlocuteur* tant qu'elle n'aura pas reconnu l'Etat d'Israël et accepté les résolutions 242 (après la guerre de 1967) et 338 (après la guerre de 1973) du Conseil de sécurité prévoyant un mode de règlement. *Il n'en pense pas moins cependant* que la question des « *droits légitimes des Palestiniens* » est essentielle à l'établissement de la paix. En somme, c'est la formule « *les Palestiniens, oui ; l'O.L.P., non* », que *M.* Ygal Allon avait lancée aux journalistes en accompagnant, vendredi dernier, M. Waldheim à son avion.

Le secrétaire d'Etat a pris, ce mercredi, le petit déjeuner en compagnie de M. Rabin, avant d'aller se recueillir au Mémorial de l'holocauste du judaïsme européen, et de tenir une réunion de travail avec M. Allon au ministère des affaires étrangères. Le commandant en chef, *le général Mordekhai Gur*, a été invité *au petit déjeuner* chez le premier ministre. Il devait apporter des cartes mentionnant ce que pourraient être les « *frontières sûres* » et, si possible, « *reconnues* ».

Le dossier bilatéral

Sur le plan bilatéral, *ce n'est pas* un mince dossier qui sera examiné. En plus des problèmes de routine, comme l'aide économique, quelques questions ont surgi récemment, qui *ont préoccupé Jérusalem. Il y a* d'abord le veto de Washington à la vente, déjà conclue, de vingt-quatre avions de combat israéliens Kfir à l'Equateur. Ce marché est d'une importance considérable pour l'industrie *de guerre israélienne. Jérusalem craint que ce précédent* ne lui ferme les débouchés qui s'offraient dans d'autres pays d'Amérique latine.

Les Américains, *qui* ont fourni le *réacteur du Kfir, estiment que* l'achat *de cet appareil perfectionné* risque d'engager l'Amérique latine dans une dangereuse escalade. Les Equatoriens et les Israéliens n'ont pas perdu l'espoir de faire changer Washington d'avis, en *arguant notamment qu'aucun veto ne pourrait* empêcher la vente à des Etats sud-américains de Mirage français ou d'autres avions. Il sera sans doute aussi question de la fourniture à Israël, prévue par l'administration *Ford, de bombes « à concussion » (le Monde* du 10 février) que la Maison Blanche n'a pas très envie de livrer, malgré l'engagement de Jérusalem de ne s'en servir que si deux pays l'attaquent simultanément. Ces bombes, d'un effet *redoutable*, ne *sont en possession que de l'armée* américaine. Ce que l'on paraît le plus redouter ici, c'est un réexamen des engagements pris par Washington sur le plan des fournitures militaires. Enfin, M. Vance sera sans doute *interrogé sur l'opportunité* de la *récente* déclaration du porte-parole du département d'Etat estimant illégaux les forages israéliens dans le golfe de Suez (*le Monde* du 16 février).

ANDRÉ SCEMAMA.

● *Accord entre le gouvernement et la Histadrouth.* — Un accord est intervenu dimanche 13 février entre le gouvernement israélien et la centrale syndicale Histadrouth, aux termes duquel, pendant les quatre prochains mois, c'est-à-dire jusqu'après les élections, les salaires, les impôts et les prix seront « *gelés* ». *Toutefois*, la Fédération des industries du secteur privé a refusé de se joindre à cet accord, qu'elle a qualifié de « *manœuvre pré-électorale flagrante* » et de « *barrage de papier contre la tempête de l'inflation* » (près de 46 % en 1976). Si le gouvernement ne réussit pas à faire ratifier cet accord par la Knesset, où il est en minorité, il le promulguera en vertu des *lois d'urgence* toujours en vigueur. — (*A.F.P., Reuter.*)

AFRIQUE

Maroc

Un « Rassemblement national des indépendants » sera prochainement constitué

De notre correspondant

Rabat. — La scène politique marocaine s'est brusquement animée la semaine dernière : le comité central de l'Istiqlal et la commission administrative nationale de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.) se sont réunis, tandis qu'était annoncée la prochaine création d'un « Rassemblement national des indépendants ».

Prenant acte des résultats très positifs obtenus par les candidats indépendants aux élections municipales et communales *du 12 novembre 1976, et aux élections* des assemblées *préfectorales et* provinciales du 25 janvier, diverses personnalités entendent élaborer dans la foulée de ce succès une charte politique, économique et *sociale. Celle-ci formulera les principes directeurs* de *l'action des élus indépendants* — actuels et futurs, car le processus engagé en novembre doit aboutir à l'élection d'un Parlement appelé à siéger, en principe, le *8* avril prochain.

C'est de Sidi-Harazem, station thermale proche de Fès, qu'est partie la première impulsion du « Rassemblement des indépendants », dont un des initiateurs a *été* M. Ahmed Alaoui, *directeur des* journaux *le Matin et Maroc Soir*, et président nouvellement élu de l'assemblée provinciale de Fès.

Cependant, le secrétaire général de l'Istiqlal, Me M'Hamed Boucetta, vient de prononcer devant *le comité central de son parti* un réquisitoire *contre ce qu'il* a appelé la « *mascarade* » des élections des assemblées préfectorales et provinciales, en citant des faits révélateurs, *selon lui*, des interventions, *des pressions et des contraintes de* l'appareil administratif *pour* fausser le jeu démocratique. Le comité central a réclamé une « *enquête impartiale* », l'annulation des élections du 25 janvier, et un nouveau scrutin. *Il a également demandé la constitution* d'un nouveau gouvernement avant le déroulement des prochaines élections, « *pour veiller à l'instauration d'un régime démocratique* » — gouvernement *dans* lequel « *le parti de l'Istiqlal assumera ses responsabilités* ».

Le premier secrétaire de l'U.S.F.P., Me Abderrahim Bouabib, nous a déclaré qu'il tenait aussi pour nulles les élections du 25 janvier *en raison des irrégularités qui, affirme-t-il, les ont entachées*. En outre, a-t-il ajouté, ces élections ont eu lieu hors du contrôle du Conseil national, lequel n'a pas été convoqué pour la circonstance (il devait se réunir le 14 février). Me Bouabib *estime que le gouvernement, qui était un gouvernement* de transition en attendant la mise en place des institutions constitutionnelles, aurait dû garder une position de neutralité. Or certains de ses membres se sont *classés ouvertement parmi* les indépendants et ont été élus comme tels. « *Le Rassemblement des indépendants qui se prépare*, a ajouté le premier secrétaire de l'U.S.F.P., *les conduit à un engagement politique. Le gouvernement doit donc démissionner, la neutralité n'étant plus respectée.* »

LOUIS GRAVIER.

Le prix du non-conformisme

« Il n'y a pas chez nous de prisonniers politiques. Il y a des prisonniers d'éthique », *déclarait, le 21 novembre dernier, le roi Hassan II à Europe 1. Le royaume compte donc depuis le 15 février cent trente-sept « prisonniers d'éthique » supplémentaires après le verdict particulièrement lourd rendu par la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca à l'encontre de militants et sympathisants marxistes-léninistes* (le Monde du 16 février). *Parmi eux, M. Abraham Serfaty, condamné, avec quarante-trois autres inculpés, dont trente-neuf par contumace, à la détention perpétuelle, paye durement sa fidélité à ses convictions.*

Au-delà des délits somme toute mineurs qui leur étaient reprochés — distribution de *tracts, participation à des réunions, édition de bulletins ronéotypés, — ce qui n'a pas été pardonné aux accusés, c'est leur refus de respecter les règles du jeu politique marocain telles qu'elles sont actuellement fixées : ils dénoncent en effet la* « mystification » *que constitue, selon eux, la politique de* « libéralisation » *et de* « démocratisation » *mise en œuvre depuis le succès de la* « marche verte ». *Ils se refusent à considérer l'affaire du Sahara occidental comme* « réglée », *et n'hésitent pas à déclarer qu'il faut* « demander leur avis aux principaux intéressés », *les* Sahraouis.

Le non-conformisme de ces positions explique non seulement la gravité des peines mais encore le silence embarrassé des partis d'opposition, et notamment de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), dont la presse s'est contentée de publier, sans commentaires, des comptes rendus plus ou moins épisodiques du procès (1). Mais la situation de ces formations, qu'il s'agisse de l'Istiqlal de Me Boucetta, du P.P.S. (communiste), de M. Ali Yata, ou du parti de Me Bouabid, devient de plus en plus délicate. Car si elles soutiennent toujours avec fermeté la thèse de la marocanité du Sahara occidental, ne reculant pas, parfois, devant une surenchère nationaliste, elles s'interrogent de plus en plus sur la façon dont se déroule le processus électoral en cours, et accusent le gouvernement de « piper les dés ».

Le verdict de Casablanca, les poursuites intentées ces dernières semaines contre de nombreux militants de l'U.S.F.P., la brutalité avec laquelle des grèves de lycéens ont été réprimées, la censure de la presse d'opposition et l'interdiction, pour une durée illimitée, de notre journal, tous ces faits n'aidant pas, on en conviendra à rendre bien crédible l'image du « Maroc nouveau » *que cherche à accréditer la propagande officielle.*

DANIEL JUNQUA.

(1) *Plusieurs avocats membres* de l'U.S.F.P. ou proches de ce parti ont cependant participé activement à la défense des inculpés, sans pour autant partager leurs analyses politiques, notamment en ce qui concerne le Sahara occidental.

● *Six ministres algériens*, ainsi que l'ambassadeur d'Algérie à Paris, M. Bedjaoui, figurent sur la *liste des* candidats aux élections législatives qui auront lieu le 25 février.

Les ministres candidats à ces élections, d'après les listes électorales publiées récemment par la presse, sont MM. Rabat Bitat, *ministre* d'Etat chargé des transports, Abdelmalek Temmam (finances), Layachi Yaker (commerce), Mahmoud Guennez (anciens combattants), Abdelkader Zaibeck (construction et travaux publics) et Abdellah Fadhel (jeunesse et *sports*). — (*A.F.P.*)

EUROPE

Danemark

AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ANTICIPÉES

Forte poussée sociale-démocrate au détriment des libéraux et des radicaux

De notre envoyée spéciale

Copenhague. — Quelque 88,6 % des électeurs danois se sont rendus aux urnes, mardi 15 février, un peu plus de deux ans après la précédente consultation. Dès la *fermeture des bureaux de* vote, à 21 heures, le succès des *sociaux - démocrates paraissait* acquis, comme l'effondrement des libéraux et des radicaux, qui tombaient à leur niveau le plus bas depuis le début du siècle, le parti du progrès de M Glistrup consolidant ses positions.

Peu avant minuit, le premier ministre sortant, M. Anker Joergensen, donnait sa première conférence de presse dans l'ancienne salle du Landsting (Sénat), où les sociaux-démocrates fêtaient la victoire « *Nous allons pouvoir former une coalition non plus sur une majorité technique mais sur un consensus de solidarité* », a déclaré M Joergensen. Il a noté que le succès de son parti avait dépassé ses espérances.

Le 22 janvier, le chef du gouvernement minoritaire social - démocrate au pouvoir depuis le 13 février 1970, avait dissous la Chambre unique et décidé de procéder à des élections anticipées dans l'espoir de renforcer l'assise parlementaire dont il avait besoin pour prendre des mesures indispensables au redressement économique du pays. Lors de la proclamation des résultats, peu après minuit, les sociaux - démocrates constataient qu'ils avaient gagné 7,1 % de voix et 12 sièges, portant ainsi leurs représentation à 65 mandats sur le total de 175 sièges de la métropole. Il reste à élire 4 députés pour le Groenland et les îles Feroe

Les grands vaincus sont les libéraux, qui perdent la moitié de leurs sièges — tous ceux qu'ils avaient gagné en 1975, plus un.

Les voix libérales sont vraisemblablement allées aux conservateurs et au Centre démocrate, deux formations considérées depuis deux ans comme moribondes, et que certains s'attendaient à voir disparaître à brève échéance *de l'Assemblée, voire de la vie* politique Ces deux partis, l'un très vieux, l'autre très jeune, ont opéré — surtout le second — des remontées qui les ont étonnés eux-mêmes.

Les changements à gauche et à l'extrême gauche sont minimes : les communistes conservent leurs positions, les socialistes de gauche gagnent un siège, les socialistes du peuple (tendance titiste) en perdent deux, conséquence *vraisemblable* des remous qui les secouent depuis un an.

Des bouleversements assez sérieux affectent une partie du centre les radicaux ont subi une défaite dont l'ampleur, toute proportion gardée, dépasse celle des libéraux. La représentation des chrétiens populaires est amputée du tiers.

Le parti du progrès a conquis deux sièges *supplémentaires, mais* c'est un gain assez maigre par rapport à ce qu'il espérait.

Le parti des retraités n'a pas atteint le seuil des 2 % de suffrages qui lui aurait ouvert les portes du Parlement. Il a tout de même obtenu près de 27 000 voix.

La nouvelle Chambre comprend *un parti de plus que* la précédente, ce qui porte à onze le nombre de formations qui y sont représentées. Il s'agit des géorgistes, qui, après une longue éclipse, étaient rentrés au Folketing en 1973, en étaient ressortis en 1975 et qui auront désormais six députés.

NICOLE BERNHEIM.

LES RÉSULTATS DU 15 FÉVRIER 1977

PARTIS	VOIX		SIÈGES	
	Suffrages obtenus	*Pourcentage (entre parenth. gains ou pertes)*	Nombre	Gains ou pertes
Social-démocrate	1 150 095	37,1 (+ 7,1)	65	(+ 12)
Parti du progrès	463 532	14,6 (+ 1)	26	(+ 2)
Libéral	371 572	12 (— 11,4)	21	(— 21)
Conservateur	262 922	8,5 (+ 3)	15	(+ 5)
Centre démocrate	200 091	6,4 (+ 4,3)	11	(+ 7)
Socialiste du peuple.	120 238	3,9 (— 1,1)	7	(— 2)
Communiste	114 034	3,7 (— 0,5)	7	»
Radical	113 332	3,6 (— 3,4)	6	(— 7)
Chrétien populaire ..	105 925	3,4 (— 1,9)	6	(— 3)
Géorgiste	102 069	3,3 (+ 1,5)	6	(+ 6)
Gauche socialiste	83 279	2,7 (+ 0,6)	5	(+ 1)
Retraités	26 929	0,9 (+ 0,9)	0	»

Italie

LA SARDAIGNE : une expérience d'autonomie

(Suite de la première page.)

La Sardaigne n'est pas la Corse. Sur ce point, tout le monde est d'accord, de M. Pillu aux notables les plus italianisés. « *Nous, nous sommes encore un million et demi, nous n'avons pas eu de « pieds-noirs » et le gouvernement de Rome est, heureusement, moins centralisateur que celui de Paris.* » On plaint de tout cœur ces voisins corses, dont on se sent plus proche que des Siciliens mais qu'on connaît à peine, car les rapports entre les deux îles sont réduits à leur plus simple expression.

La difficulté, en Sardaigne, c'est que tout le monde *loue* l'« autonomie », à commencer par le grands partis politiques. Mais le mot *n*'a pas le même sens pour tous M. Andrea Raggio, qui sera probablement le premier président communiste de l'Assemblée régionale, nous l'a *défini comme « une plus grande participation de la Sardaigne aux choix nationaux »*, alors que les « sardistes » réclament à cor et à cri une moindre « *participation* » des dirigeants nationaux aux choix de la Sardaigne.

« *Nous ne sommes ni blonds ni grands, sans doute plus laids que d'autres, mais nous sommes différents* », affirme avec force un fonctionnaire régional, M. Antonello Satta, l'un des plus chauds partisans de ce retour aux sources. Ainsi comprise, l'autonomie ne fait plus sourire. « *Les choses ont commencé à se dégeler en 1974*, remarque-t-il. *Avant, nous étions comme les chrétiens des Catacombes Maintenant, on nous autorise à poser des questions.* »

Cette redécouverte de l'identité sarde se mesure à de petits faits, souvent imperceptibles : en ville, le regain d'intérêt pour cette langue qu'on refuse d'appeler dialecte, même si, le plus souvent, on ne la parle pas ; les recherches théâtrales ou poétiques, inspirées du folklore local : la naissance d'un mouvement politique à Nuoro, d'une association culturelle à Cagliari. Des signes qui ne peuvent laisser tout à fait indifférents les grands partis.

Le « sardisme » déborde largement le *vieux* Parti *sarde d'action* (P.S.A.) et ne se limite pas aux minuscules associations qui naissent ici et là. C'est un état d'esprit, présent avec des variantes, *dans toutes les* institutions — politiques, syndicales ou religieuses — de l'île. Il a une dominante très nette de gauche. Et une dimension internationaliste : on est persuadé ici qu'il ne peut y avoir une Europe des États et que Corses, Sardes, Écossais ou Catalans *mènent le même combat*.

Né au lendemain de la première guerre mondiale, le Parti sarde d'action connaît une régression spectaculaire. Défenseurs, hier comme aujourd'hui, d'un État fédéral, le P.S.A. exerce une influence négligeable. « *Nous avons le devoir de ne pas mourir*, indique M. Mario Melis, son unique sénateur, *Précurseurs du sardisme, notre mérite aura au moins été d'obliger tous les partis à parler d'autonomie.* »

Une île qu'on assassine ?

Né en 1973, Su populu sardu est un mouvement, non un parti, qui compterait un millier de membres, souvent très jeunes, dont la ligne marxiste-léniniste est aussi floue que les objectifs à long terme. Il plaide *pour* l'« *auto-décision du peuple sarde sur son territoire* ». Est-ce à dire que l'île doit devenir indépendante ? « *Cette autosuffisance socialiste pourrait aussi signifier l'indépendance*, nous ont dit ses dirigeants. *Mais il est prématuré de répondre. Si demain l'Italie devenait socialiste, s'il n'y avait plus de problème colonialiste, si tous les droits du peuple sarde étaient reconnus...* », alors ces révolutionnaires seraient pour la fusion avec la péninsule.

Su populu sardu possède une revue, *rédigée pour* partie en sarde et tirée à plusieurs milliers d'exemplaires, ainsi qu'une « radio libre » à Nuoro. Ce *mouvement* se développe dans l'île et parmi les émigrés.

C'est un troisième style d'action Sardaigne - Culture - Association *pour l'identité*, organisation qui association pour l'identité, qui vient de naître à Cagliari. On y trouve *quelques* intellectuels ou artistes connus, comme le sculpteur Costantino Nivola et l'archéologue Giovanni Lilliu.

Ces « sardistes » — souvent issus du parti communiste, du parti socialiste et, tout récemment, de la démocratie chrétienne — ne *croient* pourtant pas aux gestes spectaculaires. Ils préfèrent « former des jeunes » et accomplir un travail d'*information*. *Cette poignée* d'autonomistes est fréquemment interviewée par les « radios libres » qui se multiplient dans l'île, comme d'ailleurs dans le *reste de l'Italie*.

Comment expliquer cette reconnaissance encore timide du « sardisme » ? *C'est d'abord* la traduction locale d'un mouvement généralisé qui, de la Bretagne au Pays basque, exprime le goût « *du soi-même* », comme dit M. Lilliu, *doyen de la faculté des lettres de* Cagliari. En Sardaigne, ce goût est plus fort qu'ailleurs : il s'agit d'une île. Et d'une île insérée dans un État encore jeune, qui n'existait pas il y a un siècle et demi.

Deux facteurs locaux méritent d'être *cités* . *la prise de conscience* grandissante d'un « colonialisme » économique et culturel et les désillusions provoquées par l'autonomie institutionnelle. Par « *colons* », les *nouveaux* autonomistes entendent aussi bien les Italiens, qui imposent leur langue *et leurs* usines polluantes, que les militaires de l'OTAN, avec leurs bases, ou le prince Agha Khan, dont les plages en or massif dénaturent la Costa Smeralda.

Un agriculteur, M. Eliseo Spiga, ex-membre du P.C., devenu président de l'association culturelle Pour l'identité, s'explique : « *Dans le contexte italien et européen, affirme-t-il, la Sardaigne est désormais une zone de services, économiques, militaires et touristiques. Elle n'est pas riche pour autant : en 1970, le revenu annuel moyen d'un Sarde (1 166 dollars) était deux fois inférieur à celui d'un Lombard, cinq fois moindre que celui d'un habitant de Hambourg. Avec la Calabre, nous arrivons, en Italie, à la dernière place des régions pour le taux de population active (27,7 % contre 40 % dans le Piémont). Certes, la Sardaigne a été la région méridionale qui a reçu le plus de subventions pour l'industrie. Mais cet argent est allé à de grands groupes étrangers à l'île, et non à la petite industrie manufacturière. Résultat : un génocide blanc du peuple sarde, dont sept cent mille membres vivent à l'étranger. Notre seul record est celui du taux annuel de raffinage de pétrole par habitant : 16 tonnes.* »

Les organes régionaux, dit-on, n'ont pas pu — ou pas voulu — s'opposer à cette industrialisation sauvage et ils ont laissé dépérir l'agriculture. Parce qu'on a créé la région à l'image de l'État, la décentralisation interne tant réclamée, ne s'est guère produite : au *lieu d'être entassés à Rome*, les dossiers le sont à Cagliari. Cette constatation aurait pu entraîner *une remise en question* du statut spécial. Elle conduit, au contraire, à réclamer une plus grande autonomie. De la part des sardistes bien sûr, mais aussi des grandes forces politiques.

Tactique ou conviction ? Toujours est-il que les communistes (*prêts à participer au pouvoir*) et les démocrates chrétiens (au pouvoir depuis trente ans) tiennent exactement le *même* langage : « *Avant de réviser le statut de 1948, il faudrait l'appliquer intégralement, car beaucoup de progrès peuvent encore être faits dans le cadre de la législation existante.* »

Le bilan que les deux grands partis font de la régionalisation est assez proche. Aux yeux des communistes, la Sardaigne a changé en bien, et « *la lutte des masses* » a été plus déterminante dans ce processus que les recettes tirées du pétrole. « *Moins de 40 % des électeurs étaient en faveur de la République au référendum de 1947, alors qu'en 1974 le divorce a eu la majorité.* » Les démocrates-chrétiens soulignent que, parmi les régions méridionales, la Sardaigne a le plus fort taux de scolarisation et le revenu le plus élevé par habitant.

L'esprit de « compromis historique » qui s'étend dans l'île peut *donner* plus d'espace aux nouveaux autonomistes. Ceux-ci n'attendent rien, pour le *moment*, de l'Église, qui reste étrangère au « sardisme ». Quant aux syndicats, eux, *ils ont d'autres soucis* en tête. Ils veulent défendre l'emploi et ne songeraient pas à vanter la Sardaigne pastorale d'antan. Ils sont plus méridionalistes qu'autonomistes. Non *par tempérament* mais par tactique : « *Nous nous sentons plus proches des Génois que des Calabrais, mais le seul moyen pour nous de résister à l'hégémonie des nordistes est de s'allier entre méridionaux.* »

« *Vous sentez-vous Italien ?* » avons-nous demandé à *ce* dirigeant syndical. Il a répondu : « *Oui* », sans hésiter. Mais l'un *de ses amis* s'est interposé : « *Te sens-tu plus Italien qu'Espagnol ?* ». La réponse a fusé aussi vite que la précédente : « *Ah non ! Certainement pas.* »

Boutade ? Sans doute. On ne résiste pas facilement à tous les véhicules d'italianisation que sont l'école, la télévision, etc. Comment ignorer que l'homme le plus en vue d'Italie, Enrico Berlinguer, secrétaire général du parti communiste, est né à Sassari ? Mais qu'ils *soient devenus* Italiens *ou* non, n'empêche pas les Sardes d'être d'abord Sardes. D'ailleurs *le mot* « italien » reste à définir dans ce pays qui ressemble encore à un habit d'arlequin.

ROBERT SOLÉ.

UN STATUT SPÉCIAL

C'est une loi constitutionnelle promulguée le 28 février 1948 qui définit le « statut spécial pour la Sardaigne », *de même qu'il* existe un statut spécial pour quatre autres régions italiennes — Sicile, Val-d'Aoste, Haut-Adige et Frioul, Vénétie-Julienne.

« Autonomes », les régions élaborent des lois dans des domaines très divers des transports à l'industrie. Cette législation ne peut contredire la Constitution italienne et, dans de nombreux cas, elle doit s'harmoniser *avec celle de l'État. La région* exerce, en outre, les pouvoirs administratifs.

Il existe une *Assemblée* législative (le conseil régional), élue pour quatre ans au suffrage universel direct, qui désigne elle-même un gouvernement (la junte).

Les lois adoptées par le conseil régional sont soumises au gouvernement *italien, qui les* promulgue ou les lui renvoie. Le *pouvoir central compte* un représentant permanent à Cagliari, distinct des quatre préfets, qui peut dissoudre le conseil régional si celui-ci enfreint le statut de l'île, la Constitution italienne ou certaines lois nationales.

Espagne

M. CARRILLO REÇOIT UN PASSEPORT PROVISOIRE

Madrid (*A.F.P.*). — Les autorités espagnoles ont remis, *lundi* 14 février, à M. Carrillo, secrétaire général du P.C., une carte d'identité et un passeport. Le passeport n'est valable que vingt jours. Il va permettre au dirigeant communiste de se rendre à Bruxelles. *Les autorités ont refusé* d'établir un passeport permanent. M. *Carrillo* est *inculpé en tant* que dirigeant d'une « *association illicite* ».

EUROPE

Italie

M. Bettino Craxi, secrétaire général du P.S.I. préconise un accord de toutes les forces de gauche

De notre correspondant

Rome. — Si elles ne sont pas modifiées, les dernières mesures économiques du gouvernement Andreotti seront repoussées par le Parlement. Socialistes et communistes refusent, en effet, que les négociations salariales d'entreprises soient bloquées et que la *hausse de certains* prix (due au relèvement de la T.V.A.) échappe aux calculs de l'échelle mobile.

« *Et si le gouvernement s'obstine ?* » a-t-on demandé à M. Berlinguer, au cours d'un récent débat à la télévision ? « *Son existence pourrait être en danger* », a répondu le secrétaire général du P.C.I. Hypothèse un peu gratuite puisque M. Andreotti avait déclaré par avance : « *Nous ne considérons pas que nos mesures sont intangibles. Le Parlement peut les modifier. Il faudra cependant leur en substituer de meilleures, pour atteindre le même objectif* » c'est-à-dire une diminution du coût du travail et un freinage de l'inflation).

Une fois de plus, le président du conseil et le dirigeant communiste sont prêts à un *compromis*. Si le second doit tenir compte des inquiétudes de sa « base » et des syndicats, le premier doit s'assurer que la démocratie chrétienne ne le lâche pas.

Selon M. Bettino Craxi, secrétaire *général du parti socialiste*, qui nous a accordé un entretien, le parti gouvernemental ne s'est nullement résigné à gouverner avec les *communistes. L'Italie se* trouverait devant trois projets politiques distincts : celui du P.C.I., celui du P.S.I. et celui de la D.C.

Le premier — le plus connu — est le fameux « compromis historique » que le P.C.I. a mis depuis quelques mois au réfrigérateur pour proposer un gouvernement d'union nationale. C'est plus rassurant et moins ambitieux *puisqu'il ne s'agit pas d'aligner* durablement les catholiques, les communistes et les socialistes pour changer la société, mais toutes les « forces démocratiques » pour affronter la crise. En attendant, le P.C.I. s'abstient lors des votes qui déterminent l'existence du gouvernement. Il a quitté l'opposition sans entrer dans la majorité.

Abstentionnistes *eux aussi, les* socialistes ont fait le chemin inverse : ils ont lâché la démocratie chrétienne, mais sans aller *jusqu'à voter contre elle*. Beaucoup les soupçonnent, après cette expérience de six mois, de vouloir revenir au gouvernement et de reconstituer le centre-gauche. L'un des lieutenants de M. Craxi ne vient-il pas de proposer à la démocratie chrétienne des « *rencontres bilatérales pour une clarification politique* » ? N'est-ce pas le signe que la bouderie est terminée ?

« *Pas du tout*, répond le secrétaire général du P.S. *Les coalitions de centre-gauche ont fait leur temps. Elles relèvent d'une époque révolue.* » Les socialistes estiment que, « *sans un accord qui engage toute la gauche, politique et syndicale, on ne peut affronter la crise de manière progressiste* ». A long terme, si le P.C.I. vise une alliance historique avec la démocratie chrétienne, le P.S.I., lui, envisage « *une alternative de type socialiste qui réunirait le P.C.I., le P.S.I. et la gauche catholique* ».

M. Craxi est persuadé que le parti gouvernemental fait la même analyse, *mais en sens inverse*. Il miserait en quelque sorte sur une « *alternative de droite* ». *L'idée d'un président Andreotti* amenant progressivement son parti à accepter le « *compromis historique* », comme MM. Moro et *Fanfani lui avaient fait* « avaler », il y a quinze ans, la formule de centre-gauche, serait pure illusion. Les démocrates-chrétiens connaissent trop bien les intérêts et le caractère conservateur de leur clientèle pour se hasarder dans une telle voie. L'Eglise catholique, d'ailleurs, tenterait l'impossible pour l'empêcher.

M. Craxi fait ses calculs. Aujourd'hui, le parti gouvernemental a 39 % *des voix*. La crise de l'extrême droite, qui obtient 6 à 7 % des suffrages, pourrait conduire une partie de son électorat *à se « recycler »*. *Disons* 3 %, et on serait déjà à 42 %. Il faudrait ajouter une partie des électeurs du centre qui se laisseraient peut-être débaucher, sans oublier deux autres facteurs : les conséquences d'une crise économique prolongée, qui feraient perdre au P.C. une partie des électeurs récemment gagnés dans le Sud, et le vote des Italiens de l'étranger, plutôt *favorables au* parti gouvernemental, et qui sont cinq ou six millions. Avec tout cela, estime M. Craxi, la démocratie *chrétienne peut rêver non* seulement de rejeter un jour les communistes, mais de se passer des socialistes.

Pour le moment, ajoute-t-il, les trois projets politiques sont bloqués. « *L'alternative de gauche, en particulier, est refusée par les communistes, mais aussi par les socialistes eux-mêmes, qui la jugent prématurée. Deux évènements*, selon M. Craxi, *devraient d'abord intervenir. D'une part, un rééquilibrage de la gauche en faveur du P.S.I. ; et, d'autre part, une* « *clarification* » de la *pensée du parti de M. Berlinguer.* » Celui-ci devrait pousser bien plus avant sa « *révision* » en expliquant « *ce que sont les principes communistes en Occident* » et en faisant « *une analyse profonde de la réalité et du système soviétiques* ».

En attendant donc, la politique italienne est dans une impasse. « *Une solution provisoire a été trouvée*, remarque M. Craxi, *dans la constitution d'un cabinet démocrate-chrétien bénéficiant de l'abstention des autres partis constitutionnels. Tout le monde sait que cette acrobatie parlementaire ne pourra durer jusqu'à la fin de la législature. Comment empêcher que ce gouvernement ne devienne un élément de consolidation de la démocratie chrétienne, voire un instrument pour préparer de nouvelles élections anticipées ? Nous sommes à la recherche d'un équilibre qui soit plus stable et plus garanti.* »

Sur le contenu de ce « nouvel équilibre », M. Craxi reste discret. Diverses formules sont sans doute possibles, mais la question-clé est toujours de savoir si — à défaut de participer au gouvernement — le P.C.I. entrera dans la majorité. — R. S.

Portugal

● *Le Portugal espère devenir membre à part entière de la Communauté européenne* « avant 1985 » et intégrer d'ici là son économie, du moins dans le domaine industriel, à celle de la C.E.E., a déclaré M. Mario Soares à Londres le mardi 15 février. — *(A.F.P.)*

● *M. Mario Soares*, qui effectuera une visite officielle à Rome à la *fin de la semaine*, sera reçu, samedi 19 février, en audience privée, par le pape Paul VI, apprend-on de source informée. — *(A.F.P.)*

République fédérale d'Allemagne

La C.D.U. relance les attaques contre M. Herbert Wehner

De notre correspondant

Bonn. — Pour avoir mis sur le même plan Hans-Ulrich Rudel, as de l'aviation nazie, et M. Wehner, *président du groupe* parlementaire social-démocrate, ancien communiste, les généraux Krupinski et Franke ont été limogés par le ministère de la défense. La C.D.U.-C.S.U., qui a pris leur défense, cherche à relancer la *discussion* sur le passé de M. Wehner afin de montrer que celui-ci « *ne fut pas obligé de fuir* (l'Allemagne en 1935) *parce que, en tant que démocrate loyal, il voulait empêcher* les *nazis de prendre le pouvoir, mais parce que en tant que partisan du totalitarisme, il avait contribué à démonter le bastion démocratique de la République de Weimar* ».

C'est ce qu'affirme une édition spéciale du bulletin d'information des députés chrétiens démocrates, au Bundestag, citée le mercredi 16 février par le journal *Die Welt* (groupe Springer).

La feuille n'apprend rien de nouveau sur le passé de M. Wehner. Tous ses biographes parlent de son appartenance au P.C. allemand, de son rôle de « *chef de cabinet* » d'Ernst Thälmann (*président du parti*) en 1932, de son activité à Moscou pendant la guerre, jusqu'à ce que le Komintern l'eût chargé d'une mission en Suède, où il *fut arrêté*. En prison, M. Wehner lira la Bible et se convertira au christianisme et à la social-démocratie. Même ses débuts politiques, en 1926, dans un journal vaguement anarchisant ne sont pas mystérieux.

Ce sont moins à des révélations historiques qu'à l'exploitation politique de faits connus que semble s'attacher la C.D.U.-C.S.U. Ainsi, le député Reddemann, qui signe le texte analysant la biographie de M. Wehner, écrit-il : « *A l'ère du groupe Baader-Meinhof et de la sous-estimation au moins partielle du danger anarchiste, il ne convient évidemment pas à la direction du S.P.D. que l'on attire l'attention de l'opinion publique sur l'ex-anarchiste Wehner.* »

M. Reddemann explique ensuite que la direction du S.P.D. cherche à cacher les déclarations extrémistes de M. Wehner et d'autres sociaux-démocrates au temps de la République de Weimar, qui seraient tombées sous le coup du « *décret contre les extrémistes s'il avait alors existé comme aujourd'hui* ».

L'attaque du groupe parlementaire C.D.U.-C.S.U. contre M. Wehner vise à détruire une « légende » : M. Wehner aurait été une victime de Hitler ; l'attaquer reviendrait à se placer dans le rang des extrémistes de droite.

La démocratie chrétienne choisit une méthode douteuse

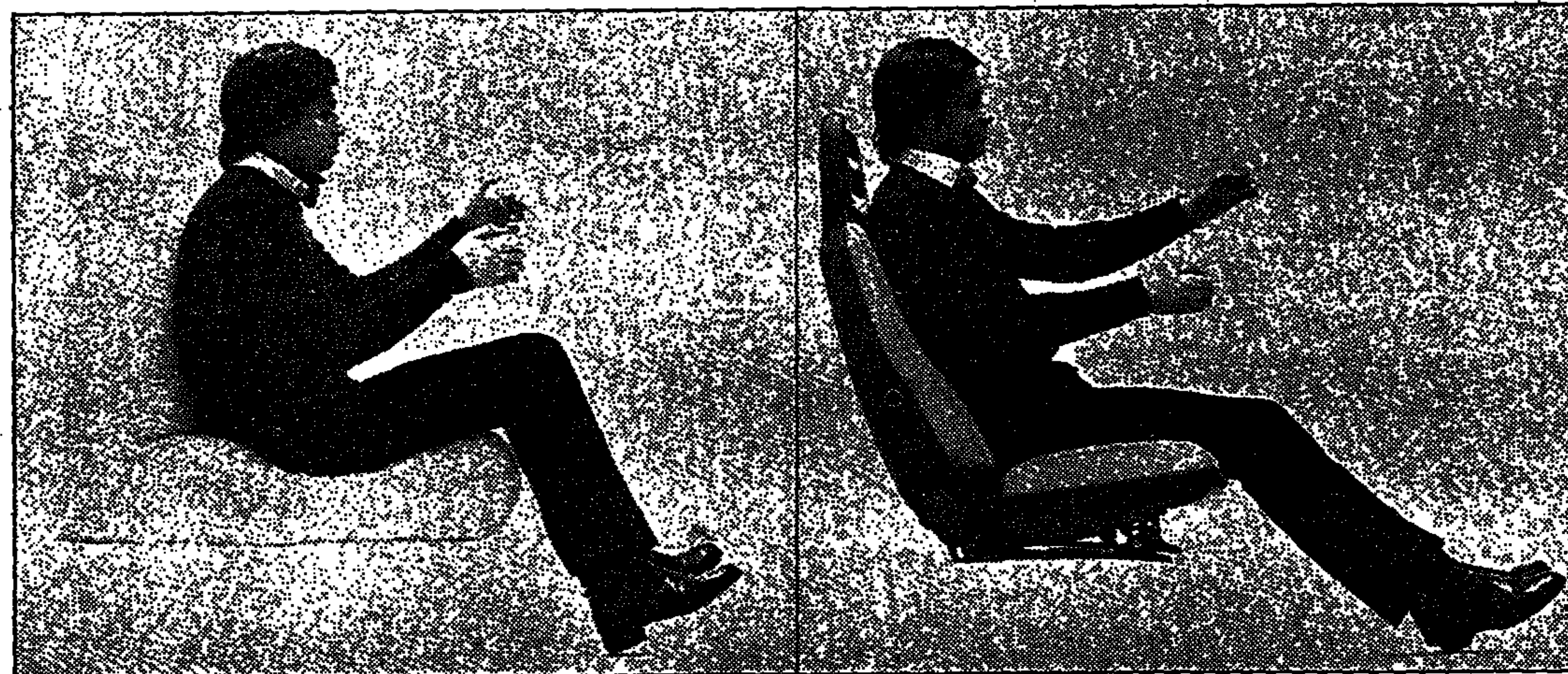
Pour se défendre du reproche fait par les sociaux-démocrates, d'être un nouveau parti « national-allemand », la démocratie chrétienne a choisi une méthode douteuse qui n'est cependant que l'illustration d'une attitude courante en République fédérale connue sous le nom de « *Ausgewogenheit* » (*équilibre, pondération*). Au nom de l'*Ausgewogenheit*, on rejette tous les extrémismes « *d'où qu'ils viennent* », on condamne du même geste le communisme et le nazisme. La démocratie chrétienne entretient également une méfiance très répandue contre les Allemands qui non seulement ont dû fuir l'Allemagne hitlérienne, mais encore *ont cru bon de lutter contre* elle (qu'on se souvienne des attaques contre l' « *émigrant Brandt* » il y a quelques années). « *Elle n'a jamais vraiment existé, cette solidarité des démocrates si souvent évoquée et elle n'existera jamais*, écrit Heinrich Böll dans un essai sur l' « affaire des généraux », *tant que* « *émigrant* » *restera même une demi-injure.* »

DANIEL VERNET.











ASIE

Chine

La province du Yunnan est placée sous l'autorité d'un nouveau dirigeant

De notre correspondant

Pékin. — Une nouvelle nomination à la tête d'un des comités provinciaux du parti vient d'être révélée par une radio locale. La présence de M. An Ping-cheng a, en effet, été signalée, le 10 février, à Kunming, dans les fonctions de premier secrétaire pour la province du Yunnan. Il remplace apparemment M. Chia Chi-yun. Comme son prédécesseur, M. An Ping-cheng est aussi président du comité révolutionnaire provincial. Il assume, en outre, la fonction de premier commissaire politique des unités de la région militaire de Kunming.

Le nouveau premier secrétaire du Yunnan a fait toute sa carrière dans le Sud, et il siégeait depuis plus de quinze ans au secrétariat du comité du parti de la région voisine du Kwangsi, dont il avait pris la tête en 1975. Il est l'un des rares supérieurs du parti qui aient traversé toute la période de la révolution culturelle au même poste.

Tel n'est pas le cas de M. Chia Chi-yun, qui venait tout juste d'être « réhabilité » après une longue éclipse consécutive à la révolution culturelle, lorsqu'il fut nommé, il y a deux ans, à la tête du comité du parti pour le Yunnan. Ce passé paraît exclure l'hypothèse d'un limogeage pour complicité avec la « bande des quatre ».

M. Chia Chi-yun s'est, au contraire, montré particulièrement actif dans la campagne contre cette dernière, ne manquant jusqu'à ces jours derniers aucun meeting de dénonciation des dirigeants déchus et de leurs agents locaux. La récente crise a eu toutefois des répercussions assez sérieuses au Yunnan, et il est possible qu'un changement de patron ait été jugé opportun pour contribuer au retour de la stabilité.

Les mouvements de personnel à un niveau comparable ont été rares depuis octobre. Le seul connu a été le remplacement de trois des dirigeants déchus dans les fonctions qu'ils assumaient à Changhaï. Cette dernière opération aurait été complétée récemment par l'élimination de plusieurs des survivants de l'ancien comité municipal du parti et leur remplacement par des personnages peu suspects de sympathies pour l'ancien « groupe de Changhaï ». Le 11 février, Chine nouvelle a, en effet, cité pour la première fois, parmi les hauts dirigeants changhaïens, MM. Lin Hu-chia et Yen Yu-min, respectivement qualifiés en 1967 et en 1968 d'« opportuniste de droite » et d'« élément anti-parti ». M. Yen Yu-min avait été vice-ministre de la sécurité à la veille de la révolution culturelle.

Malgré ces divers mouvements, on ne saurait dire qu'un vaste remaniement de l'appareil régional du parti est en cours, du moins pour le moment. Les changements de personnel qui ont déjà eu lieu laissent vacants deux postes de premiers secrétaires provinciaux du parti : celui de M. Peng Chung (appelé à Changhaï en octobre) dans le Kiangsu, et celui de M. An Ping-cheng dans le Kwangsi.

ALAIN JACOB.

● *Dans une nouvelle diatribe contre l'U.R.S.S.*, Chine nouvelle a accusé Moscou de *« courtiser »* la nouvelle administration américaine pour la faire tomber dans *« le piège de la détente »*. La semaine dernière, Chine nouvelle avait déploré la *« hâte excessive »* du président Carter à vouloir signer avec l'U.R.S.S. un nouveau traité sur la limitation des armements nucléaires. — *(A.F.P.)*

CINQUANTE MILLE « RÉUNIONS DE CRITIQUE » A PÉKIN DEPUIS LE MOIS D'OCTOBRE

Pékin (A.F.P.). — La population de Pékin a participé depuis octobre à quelque cinquante *mille « réunions de critique »*, a indiqué, lundi 14 février, « le Quotidien du peuple ».

Dans un article de première page sur le déroulement à Pékin de la campagne contre Mme Chiang Ching et ses « complices », l'organe du parti précise que vingt millions de personnes ont assisté à ces meetings, ce qui laisse supposer que chaque habitant a participé à plusieurs d'entre eux. (La population de Pékin et de ses environs est de sept millions d'habitants.)

Sri-Lanka

LEVÉE DE L'ÉTAT D'URGENCE EN VIGUEUR DEPUIS 1971

Colombo *(A.F.P., U.P.I.)*. — L'état d'urgence, proclamé le 16 mars 1971, devait être levé, mercredi 16 *février*, à minuit. Cette décision devrait entraîner la libération des personnes emprisonnées en vertu de la loi d'exception.

Le premier ministre, Mme Bandaranaike a, d'autre part, confirmé, sans en préciser la date, que des élections législatives auraient lieu cette année, comme le prévoit la Constitution.

[L'état d'urgence avait été proclamé à la suite de l'insurrection armée déclenchée en 1971 par le Front de libération du peuple, qui fut interdit. Cette mesure avait pour but non seulement de réprimer ce mouvement révolutionnaire, mais aussi de limiter les activités de l'opposition, ainsi que celles des autonomistes tamouls. Des milliers de jeunes avaient été arrêtés en 1971 et quelques centaines — dont le chef de la révolte, M. Rohan Wijewera, condamné à la prison à vie, — sont encore incarcérés.

La levée de l'état d'urgence constitue un geste d'apaisement. L'opposition parlementaire, mais aussi des membres de son propre parti et son partenaire au sein de la coalition gouvernementale, le P.C. prosoviétique, reprochaient au premier ministre d'avoir abusé de ses pleins pouvoirs pour réprimer récemment l'agitation étudiante et différents mouvements de grève, puis de s'être opposé au vote d'une motion de censure en suspendant, le 10 février, les travaux parlementaires jusqu'à la fin de la législature, en mai. Le P.C. prosoviétique, qui, pour ces raisons, avait indiqué son intention de quitter le gouvernement (« le Monde » du 16 février), maintiendra sans doute sa participation à la suite de la levée de l'état d'urgence, écartant ainsi l'éventualité d'une crise gouvernementale sérieuse.]

AMÉRIQUES

LA COMMISSION SUR LES DROITS CIVIQUES PROPOSE UNE EXTENSION DU « BUSING »

Washington *(A.F.P.* — La commission sur les droits civiques, un organisme indépendant créé en 1957 par le gouvernement fédéral essentiellement pour protéger les minorités raciales, a publié mardi *15 février un rapport recommandant* le transport des enfants entre le centre des grandes villes et les banlieues pour mieux assurer l'intégration scolaire.

Le rapport de la commission *constate que, dans les grandes* villes, les enfants qui vont à l'école publique appartiennent pour la plupart aux minorités : plus de 90 % à Washington, 70 % à Chicago et Detroit, 60 % à New-York et Philadelphie.

Dans les banlieues, en revanche, les enfants qui fréquentent l'école publique sont en majorité blancs. Le remède, estime la commission, *consiste donc* à transporter les enfants noirs des grandes villes vers les écoles de banlieue et les enfants blancs des banlieues vers les écoles des grandes villes.

Ce rapport constate implicitement que ce *transport lui-même*, le « busing », connaît un échec partiel quand il est limité au territoire d'une seule municipalité.

La recommandation de la commission a *cependant* peu de chances d'être appuyée par la nouvelle administration, M. Carter s'étant montré extrêmement prudent à l'égard du « busing » *durant* la campagne électorale. M. Griffin Bell, ministre de la justice, estime de son côté que le transport des enfants doit être le plus possible limité.

États-Unis

La visite de M. Lopez Portillo confirme l'amélioration des relations américano-mexicaines

De notre correspondant

Washington. — Les entretiens officiels de M. Lopez Portillo, président du Mexique, avec les dirigeants américains *ont* pris fin mardi 15 février dans la soirée, par l'engagement réciproque d'établir entre les deux pays un contact plus régulier par l'intermédiaire des *ministres* des affaires étrangères. MM. Lopez Portillo et Carter n'ont pu qu'effleurer les nombreux problèmes soulevés au cours de conversations détendues et *cordiales* dont, de part et d'autre, on se déclare très satisfait. Le dialogue entre les deux hommes, l'un et l'autre récemment parvenus au pouvoir, a confirmé l'*amélioration* sensible des rapports américano-mexicains depuis le *départ* de M. Echeverria, dont les initiatives en matière financière et sociale ainsi que les prétentions « tiers-mondistes » avaient irrité les hommes d'affaires et les officiels américains.

Des assurances auraient été données aux Mexicains, visant à faciliter ou à élargir l'accès du marché américain à divers produits de l'agriculture (fruits, légumes, bétail) et de l'industrie (chaussures, textiles, etc.) mexicaines.

Le principe d'une action commune contre l'immigration illégale de travailleurs mexicains aux États-Unis a été acquis. L'accroissement des investissements américains au Mexique et le développement du tourisme ont cependant été jugés un moyen plus sûr, en créant des emplois au Mexique même, de juguler le flux d'immigrants illégaux.

Le Mexique et les États-Unis vont renforcer la surveillance de leur frontière commune pour faire obstacle au trafic de drogue et d'armes. L'accord, déjà signé, sur *l'échange des prisonniers* entre les deux pays devrait être rapidement mis à exécution.

Les deux présidents ont évoqué la question de Cuba et de Panama. Le Mexique, a déclaré en substance M. Lopez Portillo devant le Press Club, serait heureux de prendre les mesures nécessaires pour assurer la normalisation des relations entre Cuba et les États-Unis, mais *« étant donné la bonne volonté apparente des deux côtés, l'intervention du Mexique n'est pas nécessaire. Les négociations directes seront faciles et nous nous en réjouissons »*.

A propos des négociations sur *le canal* de Panama, M. Lopez Portillo pense que le gouvernement des *États-Unis* trouvera la formule propre à satisfaire aux intérêts aussi bien américains que panaméens.

Le protocole avait été réduit au minimum pour la réception donnée par M. Carter à la *Maison* Blanche à l'occasion de la première visite officielle d'un chef d'État étranger depuis son inauguration.

HENRI PIERRE.

A travers le monde

Algérie

● *LE FRONT POLISARIO* a présenté à la presse mardi 15 février, à Alger, M. Bouzid Ould Boubih, en précisant qu'il avait rallié le mouvement *avec cent membres de sa tribu*. M. Ould Boubih, Sahraoui de nationalité mauritanienne, a déclaré qu'il était secrétaire général de sa circonscription *et détenait des responsabilités* au sein du P.P.M. (Parti du peuple mauritanien). M. Ould Boubih a expliqué qu'il avait décidé de rallier le Front en raison du traitement réservé par les autorités mauritaniennes aux Sahraouis. — *(Corresp.)*

Argentine

● LA LIGUE DES DROITS DE *L'HOMME, AMNESTY INTER*NATIONAL ET PLUSIEURS CENTRALES SYNDICALES MONDIALES signalent l'enlèvement, à Buenos-Aires, le *26 janvier 1977, de deux* personnalités : Mme Alicia Egurren, veuve de l'ancien dirigeant péroniste J. W. Cook, et M. Ernesto Magarinos, délégué syndical de la *Fédération* des arts graphiques que dirigeait M. Raimundo Ongaro.

Birmanie

● LES FORCES GOUVERNEMENTALES ONT TUE PLUS DE CENT VINGT GUERILLEROS COMMUNISTES et en ont blessé cent cinquante autres au cours de combats qui ont duré quatre jours, indique un communiqué publié mardi 15 février à Ran*goon, qui précise que dix* soldats de l'armée birmane ont *également été tués*. — *(A.F.P.)*

Canada

● M. PIERRE ELLIOTT TRUDEAU, PREMIER MINISTRE CANADIEN, a célébré solennellement mardi 15 février à Ottawa l'adoption d'une nouvelle loi sur la citoyenneté canadienne. Celle-ci permet à 1 253 000 personnes de réclamer immédiatement la citoyenneté, et le gouvernement canadien s'attend à recevoir un grand nombre de demandes. Tout immigrant peut désormais obtenir la citoyenneté canadienne après trois ans de séjour au lieu de cinq. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● LA CHAMBRE DES COMMUNES a adopté par 231 voix contre 24 les propositions gouvernementales de référendums en Ecosse et au Pays de Galles sur la régionalisation. Le vote est intervenu à l'issue d'un débat au cours duquel M. Foot, leader de la Chambre, a souligné que ces consultations auraient un caractère consultatif, le Parlement étant appelé à trancher en dernier ressort. — *(A.F.P.)*

Inde

● Mme GANDHI a déclaré, dans une interview au *Times* le 15 février : *« Nous accepterons le verdict du peuple et, après les élections, quel que soit le gouvernement, je souhaite que tous les partis se réunissent pour résoudre les problèmes du pays. »* D'autre part, M. Sanjay Gandhi, le fils du premier ministre, dont les activités politiques avaient été mises en veilleuse depuis une quinzaine de jours, sera candidat du parti gouvernemental dans une circonscription proche de celle de sa mère, en Uttar-Pradesh.

Thaïlande

● LA PRINCESSE WIPAVADEE RANGSIT, *parente éloignée du* roi de Thaïlande, a été tuée mercredi 16 février dans la province de Surat-Thani, l'hélicoptère à bord duquel elle voyageait ayant été *mitraillé* par des rebelles communistes. — *(A.F.P.)*

Vietnam

● *DANS UN EDITORIAL DIFFUSE LE MARDI 15 FEVRIER PAR RADIO-HANOI*, le quotidien de l'armée vietnamienne affirme que *« des milliers de militaires américains, se faisant passer pour des civils, diplomates ou hommes d'affaires »*, opèrent en Thaïlande, où *« les bases de télécommunications et de détection électronique sont à nouveau à pied d'œuvre sous le contrôle direct de conseillers américains »*. Le journal accuse les États-Unis d'avoir encouragé la Thaïlande à entreprendre des *« provocations armées »* contre le Laos et le Cambodge. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

L'OPANAL RECOMMANDE UNE ADHÉSION DE LA GUYANE, DE LA MARTINIQUE ET DE LA GUADELOUPE AU TRAITÉ DE DÉNUCLÉARISATION DE L'AMÉRIQUE LATINE

(De notre correspondant.)

Mexico. — M. Hector Gros Espiell, secrétaire général de l'Organisme pour la proscription des armes nucléaires en Amérique latine (OPANAL) dont le siège est à Mexico, a demandé au gouvernement français de favoriser l'adhésion de la Guyane, de la Martinique et de la Guadeloupe au traité de Tlatelolco sur le désarmement nucléaire en Amérique latine, signé le 14 février 1967. Le gouvernement français estime qu'il ne lui est pas possible de faire une distinction dans le domaine du désarmement nucléaire entre départements métropolitains et départements d'outre-mer.

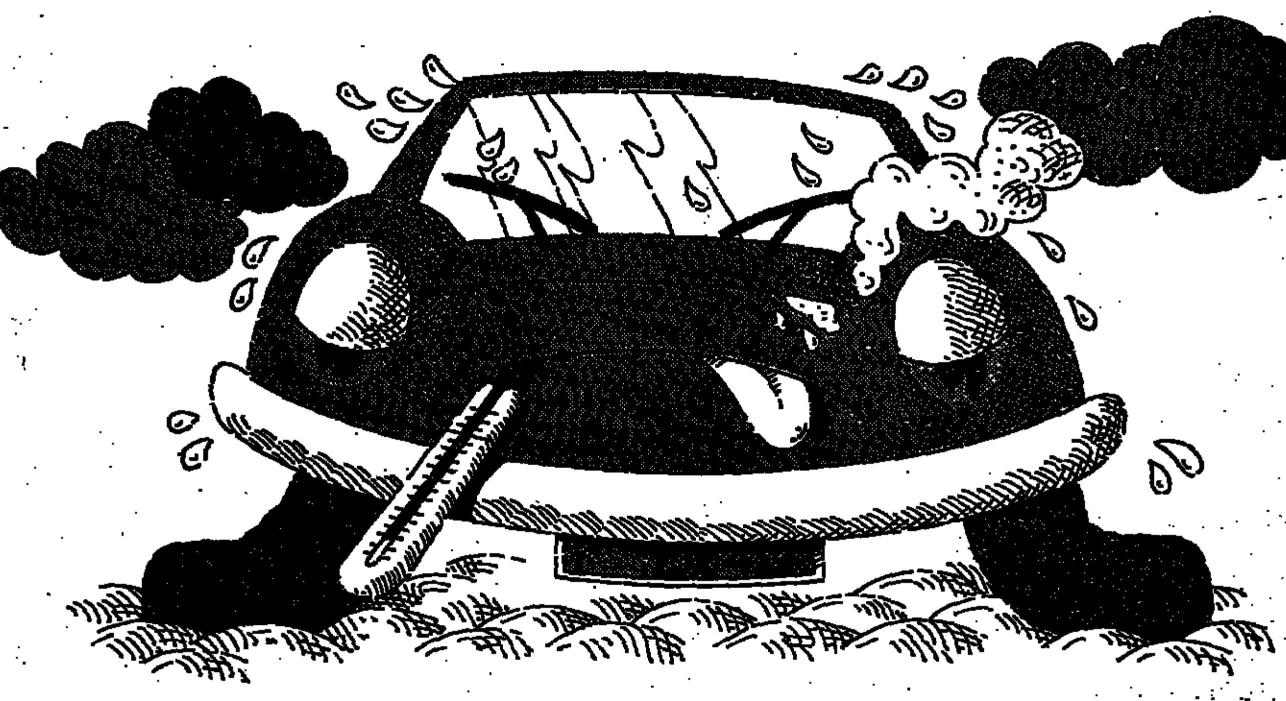
Le traité de 1967 a été signé par vingt pays latino-américains (Cuba n'en fait pas partie). Les États-Unis et la France n'ont pas signé le protocole additionnel n° 1 qui les engagerait à soumettre les territoires sous leur souveraineté aux clauses du traité. Les États-Unis ont des bases militaires à Guantanamo (Cuba), Porto-Rico, dans la zone du canal de Panama et aux îles Vierges.

L'INDE RISQUE DE DEVENIR LE PRINCIPAL AGENT DE LA PROLIFÉRATION NUCLÉAIRE estime la « commission trilatérale »

L'Inde risque de devenir le principal agent de la prolifération nucléaire dans le monde, estiment plusieurs responsables de l'administration Carter dans un rapport présenté, en janvier, à Tokyo devant la « Commission trilatérale » et dont certains extraits ont été publiés, lundi 14 janvier.

« Les problèmes économiques de l'Inde et sa dépendance de l'étranger, explique le rapport, *font qu'elle pourrait être particulièrement tentée d'exporter de la technologie nucléaire en échange d'avantages économiques, tels la fourniture de pétrole ou d'autres matières premières d'importance vitale. »*

La « Commission trilatérale » est un forum officieux créé, en 1973, à l'instigation de M. David Rockefeller, frère de l'ancien vice-président américain, M. Nelson Rockefeller. Il réunit périodiquement des responsables politiques et des hommes d'affaires du monde industrialisé ; *M. Carter* fut l'un de ses premiers adhérents et M. Barre a participé à ses travaux.



LA FIN DU VOYAGE DU PREMIER MINISTRE DANS LE SUD-OUEST

Bordeaux ou les rendez-vous inutiles

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — M. Barre a terminé *mardi 15 février* son voyage dans le Sud-Ouest. Il a été reçu par M. Jacques Chaban-Delmas dans la capitale de l'Aquitaine et a participé à une séance de travail de la communauté urbaine de Bordeaux. La fin de cette tournée a confirmé les impressions du *début*. A chaque étape, le premier ministre a frappé sur le *même* clou : la mobilité de l'emploi, et s'est refusé à faire des promesses *démagogiques*. Prenant parfois ses auditoires *« à rebrousse-poil »*, il a réussi, semble-t-il, à asseoir sa popularité sur des propos réputés impopulaires et en offrant de ce que ses *prédécesseurs croyaient* nécessaire pour gagner la faveur de l'opinion.

Mardi matin, avant de se rendre dans l'enceinte du conseil général, M. Raymond Barre a pu effectuer sur un marché de la ville la visite éclair qu'il projetait. C'est un premier *ministre* satisfait de sa rencontre avec la population marchande qui est revenu vers la préfecture pour s'entretenir *sérieusement* avec les élus politiques et consulaires de la région. Seuls les communistes étaient absents. Députés, sénateurs et *conseillers généraux* socialistes assistaient, en revanche, à la réunion de travail et même y participaient activement, présentant notamment plusieurs rapport sur la cirse *qui affecte* l'Aquitaine et les menaces qui pèsent sur de nombreuses industries, en particulier sur l'industrie aéronautique et sur celle du bois, liée au sort de la forêt landaise. M. J. Chaban-Delmas, qui accueillait mardi le premier ministre devant les assemblées régionales d'Aquitaine, a notamment déclaré : *« Je suis heureux de saluer le chef de gouvernement qui a pour tâche essentielle de juguler l'inflation et ses effets désastreux. »*

M. Chaban-Delmas a aussi souligné que l'Aquitaine est *« encore à l'écart des grands courants européens »* et fait état des difficultés que la région doit surmonter. M. Chaban-Delmas a affirmé : *« Aujourd'hui, un nouvel élan prolongé est nécessaire. Vous vous êtes attaché, monsieur le premier ministre, à une politique d'aménagement du territoire appliquée secteur par secteur et région par région ; depuis 1962, le plan breton a été exécuté avec continuité. Quinze ans plus tard, nous suggérons d'élaborer un plan d'Aquitaine. »*

Dans sa réponse aux orateurs, le premier ministre se félicite de la présence d'élus qui font abstraction de leur tendance pour traiter les problèmes *« objectivement »*. Parlant ensuite de son plan, il déclara notamment : *« La tâche n'est pas achevée ; elle ne fait que commencer. Je vous prie de ne pas l'oublier quand vous venez me demander d'accroître l'aide de l'Etat. Je suis en face de trois grands dossiers. Le premier est le dossier industriel sidérurgique, aéronautique, construction navale, industrie des pâtes à papier et industrie textile. Il ne faut pas nous faire d'illusions, nous aurons une période difficile en matière d'emploi, car il y a des assainissements qui passent par un allégement de la main-d'œuvre. Le second dossier concerne les entreprises nationales. Ces entreprises sont exemplaires du point de vue technique, mais, en 1976, le budget de l'Etat a dû dépenser 25 milliards de subventions, dont 12 pour combler le déficit des dépenses de fonctionnement et 12 pour les investissements. Enfin, le troisième dossier est celui de la Sécurité sociale, qui était en cessation de paiements lorsque je l'ai pris. »*

En ce qui concerne l'aéronautique, M. Raymond Barre annonce qu'il suivra et appuiera de tous ses efforts d'entreprise Turbomeca. Pour l'industrie de la chaussure, si importante dans la région, il souligne que le gouvernement luttera contre les importations sauvages, mais, dit-il, *« il ne faut pas nous dissimuler que certaines importations, celles d'Italie en particulier, s'expliquent par une carence de l'industrie française à laquelle nous avons commencé de remédier au mois de juin dernier »*.

Bordeaux devait être la ville des rendez-vous avec les syndicats réfractaires. C.G.T., C.F.D.T., F.E.N. avaient en effet accepté une rencontre avec le premier *ministre*. A 18 heures, leurs délégués se présentaient à la préfecture où M. Barre les recevait. L'audience fut courte. Les représentants des trois syndicats demandaient au premier ministre de retirer les propos *« insultants »* qu'il avait tenus la veille sur l'inutilité des manifestations de rue, *« des cris et du vacarme »* pour lui faire modifier sa politique. *« Sinon*, disaient-ils, *nous ne pourrons pas discuter. »*

« Le vacarme et les cris »

« Les propos que j'ai tenus à Tarbes et à Mont-de-Marsan n'ont pas été du tout insultants, leur répond M. Barre. *La politique du gouvernement a été fixée dans l'intérêt de la nation et des travailleurs. Elle a été approuvée par le Parlement. C'est pourquoi je n'en changerai pas. Quand on invite des syndicats à débattre des problèmes par le dialogue et que le résultat en est des cris et des manifestations, ce ne sont pas de telles manifestations qui changeront la politique du gouvernement. »*

« Nous n'avons plus rien à nous dire », proclament alors les délégués avant de quitter le bureau du préfet d'où le premier ministre les a reçus.

L'arrivée en gare de Bordeaux Saint-Jean, quelques instants plus tôt, avait laissé prévoir ce *rendez-vous manqué. Une poignée de* cheminots, dès le stationnement du train spécial, puis cent à deux cents manifestants devant la sortie de *la* gare, *faisaient* au premier ministre cet accueil bruyant dont il récuse brutalement l'utilité. Mais si *« le vacarme et les cris »* n'infléchissent pas la politique de M. Barre, ils ne paraissent pas non plus lui déplaire : chaque manifestation lui est l'occasion *« de monter au filet »*. Avant de quitter Bordeaux, le premier ministre évoquera ces incidents devant la presse avec une décontraction totale, déclarant notamment : *« Je ne suis pas disposé à me laisser intimider par qui que ce soit. »*

Plusieurs autres organisations professionnelles et syndicales, en particulier F.O., s'étaient entretenues avec lui.

Au cours de la réunion de la communauté urbaine, le premier ministre avait eu d'autres motifs de satisfaction. Comme à *Mont-de-Marsan*, en effet, les élus de gauche, à l'exception des communistes, ont participé au dialogue. *Après l'allocution de bienvenue de* M. Chaban-Delmas, qui a souligné que les difficultés générales, d'ordre conjoncturel, étaient ressenties ici avec plus d'acuité qu'ailleurs, M. Barre a entendu des exposés de caractère technique et financier. Il y a répondu avec précision, puis a défini la *politique du gouvernement* à l'égard des entreprises en difficulté, nombreuses dans la région. *« Il y a*, a-t-il dit, *des entreprises condamnées qui ne sont pas viables. Il faut les fermer. Si, au contraire, une entreprise peut être sauvée, il faut tout faire pour la maintenir en activité, au prix même de l'aide de l'Etat, mais à condition que les salariés le veuillent. »*

M. Barre cite alors le cas de la société Saint-Joseph, qui a dû déposer son bilan par la faute de ses salariés, lesquels refusaient d'accepter les sacrifices de salaires nécessaires et un nombre limité de licenciements.

Passant de ce cas aux problèmes généraux, M. Barre déclare : *« Nous ne pourrons pas éviter un certain nombre de licenciements, car nous sommes en face d'entreprises qui ne peuvent se redresser que si elles allègent leurs effectifs. Il n'y a pas d'économie qui puisse fonctionner s'il n'y a pas une certaine mobilité. Nous essaierons de faire le redressement économique en limitant le plus possible la casse. »*

ALAIN GUICHARD.

LES SYNDICATS ET LA MOBILITÉ DE L'EMPLOI

Les déclarations de M. Barre sur la nécessité d'une plus grande mobilité de l'emploi (« le Monde » du 16 février) ont suscité des répliques très vives de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

● M. Séguy : « Demander aux jeunes chômeurs de changer de résidence pour trouver du travail, c'est les tromper sciemment. (...) Jamais, en France, la main-d'œuvre n'a été aussi mobile. Et pourtant le chômage s'accroît dans des proportions dramatiques, surtout pour la jeunesse. Cela provient du fait que ce fléau sévit *dans toutes les régions de* France.

» Vous ne ferez pas croire à l'opinion publique, conclut le secrétaire général de la C.G.T. en s'adressant à *M. Barre*, que *le chômage* serait dû à je ne sais quel atavisme local ou régional. Il est le produit empoisonné de la crise que vous gérez, et votre plan d'austérité tend à l'aggraver. »

● *La commission exécutive de la* C.F.D.T. : « Les propos du premier ministre traduisent un nouveau refus de négocier les revendications syndicales qui permettraient d'améliorer réellement la *situation* de l'emploi. Ils tentent de rejeter la responsabilité du chômage sur ceux qui en sont victimes. Ils préparent de nouvelles mesures qui, ne s'attaquant pas aux causes réelles du chômage, seront de nouveaux gadgets aussi inefficaces que les précédents et dont le résultat sera, au mieux, une *baisse artificielle* des statistiques du chômage.

» En réalité, il s'agit pour le gouvernement de masquer la réalité du plan d'austérité Giscard-Barre. C'est-à-dire d'une politique délibérée d'aggravation du chômage. »

UNE CERTAINE IDÉE DE LA FEMME

ELLE

... « Cette lubie qu'elles ont aujourd'hui *de vouloir être* traitées comme des hommes, mises sur le même plan, de manière à *jouir des mêmes prérogatives, des* mêmes « privilèges », à pouvoir notamment se présenter sur une estrade pour, à leur tour, promettre la lune, ou faire la tournée des bistrots afin d'être élues maire, député, et bientôt (vous verrez) ministre de la Guerre... Quelle tristesse !...

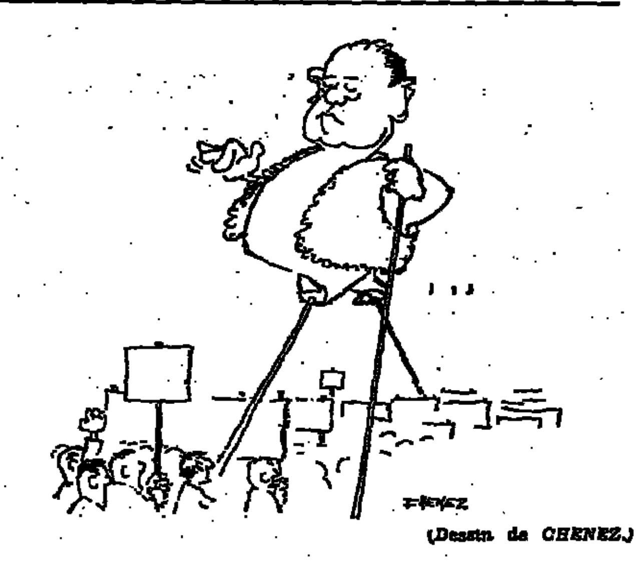
— Vous n'êtes pas, *Isabelle*, pour l'égalité des sexes ?

— Si fait, je le suis. Naturellement ! Mais ce n'est pas là la vocation de la femme. Cet égalitarisme social, ainsi posé comme idéal, comme objectif prioritaire, est triste à pleurer quand il y a tant d'amour qui se perd. La vocation de la femme est d'apprendre à l'homme à *aimer*. De le *civiliser*... »

LUI

Toi seule existes.
T'aimer cela consiste
à se confondre avec toi.
Tu es l'amour, l'aimant
qui tire toutes choses
à soi.
Etre c'est t'aimer
jusqu'à cette osmose,
jusqu'à se perdre et oublier son
nom en Toi.
Là, nulle part d'ailleurs, je suis
[au cœur de la Vie.
(Car c'est toi qui la portes et
[et la perpétues,
qui la nourris dans tes entrailles).
Et tout ton corps se cambre
[sous mes doigts
non point pour le plaisir
— qui vient en récompense,
[par surcroît —
mais pour que je l'étreigne
avec plus de force,
que mon amour t'atteigne
plus loin
et te connaisse dans ta Source.

« ELLE » : Inédit. LUI : Extrait de « ERODYADES ou la chair en fête », de Benedict (Poèmes initiatiques) où homme et femme, fondus l'un dans l'autre, ne sont pas « égaux », mais UN.
(Envoi contre chèque de 35 F adressé à :
J.-H. BENOIT, 30, RUE DE FLEURUS, 75006 PARIS.



(Dessin de CHENEZ.)

Les répliques du professeur Barre

« Je ne donnerai pas d'argent pour rien. Je n'en ai pas.

Cette profession de foi, que M. Raymond Barre a faite à un cheminot qui manifestait à son arrivée en gare de Bordeaux-Saint-Jean, le premier ministre n'aura cessé de la répéter, sous des formes diverses, tout au long de sa tournée dans le Sud-Ouest. Il la fera en plusieurs occasions, devant la communauté urbaine de Bordeaux, opposant avec flegme et courtoisie une fin de non-recevoir à la plupart des demandes de subventions. Devant l'établissement public régional réuni à Mont-de-Marsan, le premier ministre répondra de même, à un élu qui plaide pour telle ou telle catégorie d'exploitants : « Vous n'aurez pas un sou. Je n'ai pas beaucoup d'argent. Ce que j'ai, je le garde pour les choses sérieuses. » *Sans se lasser, il dira partout :* « Je ne ferai pas de promesses que je ne peux pas tenir. Il ne faut pas nous faire d'illusions... »

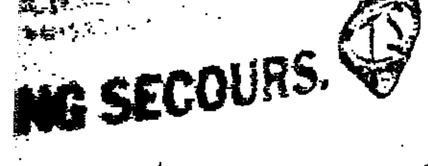
Le langage prend souvent un ton plus vif. Au même cheminot, le premier ministre répliquera : *« Vous pouvez dire à tous ceux qui crient qu'ils continuent à crier »* Le cheminot : *« Il faudra bien que vous entendiez la voix des travailleurs. D'autres premiers ministres ont reculé. »* M. Barre : *« Peut-être, peut-être, on verra... »*

Au cours d'une conférence de presse tenue avant son départ pour Paris, le premier ministre affirme encore : *« J'ai déclaré au Parlement que ce n'était pas la longueur des cortèges qui modifieraient la politique de redressement économique, qui a été approuvée par le gouvernement et par le Parlement. J'ajoute ce soir que la politique du gouvernement ne se déterminera pas selon l'intensité des cris des manifestants. »* Devant les journalistes il réplique, cette fois, à M. Jacques Chirac qui a déclaré la veille à Saint-Nazaire qu'il était temps *« de rendre à l'Etat son autorité »* *« Ce n'est pas moi qui ai été premier ministre au cours des dernières années. Je ne suis donc pas responsable de ce qui a pu se passer. Depuis que je suis premier ministre, je n'ai pas entendu dire que l'autorité de l'Etat ne s'exerçait point. (...) A quoi servent des propos de ce genre ? Il y a des choses plus importantes à faire en ce moment. »*

A. G.

● *Le Mouvement pour le socialisme par la participation* (M.S.P.) que préside M. Billotte, député R.P.R. du Val-de-Marne, *« s'inquiète des déclarations publiques qui laissent croire que le succès du programme commun ne créerait pas les conditions d'une crise institutionnelle. » « La venue de la gauche au gouvernement de la France,* estime-t-il, *n'aurait d'autre effet, pour commencer, que de mettre un terme au plan Barre, dans le succès duquel le président de la République place les espoirs du redressement français ».* Le M.S.P. réunira en mai un congrès extraordinaire.

● *M. Pierre Zarka*, membre du secrétariat du Mouvement de la jeunesse communiste, s'est élevé, mardi 15 février, contre les propos de M. Barre concernant la mobilité des jeunes. Le premier ministre, affirme M. Zarka, *« propose aux jeunes du Sud-Ouest d'aller dans le Nord ou à Paris vivre le chômage. Comme si eux auraient plus de chances que les jeunes chômeurs du Nord ou de Paris. Ce mépris, cette insolence, qui n'a d'égale que l'insolence des centaines de millions de francs étalés par des Hersant ou des Dassault, ne peut que renforcer les jeunes et les étudiants dans la conviction qu'il faut définitivement en finir avec cette politique qui les accable. »*



POLITIQUE

On va savoir...

(Suite de la première page.)

Il est vrai qu'à son tour, M. Chirac a été, ces dernières semaines, victime des mauvais procédés qu'il avait de son mieux contribué à *développer comme premier ministre*. Un exemple qui date précisément de mardi soir : en annonçant l'initiative du Rassemblement, M. Claude Labbé, président du groupe parlementaire R.P.R. l'a justifiée par les « *attaques* » visant M. Chirac et son parti, attaques qui, a-t-il poursuivi, « *proviennent de reprises de déclarations et d'orientations données par deux ministres d'Etat, MM. Michel Poniatowski et Jean Lecanuet, dont les interventions récentes ont été marquées par une absence totale de réserve* ». Les coupables étaient donc nommément désignés, et les journalistes — dont M. Labbé a d'ailleurs pris soin de marquer qu'il ne les rendait pas « *responsables de cette situation* » — étaient exonérés. Or, à l'émission d'information de 19 heures de France-Inter, où les propos de M. Labbé étaient largement diffusés, l'accusation portée contre les deux ministres d'Etat était tout simplement omise, ce qui changeait évidemment tout le sens de la déclaration.

C'est exactement ainsi, répétons-le, qu'on en a usé trop souvent, et sous M. Chirac en particulier, avec l'opposition : *petits truquages minables, oublis opportuns, images flatteuses des uns et médiocres des autres...* Quant aux écoutes téléphoniques, *on croit rêver d'entendre* affirmer par un ancien ministre des P.T.T., devant le R.P.R., que deux *cents ou deux cent cinquante écoutes* d'hommes politiques sont actuellement pratiquées à Paris. Et on aurait envie d'éclater de rire, si tout cela n'était pas malgré tout plutôt grave, quand M. Labbé reprend imperturbablement au refrain : « *Les écoutes d'hommes politiques sont anormales. Le président de la République les a condamnées. Si elles existent, elles sont condamnables et inadmissibles.* » Et M. Chirac d'applaudir, sans doute !

Pour *le reste, tout le reste, eh bien !*, c'est très simple : c'est la faute des journalistes — même si, par prudence, on fait en même temps semblant de ne pas trop les mettre en cause. Ces « *attaques injustes et injustifiées dont le Rassemblement a été l'objet* », selon M. Labbé, en quoi consistent-elles ? « *On nous accuse d'être les diviseurs de la majorité, de porter atteinte au plan Barre, de porter atteinte aux institutions... On a dit que la candidature de Jacques Chirac à Paris était un défi au président de la République* », etc. Or, qui a dit tout cela ?

M. Barre n'a-t-il pas parlé de « *défi* » ? *Qui a exprimé la crainte* que ces manœuvres ne portent atteinte au plan Barre, sinon M. Giscard d'Estaing ?

On retrouve là l'éternel réquisitoire des politiciens qui, en les accusant de perdre les guerres lointaines, de provoquer les troubles, de *démoraliser* la nation et de compromettre la prospérité, s'efforcent de refiler aux journalistes, qui ne *sont que des témoins, l'ardoise de* leurs erreurs et de leurs fautes.

PIERRE VIANSSON-PONTE.

● *M. Pierre Bas*, député R.P.R. de Paris, demande, dans une question orale au premier ministre d'intervenir pour obtenir « *l'égalité de traitement entre les différentes listes en présence à Paris* » dans l'emploi des moyens de communication et spécialement de la télévision.

● *M. Hector Rolland*, député (R.P.R.) de l'Allier et maire de Moulins, a déclaré, mardi 15 février, *que lui-même et ses amis* « *s'opposeraient, le cas échéant,* à *des projets de lois suicidaires et pernicieux, lors de la prochaine session parlementaire* ».

M. Rolland, qui préside le Comité d'étude pour une société libérale réfléchie, affirme que vingt-cinq députés R.P.R. et républicains indépendants ont adhéré à son mouvement, et qu'une *soixantaine de députés font* toujours partie du groupe d'étude et de réflexion qu'il a créé en 1973 à l'Assemblée nationale.

LES PRESSIONS SUR L'INFORMATION

Le groupe R.P.R. met en cause MM. Poniatowski et Lecanuet

Les députés R.P.R., réunis mardi 15 février à l'Assemblée nationale en présence de M. Chirac, ont franchi un degré supplémentaire dans leur controverse avec leurs « alliés » en accusant nommément — par la voix de M. Labbé, président de leur groupe, — deux ministres d'Etat, MM. Poniatowski et Lecanuet, d'exercer des pressions sur des journalistes. Les élus gaullistes visaient essentiellement les chaînes de télévision et certaines stations de radio qui, selon eux, pratiquent une information tendancieuse en privilégiant les critiques adressées à M. Chirac et au R.P.R. Au cours de la discussion, plusieurs députés ont manifesté leur irritation.

Selon M. Robert-André Vivien, député du Val-de-Marne, un ancien ministre, actuellement député R.P.R., aurait même indiqué que « deux cent cinquante « *bretelles* » — *permettant des écoutes téléphoniques* de caractère politique — auraient été mises à la disposition du ministre de l'Intérieur pour la période électorale, en dehors des règles normales d'attribution de telles écoutes ». *M. Claude Labbé, qui a jugé ces pratiques, « si elles existent, condamnables et inadmissibles », a toutefois ajouté :* « Si quelqu'un de chez nous a dit qu'il y avait des écoutes, sans doute avait-il de bonnes raisons de le penser. » *M. Jacques Chirac a révélé que, lorsqu'il avait été nommé ministre de l'intérieur, le 1er mars 1974, succédant à M. Marcellin, il avait, sur instruction de Georges Pompidou, fait supprimer toutes les écoutes téléphoniques de caractère politique. Aussi, a-t-il ajouté, sa surprise a été grande d'apprendre, en mai suivant, que son successeur place Beauvau, M. Poniatowski, décidait à son tour une telle suppression.* (Le Monde *du 6 juin et du 24 juillet 1974.*)

Le groupe R.P.R. a, certes, voulu mettre en garde l'opinion publique contre une certaine propagande, et il a voulu inciter les téléspectateurs et les auditeurs à plus de circonspection et à davantage d'esprit critique. Mais les accusations, les soupçons et les insinuations auraient plus de force convaincante s'ils étaient appuyés sur des témoignages ou des preuves.

ANDRÉ PASSERON.

M. Claude Labbé, rendant compte de la réunion du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a indiqué qu'un hommage avait été rendu à Bernard Lafay, et il a ajouté *:*

« *Nous avons été surpris des hommages posthumes, peut-être excessifs de la part de certains, qui lui trouvent aujourd'hui toutes les qualités, alors qu'ils se sont livrés à une véritable agression en présentant le premier de leurs candidats contre le dernier président du Conseil de Paris.* »

M. Labbé a annoncé qu'à l'issue de la réunion, presque entièrement consacrée aux problèmes de *l'information*, son groupe demandait la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur la *déontologie* de la profession de journaliste et sur l'utilisation des sondages d'opinion.

Il a estimé que le R.P.R. et M. Chirac étaient « *l'objet d'attaques particulièrement injustes et injustifiées, sans trop pouvoir y répondre* ». « *Trop, c'est trop*, a-t-il déclaré. *On nous accuse d'être les diviseurs de la majorité, de porter atteinte au plan Barre, de porte atteinte aux institutions, ce qui, pour nous gaullistes, est l'attaque la plus grave. On a dit que la candidature de M. Jacques Chirac à Paris était un défi au président de la République... On a dramatisé et on a fini par créer un climat dressant la province contre Paris.*

» *Nous nous demandons d'où viennent ces attaques. Il semble que, pour l'essentiel, elles proviennent de reprises de déclarations et d'orientations données par deux ministres d'Etat, MM. Michel Poniatowski et Jean Lecanuet, dont les interventions récentes ont été marquées par une absence totale de réserve.* »

M. Labbé a indiqué qu'il avait demandé à M. Barre d'obtenir que « *les ministres participent un peu moins à la politique politicienne, ne se livrent pas à des agressions contre les candidats et les élus R.P.R. et s'occupent plutôt de ce que les Français attendent d'eux, c'est-à-dire de leur département ministériel.* »

M. Labbé a ajouté qu'il serait « *trop facile de rendre les journalistes responsables de cette situation* ». « *Nous tenons*, a-t-il dit, *plus que quiconque à l'indépendance de la presse. Nous souhaitons que le métier du journaliste s'exerce sous sa seule responsabilité et sans aucune espèce de pression, et nous nous demandons si, à l'heure actuelle, cette indépendance n'est pas menacée.* »

Enfin le groupe R.P.R. a décidé d'organiser ses prochaines journées d'études parlementaires aux Baux-en-Provence du 29 au 31 mars.

N.D.L.R. — Parmi les anciens ministres des P.T.T. qui sont actuellement députés R.P.R. ne figurent que MM. Jacques Marette, qui a occupé ces fonctions d'avril 1962 à avril 1967, et M. Yves Guéna, qui lui a succédé jusqu'au 31 mai 1968 et qui a retrouvé ces fonctions de juillet 1968 à juin 1969.

M. J.-J. SERVAN-SCHREIBER : M. Chirac est un homme de bruit et de fureur.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, député de Meurthe-et-Moselle, ancien président du parti radical, a déclaré, mardi 15 février, au micro d'Europe 1 :

« *M. Jacques Chirac est un homme que je ne comprends pas et que je n'ai jamais compris. Je dis : « Qu'a-t-il fait quand il était » au gouvernement ? » Et quand il est dans l'opposition, je dis : « Que propose-t-il ? » (...) Au gouvernement, en trente mois, il n'a pas fait grand chose et actuellement il ne propose rien.*

» *Il fait du bruit, il a un élan, il a du mouvement, mais il n'offre aux Français ni action ni voie d'avenir. (...) Il dénonce la faiblesse du gouvernement alors que lui-même cédait à toutes les revendications. Il dénonce la centralisation alors que de son temps jamais l'Etat n'avait été aussi centralisé. Si l'on fait, en face de lui, de la bonne gestion et des réformes, il apparaîtra pour ce qu'il est : un homme de bruit et de fureur.* »

CHEMISES

Une affiche publicitaire attire l'œil, en ce moment à Paris. Elle est intitulée : « Pour les hommes très regardés. » On y voit un personnage apparemment important qui subit l'épreuve de l'interview. Il est vêtu d'une chemisette bleue, irréprochable.

Sur une autre affiche, non moins envahissante, un homme non moins avantageux mais plus souriant, plus engageant, avec un je-ne-sais-quoi de carnassier, porte une chemise de la même couleur. Cette publicité — s'agit-il d'une autre marque ? — proclame : « Chirac pour Paris. »

Après les chemises noires, voici le temps des chemises bleues.

FRANÇOIS BOTT.

M. CHIRAC EN AUTRICHE

M. Jacques Chirac, accompagné de son épouse, quitte Paris jeudi 17 février pour Vienne, à l'invitation de M. Bruno Kreisky, chancelier d'Autriche. Après un entretien politique en tête à tête avec M. Kreisky, qui est également vice-président de l'Internationale socialiste, M. Chirac sera son hôte à dîner et à la réception traditionnelle à l'Opéra de Vienne. Il sera de retour à Paris vendredi.

● *M. Bussereau*, président du mouvement des jeunes giscardiens Génération sociale et libérale, a commenté mardi 15 février les propos, tenus la veille à Saint-Nazaire, par M. Chirac. Il a affirmé : « *La jeunesse que nous représentons a le devoir de dire à M. Chirac que ce n'est pas en faisant appel, avec véhémence, à l'ordre que la majorité gagnera les prochaines élections. C'est bien plus, comme le font, avec le vrai courage* — celui des actes et non des mots, — *le président de la République et M. Barre, en luttant pour le rétablissement économique et en combattant pour une France plus juste et plus libre.* »

● *La fédération de Paris du Centre des démocrates-sociaux* a annoncé, mardi 15 février, que les trois membres du C.D.S. figurant sur les listes de l'Union pour Paris (soutenues par M. Chirac), rendues publiques dimanche 13 février, s'étaient « *exclus d'eux-mêmes* » de la formation. Il s'agit de MM. Jacques Gehan (2e et 3e arrondissement), René Maquer (11e arrondissement) et Hervé Benessiano (18e arrondissement).

La préparation des élections municipales

L'ACCORD DE LA GAUCHE A PARIS

Communistes et socialistes présentent un nombre équivalent de candidats

Les fédérations *parisiennes des partis* de gauche sont parvenues mardi 15 février à conclure un protocole d'accord prévoyant la présentation dans la capitale de listes d'union (*nos dernières éditions d'hier*). Depuis le 7 février, aucun obstacle important ne séparait communistes et socialistes, le P.S. ayant renoncé à conduire les listes dans les 11ᵉ et 18ᵉ arrondissements. L'ultime obstacle était la *volonté des radicaux* de gauche d'obtenir un troisième *siège* dans l'un des *cinq secteurs* où la gauche est sortante.

Les contacts officieux se sont multipliés tout au *long* de la dernière semaine pour surmonter cet ultime obstacle. La rencontre officielle entre les trois partis n'a *été organisée qu'une fois le* compromis dégagé afin de ne pas donner l'impression d'un nouvel échec.

Les radicaux de gauche ont accepté de renoncer au siège qu'ils réclamaient pour M. *François Luchaire*, membre de *leur bureau* national, dans le 13ᵉ arrondissement. M. Luchaire sera candidat dans le 10ᵉ arrondissement qui est considéré comme étant à portée de la gauche. Les deux candidats radicaux de gauche dans les secteurs déjà tenus par les partisans du *programme commun sont MM. Pierre Mattei*, conseiller sortant, dans le 19ᵉ arrondissement, *et Guy Gennesseaux, membre du secrétariat* national, qui remplace dans le 11ᵉ arrondissement M. Georges Luce, conseiller sortant, qui ne se représente pas. Le M.R.G. présente en outre, dans le 14ᵉ arrondissement, M. Roger-*Gérard Schwartzenberg, délégué général.*

Il ressort de l'accord conclu mardi 15 février que, sur les neuf secteurs éventuellement susceptibles d'assurer une majorité à l'union de la gauche, les cinquante-sept sièges concernés *se répartiraient de la manière suivante* : vingt-sept communistes, vingt et un socialistes, cinq radicaux de gauche, un membre de l'union de la gauche socialiste et démocrate (qui regroupe *le P.S.* et *le M.R.G.* au niveau national), trois *personnalités qui* devraient en principe *com*prendre deux P.S.U. et un gaulliste d'opposition. Cette parité correspond à celle qui existe sur l'ensemble de la capitale : quarante-quatre communistes, quarante-trois socialistes, neuf M.R.G., un *U.G.S.D.* et douze personnalités.

Par rapport à 1971, l'accord *réalisé entre les* partis de gauche comporte deux différences notables : d'une part, chaque famille conduit des listes alors qu'il y a six ans cette responsabilité incombait au seul *P.C.F.* ; d'autre part, *les listes sont élargies au P.S.U. et aux* gaullistes d'opposition. — T. P.

Les représentants des instances parisiennes du parti *communiste*, du parti socialiste, du Mouvement des radicaux de gauche se sont réunis mardi matin 15 *février* au siège de la fédération de Paris du parti communiste. Leurs délégations étaient respectivement *conduites par MM.* Henri Fiszbin, Georges Sarre et Pierre Mattei, (tous trois conseillers sortants et chefs de file des candidats *de* leur parti à l'Hôtel de Ville).

Entamés à 10 heures, les pourparlers ont duré plus de trois heures, à l'issue desquels M. Louis Régulier, conseiller sortant communiste, a donné lecture du communiqué suivant :

LE COMMUNIQUÉ

« Les formations parisiennes du parti communiste, du parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche ont conclu aujourd'hui l'accord souhaité par la population parisienne. La gauche unie se donne ainsi les meilleures chances de libérer Paris de l'emprise réactionnaire et de changer la vie des Parisiennes et des Parisiens. Cet accord, favorable pour chaque formation, est un grand succès pour l'ensemble de la gauche. Les trois formations décident d'un commun accord de présenter des listes d'union de la gauche dans les dix-huit circonscriptions de Paris, sur la base d'un contrat municipal s'inspirant des orientations du programme commun de gouvernement. Ce contrat, dont l'élaboration est achevée, sera présenté à la population parisienne dans les prochains jours.

» Dans un esprit d'ouverture, les trois partis proposent aux autres formations de la gauche et à des personnalités de prendre place sur ces listes d'union. (...)

» Les formations parisiennes de la gauche mèneront ensemble campagne avec le seul mot d'ordre d'assurer la victoire des listes d'union de la gauche. En ce qui concerne le futur maire de Paris, elles décident qu'elles désigneront le candidat commun de la gauche en fonction du résultat du scrutin. Elles enregistrent que pour le parti socialiste, ce candidat est Georges Sarre, et pour le parti communiste, Henri Fiszbin. »

Sur les cent neuf sièges à pourvoir dans la capitale, les listes d'union de la gauche comprendront quarante-quatre candidats communistes, quarante-trois socialistes, neuf radicaux de gauche et treize personnalités dont une, dans les 2ᵉ et 3ᵉ arrondissements) est indiquée comme « apparentée » à l'U.G.S.D. (Union de la gauche socialiste et démocrate).

Ces listes seront *conduites* par le parti socialiste dans neuf secteurs (2ᵉ et 3ᵉ, 5ᵉ, 6ᵉ, 8ᵉ, 9ᵉ, 13ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ et 17ᵉ), par le parti communiste dans sept (1ᵉʳ et 4ᵉ arrondissements, 10ᵉ, 11ᵉ, 13ᵉ, 18ᵉ, 19ᵉ, 20ᵉ) et par le Mouvement des radicaux de gauche dans le 16ᵉ arrondissement, une personnalité de gauche devant conduire la liste dans le 7ᵉ arrondissement.



MARSEILLE : le mouvement des équipages

De notre envoyé spécial

Marseille. — Entre deux longues traversées, les équipages des grands *paquebots débarquent et se renou*vellent plus ou moins complètement. Changement total, changement partiel : c'est plutôt de ce dernier cas de figure qu'il est question au Vieux-Port de Marseille. Le commandant de bord, M. Gaston Defferre, n'entend ni céder sa place ni partager son commandement. Il se prépare donc à passer d'une alliance imposée à sa droite à une alliance imposée à sa gauche en maîtrisant de bout en bout son virement de bord. La manœuvre mérite d'être examinée de plus près.

Maire à la *libération, démission*naire, réélu en 1953 et en 1959, à la représentation proportionnelle, en 1965 et en 1971 au scrutin *de liste majoritaire, M. Defferre a gouverné sa ville grâce* à une coalition de type troisième force, dans laquelle les socialistes avaient la part belle et qui rejetait les communistes et *les gaullistes. Cette entente purement* « *marseillaise* » avec les centristes et les indépendants n'allait pas au-delà de la gestion municipale. Pour les législatives et les présidentielles chacun reprenait son *paquetage* et *s'engageait selon les critères* nationaux de *son* parti. Cela n'est plus possible à notre époque de globalisation, d'uniformisation. La bipolarisation, *le* programme commun, *la renaissance d'un parti auquel* M. Defferre est tout autant attaché qu'à sa ville, imposent d'autres règles. *Qu'à* cela ne tienne : Marseille s'adapte, à sa manière.

Au début de 1976, le *maire retire* leurs délégations à quatre adjoints, MM. Lombard, vice-président de la fédération des républicains indépendants ; Goudareau, président de la fédération du *C.N.I.P.* ; Chélini, secré*taire fédéral du C.D.S., et Agostini*, membre du C.D.S. également, parce qu'ils refusaient de s'associer à une motion protestant contre le transfert des charges de l'Etat aux communes et condamnant le gouverne*ment. Sanction justifiée ou pur* prétexte, toujours est-il que le pacte municipal se trouvait rompu. Les autres adjoints centristes et modérés rendaient leurs délégations par solidarité. *Quelques mois après, un épisode pagnolesque consacrait* définitivement la rupture : M. Defferre poursuivait en justice M. Jean Chelini, membre du secrétaire national du C.D.S., pour vol de plantes vertes et utilisation à des fins privées des jardiniers de la ville (M. Chelini était chargé des espaces verts).

L'hypothèque de droite étant levée, *les socialistes marseillais ne se tournaient pas pour* autant vers les communistes afin d'établir des listes d'union dans les huit secteurs de la ville. Après avoir consulté leurs amis, sondé leurs électeurs, *les seize secrétaires de section du* P.S. décidaient en décembre dernier de ne pas s'associer dès le premier tour avec le P.C., malgré les pressions de celui-ci et l'accord national passé entre *les deux partis pour les villes de plus de trente mille* habitants. Les socialistes présenteront avec les radicaux de gauche et quelques autres personnalités des listes homogènes et se *désisteront pour* les *communistes au second tour*, chaque fois que cela sera nécessaire. Pour justifier cette adaptation de l'accord national de la gauche M. Defferre invoque, d'une part le découpage de *la ville en secteurs, d'autre part son désir de* respecter les principes unitaires tout en ménageant l'efficacité électorale.

« *Le découpage*, explique-t-il, *a été conçu pour nous battre : mieux vaut tenter d'en tirer parti. Avec les secteurs nous nous trouvons exactement dans le schéma des législatives qui n'impose pas l'union dès le premier tour. On forme le gouvernement après les législatives : c'est ce que je vais faire. Pour la première fois il y aura à Marseille une municipalité d'union de la gauche. L'union est une bonne chose. Elle nous permettra de faire la démonstration que nous sommes capables de gouverner ensemble. En attendant je ne vois pas pourquoi je ferai des cadeaux à la droite dans les secteurs où l'évolution unitaire de la gauche est mal perçue.* »

Ces secteurs sont les Iᵉʳ (quartier *de l'Opéra, Vieux-Port, rue* Saint-Ferréol) et IVᵉ (Prado) et, éventuellement, le IIIᵉ (Corniche, Endoume, Roucas-Blanc) encore que ces prévisions pessimistes sur les résultats de *l'union de la gauche soient contestés* par les communistes. Pourtant, ceux-ci, après avoir proposé l'union dans tous les secteurs en laissant au P.S. les postes de maire et de premier adjoint, ont accepté *la présentation* de listes séparées dans les Iᵉʳ et IVᵉ. « *C'étaient des propositions raisonnables car nous sommes conscients de la portée nationale de la réalisation de l'union dans la deuxième ville de France* », estime M. Robert Allione, secrétaire fédéral, membre du comité central du P.C.

« *L'union dans six des huit secteurs, c'était pire que tout*, estime M. Defferre. *En politique, il faut savoir choisir.* » La situation est restée bloquée. « *Nous avons demandé des rencontres exceptionnelles au plus haut niveau. M. Defferre n'est jamais venu aux négociations et le cas de Marseille a toujours été tenu à l'écart*, explique M. Allionne. *Pour nous, c'est une question de loyauté par rapport à l'accord national, de respect des engagements pris en commun. Le résultat, c'est qu'on n'applique pas l'accord dans la deuxième ville de France. Or s'il y a un danger à droite, il vaut mieux l'affronter dans l'union. La démocratie, c'est que toutes les tendances de la gauche soient représentées à la mairie. Si nous avions présenté une liste d'union au premier tour tout le monde aurait dit : ça a changé ! La gauche se serait présentée dans de meilleures conditions à la bataille pour les législatives de 1978.* » Aucun doute pour M. Allionne, « *ce qui est en cause c'est la place du P.C. dans la vie politique locale et la volonté de la réduire* ».

« J'ai transformé la ville »

Les communistes qui détiennent *les sept sièges du huitième secteur* risquent de ne pas en occuper davantage au lendemain des municipales, s'ils conservent leur acquis. Ils ont le sentiment d'avoir la portion congrue.

Les *socialistes* craignent surtout de perdre la majorité absolue au sein du conseil municipal s'ils acceptent les revendications des communistes *et si leurs anciens alliés conservent quelques sièges*. Il faut, selon eux, qu'il n'y ait pas de problème lors du vote du budget. C'est la condition qui permet de pratiquer « *une politique de dépenses productives, favorisant les équipements* » *et d'emprunter* à l'étranger sans la garantie du gouvernement. « *La seule collectivité locale en France à le faire* », souligne-t-on.

C'est aussi la condition pour agir sans contrainte. « *Etre maire ou ministre, ça n'a d'intérêt que si on fait quelque chose*, déclare M. Defferre. *Or, moi, je peux mourir, je sais que j'ai transformé Marseille. Les hôpitaux, les clubs sportifs, les quartiers neufs, on les voit. Le métro va rouler dans quelques mois. J'ai réussi à créer un état d'esprit d'économie dans le budget de fonctionnement...* » Sur ce terrain, le maire de Marseille, comme beaucoup de ses collègues, est intarissable. Le mandat municipal est, à *coup sûr*, le plus gratifiant de tous ceux qu'offre la vie politique.

Les anciens alliés du maire ont été associés à cette gestion, dont les réalisations ne sont pas vraiment contestées : M. Defferre sait bien que beaucoup de *Marseillais, qui ne partagent pas ses positions* politiques, le considèrent comme un bon maire. « *Son image de marque de gestionnaire est bonne* », reconnaît M. Joseph Comiti, ancien ministre *et ancien député gaulliste*.

Aussi bien les sortants, qui se *retrouvent dans* l'*opposition au pou*voir municipal *sont conduits par* la force des choses à se battre sur le terrain politique contre le principe de l'union de la gauche. Ils sont, *pour le reste, solidaires des décisions prises et des réalisations* de la mairie. Il faut rencontrer M. *Jean Chelini*, qu'un procès évoqué plus haut oppose à M. Defferre, pour entendre sur le compte du maire des propos vengeurs. « *Main basse des socialistes sur la ville, mythe de l'incorruptibilité du maire, terrorisme de ses méthodes d'action, prise en main des clubs Léo Lagrange sur la jeunesse, etc.* » Si M. Chelini s'est prêté à une collaboration aussi compromettante avec les socialistes marseillais, c'est *par* « *réalisme politique* ».

M. Jean-Claude Gaudin, président de la fédération des républicains indépendants est beaucoup moins amer. Il regrette les belles années d'une gestion qui laissait : « *la politique au vestiaire* ». Mais, constate M. Gaudin, « *c'est lui qui a provoqué la rupture* ». Il a ajouté : « *A partir du moment où « ils » se mettaient d'accord en haut, ça devait arriver ici. Tout d'un coup, tout était de la faute de Giscard, la pluie et le mistral... Ici le P.S. détient tout le pouvoir local, les députés, les sénateurs, le conseil général*, le Provençal, *le conseil régional, l'office d'H.L.M., l'Assistance publique. Cela lui donne une clientèle au sens romain du terme* ». M. Gaudin conclut : « *Nous ferons quand même beaucoup de voix, même si le mode de scrutin ne nous laisse que peu de chances.* »

Les républicains indépendants ont d'autant plus été échaudés que « *la politique de la main tendue aux socialistes* » incarnée par leur leader régional M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat, ancien député des Hautes-*Alpes, n'a pas donné les résultats escomptés.* Au contraire les giscardiens ont enregistré des mécomptes dans leur tentative pour supplanter les gaullistes comme l'ont prouvé *les résultats des dernières élections cantonales. Avec les centristes, ils* ont été bien contents de retrouver leurs anciens adversaires gaullistes avec lesquels ils en découdront encore aux prochaines élections législa*tives car les ambitions électorales sont* fortes dans cette coalition de circonstance. « *C'est une union tactice et fragile. Je vous donne rendez-vous aux législatives. De toute façon ils n'ont jamais pu être élus ailleurs que sur mes listes* », dit cruellement M. Defferre.

La « mission impossible » de M. Pujol

Le plus à l'aise dans l'affaire est *M. Marcel Pujol, député R.P.R., qui* avait été le suppléant de M. Joseph Comiti. Gaulliste de toujours, en marge de l'ex-U.D.R., ce chef d'entreprise, ancien président de l'union *départementale* du patronat, ex-responsable fédéral des *P.M.E.*, a, aux yeux de tous ses amis et alliés, le double mérite du courage et de l'honnêteté. Cela lui vaut de conduire *la liste* « *Marseille avenir* », *car il* est le seul à pouvoir contester sans complexe la gestion de M. Defferre. M. Comiti lui a volontiers laissé la place, car il estime n'avoir rien à *gagner dans cette aventure. Il se réserve pour* les législatives et pour son service de l'hôpital de la Conception. Chirurgien à plein temps, il a retrouvé le métier avec l'enthou*siasme d'un interne. A l'écart de la* bataille, il n'en est que plus disponible pour raconter dans le détail comment « l'inquisition fiscale » a, sur ordre ministériel, sévi dans sa *famille et son* entourage. M. *Comiti* se classe lui-même parmi les gaullistes que le pouvoir giscardien a tenté d'éliminer avec des méthodes qui ne s'inspirent pas du libéralisme.

Pendant ce temps, M. Pujol demande où sont les espaces verts et les parkings, met en cause le maintien *au vingtième siècle du* « *torpilleur* », cet attelage anachronique qui embarque le contenu des fosses d'aisance dans les quartiers où le tout-à-l'égout n'existe pas. *Il se plaint de l'hémorragie* industrielle qui a entraîné le départ de douze mille salariés. « *La qualité de la vie est négligée* », assure-t-il. La liste de Marseille-Avenir (20 R.P.R., 18 R.I., 11 C.D.S., 5 C.N.I.P., 4 radicaux, 3 membres du parti des Forces nouvelles et 2 personnalités, M. Pujol et *M. Jacques Garello, professeur* d'économie appliquée à l'université de droit, d'économie et de sciences d'Aix-Marseille, que ses déclarations classent nettement à droite) se fixe six *objectifs : défendre le cadre de vie ; redonner une âme aux quar*tiers ; améliorer la circulation ; dépolitiser l'action sociale ; créer vingt mille emplois et économiser 60 mil*lions de francs.*

N'est-ce pas là une « *mission impossible* », comme le note un bon connaisseur de la vie politique marseillaise ? En vérité, ce qui intéresse *tous les protagonistes de cette histoire*, c'est moins l'échéance immédiate que la suite, les législatives bien sûr, mais aussi la succession plus lointaine du maire. A cet égard, *le P.C. dément que M. Guy Hermier*, jeune membre du bureau politique, ait envisagé de se présenter aux municipales. Après M. Dijoud, *MM. Chelini et Gaudin, ou M. Garello, ou encore M. Maurice Genoyer*, industriel, qui ne se représente pas parce qu'il ne veut pas cautionner le programme commun, sont tous en *âge de nourrir de légitimes ambitions*. La difficulté, pour eux, c'est que M. Defferre pense, lui aussi, à sa succession. Mais nul ne sait vraiment qui est le second commandant de bord.

ANDRÉ LAURENS.

LYON : quand M. Collomb délègue M. Soulier.

(De notre correspondant.)

Lyon. — Le face à face attendu des Lyonnais n'aura pas lieu. Le maire, M. Francisque Collomb, n'a pas *accepté de débattre* avec M. Claude Bernardin, socialiste, chef de file des listes de l'union de la gauche. Il enverra à sa place, lors de la rencontre que prépare Europe 1, celui qui prend ainsi rang de « vedette » de son équipe : M. André Soulier, naguère membre du P.S., récemment rallié (*le Monde* daté 13-14 février).

Certains des proches de M. Collomb s'inquiètent *d'ailleurs* quelque peu de la rapidité avec laquelle le nouveau venu est arrivé à se « placer » dans la « future » hiérarchie municipale lyonnaise et des « délégations » dont il bénéficie déjà. Pour rétablir un peu d'équilibre, ils souhaiteraient que le successeur de Louis Pradel accepte tout de même de participer en personne à une rencontre au moins. Une rencontre qui mettrait en présence, par exemple, MM. Bernardin, Collomb et Soustelle.

(Intérim.)



POLITIQUE

LES DISCUSSIONS SUR L'APPLICATION DU PROGRAMME COMMUN

POINT DE VUE

Nationalisations, centralisation, indépendance

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

LE débat à *gauche* sur les nationalisations manque d'ampleur. donc de réalisme. Pour trois raisons.

La première tient à ce que le débat est dépassé. Depuis la signature du programme commun et la campagne pour les élections *législatives de mars 1973, les* sondages sur la question ont montré la faveur populaire quant à des mesures qui. *aujourd'hui que la S.N.C.F., l'E.D.F.* et Renault sont dans les mœurs. ne font plus peur. Aussi bien la majorité, qui n'est pas en retard d'un *simplisme dans ses argumentations* anti-collectivistes n'en a-t-elle pas fait son cheval de bataille.

L'épouvantail est le totalitarisme, ce n'est pas la nationalisation. Mais l'acquiescement ou l'indifférence du grand nombre ne veut pas dire le civisme *de la minorité nantie. Celle-ci,* quelles que soient les assurances du programme commun ou les précisions du colloque socialiste que vient de *clore François Mitterrand, ou les propositions* d'indemnisation en bons du Trésor articulées par le P.C., est bien décidée à mettre immédiatement ses *capitaux à l'abri, c'est-à-dire hors de* l'Hexagone. Déjà, la simple majoration de l'impôt sur les successions en septembre 1968, ou même la *timide taxation des plus-values* le printemps dernier, ont montré qu'en ce domaine la moindre risée chasse *tous les voiliers.*

Que sera-ce si M. Georges Marchais ou l'un de ses lieutenants devient ministre du travail ? Aucune proposition de *la gauche,* du seul fait qu'elle est la gauche, ne peut balancer ces réflexes conditionnés. Aucune proposition, sinon une politique préventive et résolument bipartisane, *c'est-à-dire nationale, qui* établirait à l'improviste, sur instruction de l'actuel ministre des finances, c'est-à-dire *M.* Raymond Barre, un contrôle très strict des *mouvements* de capitaux bien avant l'échéance de 1978. Ce serait l'intérêt de tout le monde, en tout cas du pays.

La deuxième raison tient à ce que l'Etat est bien davantage limité dans *son action. par les sociétés supra*nationales que par les neuf « gros » et les quelques « milliardaires » visés par le programme commun *ou par le parti communiste.* Ne traiter du pouvoir économique qu'en termes hexagonaux, c'est oublier combien notre substance industrielle, *nos marchés, notre technologie,* le niveau de notre emploi, l'appel au crédit national sont déjà, pour une part parfois dominante dans certains *secteurs, aux mains de l'étranger.* La réflexion vraiment décisive en ce domaine devrait porter sur l'inventaire de ce qui reste national, sur *la réalité d'une indépendance industrielle* que les gouvernants, depuis « l'ère nouvelle » de 1974, n'ont cultivée qu'à force de mariages avec *l'étranger : le nucléaire, l'informatique,* l'aéronautique, nous échappent ainsi, tandis que nous nous efforçons, comme le chien courant après *sa queue, de retrouver sur les marchés* extérieurs la part que sur le nôtre nous avons cédée à l'étranger, notamment anglo-saxon.

Le mode de calcul des indemnités *proposées pour* l'Hexagone *par* les communistes s'appliquerait à merveille pour les filiales étrangères vivant, à peine *l'apport initial liquidé, de notre crédit,* de nos facilités fiscales, de nos hantises sociales, de nos circuits d'assurance à l'expor*tation. Déduction faite de ces apports* initiaux et des marchés conquis grâce au masque français, la nationalisation de ces avoirs étrangers *ne coûterait guère ; et là pourrait* commencer, pour une part de plus en plus grande de notre industrie, *le vrai débat sur le point de savoir* qui commande à l'usine.

La troisième raison tient à ce que le programme commun n'a toujours pas intégré les thèses autogestionnaires du CERES, et que le change*ment économique — fuite des capitaux* en sus — risque de n'être qu'un gigantesque partage des dépouilles de l'administration, des *finances et de l'industrie comme* dans le secteur nationalisé ou nationalisable. Mais les mœurs resteront les mêmes. Déjà M. Giscard d'Estaing *n'a placé,* ces derniers temps, à la tête des grandes banques de l'Etat, ses lieutenants de la Rue de Rivoli ou de l'Elysée que pour faire pièce à ceux qui, à peine moins hauts dans la hiérarchie, sont déjà au cabinet fantôme de François *Mitterrand. Ce qui* n'empêche nullement ces banques ou ces sociétés nationalisées de gérer avec une étonnante liberté leur portefeuille de *devises ou bien leur crédit industriel.*

Aucune réflexion concrète n'est, d'autre part, menée sur ces guerres incessantes entre grandes administrations des *finances,* de l'industrie, des relations *extérieures,* politiques ou économiques, qui, traitant des mêmes *affaires,* en *ont des conceptions parfois si* diverses que l'intérêt national le cède à la manœuvre électorale ou à la pression de *telles banques pas encore nationalisées.*

Dans une banque faite par l'Etat et trop souvent pour l'Etat, les outils ne manquent pas d'une politique économique forcément un *temps autoritaire s'il s'agit du grand* changement souhaité. par tous les esprits lucides. Ils sont même déjà à la disposition de M. Giscard d'Estaing. Tout *est dans les mœurs de* ceux qui en tiennent les leviers, tout est dans la politique défendue tant au conseil des ministres *qu'aux guichets de la Banque de France.* Que ces *mœurs* solent passionnément civiques, que cette politique soit intransigeante en matière *d'indépendance* nationale et de justice, alors le débat sur les nationalisations est sans objet, car l'équilibre d'un pays dans le *monde d'aujourd'hui* n'est *plus la* somme des équilibres financiers ou sociaux de milliers d'entreprises ou de ménages. Il est, par nature, différent. *Equilibre des paiements,* contrôle national des marchés, indépendance des approvisionnements, rigueur du budget et de l'emploi des *deniers publics, sont l'essentiel. C'est-à-dire le préalable* à ce qu'il faudra bien envisager un jour : la réelle démocratie à la base, une fois notre *économie restaurée dans son crédit* international et dans son tissu hexagonal. A entendre les camps se ranger dans la bataille de 1978, l'impression *prévaut pour le moment qu'ils* sont également loin de cette perspective. Donc, de ce réalisme national.

LA GARANTIE DE L'EMPLOI DANS LES ENTREPRISES NATIONALISÉES

Les *entreprises nationalisées* n'offrent pas toutes les mêmes garanties à leur personnel. Lorsque celui-ci est pourvu d'un statut, comme c'est le cas à l'E.G.F., la S.N.C.F., les Charbonnages de France, la R.A.T.P., etc., tout agent titularisé bénéficie de la garantie de l'emploi. Les compressions de personnel se font alors par non-remplacement des agents qui partent en retraite. En revanche, dans les entreprises nationalisées sans statut pour le personnel, tel que la SNIAS, Renault, Air France, le C.E.A., etc., les salariés peuvent être licenciés sous réserve de l'autorisation de l'inspection du travail.

Cependant, dans *les* entreprises à statut, comme dans la fonction publique et les collectivités locales, *la* stabilité de *l'emploi* ne joue que pour le personnel titularisé. Les agents auxiliaires ou vacataires travaillent avec *des* contrats *tacitement* reconduits, mais qui peuvent prendre fin d'année en année. Les agents *dits contractuels sont en* principe dans le même cas, mais, dans la pratique, ils sont moins exposés.

M. MOTCHANE CONTESTE LES PROPOSITIONS DE M. ATTALI

M. Didier Motchane, membre du bureau exécutif du parti socialiste, animateur du CERES, a publié mardi 15 *février* une déclaration dans laquelle il conteste les propositions faites par M. Attali en *matière* d'indemnisation des actionnaires des entreprises visées par les nationalisations. *« Il est clair,* note M. Motchane, *qu'en transformant les actions des entreprises à nationaliser en obligations participatives non amortissables, la gauche renoncerait à mettre en cause le caractère privé de leur patrimoine et laisserait entrouverte la possibilité pour le grand capital d'en disposer d'un jour à l'autre à nouveau. (...)*

Il ajoute : *« Le détenteur d'actions pourra en demander à tout moment le remboursement, mais celui-ci sera plafonné et réparti dans le temps. Lors du décès du titulaire, les bons seront transmissibles au conjoint et aux enfants mineurs. »* M. Motchane considère que *« cette formule sauvegarde les intérêts des petits épargnants, garantit l'extinction des grandes fortunes et permet aux héritiers de finir leurs jours sans traumatisme inutile ».*

● *M. Didier Schuller,* membre du secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche, se félicite des prises de position des dirigeants socialistes en matière de nationalisations. *Il a* déclaré mardi 15 février : *« Le P.S., par des propositions originales concernant l'indemnisation des actionnaires, commence à percevoir les réalités. Les nationalisations ne correspondent plus aux problèmes économiques et sociaux d'un grand pays confronté aux réalités de l'économie de marché européenne et internationale. Il importe que la suppression de certains grands monopoles capitalistes ne signifie en aucune façon céder à la tentation de bureaucratiser l'économie française. »*

VRAI ET FAUX DÉBAT

Le débat sur les nationalisations *prévues par le programme commun* continue d'alimenter la chronique MM. Barre et Marchais y ont apporté chacun une nouvelle contribution, *lundi 14 février, non dénuée d'intention* polémique dans les deux cas.

Quand le premier ministre explique que les ouvriers d'une entre*prise pourraient obtenir sa nationalisation,* il sait ou devrait savoir qu'il tient un propos inexact. Le programme commun de la gauche *dit, en effet,* de la façon la plus claire, au chapitre 2 de sa deuxième partie, qu'au cas où les travailleurs *formuleraient « la volonté de voir leur entreprise entrer dans le secteur public... le gouvernement pourra le proposer au Parlement ».* Ce qui *place deux verrous* dans le dispositif : le choix du gouvernement pour aller dans ce sens, l'accord du Par*lement* (après notamment l'intervention du Sénat) pour le suivre. M. Barre est d'autant moins fondé à céder à la polémique que M. Mitterrand *avait longuement rappelé* ce point la veille, lors du colloque du P.S. sur la politique industrielle (voir *le Monde* du 15 février).

M. Marchais se laisse lui aussi quelque peu emporter, quand il déclare à TF 1 que le mode d'indemnisation proposé il y a trois mois *par M. Mitterrand — et qu'a rappelé* récemment M. Attali dans *les Echos* — est *« le contraire de la nationalisation ».* Trois jours plus tôt, M. Fiterman, *secrétaire du comité* central n'avait pas été moins excessif en déclarant sur le même sujet : ce que *propose le P.S. « c'est tout simplement de renoncer à la nationalisation ».*

En fait, où se situe véritablement le débat ? Et que penser des formules proposées par chacun des partenaires du programme commun ?

Le paragraphe unique — de six *lignes — consacré par le programme* commun à l'indemnisation des actionnaires n'est remis en cause ni par le P.S. ni par le P.C. Chacun *des deux partis réaffirme presque* quotidiennement que les actionnaires ne seront pas *« spoliés »,* mais *« indemnisés »,* et qu'une distinction *sera faite à ce propos* entre les petits actionnaires et les gros porteurs.

De même — quoi qu'en dise *M. Marchais — les deux partis sont* d'accord pour mettre fin au statut d'action des titres détenus par les anciens propriétaires des sociétés *nationalisées. L'Humanité* du 15 février se trompe quand elle affirme, sous la plume de M. Jack Dion, que les socialistes entendent *« laisser la propriété des entreprises entre les mains des gros possédants ».* M. Mitterrand a dit clairement, le 12 octobre, au « Forum de l'expansion », que les *actions* des firmes nationalisées seraient transformées en *« obligations participantes » ;* M. Attali *a répété,* le 11 *février,* que les nouveaux titres remis aux anciens propriétaires seraient seulement *« des créances sur ces firmes ».* Ce *point est donc clair.* Et le syndic des agents de change, M. Flornoy, l'a si bien compris qu'il vient précisément de reprocher au parti socialiste de vouloir transformer les actionnaires en *« vulgaires créanciers ».*

La divergence porte en réalité sur *deux points* que l'expression très générale — trop générale ? — de programme commun *(« solution équitable »* d'indemnisation) ne permet *pas de trancher.*

1) *Les titres remis aux anciens actionnaires devront-ils être amortis ou non ?* Oui, répond le parti com*muniste, reprenant la formule traditionnelle* utilisée dans la plupart des cas à la Libération ; pour lui, les obligations d'Etat remises aux anciens propriétaires *seront remboursées en* vingt ans par tranches égales, ce qui représentera, selon M. Fiterman, un coût annuel de 2,9 milliards de francs *pour* le Trésor *(intérêts compris).* Le parti socialiste juge l'opération trop coûteuse pour les contribuables et propose que les *titres « nouveaux »* ne soient pas amortissables, leur détenteur pouvant simplement les vendre en Bourse au cours du jour. La formule *est séduisante, mais à une condition, évidemment* capitale : que ces cours ne diffèrent pas trop de ceux des actions des entreprises en *question.*

Les cours des titres dépendant moins — pour les grandes entreprises *notamment* — de la valeur intrinsèque des firmes que du revenu qu'ils *procurent, cette question est évidemment* liée à une autre, également pomme de discorde entre socialistes et communistes : celle qui concerne *le revenu des futures obligations.*

Quelle indexation ?

2) Faut-il indexer le revenu des titres remis aux anciens actionnaires ? Logique avec lui-même, le parti *socialiste propose* l'indexation sur les résultats de l'entreprise, de façon que le titre *« se tienne »* en Bourse. Le risque n'est pas nul, en effet, de le voir *rapidement baisser.* Déjà, à *l'heure actuelle,* les actions de certaines sociétés « nationalisables » se comportent mal en *Bourse,* en *raison* notamment de *cette perspective. M.* de Fouchier, président de Paribas, a pronostiqué — peut-être dans un but d'intimidation — que le *« marché financier... réserverait le sort le plus minable »* aux titres en question. *A fortiori,* s'ils n'étaient pas indexés, leur cours risquerait-il de *fléchir* sensiblement.

Le parti communiste, lui, voit dans l'indexation proposée une façon pour l'actionnaire de *« continuer à s'enrichir grâce au travail et à l'épargne des salariés ».* Il préfère que l'on se contente, jusqu'à amortissement complet des *titres, d'un taux d'intérêt se référant* à celui du marché des obligations et de l'ordre de 10 %.

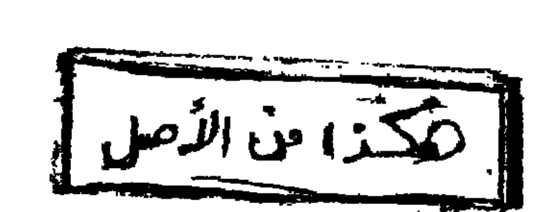
Pour pouvoir apprécier justement les avantages et les inconvénients de *chaque formule, il faudrait savoir sur* quoi portera *exactement* l'indexation envisagée par le P.S. Sur les béné*fices ? Mais les entreprises nationales en feront-elles et combien* dans un régime où, si elles resteront libres de leur gestion quotidienne — M. Rocard l'a rappelé dimanche, ap*prouvé par M. Mitterrand,* — les grands choix d'orientation seront fixés par la collectivité nationale dans *le cadre du Plan et précisés, entreprise par* entreprise.

Le premier secrétaire du parti socialiste a rappelé l'exemple de *l'indemnisation, à la Libération, des propriétaires* des sociétés d'électricité privées, qui se sont fort bien trouvés des titres indexés de la *Caisse nationale de l'énergie qui leur* ont été remis. Mais l'indexation portait alors sur le chiffre d'affaires de l'E.D.F. et non sur ses bénéfices. Or *le P.S. parle maintenant de référence* aux *« résultats »* des entreprises nationalisées. Les divergences entre P.C. et P.S. seraient peut-être *moins vives si était précisée* la nature de l'indexation envisagée par le parti socialiste.

La liste des firmes *à faire* passer *dans la domaine public pourrait être* considérée comme une troisième divergence. M. Mitterrand s'en tenant aux groupes inscrits au programme *commun ainsi qu'au crédit,* tandis que M. Marchais parle d'y ajouter le pétrole, la sidérurgie et l'automobile. *Mais, outre que M. Mitterrand avait été le premier à évoquer* le cas de ce dernier secteur — à propos de la fusion Peugeot-Citroën, — il a rappelé que l'Etat devrait prendre une *participation majoritaire* dans certains secteurs, comme probablement celui de l'acier. Reste le pétrole...

« Le débat est ouvert », a déclaré dimanche le leader du P.S. M. Fiterman a répondu lundi que le calendrier des discussions devrait *tenir compte de l'échéance des législatives.* Entre la volonté du député de la Nièvre de respecter *« le contrat conclu avec l'opinion publique »* et celle de M. Marchais de tenir compte des *« faits nouveaux »* intervenus depuis 1972, il y a matière à un *dialogue nécessaire, même s'il doit être délicat.* L'expérience confirme, en effet, qu'à trop rester dans le vague les accords de la gauche peuvent *donner à la majorité la possibilité* de jouer sur les divergences de l'opposition.

GILBERT MATHIEU.



هكذا من الأصل

CULTURE

Le legs d'Aragon au C.N.R.S.

(Suite de la première page.)

Si l'interrogation sur l'avenir nous renvoie ainsi au présent, c'est *que quelque chose, en effet,* est en train d'y bouger. Cette tranformation du paysage culturel se découvre d'abord *dans le mouvement des grandes institutions* : C.N.R.S. et Bibliothèque nationale modifient leur vocation de manière convergente ; le prend en charge *l'analyse de manuscrits littéraires* au moment où la seconde se dote d'un statut d'établissement de recherche. Et au C.N.R.S., l'année s'ouvre par la création d'un groupement des textes modernes (dix-septième-vingtième siècle) à vocation *nationale, précédée à Paris par* la fondation d'un centre d'histoire et d'analyse des manuscrits modernes qui recueille précisément aujourd'hui *les écrits d'Elsa Triolet et de* Louis Aragon.

Certes, ce n'est *pas toujours* l'étincelle de la découverte qui embrase d'emblée les institutions, et les changements *en cours répondent en premier* lieu à des nécessités concrètes. Le long cheminement solitaire de l'érudit à travers bibliothèques et archives *devient aujourd'hui un* anachronisme coûteux pour les thèses de l'université comme pour toute la recherche. *L'analyse* documentaire *s'empare des sources de l'histoire* intellectuelle ; un développement des centres de documentation, une articulation *raisonnée des centres de recherche,* sont à l'ordre du jour. En même temps, les disciplines elles-mêmes changent sous nos yeux de *contours : philologues et historiens,* spécialistes du langage et des idées, se retrouvent ensemble dans les domaines les plus novateurs de leurs *recherches. Cette redistribution des* cartes scientifiques mérite attention : une confluence des travaux, l'émergence d'un champ nouveau de recherche, annoncent souvent d'autres horizons intellectuels. Reste à comprendre ce qui vaut aujourd'hui aux *études textuelles et singulièrement* aux études de manuscrits ce débat sur leur statut scientifique et sur leur fonction novatrice.

Nouveauté du manuscrit

Sans doute faut-il revenir pour cela aux réalités *les plus simples. Le manuscrit* nous apporte l'arbre avec ses racines, le texte avec son destin : ses sources et sa genèse. Une évidence si claire rompt *pourtant doublement* avec les théories qui ont marqué ce dernier quart de siècle : elle brise la clôture du texte et ouvre *de vastes percées cavalières sur son* contexte et son histoire. Et elle jalonne ces perspectives tout de *leur long* avec des données de fait : *témoignages, documents, états successifs* du texte.

Pour s'engager dans ces voies, la critique doit descendre du ciel sur la terre ; elle y retrouve un paysage bien réel, mais qui n'a plus sa belle *et positive ordonnance* lansonienne. C'est que le manuscrit, s'il nous rappelle que la poésie respire l'air de son temps, révèle aussitôt le travail par quoi elle le transforme et le *signifie : nous voici empêchés* de réduire l'œuvre à un système extérieur qu'il soit historique ou biographique. Et quant aux systèmes internes, *les voilà confrontés à l'exigeante* réalité de cette troisième dimension du texte que constitue son histoire — cette genèse qu'il nous faut *déchiffrer à grand-peine* sur des manuscrits au nom inquiétant de brouillons. Il est remarquable qu'un *travail si austère ait rencontré l'intérêt* des écrivains, alors que leurs relations avec la critique — et surtout universitaire et savante — sont *bien distantes de tradition ancienne.* Ces confrontations et échanges entre écrivains et chercheurs sont l'indice d'une évolution toute nouvelle et dont *le geste d'Aragon est à coup sûr* aujourd'hui la manifestation la plus éclatante.

Une science du texte ?

Peut-être ce changement tient-il aussi au regard nouveau que *nous posons aujourd'hui sur le texte.* Le souci de décerner des *notes*, bonnes ou *mauvaises*, a cédé le pas à la curiosité de comprendre — et à *cette curiosité les manuscrits fournissent* un aliment de choix. D'où les transformations dont se dégage le nouveau domaine des études textuelles : *l'anecdote historique* ou biographique fait place à la critique des documents, à l'étude des mentalités, à la détermination de leur pesée *collective sur une œuvre singulière.* La classification des beautés stylistiques se transforme en réflexion sur le mouvement de la *création poétique et sur le jeu de ses effets* : de là, l'étude des processus qui engendrent le texte et de ceux qui en commandent la lecture. *Ainsi s'engage une démarche dont les étapes* ne sont plus *marquées* par la succession des théories ou des *modes mais par les progrès de* la connaissance.

Mais, en cette fin du vingtième siècle, la confrontation d'une curiosité et d'un objet produit d'autres effets encore : *elle met en mouvement les modèles* et outils des sciences exactes et place du coup des domaines jusqu'alors inaccessibles à la portée *de nos investigations. Tel est,* par exemple, le cas de certaines études de genèse : le texte en fusion passe par des variations si nombreuses et *si complexes qu'il est impossible* d'en analyser les mécanismes sans recourir à la puissance des instruments informatiques.

Tel est *aussi, paradoxalement, le cas* d'un vaste *secteur* des études historiques : l'exploration matérielle du document permet de révéler la *structure des papiers, la signification* des marques, l'identité des écritures. Elle contribue ainsi à résoudre des problèmes de datation, *d'attribution, de constitution d'un texte, qui en déterminent* l'interprétation et dont la solution nous échappait parfois depuis des siècles. *C'est bien aux laboratoires de sciences expérimentales* que nous sommes redevables de ces progrès de notre savoir, et il n'est pas douteux que l'analyse *optique-informatique d'un tracé d'écriture* ou l'identification fibreuse d'un papier ne puissent être discutées que dans les colonnes d'une publication *scientifique. Faut-il donc envisager* pour de bon d'y lire également sous peu l'exposé de nos certitudes expérimentales tirées des manuscrits *d'Aragon ?*

Écriture et recherche

Une telle question de science-fiction littéraire a le mérite de nous rappeler l'état présent de nos recherches. *L'étude des manuscrits modernes* est une jeune discipline : les conceptions, méthodes et techniques qui en ont permis la naissance sont *apparues voici seulement peu d'années* : elles sont bien loin encore de mettre entre *nos* mains les clefs de tous les problèmes. Mais surtout : *les réponses, et même les plus neuves,* importent peut-être moins en cet instant que les questions. A cet égard, la vaste panoplie de nos modernes *moyens d'investigation* est elle-même un signe de l'ampleur des problèmes qui surgissent sur le trajet de notre recherche.

En découvrant à travers le manuscrit *le texte dans la réalité de son temps et de son devenir, notre* réflexion s'est trouvé confrontée au flux de l'histoire, au mouvement de la conscience et de l'imaginaire, aux contraintes *et aux pouvoirs du langage.* Toutes ces forces se reflètent dans le courant de l'écriture, et ce reflet à son tour nous y renvoie. Et *en suivant son cours notre démarche* prend une nouvelle orientation : à la place de l'œuvre irréfragable dont la critique *a si longuement* voulu forcer l'ultime vérité, *elle est attirée vers* le mouvement d'un texte dans lequel s'inscrit un complexe réseau d'activités *humaines. Nous apprenons à* mieux le comprendre en le déchiffrant dans ce texte, et à l'inverse l'écriture s'éclaire de tout *l'acquis nouveau de nos connaissances sur l'homme.* L'étude des textes prend ainsi sa place, une place toute neuve encore, *parmi les sciences* humaines. *Mais* ce terme qui nous fut *longtemps* antiphrase n'est-il pas en même temps un des noms de la poésie ?

LOUIS HAY.

LETTRES

Le Syndicat des écrivains rompt ses relations avec le Syndicat national de l'édition

Le Syndicat des écrivains *de langue française* (SELF), fondé le 31 décembre 1975, vient de rompre toute relation avec le Syndicat national de l'édition et de *mettre ainsi un* terme à la négociation récemment engagée entre les deux parties pour une révision des *rapports entre* auteurs et éditeurs.

La raison de cette décision, an*noncée, le 15 février, a été trouvée* dans le texte du compte rendu d'une assemblée générale extra*ordinaire du Syndicat de l'édition,* tenue le 21 décembre 1976. Pour le SELF, ce document dont la *teneur n'est pas contestée par* l'autre partie, montre essentiellement que le Syndicat de l'édition *entend, pour le moment,* poursuivre et mener à son terme la négociation sur le même sujet, *engagée directement et* antérieurement avec la Société des gens de lettres : modification des contrats-types, et notamment assouplissement de « la passe » c'est-à-dire de la fixation du pourcentage sur un tirage, des volumes impropres à la vente, qui se trouvent aussi écartés des droits d'auteurs.

Président de la commission de la propriété littéraire au Syndicat de l'édition, M. Laurent Boyer estime, en effet, que si un accord peut se faire avec la Société des gens de lettres, on pourra alors *« se retourner vers les autres organisations en leur proposant de causer ».*

C'est ce qui apparaît au SELF comme un piège.

Le Syndicat des écrivains de langue française avait élaboré un *projet de « contrat-type »* et de « code des usages » beaucoup plus audacieux : disparition pure et simple de « la passe », limitation à trois ans de *la cession de* la propriété littéaire d'une œuvre à l'éditeur, révision de la répartition des « droits annexes » (adaptations diverses de l'œuvre, traductions, etc.), en faveur de l'auteur *(90 %), etc.* Ces propositions avaient pu être présentées au Syndicat de l'édition le 2 dé*cembre dernier.*

Etait-ce d'emblée se situer au-delà du cadre de l'actuelle loi de 1957 sur la propriété littéraire et artistique ? C'est ce qu'on laisse entendre au Syndicat de l'édition, où l'on dit : *« Nous devons en tout état de cause rester dans les limites des dispositions légales. »*

Le SELF change donc son fusil d'épaule. Il va désormais faire campagne ouverte pour une révision de la loi de 1957. Son président, Mme Marie Cardinal, *doit* rencontrer dès ce mercredi M. Jean-Claude Groshens, directeur du Livre au secrétariat d'Etat à la culture, en attendant un entretien demandé à Mme Françoise Giroud. Il ne *se* contentera pas d'en appeler à l'exécutif. Des appuis vont aussi être recherchés du côté du Parlement.

Les représentants du SELF sont *d'autant* plus décidés qu'ils re*viennent* d'un congrès international des syndicats d'écrivains tenu à Berlin-Ouest. Ils y ont découvert que *« la France est le pays où l'écrivain est le plus mal loti dans le domaine des contrats et de la propriété littéraire ».* Mais honnêtement, Marie Cardinal ajoute : *« Evidemment, ces soucis sont bien mineurs en regard de la situation des écrivains turcs dans leur pays. Là c'est la vie qui peut être en jeu si l'on entend écrire librement. »*

● *Le prix Jean-Cavaillès* a été décerné à M. Jacques Bouveresse, maître de conférences à l'université Panthéon-Sorbonne, pour ses travaux *sur* Wittgenstein et sa thèse de doctorat ès lettres, *Le mythe de l'intériorité chez Wittgenstein* (Editions de Minuit, 1976).

Jean Cavaillès, professeur de philosophie à l'université de Strasbourg et à la Sorbonne, a *été cofondateur sous l'occupation,* avec Emmanuel d'Astier de la Vigerie, du mouvement de résistance *Libération-Sud* ; *il a été* exécuté par les Allemands, à Arras, en janvier 1944. Il était compagnon *de* la Libération.

Le prix récompense un travail de philosophie des sciences, dans l'esprit des travaux *de* Jean Cavaillès, qui ont marqué une étape décisive de la philosophie mathématique en France.

هكذا من الأصل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

LE TOUR DES GALERIES

Dans la banlieue du Centre Pompidou

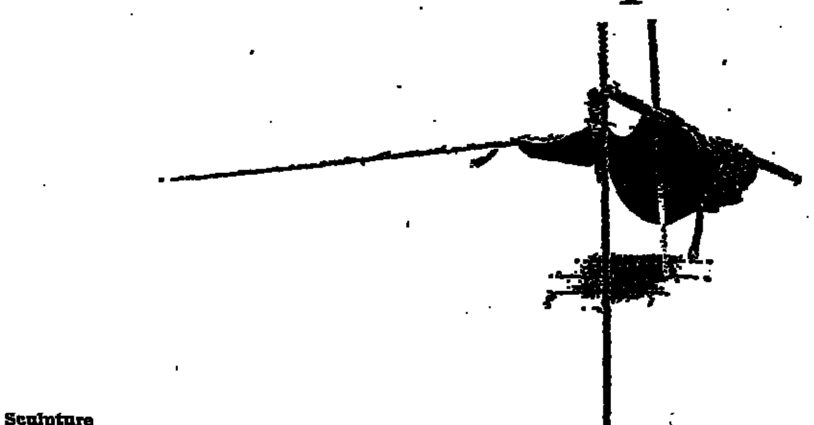
IL y a un peu moins de boue. La zone piétonne s'achève, mais la mutation du quartier Beaubourg n'est pas terminée. Dans les ruelles toutes propres de nouveaux commerces s'installent chaque jour. Les vieux sont en voie de disparition. « Ces dames doivent être très perturbées. Les promeneurs d'aujourd'hui ne leur sont pas acquis. Parmi ces nouveaux commerces, il en est un, intéressant à suivre, celui de l'art.

Il y a cinq ans que les galeries ont commencé à s'installer dans le secteur ; simple changement d'adresse pour les unes ; aventure nouvelle pour les autres. Les plus anciennes ont patiemment subi travaux, bruits et solitude, en plus de la crise, qui a été fatale à plusieurs. Ce qui n'a pas empêché le nombre de grossir de mois en mois, à un rythme plus accéléré au fur et à mesure que grimpait le Centre Georges-Pompidou. Un pari sur l'avenir. L'espoir de ramasser quelques miettes du gâteau. Hier, elles étaient encore une poignée, aujourd'hui il y en a bien une cinquantaine — sur les trois cents et quelques à Paris, plus que de cinémas, — serrées autour du Centre, de préférence côté face (plazza). On est bien parti pour une concentration au mètre carré aussi forte qu'autour de la rue de Seine, où on fait fière, mais plutôt grise mine ces temps-ci. Pour la seule rue Quincampoix, il y en a au moins cinq nouvelles. Même chose rue Beaubourg, rue Rambuteau et dans les rues avoisinantes.

Un goût pour l'art, un goût pour le risque parfois, ni l'un ni l'autre le plus souvent, mais un atout solide, l'apport financier de quelque société. Un local qu'on a retapé à la hâte, pour être prêt le jour de l'ouverture. Mise à nu des belles pierres et des poutres, déblayage des caves ; moquette au sol, quelques fauteuils design, un luxe souvent ostentatoire, grande vitrine en façade. On est là, mais on n'a pas forcément grand chose à montrer.

L'exploration un peu poussée des galeries qui ceinturent Beaubourg révèle au moins deux choses : d'abord que le plus intéressant à voir n'est pas forcément le plus évident. A quelques exceptions près, plus on approche de la plazza et du secteur-clé et plus ce qui est montré est médiocre, creux, ou commercial. Ensuite, le Centre Beaubourg a incontestablement stimulé la présentation d'une certaine avant-garde, conceptuelle et minimaliste. Jusque-là on comptait sur les doigts d'une main ceux qui osaient s'y risquer (Yvon Lambert, Sonnabend, Templon...). Aujourd'hui on les compte sur les doigts des deux mains — dont une main tout entière pour le plateau. Ces galeries-là n'ont pas pignon sur rue ; on les trouve dans les fonds de cour (galerie Templon), ou dans les étages d'immeubles, mentionnées de la rue par une simple plaque : galerie Piltzer-Rheims, Durand-Dessert, Mollet-Vieville, Gillespie-de Laage. Celles-ci jouent la carte du prestige international de Beaubourg, et les échanges avec les Etats-Unis ou l'Allemagne.

Daniel Templon, le premier à avoir quitté la rive gauche, il y a cinq ans, a tenu à avoir sa première au moment de l'inauguration du Centre : une sculpture de Richard Serra faite spécialement pour les



Sculpture
de François Bouillon.

lieux — six tonnes d'acier forgé, quatre pour la poutrelle principale qui traverse la galerie sous plafond, une pour chacune des poutres qui la portent ; il a fallu creuser le sol pour la mise en place ; une performance, comme Serra les aime, et qui laisse assez perplexe. Mais Templon assure que Serra est le grand sculpteur de demain, alors attendons.

La galerie Piltzer, depuis qu'elle existe, s'est ouverte aux artistes qui travaillent dans le courant support-surface ; elle vient de boucler une exposition Chacallis. Durand-Dessert, plutôt porté vers les artistes étrangers jamais vus, ou presque, à Paris, expose un travail récent de Hans Haacke, un artiste conceptuel qui vit à New-York, dont les dossiers et documents sont autrement chargés que ceux qu'on a l'habitude de voir en France. Il s'agit d'un tableau : les Poseuses, de Seurat, dont il retrace l'histoire des ventes jusqu'à son propriétaire actuel, Heinz Berggruen, en établissant une fiche biographique avec photo de chacun des acquéreurs. Une façon glacée, mais efficace, de démonter les mécanismes du marché de l'art, comme il l'avait déjà fait avec la Botte d'asperges, de Manet.

Quant à la galerie Gillespie-de Laage, la plus nouvelle en date — elle s'est ouverte fin janvier, comme bien d'autres — elle doit se spécialiser dans les œuvres sur papier ; mais prudemment s'est annexé un atelier de restauration et d'encadrement pour dessins. Elle regroupe actuellement un mélange euro-américain d'une vingtaine de ces dessinateurs fascinés par le quadrillage millimétré, la règle, les trames légères et les minces schémas géométriques (Agnès Martin, Don Judd, Sol Lewitt, Dan Flavin, Venet...).

Cette poussée minimale et conceptuelle mise à part, parmi les expositions qui méritent mention, on trouve un peu de tout dans le périmètre de Beaubourg. La galerie Beaubourg, qui a quitté la rue Pierre-au-Lard pour s'implanter en deux endroits stratégiques, présente rue du Renard des œuvres récentes du Gérard Schlosser qui font raccrocher à la peinture et au réel d'une manière assez spectaculaire : grands formats pour une chronique de la vie quotidienne par séquences et gros plans sur fond de béton, de verdure ou de terrasses de bistrot. Brillant dans la manière de cadrer sur tel ou tel morceau de visage, de bras, de fesses moulées dans des jeans à côtes, avec cette minutie de détail qui rend mieux la qualité d'un tissu qu'une photographie. Cependant, la peinture s'avoue comme peinture, mate et légèrement grenue.

A Beaubourg 2, en direct sur la piazza, Malaval. En annexe à l'exposition des Niçois présentée au Centre. Du Malaval qui ponctue des toiles de taches roses, bleues ou vert tendre, ou donne dans les rythmes tapageurs pailletés comme le corps d'une guitare pop. Ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux.

Et puis, dans les galeries à petits moyens, sympathiques et courageuses, quelques jeunes marginaux. Chez Cérès Franco, un nommé Frédéric Bleuet, travailleur de la terre, à toute petite échelle, celle des fourmis et des coléoptères dont il a retracé, à sa manière, en poudres grises, brunes ou verdâtres, qu'il cuit ou ne cuit pas, le parcours besogneux. A côté de ses constructions de villes troglodytes, de temples et d'échangeurs pour lilliputiens, il fait aussi des trônes curieux en rocaille couronnés de végétaux exotiques pour petit Mammamouchi. Bizzarre, attendrissant, original.

Autre inconnu chez Charley-Chevalier près du trou des Halles : François Bouillon, qui présente des dessins et des « instruments » faits de fils rouillés, de planches maculées de plâtras et de bouts de tissus sales, qu'il soumet à tout un jeu de tensions et de construction. On pense à des pièges, à des trappes, à des clapets.

Il ne faudrait pas terminer ce tour de galeries sans grimper chez Baudoin-Lebon, qui présente un choix d'œuvres de Fahlström, dessins et peintures à éléments variables des années 60. C'est une des meilleures expositions de tout le quartier.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie Templon, 30, rue Beaubourg.
★ Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency.
★ Galerie Gillespie-de Laage, 24, rue Beaubourg.
★ Galerie Beaubourg 1, 23, rue du Renard.
★ Galerie Beaubourg 2, 109, rue Saint-Martin.
★ Galerie L'Œil-de-Bœuf-Cérès Franco, 58, rue Quincampoix.
★ Galerie Charley-Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie.
★ Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives.

«LES HISTOIRES DE L'ONCLE JAKOB»

Un chemin tortueux encombré de questions

EN mai 1976, le Théâtre populaire de Lorraine crée un spectacle de Jacques Kraemer, d'une dangereuse douceur, pudique et impitoyable, Histoires de l'oncle Jakob (le Monde du 25 mai). Après quelques mois de tournées, il l'installe au Récamier jusqu'au 20 mars.

Elles sont riches et complexes les histoires de ce Jakob, qui ressemble à Jacques Kraemer, puisque c'est lui qui le représente sur scène : longue silhouette gauche dont les yeux myopes savent voir et comprendre, sourire timide d'enfant grave qui blague pour exorciser la peur, pour éviter le plus longtemps possible la punition en un temps, en un lieu où être juif c'est être coupable : le ghetto de Lodz en 1941.

Mais Jacques Kraemer ne va pas vers une reconstitution matériellement et moralement impossible. Il nous demande d'interroger avec lui un passé presque évanoui, et il demande au théâtre de le ramener, par bribes, à la conscience. Le paroxysme tragique est présent dans les mémoires et le spectacle éjecte tout naturalisme. L'humour est utilisé comme moyen de défense et de distance. Les artifices de la théâtralité, comme moyen d'approche et d'appréhension. Nous rions, non « malgré » le tragique ni pour nous moquer, mais parce que les acteurs — qui restent des acteurs en train de jouer — sont drôles, et nous partons avec eux sur un tortueux chemin encombré de questions qui naissent les unes des autres, et reviennent toujours à celle-ci : d'où venons-nous ?

Jakob est le héros d'un roman de Jureck Becker, Jakob, le menteur. « C'est un prénom que j'aime, dit Kraemer. J'avais pratiquement décidé de faire quelque chose à partir du titre avant même de lire le livre, qui m'a entraîné vers une sorte de rêve familial. J'avais un oncle que j'aimais, il a été très important pour moi, je pouvais m'identifier à lui. Je n'étais pas dans le réel, mais dans un amalgame de sensations confuses. J'ai quitté le roman, lu des documents, des archives, interviewé des survivants, et de cette masse d'informations et de souvenirs j'ai tiré un personnage totalement théâtral. Jakob est aussi le metteur en scène, le meneur de jeu. Quand il meurt, j'abandonne son costume et je quitte la scène en souhaitant que ce ne soit pas un adieu, que ce ne soit pas ma dernière sortie de comédien... »

Il y a Jacques Kraemer et Charles Tordjman, dramaturge et cometteur en scène, qui dit : « L'humour est chez Jacques Kraemer une manière fébrile de retarder la mort. » Ni l'un ni l'autre n'ont vécu les camps, la clandestinité, tous deux ont voulu savoir quels liens les rattachent à ce moment.

JACQUES KRAEMER. — « Moi qui me réclame du matérialisme dialectique et historique, j'ai écrit une pièce utopiste et idéaliste, dans la mesure où elle développe des rêves d'indestructibilité et transmet, je me risque à le croire, au-delà du problème juif, un message universel. A partir de là, nous disons : ils vivaient aux limites du supportable et pourtant ils vivaient, comment ? Comment pouvons-nous aujourd'hui surmonter nos difficultés présentes, vivre alors que la mort est au bout ? Comment se définir, que faire de sa vie ici et maintenant ? On ne peut pas poser ce genre de questions dans l'abstrait, hors de l'histoire, sans les désincarner. Nous interrogeons une période précise et extrême pendant laquelle accepter voulait dire accepter la mort, et nous montrons les formes de résistance qui ont été pratiquées en ce moment en cet endroit : l'humour d'abord, le théâtre, la poésie, la chanson. La religion aussi, ce sont des faits. Nous nous sommes lancés dans l'inconnu, y compris celui de la religion. Je la connais mal et j'y suis revenu en adulte, mais je m'y suis intéressé, je me suis posé des questions sur la culture juive. ».

CHARLES TORDJMAN. — « La religion est prise comme un fait de culture. La religion juive est une interrogation permanente, elle compte six cent treize commandements qui obligent le croyant à des questions sur ses gestes quotidiens. Une manière qui détermine une manière de penser, négative dans la mesure où elle néglige toute possibilité de réponse politique. »

JACQUES KRAEMER. — « La culture juive — et l'humour en fait partie — est un nœud au sens où Laing emploie le mot. Un nœud qui enroule inextricablement les persécutions et la culpabilité.

» Le personnage du juif tel que le véhicule la littérature habituelle, ou le nouveau personnage « au beau profil », le héros d'Entebbe, déclenchent des réactions passionnelles. Le pire est que les juifs assument soit l'un soit l'autre, sans tenir compte des contradictions du réel. Voir dans l'oncle Jakob le juif souffrant, c'est se tenir aux antipodes du spectacle. Jakob est notre voix : il ne croit pas que le salut absolu viendra de l'armée rouge, il sait qu'elle peut les délivrer. Il ne croit pas au paradis de la Terre promise, il admet qu'on ait besoin d'y croire pour survivre. Nous ne pouvons pas nier les illusions des espoirs fous... Tout espoir était fou là-bas. »

CHARLES TORDJMAN. — « Nous sommes inscrits dans le mythe, étouffés par lui. »

JACQUES KRAEMER. — « Les nouvelles morales ne se décrètent pas. Faire table rase est aussi une illusion, on ne peut que reprendre et creuser. »

CHARLES TORDJMAN. — « Réattaquer la tour de Babel sous un autre angle... »

JACQUES KRAEMER. — « Nous n'arrivons pas avec des réponses mais avec une expérience nouvelle qui nous a ébranlés, modifiés et que nous espérons transmettre. »

COLETTE GODARD.

« LE COUP D'ÉTAT » DE PATRICIO GUZMAN

La lutte des classes filmée comme un paysage

L'ECHO qu'a recueilli le film argentin l'Heure des brasiers, dans l'Europe d'après 1968, la succession de films militants qu'on a connus ensuite, à commencer par ceux de Marin Karmitz, les récentes présentations sur les antennes de la télévision française de films comme l'Aveu et Section spéciale, suivis de débats en direct très animés, prouvent jusqu'à l'absurde, s'il était nécessaire, le rôle croissant joué par le « cinéma direct », son et image inséparables, sous ses multiples formes, comme expression de l'inconscient collectif.

Rôle double : révéler un moment d'histoire, sinon le retrouver, et se révéler soi-même face à des images et des sons. Ces images et ces sons ne tombent pas du ciel, ils ne sauraient en aucune façon prétendre à on ne sait quelle vérité ontologique (d'où l'absurde, on ne cessera de le répéter, du terme cinéma-vérité).

Quand il s'agit du Chili, sur lequel existent un nombre relativement considérable de films, à commencer par la Spirale, le plus célèbre de tous, l'exigence d'une méthode pour approcher le réel s'impose encore plus impérativement, et là, Jean-Luc Godard a posé le problème en des termes qu'il est difficile de récuser : qui parle, d'où parle-t-on, à qui parle-t-on ?

Patricio Guzman, qui signe ce second volet de la Bataille du Chili, le Coup d'Etat, après nous avoir montré un an plus tôt l'Insurrection de la bourgeoisie, a étudié la philosophie à l'université du Chili, puis le cinéma à Santiago et à Madrid. Il dirige l'atelier de cinéma à Chile Film, organisme d'Etat, au moment où Salvador Allende parvient au pouvoir. En 1971, il réalise son premier film documentaire de long métrage, la Première Année, qui, comme son titre l'indique, propose un bilan de la première année du pouvoir populaire, du 5 septembre 1970, au lendemain de la victoire électorale de Salvador Allende, au 4 novembre 1971, premier anniversaire de son entrée en fonctions. La Riposte d'octobre, l'année suivante, film documentaire d'une heure, illustre la riposte d'un secteur déterminé d'un cordon ouvrier de la banlieue de Santiago aux pressions patronales en octobre 1972.

Au départ, la Bataille du Chili s'appelle simplement la Troisième Année ; ce film voulait tracer le bilan des succès de l'Unité populaire.

Dépasser le documentaire journalistique

Patricio Guzman s'est longuement expliqué à Cannes, en mai dernier, lors de la présentation du Coup d'Etat, sur les conditions dans lesquelles lui et son équipe ont travaillé :

« Quand nous avons commencé à tourner, dans le courant de février 1973, notre premier élan fut de filmer tout ce qui se passait et de chercher ensuite une structure au montage, jouant à peu près le rôle de journalistes observateurs. Nous avons vite constaté qu'il est à peu près impossible de filmer tout ce qui se passe, dans la mesure où de nombreux événements sont le résultat d'un processus invisible qui culmine parfois en un fait extérieur et que, donc, ce simple fait extérieur filmé constitue un niveau d'enregistrement trop partiel... Nous nous sommes donc éloignés chaque fois davantage du documentaire journalistique pour nous rapprocher du documentaire d'analyse.

» Le fait que le processus révolutionnaire se développait dans les cadres de l'appareil d'Etat bourgeois fut d'une certaine façon la clef à l'origine du projet. Filmer au Chili, ce n'était pas filmer une guerre de libération, c'était filmer des événements se déroulant dans un endroit où la constitutionnalité bourgeoise permettait de les suivre pas à pas. Dans le cas chilien, l'appareil d'Etat fut maintenu pendant toute la durée de l'existence du gouvernement, même si nous savions tous que nous allions droit au coup d'Etat fasciste ou à la guerre civile... Mais tant que ceci n'a pas eu lieu, nous avons pu filmer la lutte des classes de la même façon que l'on peut filmer un paysage. »

Le but était de « réaliser un film qui engloberait dialectiquement tous les événements. Il ne s'agissait pas de ne pas prendre parti, mais de comprendre consciemment que les événements que nous étions en train de vivre étaient cruciaux pour l'histoire du mouvement ouvrier chilien et que notre film devait être une sorte de mémoire de cet épisode de notre histoire ».

L'équipe de Patricio Guzman se compose d'un cameraman Jorge Muller (disparu en novembre 1974 et probablement mort), d'un preneur de son, d'un directeur de production et d'un assistant-réalisateur. Quarante-cinq mille pieds de film 16 mm seulement ont été tournés, alors que la moindre équipe de télévision étrangère, suédoise, allemande, mexicaine, pour un simple épisode, enregistre facilement deux cent mille pieds. Le travail n'avait un sens qu'en choisissant très rigoureusement les lieux de tournage, donc d'une certaine manière supposait un montage préalable.

A l'opposé du premier épisode de la Bataille du Chili, l'Insurrection de la bourgeoisie (le Monde du 21 mai 1975), qui décrivait un conflit de classes, simple, entre les forces de l'Unité populaire, d'un côté, et de l'autre côté les patrons, la petite bourgeoisie qui s'aligne de plus en plus sur la droite, le Coup d'Etat instaure un double partage : entre la gauche et la droite, certes, mais à l'intérieur de la gauche elle-même, entre la ligne dure que représentent le parti socialiste et ses alliés — qui considèrent l'affrontement avec la droite comme inévitable, donc prônent la mobilisation des forces populaires, « la préparation du peuple à cette guerre civile » (P. Guzman) — et la stratégie de front, défendue par le parti communiste et ses alliés, « cette tactique reposait sur l'affirmation d'une image constitutionnelle du gouvernement ».

« La Bataille du Chili, insiste Patricio Guzman, n'expose pas le processus révolutionnaire à partir d'un seul point de vue, mais prétend montrer tous les points de vue de la gauche prise dans son ensemble. »

Le Coup d'Etat comprend deux sortes de documents : d'une part, des événements bruts, comme la première tentative de putsch, l'enterrement à Valparaiso de l'aide de camp d'Allende assassiné, les discussions stériles au Parlement, le coup d'Etat du 11 septembre avec les ultimes déclarations d'Allende et l'apparition de la junte à la télévision, sur le treizième canal, le soir même du coup; d'autre part, l'interprétation de ces événements à travers des discussions, interventions en milieu ouvrier et syndical, les déclarations des six chefs des partis qui soutiennent l'Unité populaire, MIR inclus, l'impressionnante manifestation du 4 septembre, où huit cent mille personnes défilent devant le président Allende, chaque parti groupé derrière ses banderoles et scandant ses slogans.

La qualité et les limites du travail de Guzman et de son équipe sont tracées : fournir un premier reflet, « objectif », avec tous les dangers attachés à cet adjectif délicat à manier. Les limites : on ne filmait pas les Olympiades sous la direction de Leni Riefenstahl, ni un défilé sur la place Rouge, mais bien un processus, la lente désintégration d'un ordre social, dont on ne pouvait discerner l'issue, coup d'Etat ou guerre civile.

La qualité unique du Coup d'Etat, c'est de faire un tout, un bloc indissoluble, tournage, montage : ceux qui ont pris la responsabilité des images et des sons, l'assument jusqu'au bout (contrairement à la Spirale, qui part d'un autre principe, repose sur le commentaire magistral de documents souvent extraordinaires, mais filmés par des tiers).

A tort ou à raison, il nous semble que le grand cinéma politique de l'avenir, le document politique digne de ce nom, supposent des conditions de ce type. Citons une dernière fois Patricio Guzman (c'était la conclusion d'un entretien que nous avions eu en 1975, toujours à Cannes, lors de la présentation du premier volet de la Bataille du Chili) : « Ce n'est pas un film basé exclusivement sur les interviews : cela, le cinéma direct, dans ses exagérations, nous l'a imposé plusieurs fois. C'est la possibilité d'être présent devant un événement et de l'enregistrer dans toute sa richesse audio-visuelle. Je crois que, dans ce sens, il y a une ouverture qui est intéressante à suivre et qui peut mener beaucoup plus loin ».

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir à la rubrique « Les films nouveaux ».

EN BREF

L'art des années vingt cet été, à Berlin.

La prochaine grande exposition du *Conseil de l'Europe*, qui aura lieu l'été prochain (du 15 août au 15 octobre) à Berlin-Ouest, sera consacrée à l'art des années 20. *Elle* comportera quatre parties, présentées dans différents lieux : le passage au surréalisme et la peinture métaphysique, au *château de Charlottenburg* (en deux cents et quelques tableaux) ; l'art abstrait, du suprématisme russe au *Stijl* hollandais, en passant par le Bauhaus, à la galerie Nationale ; le mouvement Dada et l'architecture *futuriste entre 1913 et 1933*, à l'Académie des beaux-arts.

Tubistes en séminaire.

Le tuba *n*'est peut-être pas le plus décoratif des instruments à vent, mais il offre dans l'orchestre, *et même en soliste, des possibilités* notables. Le secteur « technique instrumentale » de l'Institut de recherche et de *coordination acoustique-musique* organise 66, boulevard Pasteur, à Aubervilliers - Courneuve (les 11, 12 et 13 mars), à l'intention *des jeunes tubistes français*, un séminaire d'information sur le choix de la marque, sur la respiration et la musculature des *lèvres*, sur le *répertoire* ancien et contemporain : une somme pratique et théorique, fournie par *le* tubiste californien Roger Bobo. Attention : les candidatures sont limitées à quinze.

★ Renseignements à l'IRCAM, 31, rue Saint-Merri, 75004 Paris.

« Marteaux et faucilles », d'Andy Warhol.

Pour la troisième fois en quinze ans, Andy Warhol vient *d'étonner le Tout-New-York artis*tique avec huit *Natures mortes* sur le thème du marteau et de la faucille, qu'il expose *chez Castelli*.

Certains voient dans ces toiles une critique du capitalisme, tandis que les riches *collectionneurs sont* ravis d'orner leurs salons de symboles de la « révolution ». — *(Corresp.)*

Jean Dubuffet au Havre.

Hommage du Havre à un Havrais bien connu, Jean Dubuffet. Une idée qui revient au *comité de l'Union des arts plastiques* du Havre et à son président, le sculpteur Raymond Gosselin. Le Musée des beaux-arts *présente une centaine d'œuvres* choisies, depuis les explorations de la matière, d'avant 1960, du genre *Paysages grotesques*, *Corps de dames*, *Texturologies* et *Matériologies*, jusqu'aux *Théâtres de mémoire*, de 1976, présentés, pour la première fois au *public*, *en passant par Paris-Circus* et *l'Hourloupe* (18 février-29 mars). A la bibliothèque municipale, on a regroupé tous les *écrits*, la *correspondance*, les illustrations de livres, les lithographies et sérigraphies, les affiches (18 *février*-18 mars).

Hommage de Bourges à Jean Goldman.

Il y a deux ans mourait Jean Goldman, *frappé d'une crise* cardiaque en visitant une de ces expositions dont il était le spectateur perspicace et passionné. Né en 1921 en Tchécoslovaquie, engagé dans l'armée anglaise *pendant la guerre*, journaliste à Prague à la libération, il s'était définitivement fixé en France en 1948 et après de nombreuses années passées au *Berry républicain,* il était depuis 1969 l'animateur des arts plastiques à la maison de la culture de Bourges. *Historien d'art* averti, homme de grande culture, d'une courtoisie et d'une générosité jamais en défaut, il avait organisé, *avec des moyens modestes*, des expositions qui comptent parmi les meilleures que nous ayons vues ces *dernières années*, qu'elles soient consacrées à des artistes contemporains (Delvaux, Debré, Magritte, Agam) ou à des *aspects de l'art international parvenus* en France (l'impressionnisme allemand, Lehmbruch, les aquarelles anglaises du siècle *dernier*). *Ce ne fut là qu'un témoignage parmi tant d'autres* de sa sensibilité et de son cœur, et il n'est aucun de ceux qui *l'ont connu qui ne veuille s'as*socier à l'hommage rendu par la maison de la culture de Bourges. — A. Fr.

★ Maison de la culture de Bourges, Jusqu'au 27 février.

DES MUSIQUES ET DES PEUPLES

Le blues des mineurs du Lancashire

LA *renaissance* folklorique du début des années 60 a permis à certaines musiques de réapparaître au premier plan, de retrouver une nouvelle vie en s'adaptant, *en* se modernisant, sans détruire les sources. Ainsi la musique irlandaise a-t-elle été saisie comme la mémoire d'un peuple à travers des siècles d'histoire *meurtrie*, la *musique populaire hongroise* comme l'un des moyens pour une jeunesse de rechercher une identité.

Au Royaume-Uni, toute une tradition, encore vivace dans le Lancashire, le York*shire et la région de Newcastle, c'est-à-dire* dans quelques-unes des régions où la révolution industrielle a commencé au dix-neuvième siècle, a non seulement été main*tenue mais encore* a puisé de nouvelles forces.

A *partir du milieu du siècle dernier*, de nombreux ouvriers qui travaillaient dans l'industrie du coton ou dans les mines de charbon avaient écrit des chansons en dialecte sur la vie des gens, sur *l'histoire* de la vie sociale, *sur leurs propres* expériences, et ces chansons étaient imprimées sur des feuillets que l'on vendait *dans la rue* pour un demi-penny. Aujourd'hui, d'autres auteurs, musiciens et chanteurs venus aussi de familles ouvrières ont pris le relais et *se produisent* dans des clubs, *dans des* pubs qui ont su rester, malgré la télévision, le lieu de rencontre de la communauté où l'on partage sa musique, ses chansons, ses émotions.

Johnny Handle, qui vit à Newcastle, écrit des chansons, joue du *banjo*, de la guitare, du small-pipe (l'instrument à vent actionné avec le coude comme le bag-pipe irlandais, un peu plus grand), du concertina (le petit accordéan *imaginé vers 1850 et que les* irlandais emploient beaucoup), se présente dans les clubs, dans des pubs où, brusquement, quinze, vingt small-pipes sont réunis et improvisent *sur des thèmes traditionnels* d'il y a un, deux ou trois siècles. Johnny Handle a travaillé treize ans dans une mine de charbon avant de devenir institu*teur pour enfants handicapés*. « *On a tendance*, dit-il, *à établir avec les enfants une relation qui est un peu comme ce que l'on voit à l'intérieur d'une mine. On garde les mêmes enfants attardés pendant une longue période et on se sent très proche d'eux, et la classe devient un peu comme une mine, tout le monde se connaît et la dureté de la vie rapproche.* »

Johnny, *qui a maintenant* quarante ans, a écrit plusieurs centaines de chansons, enregistré dix-sept albums. Il aurait pu exercer le métier de chanteur, mais il a *préféré garder son dialecte « plutôt, dit-il, que de me mettre du coton dans le nez et de chanter comme les Américains »*. Il était encore mineur quand de nouvelles techniques ont été introduites dans sa mine. Et il a ainsi composé une chanson *(The Trepanner Song)* sur la nouvelle machine et sur le défi des hommes à la machine.

Le rendez-vous du mercredi

Il chante *aussi* les chansons de Tommy Armstrong, qui écrivait à la fin du siècle dernier : « *A une époque où l'on marquait le wagonnet du mineur s'il faisait tomber du caillou dans le charbon, et quand le mineur remontait à la surface on retenait de l'argent sur son salaire, et certaines semaines il ne lui restait que très peu d'argent. Les propriétaires des mines possédaient également l'épicerie du village, et, au lieu de percevoir de l'argent, le mineur recevait des bouts de papier, des « bons » pour de la marchandise. Ainsi, s'il lui prenait la fantaisie de militer dans un syndicat ou de travailler contre les intérêts de la mine, on lui refusait le crédit, et il ne pouvait pas acheter ce qu'il lui fallait. Tommy Armstrong était connu de tout le monde dans la région, et ses chansons, qui sont encore chantées aujourd'hui dans les pubs, décrivaient les vies, les malheurs et les choses drôles qui arrivaient aux mineurs, racontaient les grèves, qui étaient très dures, parfois. Les mineurs allaient au coin des rues, jouaient de leurs instruments et chantaient des chansons et mendiaient. Un jour, certains d'entre eux, qui avaient très faim, qui étaient affamés, avaient, pour attirer l'attention, fait dérailler le Flying Scotsman un de nos grands trains express.* »

Jim Wilkinson est un mineur du Yorkshire qui ne voudrait pour rien au monde manquer le rendez-vous du mercredi au club de folk de son village. « *Là, je me sens important*, dit-il en riant. *Il y a des tas de gens qui, comme moi, chantent. Cela leur fait plaisir de chanter au milieu d'autres personnes qui leur ressemblent. Il y a deux ans, un chanteur connu venait aux réunions du club. Mais on a arrêté ce genre d'invitation. Personne ne pouvait plus chanter ses chansons.* » Jim Wilkinson chante a *capella* :

Ne cherchez pas fortune dans une
[mine sombre et triste
Vous en prendrez l'habitude et elle
[s'infiltrera dans votre âme
Jusqu'à ce que le sang de vos veines
[soit aussi noir que le charbon
(...) J'espère que quand je mourrai
Quand les jeux seront faits
Mon corps deviendra noir et se
[transformera en charbon
Mais je plaindrai le mineur qui
[creusera mes os.

Comme Colin Ross à Newcastle ou Harry Boardmap dans le Lancashire, Jim Wilkinson, Johnny Handle, beaucoup *d'autres sont* apparus dans les pubs avec leurs propres expériences, leurs propres souvenirs, après avoir rencontré, collecté la tradition chez de vieux *ouvriers* ou *de* vieux paysans qui possédaient parfaitement, eux aussi, le dialecte de la région. Ainsi Bill Hart, qui vendait autrefois le charbon avec une charrette *et* des chevaux, qui a connu le chômage pendant huit ans durant les années de dépression et qui vit, à quatre-vingt-huit ans, dans un village qui autrefois appartenait à un lord et qui, aujourd'hui, est la propriété d'une compagnie industrielle. Ainsi Harvey Kershaw, qui a ressuscité dans ses chansons — posées sur une musique qui fait irrésistiblement penser à celle jouée dans les vieux music-halls anglais de la fin du siècle dernier — toute une époque où le coton venu d'Amérique, de l'Inde et d'Egypte était la grande industrie du Lancashire et où toute la vie se trouvait autour de l'usine.

Parfois les mots sont imaginés sans le secours des notes. C'est le cas pour Tom Hague, président d'un trade-union de huit cents mineurs au sud du Yorkshire.

Il avait lu dans le *Times*, un jour de 1974, au moment des grèves de *mineurs*, une lettre signée par un général affirmant d'un ton protecteur que « *les mineurs étaient bien gentils mais qu'ils avaient la tête un peu faible* ». « *C'était vraiment insultant*, dit encore Tom Hague. *J'ai écrit au* Times *pour dire que j'avais connu des officiers supérieurs qui étaient des « minus » de la base du cou à la racine des cheveux et le* Times *a publié ma lettre. Et un éditeur m'a écrit à la suite de cette correspondance pour me demander si je voulais écrire un livre sur les mineurs. Et j'ai inventé une communauté imaginaire de mineurs, et le livre est sorti en mai dernier — c'est plus ou moins une série de nouvelles et de poèmes* », dont un sur Tom Hague lui-même :

« Tom Tom, le fils du mineur
Sa tête était faible
Et son dos était fort
Il descendait dans la mine
Et travaillait comme un esclave toute
[la journée
Beaucoup de coups de pied
Et peu de paie.
Tom, Tom, le fils du mineur,
Sortit de la mine
Quand il était jeune
L'armée l'a appelé
Un jour
Il est allé au-delà des collines
Et très loin.
Tom, Tom, le fils du mineur
Est descendu dans la mine
Quand il était encore jeune
Maintenant il devient chauve et gris.
Comptant les jours jusqu'à la retraite.

Mais même chez Tom Hague la musique des notes est présente, et il n'est pas rare que dans sa vie (il a maintenant soixante et un ans) il aille écouter la fanfare, le « band », de sa petite ville jouer *Yesterday*, des Beatles ou *Rococo variations*, de Tchaïkowski. Chez Johnny Handle, et chez tant d'autres, la musique est mélodiquement riche — san doute moins *élaborée dans le jeu* que celle qui est interprétée par les Irlandais mais contenant tellement à l'évidence une âme.

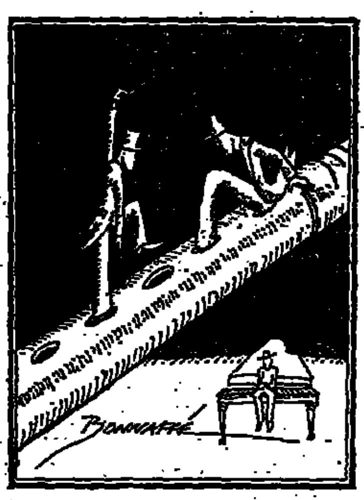
CLAUDE FLÉOUTER.

La Bulgarie, pays de cocagne ?

LA musique en Bulgarie, cela paraît presque aussi loin pour un mélomane français que les plaines de blé du Middle-West pour un candidat au baccalauréat. Sans doute pourrait-il citer l'Opéra de Sofia et ses célèbres chanteurs, Christoff, Ghiauroff, Guiselev, etc., des instrumentistes tels que Yordanoff, Boukoff, Yankoff, le quatuor Dimov ; en cherchant bien, peut-être penserait-il aux fameux « rythmes bulgares » illustrés par Bartok dans son *Mikrokosmos*. Ce ne serait déjà pas si mal.

Pourtant la Bulgarie a une *histoire* et une *originalité* musicales très particulières qui expliquent son prodigieux développement actuel.

« *L'histoire musicale de la Bulgarie est à la fois très longue et très courte*, dit M. Dimiter Christoff, vice-président de l'Union des compositeurs et secrétaire général du Conseil international de la musique de l'UNESCO. *Notre culture savante date en effet d'un siècle à peine, depuis le départ des Turcs en 1878. Pendant*



quatre cent quatre-vingt-deux années de domination ottomane, nous avions en effet été entièrement coupés de la vie culturelle européenne et toutes les traces du Moyen Age (du chant liturgique byzantin, par exemple) avaient disparu.

» *Mais la musique bulgare a vécu dans le folklore, complètement isolée ; chaque village était un petit centre qui conservait sa culture originale. Sur un territoire de 110 000 kilomètres à peine, on compte sept régions dont chacune avait ses chants et ses usages propres. Et depuis cent ans, on n'a pas recueilli moins de 250 000 mélodies, enregistrées sur le terrain. Une musique qui avait ses instruments, ses danses, ses rythmes et ses intervalles particuliers (notamment la « grande seconde », qui met si bien en valeur la richesse du timbre des chanteuses).*

» *Ainsi, il y a cent ans, les Bulgares descendant de leurs montagnes ont découvert toute la musique à la fois : Bach et Mozart, Beethoven et Brahms, Debussy et bientôt Stravinski, ce qui est un cas à peu près unique en Europe. Une véritable explosion ! Car avec l'intense sensibilité créée par un folklore vraiment omniprésent, notre peuple a assimilé très vite la science musicale européenne, classique, romantique et moderne.*

« *D'où un développement rapide de nos institutions : il y a aujourd'hui cinq grands orchestres d'Etat à Sofia (900 000 habitants) et onze autres à travers le pays (pour 8 millions d'habitants) ; l'Opéra national joue huit et parfois neuf fois par semaine, et notre Ecole supérieure de musique reçoit 1 300 élèves (dont, par exemple, en permanence, une centaine de violonistes).*

La fraîcheur et la vitalité du folklore

» *On pouvait craindre que cet engouement pour la musique dite classique ne signifie la mort du folklore, d'autant que ce dernier est très lié aux conditions sociales ; or, celles-ci ont radicalement changé depuis que la Bulgarie est devenue une République populaire. Mais c'est le contraire qui s'est produit. Si la musique populaire a perdu sa fonction rituelle, elle a accédé sans trouble à une fonction artistique en bénéficiant du prodigieux tremplin des médias.*

» *Avant d'avoir eu le temps de se banaliser et de se détruire au contact des variétés européennes, le folklore est devenu une haute activité à laquelle les jeunes se consacrent aujourd'hui tout autant qu'à la musique classique.*

» *Cela provient aussi sans doute de l'amour que la musique savante a toujours témoigné pour le chant populaire où elle n'a cessé de puiser sa fraîcheur et sa vitalité. Quelle que soit la technique utilisée — et les compositeurs bulgares écrivent avec tous les procédés de notre époque, y compris le sérialisme et la musique aléatoire — il est caractéristique que le folklore reste à la base des idées musicales. Il n'est pas rare d'ailleurs aujourd'hui que des commandes soient passées aux compositeurs pour des œuvres écrites à partir du folklore particulier de telle région.*

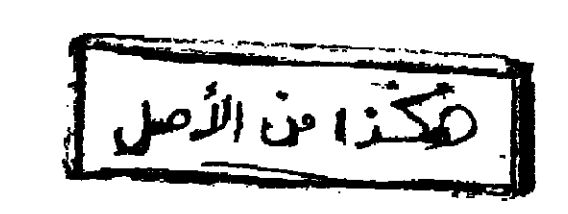
» *Ces compositeurs sont nombreux, car ils peuvent vivre de leur art. Ils jouissent d'une grande estime et ont une activité sociale intense. Les commandes ne leur sont pas mesurées, leurs œuvres sont jouées, éditées, enregistrées, et un grand festival annuel permet de faire le point sur toute la production bulgare. On ne connaît malheureusement pas encore assez cette musique à l'étranger où, au contraire, nous « exportons » un grand nombre d'interprètes, chanteurs ou instrumentistes.*

» *Notre public, en revanche, est ouvert à tous les courants de la musique européenne et on lui donne la possibilité de se tenir au courant par des disques, des partitions que chacun peut venir écouter et lire dans les bibliothèques. Car nous pensons que pour avoir une haute création musicale, il faut un public de bon niveau. Actuellement notre effort porte sur le développement de la musique jusqu'au fond des campagnes. Un grand projet vise à construire une salle de concerts, avec de bons instruments, dans tous les petits centres où les paysans des alentours pourront venir en autocar entendre de la musique populaire ou savante, ce qui nous permettra d'organiser des tournées de quarante ou cinquante concerts avec les meilleurs interprètes.*

» *Ainsi, avec les puissants moyens que l'Etat nous donne, nous pensons que nous pouvons créer notre vie spécifique dans la musique du monde, en fonction de notre histoire, de notre tempérament et d'une esthétique qui rassemblera tout ce qui est typique de notre peuple.* »

La Bulgarie, un pays de cocagne pour la musique ?

Propos recueillis par
JACQUES LONCHAMPT.



Bertolt Brecht : JOURNAL DE TRAVAIL 1938-1955

L'effet-V à travers le monde



Bertolt Brecht
(Dessin paru dans « Bref »)

LA lecture de ce *Journal* de Brecht, plus de six cents pages serrées, suscite un état peu ordinaire de malnutrition. On peut distinguer plusieurs phases. La première, de juillet 1938 à juillet 1941, se situe en Europe du Nord, au Danemark, en Suède, en Finlande.

Brecht, nouvel exilé, est en pleine action *(il écrit plusieurs de ses pièces maîtresses, la Bonne Ame, Courage, Galilée,* etc.). Il se montre du tout au tout obsédé par sa loi *du distanciement. Une idée fixe de* chaque jour.

On dirait que la manipulation du peuple allemand par *l'expressionnisme immédiat des* discours et des mises en scène de Hitler alimente sans cesse, en Brecht, ce ressassement de l'effet de distanciation, qu'il appelle l' *« effet-V ».*

Cette focalisation systématique de la recherche dramaturgique sur l'effet-V s'accompagne, chez Brecht, d'un double postulat. D'une part, toute marque d'imagination créatrice individuelle est affectée du signe « moins ». Les poètes les plus hauts sont, *à ses yeux, des joueurs de quilles, égoïstes,* inutiles. Certes moins nuisibles que leurs complices chefs d'industrie qui asservissent *directement la classe ouvrière. Et en conséquence* ne méritent *qu'un* mépris froid. De pauvres types. (Ce parti pris de gommer *toute littérature individuelle, tenue pour* « bourgeoise », conduit Brecht à s'ancrer dans la certitude que Shakespeare n'a pas écrit *Hamlet, le Roi Lear,* etc. : il était forcément une sorte de directeur-régisseur qui animait un atelier populaire de création collective.)

Le deuxième postulat est que *seul* le prolétariat sauvera l'art, théâtral ou autre, de l'échec. (Plus tard, en décembre 1948, Brecht croira tenir la preuve de ce soulèvement de l'art par le peuple quand il aura en main une traduction anglaise d'un court poème de... Mao Tse-toung.)

Coincé entre cette mise au rebut d'une partie si décisive de la littérature passée et présente, et l'avenir indiscutable d'un vrai art du prolétariat, Brecht écrit ses pièces à *lui — en se faisant aider par des* co-auteurs de talent — et ramène tout à l'effet-V.

Nous l'avons dit, l'intoxication directe et « sur-approchée » du public par le nazisme a joué sûrement dans ce recours à l'effet *de distance. Et aussi, au premier degré, il* est normal qu'un homme d'action et de progrès comme Brecht ait cherché une pratique efficace *pour tout simplement* « secouer » une accoutumance de la scène. Mais il n'est pas impossible aussi que *l'effet-V de Brecht ait été un contrepoison* nécessaire au « moindre-théâtre » qu'exerçait Brecht lui-même.

Si l'on prend une scène comme celle du tambour dans *Mère Courage* — la protagoniste qui bat *du tambour dans* la nuit pour avertir la ville voisine qu'elle va être attaquée par surprise, et qui se fait abattre *plutôt que d'arrêter, — nous avons là du* théâtre certes très éducatif, héroïque et clair, mais du théâtre qui, dans sa conception comme *dans son énoncé, manque de* dimension, de « décollage ». Et les pièces de Brecht sont coutumières de ces tableaux qui se présentent comme une réduction imagée, simulée *grosso modo,* édifiante, dans un coin des planches, d'actions « historiques » — tableaux générateurs chez le *public, si bon enfant soit-il, d'une certaine* gêne, tant le propos est simplifié, tant la disproportion est grande entre le « sujet » *et la représentation : sentiment que les* acteurs, ingénus, enfantins, « font comme si... » sur un mouchoir de poche, et cela pour pas grand-chose.

Toute l'Amérique est distanciée

Lorsque *du vrai grand théâtre, de* Shakespeare ou de Marivaux ou de Büchner ou de Claudel, est joué par de vrais grands acteurs, le besoin de distanciation ne se fait pas sentir : *celle-ci, somme toute, va de soi, elle* est comme comprise *ipso facto* dans l'expression dramatique. Mais de tels tableaux *brechtiens (le tambour de Mère Courage)* appellent un correctif, presque un sauvetage qui dé-simplifie la manière, qui surévalue le projet : l'effet-V. Et cela à plus forte raison si l'acteur à son tour, en tant que créateur individuel, se voit frappé par Brecht de la même condamnation (de bourgeoisie) que l'écrivain.

Très claire est à ce sujet la discipline réductrice que Brecht impose à l'acteur, petite roue sage d'une machine collective. Brecht se cabre devant le grand acteur. Parfois, rarement, il daigne reconnaître que certains acteurs ont sur scène une « présence » — il le reconnaît avec pas mal de mauvaise humeur, quitte à récupérer cette *présence en déclarant que de* tels acteurs sont des « effets-V ambulants », spontanés, quoi, l'exception bienheureuse.

Or, l'été 1941, Brecht, *passant par* Moscou et le transsibérien, part pour les Etats-Unis.

Le voici à Santa-Monica, dans l'un des points sensibles du capitalisme, c'est la seconde partie de son journal. Passion*nante. Car l'obsession de l'effet-V* disparaît d'un coup.

Pourquoi ? Parce que, Brecht le dit dès les premiers jours et va le redire, *tout, en Amérique,* est déjà distancié. Toute l'Amérique est distanciée, aussi bien dans ses légumes ou ses maisons que dans l'esprit et *les propos de ses citoyens.*

Entièrement distancié apparaît aussi, Brecht n'y avait pas pensé plus tôt, le jeu, *qu'il trouve d'ailleurs mauvais, des acteurs* de cinéma.

L'effet-V est à Santa-Monica si unanime, *si organique, que Brecht lui-même ne sait* plus où se mettre. Sa vie est d'autre part rendue difficile par les questions sottes que *ne manque pas de lui poser quasiment* chaque interlocuteur, et qui tournent autour de la non-résistance du peuple allemand au nazisme, et de la vigueur prodigieuse (jusqu'à Smolensk) de l'armée « populaire » allemande. S'ajoutent à cela les bisbilles désagréables de la colonie alle*mande en Californie, bisbilles auxquelles* Brecht apporte sa pierre puisqu'il trouve là-bas des joueurs de quilles individuels bourgeois comme *les frères Mann, Thomas et Heinrich,* ou Max Reinhardt.

Les soirées de Brecht ne seront éclairées que par les visites d'un acteur de génie, un « effet-V ambulant » lui aussi : Charles Laughton, qui présente aussi l'intérêt de se laisser émouvoir par le rôle de Galilée. *(Brecht se montre dans son journal très peu* tolérant envers les critiques de son œuvre, et très sincèrement touché par les compliments, qu'il manque rarement de nous rapporter).

Vient la défaite allemande. Après un passage par la France et un long séjour en Suisse, où il reprend du poil de la bête, Brecht rejoindra Berlin, où les critiques fort dures qu'il adressait en 1938 au régime de *Staline vont se calmer.* Ce peuple allemand que, avec courage, il défendait, en Amérique, contre ses détracteurs, leur expli*quant alors comment ce peuple* était réduit aussi bien par l'économie d'ensemble que par la police et les camps, voici maintenant *que Brecht le morigène s'il émet* des réserves sur l'hégémonie soviétique : il n'avait qu'à se défendre plus tôt.

Mais Bertolt Brecht déjà se donne tout *entier à sa magnifique entreprise du Berliner* Ensemble : ses pièces sont jouées comme il *le veut, la* Mère Courage défile avec sa *carriole aux manifs du 1er mai* sous les « vivats » de la foule, et quand Brecht ira à Moscou voir un peu ce qui se passe dans *les théâtres soviétiques, il trouvera moyen* de *repérer quelque exceptionnel* « effet-V ambulant » qui lui fera prendre sa déception cachée en patience.

On ne retrouve pas, dans ce *Journal, la liberté et l'humour que tant de témoins* ont notés chez Brecht, avec citations merveilleuses à l'appui. Il s'agit plutôt du carnet de travail d'un *ingénieur technicien, strict* militant. Le lecteur devra se munir d'un solide effet-V pour rétablir l'idée qu'il se fait d'un homme de théâtre si considérable, dont l'influence reste, ici comme ailleurs, prépondérante, parfois au détriment du théâtre dont le public aurait besoin aujourd'hui.

MICHEL COURNOT.

★ Editions de l'Arche, 87 F.

A LIMOGES

L'Échappée Belle a ouvert ses portes

A Limoges, dans la vieille rue du Temple, qui, à deux pas de la rue du Clocher où bat le cœur marchand de la ville, semble confite dans les siècles passés, un théâtre de poche vient d'être créé. Il s'appelle l'Echappée Belle, et c'est aussi le nom de l'association qui groupe ses fondateurs. Régie par la loi de 1901, elle a pour objet, aux termes mêmes de sa déclaration légale, « la création, la diffusion, la sensibilisation d'une activité théâtrale, artistique, culturelle, la recherche et la gestion des moyens nécessaires pour atteindre ce but ». *Mais l'Echappée Belle, qui a ouvert ses portes le 9 février, a un passé qui peut paraître exemplaire. Aucune subvention : les créateurs n'ont compté que sur eux-mêmes. Le nouveau théâtre a ainsi joué une pièce en un acte qui dure depuis près de deux ans et qui est un acte de foi. Pioches et pelles en main, les membres de l'association, leurs amis, ont creusé, nettoyé, aménagé les lieux. Des lieux en vérité peu banals, puisqu'il s'agit de la cave d'une demeure séculaire. De ces travaux sont nées finalement deux salles, l'une qui sert de lieu de rencontres et d'expositions, l'autre qui est la salle des spectacles.*

Faire du neuf avec du vieux, tel a été le souci de L'Echappée Belle, dont le président d'honneur est Serge Moati, réalisateur de télévision (le Pain noir), *et le président on ne peut plus actif, puisqu'il a dirigé l'équipe des terrassiers, Charles Caunant, artiste dramatique et producteur de radio-télévision, tandis que parmi les membres on trouve Serge Solon, responsable des programmes FR 3 à Bordeaux, et Christiane Jollivet, productrice FR 3 à Limoges.*

L'ancien étant parfaitement authentique dans cette affaire, L'Echappée Belle entend que le neuf le soit aussi. « On donnera ici tout ce qui peut se jouer sur une scène de cette dimension. La création y sera privilégiée », *dit Charles Caunant en arpentant les planches, et quelques enjambées suffisent. Le programme s'étendra sur cinq mois, en raison de cinq jours par semaine, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche après-midi. Au hasard de la programmation :* Dingoesie, *de Michel Sohier,* le Trio de jazz, *de Bernard Malabre,* le Théâtre en poudre, *de Daniel Lalou,* J'Elle, *de Max Eyrolle, des spectacles de sketches,* le Théâtre de l'Atelier, *Jean-Pierre Sentier, Juan Carlo Casseres,* Le Tourniquet *et aussi des spectacles de plein air. Car le théâtre de L'Echappée Belle comprend également un côté* « cour » *hors série : une cour de belles dimensions, entourée de murs anciens et que l'équipe vient de réparer. Les trois coups ont été frappés avec* Mourir bronzé, *nouvelle version.*

MARCEL SOULÉ.

A PETIT-QUEVILLY

La complainte de la concurrence

DANS un grand cinéma de *Petit - Quevilly, banlieue* rouennaise, devenu depuis 1969 le théâtre Maxime-Gorki, revit l'historique d'une révolte des tisserands : *les Chroniques elbeuviennes.* 1841-1846 : l'industrie se développe avec une grande rapidité. *Les propriétaires ont* des vertiges de puissance. Les ouvriers qui sont payés au prorata du prix de revient, doivent verser des amendes à la moindre « faute ». Les enfants travaillent entre douze et quinze heures par jour. On écoute, effarés, les règlements des fabriques, les arguments patronaux pour essayer de perpétuer un gâchis *qui mènerait au génocide* si les députés ne se décidaient à réglementer un système qui prive la patrie de bons soldats bien sains : les enfants ne devront pas travailler plus de douze heures par jour.

Les textes sont authentiques, ils ont été tirés des archives, du *Moniteur,* de la presse, rassemblés par un *historien* autodidacte, M. Pierre Largesse, choisis par un *enseignant,* M. Alain Van Der Malière, mis en scène par Jean Joulin et Daniel Lesur. Entre un bal de charité et une fête, on assiste à des tableaux autonomes, stylisés, certains chantés, qui désignent les situations, refusent le réalisme, *imposent la vigueur* élégante de leur dessin austère, nous ramènent délibérément à notre actualité.

Le vocabulaire a changé. Les droits acquis ont modifié les rapports de forces. La conscience prolétarienne n'en est plus à ses balbutiements. Le *patronat* a appris la subtilité. Les relations parents-enfants ont évolué. Mais c'est toujours la *loi* du profit *immédiat* qui règne et les mêmes mots qui reviennent : concurrence... licenciements... Les textes ont été choisis *et mis en scène avec une* intelligente efficacité et l'histoire est un formidable « starter » pour la mise en marche de la réflexion.

Le théâtre Maxime-Gorki accueille (Planchon, Benedetto, la Salamandre, le T.P.L.) plus qu'il produit lui-même. Il suit une ligne stricte et s'est constitué un public attentif, qui sait manifester sa curiosité, son intérêt. Les spectacles se terminent tôt. Le soir, il n'y a pas de transports publics dans la banlieue et dans la ville. On repart à pied, en auto-stop. Sortant du Théâtre des Arts où se *donne une soirée habillée,* les robes du soir et les smokings trottinent jusqu'à leur auto sous la pluie. Dans les cafés encore ouverts, les blousons de cuir déposent leurs casques de motocycliste et prolongent au juke-box le gala *Julien Clerc. Devant* la gare, la place est encombrée de voitures et de skis : un train spécial pour les vacances d'hiver. Confort, chansons bêbêtes, loisirs organisés sur fonds d'exhortations aux « sacrifices » nécessaires pour que les produits français redeviennent concurrentiels, et de lamentations sur le chômage des jeunes.

C. G.

Une sélection



« Providence » vu par Bonnaffé.

Cinéma

PROVIDENCE
d'Alain Resnais

Voyage au bout d'une nuit, voyage au bout d'une vie, ce film nous plonge dans l'univers mental d'un vieil homme — un écrivain — qui, au cours d'une insomnie provoquée par la maladie et la souffrance, s'abandonne à ses fantasmes et transforme des membres de sa famille en personnages de romans, révélant ainsi les sentiments véritables qu'il éprouve à leur égard. La multiplicité et la richesse des thèmes abordés, la rigueur d'une mise en scène dans chaque image, qui rend sensible la coexistence du réel et de l'imaginaire, et le talent magistral de ses interprètes font de Providence *une œuvre exceptionnelle, qui apparaît d'ores et déjà comme un « classique » de l'écran.*

CŒUR DE VERRE
de Werner Herzog

Un berger — personnage emprunté au folklore bavarois — prophétise l'Apocalypse, tandis qu'un verrier recherche le secret perdu du verre rubis.

*Etrange fable qui mène à des visions, à des délires. Werner Herzog (*Aguirre, la Colère de Dieu, l'Enigme de Kasper Hauser*) renoue avec la grande tradition culturelle allemande, avec les romantiques. Dirigeant des acteurs sous hypnose, il leur a fait accoucher des songes. Le film est d'une beauté hallucinatoire.*

JE DEMANDE LA PAROLE
de Gleb Panfilov

Le portrait d'une femme, maire de sa ville et député au Soviet suprême, qui s'est réfugiée dans le dogmatisme pour résister à la fatigue et aux déceptions d'une vie partagée entre sa famille et ses responsabilités officielles. Par un récit construit sur des retours en arrière, une mise en scène sobre mais très travaillée, Gleb Panfilov nous livre sa subjectivité, ses émotions, ses sentiments individuels. Communiste intransigeante qui se heurte à l'appareil bureaucratique, Elizaveta Ouvarova — admirablement interprétée par Inna Tchourikova, l'épouse du réalisateur — apporte moins une critique de la société soviétique que la vérité humaine d'une émancipation féminine à l'intérieur de cette société.

L'OMBRE DES ANGES
de Daniel Schmid

Adaptant une pièce inédite de son ami Rainer Werner Fassbinder, le metteur en scène suisse Daniel Schmid (Cette nuit ou jamais, la Paloma), *transpose ce mélodrame politique dans une Vienne crépusculaire où retentissent lointainement les accents feutrés de Stroheim et Sternberg. Assisté de la lumière de son compatriote Renato Berta, l'opérateur de Straub, Tanner, Daniel Schmid invente un opéra « arrêté », raconte à sa manière inimitable le grand jeu de la spéculation, des amours impossibles, de la mort rampante. Des requins deviennent fantômes, des victimes bourreaux, l'amour s'achète et se négocie, aux accents de la chansonnette et du grand opéra. Ingrid Caven, admirable, mène le bal.*

LE PRÊTE-NOM
de Martin Ritt

Woody Allen, caissier de nuit, prête son nom et sa personnalité à des écrivains de télévision portés sur la liste noire au temps de la chasse aux sorcières. Victimes eux-mêmes du maccarthysme dans les années 50, le scénariste Walter Bernstein et le réalisateur Martin Ritt ont choisi la dérision, se sont appuyés sur le merveilleux humour juif de Woody Allen pour recréer, avec une vigueur vengeresse, ce temps de l'hystérie anticommuniste et de l'intolérance absurde aux Etats-Unis. Grotesque et tragique (un mélange digne de certaines comédies italiennes), c'est le meilleur film américain du moment.

LA ROSE ET LA FLÈCHE
de Richard Lester

Robin des Bois revient de guerre. Il est fatigué, meurtri. Tout a changé dans l'Angleterre qu'il retrouve. Marianne, elle-même, sa bien-aimée, lassée de l'attendre, a pris le voile... Contrairement à ce qu'il avait fait dans les Trois Mousquetaires, *Richard Lester ne détruit pas ici le mythe de Robin. Simplement il le réduit à ses dimensions humaines. Le film est beaucoup mieux qu'une parodie : une réflexion sur le temps qui passe et la vieillesse qui approche. Sean Connery et Audrey Hepburn, eux aussi, ont changé. Mais ils n'en sont que plus séduisants.*

La reprise de JOUR DE FÊTE
de Jacques Tati

Un facteur lunaire et la fête au village. Le premier long métrage (production artisanale, son enregistré sur magnétophone ; distributeurs et exploitants commencèrent par le refuser) de notre plus grand cinéaste comique. Observation satirique, gentillesse poétique et tout un art du geste et de la mimique.

— Et aussi : *Une femme, un jour,* de Léonard Keigel (deux femmes et la tendresse) ; la reprise du *Troisième homme,* de Carol Reed, et des *Trois valses,* de L. Berger ; *l'Esprit de la ruche,* de Victor Erice (les monstres de l'enfance et de l'histoire) ; *Todo modo,* d'Elio Petri (à boulets rouges contre la démocratie chrétienne) ; *l'Apprenti salaud,* de Michel Deville (un vieux célibataire en proie aux démons du vol et de l'amour) ; *le Désert des Tartares,* de Valerio Zurlini (une galerie de portraits dans une forteresse métaphysique) ; *le Juge Fayard dit le Sheriff,* d'Yves Boisset (un petit juge se jette contre un mur de corruption) ; *Cocorico ! Monsieur Poulet,* de Damouré, Lam et Rouch (à travers le Niger, « Ciné-Plaisir » en 2 CV).

Théâtre

HISTOIRES DE L'ONCLE JAKOB
au Récamier

— *Voir notre article page 13.*

ETRANGE PALEUR
aux Blancs-Manteaux

Jean Bois revient, poète de l'invective et du langage exaspéré. A la recherche d'une tendresse éperdue, la famille grimace, et éclate sous le choc du rire et de la colère.

LA JEUNE FILLE VIOLAINE
au Biothéâtre

Il y a dans cette pièce le mariage de plusieurs démarches, et des racines vivantes, et cette prise à cœur si personnelle de la révélation, l'exploration opiniâtre des régions secrètes de Dieu. Il y a un toucher des êtres dans leur misère et leur noblesse. Un très grand texte, mis en scène à la perfection, joué à une hauteur rare. La beauté du langage est donnée à nu, intacte.

FALSTAFE
à l'Odéon

Marcel Maréchal tendre et truculent compagnon du jeune prince Henry, sac-à-vin appesanti par les ans trop lourds, par son amour désarmé pour cet enfant qui possède la grâce et le pouvoir, pour l'éphèbe ambigu, pour la douce et cruelle Jany Gastaldi.

ARRABAL
à Sorano et au Mouffetard

Des placards-cachettes, un sosie à transformations, des quiproquos, un savant génial, une histoire folle. Arrabal s'amuse, fait tourner le vaudeville au burlesque en hommage au Magic Circus.

Au Mouffetard, aussi, on retrouve Arrabal, l'Arrabal panique des premiers temps avec Oraison *par un jeune Lyonnais naïf et percutant, Ligeon-Ligeonnet.*

LA SURFACE DE RÉPARATION
à Saint-Denis

Sur le bas-côté de cette vieille nationale 7, deux autostoppeurs concurrents, d'abord muets, vont passer par tous les stades de la haine et de l'amitié. Le dialogue provocant de Raymond Dutherque, et surtout l'interprétation épique, sauvage, super-sportive, presque « olympique », d'Olivier Granier et Christian Rauth font de ce duo routier une belle crise de théâtre.

LES PAYSANS
à Gennevilliers

— ou les désordres de la campagne, en Bourgogne, après la Révolution. Partis du roman de Balzac, Bernard Sobel et l'équipe de Gennevilliers créent une comédie bizarre, militante et raffinée.

— ET AUSSI : *la Jeune Lune...* à la Cartoucherie de l'Aquarium (poésie, gaieté de la vie vraie) ; *les Dames du jeudi,* au Studio des Champs-Elysées (les petits fours du souvenir) ; *les Mirabelles* à la Cour des miracles (les travestis se sophistiquent). *L'Otage* au T.E.P. (pour Sylvia Genty) ; *la Tentation occidentale* à Essaïon (Kitsch au vinaigre).

Musique

DE SCHRECKER A DONATONI

Très appréciée pendant le premier quart du vingtième siècle, à ce que disent les dictionnaires, l'œuvre de Franz Schrecker (1878-1934) sort peu à peu de l'oubli : bien que dénuée des audaces de celle de Schoenberg (son compatriote), sa Kammer Symphonie *pour vingt-trois solistes (1916) mérite mieux qu'une attention polie. Autre « oublié », mais bien vivant : Franco Donatoni, dont* Etwas ruhiger im Ausdruck *figure, avec des pages d'Alsina et de Koering, au programme de l'ensemble 2e2m. (T.E.P., jeudi 17 à 20 h. 30.)*

EN ATTENDANT GOLAUD
à l'Opéra

Avec un mois d'avance sur le palais Garnier, l'Orchestre de Paris affiche Pelléas et Mélisande, *donnant à ses abonnés l'occasion de comparer l'inspiration nordique de Sibélius, le romantisme de Schoenberg et les tendres archaïsmes de Fauré. Au pupitre : Daniel Barenboïm. (Palais des Congrès, jeudi 17 à 20 h. 30, et au Théâtre des des Champs-Elysées, samedi 19 à 10 h.)*

LE RETOUR DE CELIBIDACHE

Pour un soir à Paris, Celibidache revient avec, dans ses valises, l'Orchestre radio-symphonique de Stuttgart (qu'il dirige actuellement), sa baguette de sorcier et un gros in-quarto : *la huitième symphonie de Brückner. Une occasion pour les mélomanes parisiens de prouver qu'ils n'ont pas la mémoire courte. (Théâtre des Champs-Elysées, mardi 22 à 20 h. 30.)*

— ET AUSSI : par l'Orchestre national, dirigé par Gabriele Ferro, Berlioz et Debussy ce mercredi 16. Gabrielli, Clementi, Bancquart et Schubert le 23, au Studio 104 de la Maison de la radio, à 20 h. 30. Brendel joue trois sonates de Beethoven au Théâtre des Champs-Elysées (jeudi 17 à 20 h. 30). Emmanuel Krivine dirige Léonid Kogan dans le concerto de Beethoven (à Radio-France : vendredi 18 à 20 h. 30). Le percussionniste Sylvio Gualda donne la première française de *Psappha,* de Xenakis, à l'Opéra (dimanche 20 à 18 h. 30). Jane Berbié chante Ravel, Chausson et Stravinsky (lundi 21 au Palace, mardi 22 à la salle bleue du Palais des Congrès à 18 h. 30). Fischer-Diskau interprète Hugo Wolf à Pleyel le 22 à 20 h. 30 (au piano : W. Sawallisch). « Pantomimusités ») : concert-débat sur le théâtre musical (Goethe Institut, mercredi 23 à 20 h.) organisé par le Forum de musique contemporaine. Opéra en province : *Figaro* s'achève à Lyon (18 et 20), *Samson* débute à Marseille (18, 20, 22, 24, 26) et l'Opéra du Rhin affiche un nouveau *Cosi* à Strasbourg les 18, 20, 22 et 25 février.

Danse

CAROLYN CARLSON
au Théâtre de la Ville

Sept personnages en quête d'imaginaire ; sept façons d'explorer l'espace et de capter la lumière dans un mouvement perpétuel, plein d'humour et d'invention : Carolyn Carlson, toujours aussi fascinante, et le Groupe de recherches théâtrales de l'Opéra, qui tient ses promesses.

DEUX BALLETS D'OSCAR ARAIZ
à l'Opéra de Paris

Le chorégraphe argentin Oscar Araïz vient de monter deux petits ouvrages sur la musique de Mahler : Adagietto *pour Dominique Khalfouni et Michel Denard et* Mahler's Songs, *sur les « Chants du compagnon errant », pour Wilfride Piollet et Jean Guizerix. A comparer à la version de Béjart dansée par Noureev au Palais des Sports.*

— ET AUSSI... deux créations chorégraphiques à l'Auditorium de Lyon : *Missa,* de Vittorio Biagi, sur une musique d'Ivo Malec, et *Ionisation,* d'Adolpho Andrade, musique de Varèse (22-23-25-26-27 février). Soirée consacrée aux lauréats de Bagnolet, à la Maison de la culture de Colombes (23 février à 20 h. 30).

Variétés

GEORGES BRASSENS ET JEAN-MICHEL CARADEC
à Bobino

Depuis quatre mois, le music-hall de la rue de la Gaîté affiche complet avec Georges Brassens. Pour ses deux dernières semaines à Bobino, Brassens présente en première partie Jean-Michel Caradec, qui a élargi son univers, trouvé la diversité dans les mélodies, des musiques plus nerveuses, et qui s'impose tranquillement dans le petit monde de la chanson.

COLUCHE
au Déjazet

Trente ans après, le Déjazet (41, boulevard du Temple, 75003 Paris) retrouve sa vocation de music-hall. Coluche et son orchestre présentent de nouveaux sketches. (20 h. 30 (sauf dimanche (15 h.) et lundi.)

PINK FLOYD
au Pavillon de Paris

Rentrée d'un des groupes les plus populaires en France à l'occasion de la sortie de son nouvel album (Animals). *Musique aérienne, structurée, élaborée. Apparition scénique toujours très étudiée. (22, 23, 24 et 25 février, à 20 heures).*

CIMARONS
à Campagne-Première

Pour la première fois en France un groupe jamaïcain apporte le rythme hypnotique du reggae, le chant des Rastafarians, la musique flambante du ghetto de Kingston. A ce grand courant d'où sont issus Bob Marley et les Wailers, ou Toots et les Maytals, les Cimarons appartiennent aussi.

Expositions

MARCEL DUCHAMP
au Centre Georges-Pompidou

Duchamp, Marcel, l'excentrique joueur d'échecs, traité avec tout le respect que l'on doit aux grands classiques ; en l'occurrence, un classique de la remise en question de l'art. Peintures de nus d'avant le Nu descendant l'escalier, *peintures et objets en tout genre d'après ; la* Mariée du Grand Verre, *sur lequel on n'a pas fini de gloser, et ses « remake », presque tout est là. Mais la plus exhaustive des rétrospectives Duchamp peut-elle rendre compte d'une œuvre dont la plus grande est peut-être une vie ?*

GEORGE SAND
à la Bibliothèque nationale

Due à Roger Pierrot et Jacques Lethève, c'est une des expositions les plus brillantes qu'ait organisées la B.N. Des centaines de documents, de portraits, de lettres, de caricatures, évoquent aussi bien l'écrivain, la militante socialiste, le « cœur innombrable », et la bonne dame de Nohant, que le milieu où elle vécut, qu'elle créa autour d'elle, et qui, de Musset, Delacroix, Chopin et Liszt à Flaubert, Pierre Leroux, Tourguenieυ et Renan, rassemble les noms les plus illustres du siècle.

TROIS ASPECTS DU DESSIN CONTEMPORAIN
à l'ARC

Une exposition à trois voix. Pierre Léonard confronte un choix de dessins de quinze artistes (Beuys, Ipoustéguy, Gäfgen, Christo, Titus-Carmel...) à plusieurs types de dessins industriels. Jean-Marc Poinsot, avec Saytour, Viallat, Grand, Clareboudt et d'autres, s'est plutôt tourné vers le travail d'atelier. Liliane Touraine s'est inspirée de la phrase de Stravinsky : « la musique, c'est d'abord de la calligraphie » et propose des partitions d'une soixantaine de compositeurs.

VIEIRA DA SILVA
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Lire notre article page 17.

— ET AUSSI : *Les acquisitions du Cabinet d'art graphique du Musée national d'art moderne, à propos de Nice* et *Archéologie de la ville,* au Centre Georges-Pompidou ; *La Peinture allemande à l'époque du romantisme,* au Grand-Palais ; *le Cinquantenaire de l'exposition 1925,* au Musée des arts décoratifs : *Libero Badii, Romulo Maccio* et *Henri Hayden,* au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

— EN PROVINCE : *Jean Dubuffet,* au Havre. *L'Ecorché* au musée des beaux-arts de Rouen (lire notre article page). *Marcelle Cahn* et *Jean Hélion,* au musée des Sables-d'Olonne ; *Trois musées, trois collections,* au musée Cantini, à Marseille. *Carle Van Loo,* au musée Jules-Cheret, à Nice. *La Boîte* à la Maison de la culture de Rennes. *La Nouvelle Subjectivité,* au Centre d'échanges Lyon-Perrache.



L'ÉCORCHÉ A ROUEN

ACHILLE ET GUSTAVE

« *ECORCHE : représentation d'homme dépouillé de sa peau pour permettre aux apprentis sculpteurs de se rendre compte de la forme, de l'insertion et du jeu des muscles* » (Petit Larousse). Destiné aux peintres comme aux sculpteurs, l'écorché, sous forme de statue, de gravure ou de planche d'anatomie, a été une présence obligatoire, depuis l'époque classique, dans les écoles et les ateliers d'artistes.

Est-ce parce que l'on revient aujourd'hui à telle ou telle *forme de figuration*, ou parce que, complaisance morbide ou non, s'insinue dans nos sociétés un nouveau rapport avec la mort qui nous invite à réfléchir sur « *les conséquences que la divulgation de la cartographie corporelle a pu entraîner dans l'économie de l'imaginaire social* », comme l'écrit M. Jacques Guillerme ? Toujours est-il que l'écorché a été le thème d'une expérience pédagogique qui s'est déroulée de 1975 à 1977 à l'école des beaux-arts de Rouen et que les résultats de cette expérience (investigation et création) sont exposés au musée des beaux-arts de la même ville, non loin



de l'aître Saint-Maclou, « *ancien charnier du seizième siècle dont le décor macabre invite à une réflexion sur le devenir du corps* ».

L'écorché a deux patrons : *Marsyas* et saint Barthélemy, l'un des douze apôtres. Marsyas qu'Apollon fit écorcher pour des raisons de rivalité musicale, saint Barthélemy qui connut le martyre sous cette forme particulièrement peu agréable et que Michel-Ange a représenté, dans le *Jugement dernier*, en robuste vieillard tenant négligemment sa peau à la main comme le symbole dérisoire de son existence corporelle.

L'un et l'autre sont ici évoqués par quelques tableaux et gravures (Jouvenet, Ribera) mais l'on s'est surtout attaché à illustrer le souvenir des anatomistes, professionnels ou amateurs, artistes ou médecins, qui, dès la Renaissance, ont cherché à « *donner des figures à l'obscur de la chair, ... le stylet relayant le scalpel pour figer la versatilité du concept empirique en fictions iconiques qui sont autant de théories figurées de l'organisation vitale* » (c'est toujours M. Guillerme qui parle). De ce relais et de ces « *fictions iconiques* », l'exposition nous donne de bons exemples : quelques écorchés dus à la plume ou au burin d'Alessandra Allori, Dominique Florentin, Pietro Alberti, un exemplaire de l'édition française (1651) du *Traité de la peinture*, de Léonard de Vinci, à laquelle peut-être collabora Poussin, deux éditions, dont l'originale, du *De corporis humani fabrica* de l'illustre Vesale.

Le plus bel exemple aurait évidemment été la *Leçon d'anatomie du professeur Tulp* dont il n'était pas question d'obtenir le prêt. Mais de très nombreux documents permettent de saisir les liens qui unissent la recherche médicale et l'approche artistique, comme on peut le voir en comparant la très belle *Anatomia del corpo humano*, de Juan Valverde, ou les *Tabulae anatomicae*, de Julius Casserius, publiées à Venise en 1627, aux *Tabulae anatomicae*, de Pierre de Cortone, qui fut dans sa jeunesse attaché à un médecin de la cour pontificale, ou à l'*Anatomie nécessaire pour la pratique du dessin par Edme Bouchardon, sculpteur du Roy*.

Très fréquent au XVIe siècle, au XVIIe, au XVIIIe encore, le thème de la leçon d'anatomie n'est d'ailleurs pas seulement d'inspiration scientifique : il relaye les vieilles images de la danse de mort, du « *dict du mort et du vif* », il est un moyen de moquer la mort et les médecins et peut donner lieu à des interprétations burlesques, délirantes ou parfaitement atroces, la plus atroce de toutes étant celle que l'on trouve dans une gravure célèbre de Hogarth : « *The Reward of Cruelty* ». Cruauté swiftienne, cruauté romantique, et c'est Géricault avec l'*Etude de bras et de jambes* conservée au musée de Rouen, moignons affreux sur un linge taché de sang qu'il garda dans l'atelier où il peignait *le Radeau de la Méduse*.

Mais le grand opéra de notre exposition, ce sont les sculptures et les objets. Presque tous admirables : ainsi l'écorché de Cigoli, l'écorché dansant attribué à Bandinelli, une étrange et pathétique ébauche qui est sans doute de Dalou et cette merveille d'émotion, de beauté stoïcienne qu'est l'écorché au bras tendu de Houdon, le plus noble *témoignage*, avec le tombeau du maréchal de Saxe de Pigalle, que nous ait laissé le Siècle des Lumières de son refus de concevoir la mort autrement qu'en termes de pérennité intellectuelle et morale de l'individu responsable. Même si elle en a relativement peu parlé, aucune civilisation depuis les beaux jours de Rome n'a évoqué la mort avec autant de confiance et *de dignité, le geste de l'écorché de Houdon rappelant celui des* statues impériales du premier siècle et de l'époque des Antonins.

Ce qui suit est proprement terrifiant : à savoir les cires de Jean-Baptiste Laumonier, qui, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, fut le maître d'Achille-Cléophas, lequel fut lui-même le père de Gustave, l'un et l'autre *Flaubert. Pauvre Achille ! Pauvre Gustave, qui n'eut peut-être pas d'autres* jouets, d'autres *nounours ! On comprend* mieux Flaubert, le Flaubert de la *Tentation*, de *Salammbô*, des derniers chapitres de *Madame Bovary*, lorsqu'on a vu ces têtes aux muscles sanglants, aux yeux jaillissant de l'orbite, auprès desquelles tout ce que la nécrophilie mexicaine ou médiévale a produit de plus affreux fait figure d'image de pastorale ou de vignette de première communion. Et les *plus étranges objets surréalistes, poupées de Bellmer, totems de* Max Ernst, n'impressionnent pas davantage que ces mannequins articulés de Felice Fontana qui constitua à l'intention du grand-duc de Toscane un cabinet de curiosités dont les cires faisaient s'enfuir d'épouvante les touristes distingués du XVIIIe siècle.

La fin de l'exposition est moins éprouvante : consacrée au « *corps dans l'art d'aujourd'hui* », elle réunit des œuvres contemporaines (Ipoustéguy, Velickovic) et les créations des participants de l'expérience rouennaise. *L'ensemble est de qualité, mais d'un* expressionnisme un peu *forcé, où le malaise* paraît plutôt déduit d'une circonstance qu'éprouvé en profondeur. Et tout s'achève le mieux du monde avec un écorché en petits pains, cuit le 13 janvier 1977 dans le four de M. Borlaye, boulanger à Rouen, rue Beauvoisine, n° 108.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Musée des beaux-arts de Rouen, jusqu'au 28 février.

LES ROUTES CITADINES DE VIEIRA DA SILVA

Peinture pure sur papier

VIEIRA DA SILVA succède *à César dans la salle* courbe du Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Nous changeons de monde. Le matériau pur du sculpteur hier, la peinture pure aujourd'hui. Dans ces quatre-vingt-huit gouaches et tempera, un peintre fait, *depuis cinquante ans, émerger de la feuille de papier* des « cités » ouvertes, remuantes, chavirantes, comme si elles étaient vues à travers une surface d'eau qui ondole. Ce règne sans défaut de la « *peinture-peinture* » avait pourtant commencé par la sculpture lorsque, à son vingtième printemps, *Vieira da Silva était venue, en 1928, de* Lisbonne à Paris. Elle avait étudié chez Bourdelle, puis chez Despiau. Fausse route ; voie sans issue : elle troque le matériau dur contre la souplesse des tissus qu'elle commençait à créer ; à ce moment-là, *elle découvrait Bonnard et la géométrie vibrante de ses nappes à carreaux.*

Tout cela gît au fond des « villes » que peint Vieira da Silva. Si on en retournait le sol et en remuait l'air, on y trouverait ces graines qui ont germé. L'exposition le montre *par la voie détournée de ses œuvres premières : l' « Autoportrait » de 1929 et le « Paysage roumain »* de l'année suivante. La porte ouverte sur « l'Echelle » (1935), où l'on retrouve les grandes géométrisations schématiques à la Matisse. Formes simples, couleurs rares, contemporaines de la « Danse » qui vient justement d'être accrochée dans la nouvelle salle du musée.

Monde de clarification, de simplification et de sérénité. Elle ne tarde pas, ici non plus, à se rendre compte que ce n'est pas le sien. Son monde *est celui du foisonnement, du complexe à la limite du décelable* et de l'inexplicité. Chaque « cité » de ce peintre, dont on peut en voir ici de toutes sortes, semblables et différentes, est un monde où la confusion est organisée. La nature secrète fondamentale de *Vieira da Silva* a trouvé *dans sa peinture* sa forme esthétique. *Cela, une œuvre l'illustre très tôt, dès 1938. La mosaïque « mouvement optique »* d'une nappe à carreaux, qui se serait mise à vibrer et à prendre substance.



Autoportrait, 1931.

C'est de la couleur charnelle et rêveuse, qui fait penser à Klee. Une géométrie purement rétinienne laisserait insatisfait *ce peintre dont le secret est de rompre indéfiniment les tons et de les enrichir d'images, de personnages. Un exemple :* la foule du « *Métro* » *sur fond* de carrelage. Des silhouettes passe-murailles. C'est le projet lointain, inévitable, même si le peintre met longtemps à l'accomplir, à errer dans la figuration brouillée à souhait par des lignes obliques qui déconstruisent l'espace avant de le construire sur d'autres bases.

Un songe obstiné

« *L'Harmonium* », de 1949, *témoigne de la métamorphose.*

On est toujours à l'intérieur d'un monde chez Vieira da Silva. Comme dans ce « Ballet », de 1946 : théâtre-cube vu du dedans, aux carreaux fuyants où dansent des personnages-lignes. Ce sont les mêmes structures qui seront *répétées dans le dessin des* « villes ». Arpad Szenes a fait *de Vieira da Silva un portrait magique : il montre celle qui est devenue sa femme* peignant, les cheveux défaits, son songe obstiné d'une cité embryonnaire au moment où elle n'est encore que l'intérieur d'un cube à la géométrie fuyante.

L'éclatement de l'espace et la débâcle de la perspective qui caractérisent ces « cités » aux *allures sidérales ne s'accompliront que quelques années après. Ses « villes » sont englouties dans un magma chatoyant de couleurs. Elles ne sont plus qu'une structure qui défie le* déchiffrement. Le peintre en connaît la logique, mais l'efface. Il ne nous livre pas l'image mais la complexité de la peinture même. Ici, elle laisse subsister l'image évocatrice d'un « Grand Echiquier » urbain vu d'en *haut (1962) ; là, la ville vue d'avion, entre* « la Nuit et le Jour », et soudain dans la « Stèle » de 1964, la perspective fantastique se met debout, devient frontale et, comme une fatalité, apparaît tel un grand tissu de picturalité aux couleurs enrichies, *tout en nuances, tellement travaillées qu'elles en perdent parfois leur vitalité première. Comme si, au-delà des formes* qui sont l'alibi structurel des couleurs, la quête de Vieira da Silva n'était au fond, après la phase géométrique, que celle d'une peinture pure. Mais elle lutte contre le courant qui l'emporte, fouette l'espace d'un « *Martinet* » *(1964)*, le torture pour le sortir de ses *rails. Et, ces dernières années, elle réserve des surprises, franchit les « Degrés »* (1964) *et* développe une complexité linéaire assez impressionnante dans cette vue sur le paysage de « Paris » (1962), gagne en complexité avec ces « Jeux » et ces « Noces » (1971), en raffinement de miniaturiste *dans les « Mul-ti-tu-des »* de 1972 et en épanouissement co*loré dans « la Fenêtre du jardinier »* (1976). *L'extraordinaire, c'est que, avec le temps et* l'âge, la peinture devient chez Vieira da Silva encore plus substantielle, encore plus riche, encore plus fouillée, encore plus lente... Comme si elle avait la vie devant soi pour parfiler inlassablement ces visions de *cités immergées dans une peinture* de lumière *si bien servie par le travail du papier buvant la couleur.*

JACQUES MICHEL.

★ Peintures a tempera de Vieira da Silva, 1929-1977, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. *Commissaires de l'exposition* : B. Contensoux, F. Marquet.



Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Sauf mardi, de 15 h. à 22 h. ; samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (277-12-33).

MARCEL DUCHAMP, rétrospective. — Salle des manifestations temporaires. Entrée : 8 F. Jusqu'au 2 mai.

ACQUISITIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE DU MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE : 1971-1976. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 7 mars.

Salle des contemporains.

GERHARD RICHTER. — Entrée libre. Jusqu'au 21 mars.

A PROPOS DE NICE : 1956-1976. — Entrée libre. Jusqu'au 11 avril.

ÇA VA ? ÇA VA. — Entrée libre. Jusqu'au 7 mars.

CENTRE de création industrielle. (entrée libre)

ARCHEOLOGIE DE LA VILLE. — Jusqu'au 13 mars.

ANATOMIE D'UN BATIMENT. — Jusqu'au 13 mars.

PAUL DAVIS. — Jusqu'au 13 mars.

FEMMES D'UN JOUR. — Jusqu'au 27 février.

DESIGN INDUSTRIEL : des meubles pour apprendre ; jouons avec le décor ; le geste mécanique. — Jusqu'au 20 février.

* * *

ANDRÉ DERAIN. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 11 avril.

LA PEINTURE RUSSE A L'EPOQUE ROMANTIQUE. — Grand Palais, entrée avenue de Selves (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 février.

LA PEINTURE ALLEMANDE A L'EPOQUE DU ROMANTISME. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi, 5 F. Jusqu'au 28 février.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU MUSÉE D'ORLÉANS. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 28 mars.

L'ART 1900 EN HONGRIE. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 8 F ; le samedi, 5 F. Jusqu'au 28 février.

LIBERO BADII, sculptures polychromes. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Jusqu'au 13 mars.

VIEIRA DA SYLVA, gouaches. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 10 mars.

MACCIO, peintures. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 février.

HENRI HAYDEN, paysages de la Marne. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 mars.

RENÉ AUBERJONOIS, peintre vaudois. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir-cidessus). Du 17 février au 3 avril.

TROIS ASPECTS DU DESSIN CONTEMPORAIN. — ARC 2 du Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Du 18 février au 12 avril.

PEAUX DE VACHE ET FOLLE GABARRE. — Exposition-atelier au Musée des enfants du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York. Jusqu'au 20 février.

CINQUANTENAIRE DE L'EXPOSITION DE 1925. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 28 février. (L'exposition est complétée par des conférences, le samedi, à 14 h. 30, et des visites-conférences. Renseignements au musée.)

GEORGE SAND. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 10 avril.

HOMMAGE A MAX JACOB (1876-1944). — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). Sauf mardi, de 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dimanche, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'au 28 février.

LES PEINTRES TEMOINS DE LEUR TEMPS : LA FETE. — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F. Jusqu'au 13 mars.

LE PARISIEN CHEZ LUI AU XIXe SIECLE. — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 6 F. Jusqu'au 28 février.

LES ARTS DU METAL. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf lundi, de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 14 mars.

CENTRES CULTURELS

GRAVURES RUPESTRES DE L'AGE DE BRONZE. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). De 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. ; samedi et dimanche, de 14 h. à 18 h. Visites commentées, à 16 h., les jeudi 24 février et samedi 12 mars. Jusqu'au 16 mars.

PAUL-ARMAND GETTE. Iter sucicum, documents photographiques et notes. — Centre culturel suédois (voir ci-dessus). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 13 mars.

LOUIS GOSSELIN. Céramiques récentes. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.

ABSTRACTIONS. Peintures contemporaines de l'Ontario. — Centre culturel canadien (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 mars.

HOLDERLIN ET LES POETES DU ROMANTISME SOUABE. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (273-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

LE CABINET D'UN AMATEUR. Dessins flamands et hollandais des XVIe et XVIIe siècles. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre, jusqu'au 6 mars.

PIER STEENSMA. Le sommeil dans un contexte indien. — Institut néerlandais (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 février.

ROBERT FACHARD. Sculptures de 1966 à 1976. — M.J.C. Les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (636-68-13). Jusqu'au 25 février.

ART FUNERAIRE. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 26 février.

ESPACES ET LUMIERES. Dessins, aquarelles, sérigraphies, bronzes. — Institut audio-visuel, 40, rue de Berri (633-59-16). De 9 h. à 20 h., sauf samedi et dimanche. Jusqu'au 5 mars.

AIX-EN-PROVENCE. Dessins de Fernand Pouillon et lithographies de Léo Marchutz. — Le Jardin de Flore, 24, place des Vosges. Jusqu'au 1er mars.

VINGT-CINQ ARTISTES AUTOUR DE BREYTEN. — Galerie la Dérive, 17, rue des Saints-Pères (260-81-65). Jusqu'au 15 mars.

DOMINIQUE ANGEL ; Sculptures. CLAUDE BEAUJOUR ; tapisseries. — Paris-Sculpt, galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 8 mars.

FRANCIS BACON, œuvres récentes. — Galerie Claude-Bernard, 5-9, rue des Beaux-Arts (326-23-81). Jusqu'au 26 mars.

FREDERIC BENRATH. — Galerie D.-Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73) Jusqu'au 5 mars.

ANNA-EVA BERGMAN. Huit peintures actuelles. — Galerie de France 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37) Jusqu'au 27 février.

BERTHOLO. Peintures. — Galerie Lucien-Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 12 mars.

JOSEPH BEUYS. Dessins. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98) Jusqu'au 26 février.

FREDERIC BLEUET. — Galerie l'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 26 février.

FRANÇOIS BOUILLON. Dessins et instruments. — Galerie Charley Chevalier, 27, rue de La Ferronnerie (508-58-63). De 14 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 8 mars. — Jeu de congrus au jour le jour. Galerie André Biren, 31, rue Jacob (260-25-30). Jusqu'au 23 février.

BERNARD BUFFET. L'enfer de Dante. — Galerie Maurice Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 31 mars.

L. CAPPIELLO, affichiste. — Galerie de l'Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 31 mars.

ANTHONY CARO. — Galerie Piltzer-Rheims, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). Jusqu'au 19 mars

ANTONI CLAVE. Gravures pour « la Gloire des rois » de Saint-John-Perse. — Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 5 mars.

RAYMOND COUDRIN. — Galerie Philippe-Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31) Jusqu'au 5 mars.

DUCHAMP du trait. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (326-59-34). Jusqu'au 1er mars.

JO DUNCAN. — Galerie Rive Gauche, 44, rue de Fleurus (548-04-91). Jusqu'au 2 mars.

EN BANLIEUE

BOBIGNY - Jean Picart le Doux. Tapisseries, lithographies, céramiques. — Hall d'honneur de l'hôtel de Ville. Jusqu'au 5 mars.

LA DEFENSE. « Personimages ». Jean Revol. — Galerie Esplanade de la Défense. Du lundi au vendredi, de 11 h. à 19 h., samedi et dimanche de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 10 mars.

IVRY-SUR-SEINE. La tapisserie contemporaine. — Salle des fêtes de la mairie. Jusqu'au 27 février.

MARLY-LE-ROI. Janine Niepce : La femme avenir de l'homme. Photographies. — Institut national d'éducation populaire (958-49-11). Février-mars.

ORLY. Le bois et l'homme. — Aéroport de Paris (Orly-Sud et Orly-Ouest). Tous les jours de 11 h. à 22 h. Du 17 février au 13 mars.

PONTOISE. Bernard Lagneau. Lieu mécanisé 21. — Centre d'animation culturelle de Cergy-Pontoise, place de la Paix (030-33-33) Sauf lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 28 février

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Georges Duhamel parmi nous. — Salle Maurice-Denis. Sauf mardi, de 10 h à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 28 février.

VITRY-SUR-SEINE. Serge Guillou, cinquante peintures 1972-1976. — Galerie municipale parc de la mairie, rue de la Glacière (680-85-20). Sauf mercredi, de 14 h. à 20 h. Jusqu'au 6 mars.

RAFAEL FERRER. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 11 mars.

GAFGEN. Dessins 1975-1976. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 26 février.

GARACHE. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 11 mars.

GRATALOUP. Méditations paysagées. — 16, rue Cadet. Tous les jours de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 28 février.

LIDIA MASTERKOVA. — Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au 25 février.

HENRI NOUVEAU. 1901 - 1959. — Galerie M. Lamy, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Jusqu'au 5 mars.

GIANFRANCO PEDUZZI. Chemises. —Galerie Saint-Paul, 22, rue Saint-Paul (887-91-02) Jusqu'au 30 mars.

ARMAND PETITJEAN. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Sauf dim. et lundi, de 15 h. à 20 h. 30. Jusqu'au 5 mars.

OSCAR REUTERSVARD. Amours et vengeances divines dans les mythes égyptiens. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine. Jusqu'au 1er mars.

ROLLAND ROLLANT. — Le Soleil dans la tête, 10, rue de Vaugirard (033-80-91). Jusqu'au 12 mars.

RICHARD SERRA. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 2 mars.

GERARD SINGER. Dessins de nature. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 26 février.

CYBELE VARELA. — Galerie Camille Renault, 133, boulevard Haussmann (225-98-26). Jusqu'au 5 mars.

EN PROVINCE

BORDEAUX. La photo comme photographie ; exposition 2 : La métamorphose de la représentation. — C.A.P.C., entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 26 février.

BOURGES Présence de Jean Goldman. — Maison de la culture (24-82-32). Jusqu'au 27 février.

CAEN. La peinture marocaine. — Atelier de recherche esthétique, 16, rue Vauquelin (85-73-15). Jusqu'au 28 février.

GRENOBLE. Images du peuple chinois. — Maison de la culture. Jusqu'au 27 février. — 24 peintures autour de la revue « Exit » (Adami, Aillaud, Babou, etc.). Bibliothèque et galerie de prêt municipales de Grand-Place.

LE HAVRE. Architectures marginales aux U.S.A. — Théâtre de l'Hôtel-de-Ville (21 - 21 - 10). Jusqu'au 26 février. — Jean Dubuffet. — Musée des beaux-arts, bd J.-F.-Kennedy (42-33-97). Du 18 février au 29 mars. Bibliothèque municipale. Du 18 février au 19 mars.

LYON. Nouvelle subjectivité. — Centre d'échanges Lyon-Perrache. Tous les jours, de 11 h. à 21 h. Jusqu'au 27 mars. — Affiches cubaines contemporaines. — Musée des beaux-arts, 20, place des terreaux.

MARCQ-EN-BARŒUL. Pignon. — Centre d'art Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 11 avril.

NANTES. Le décor scénique à Venise et à Florence aux VIIe et XVIIIe siècles. — Musées départementaux de Loire-Atlantique. Jusqu'au 21 mars. — Ekkehart Rautenstrauch. — Musée des beaux-arts.

NICE. Carle Van Loo, premier peintre du roy. — Kees Van Dongen. Musée Jules-Cheret (88-53-18). Jusqu'au 13 mars. — Jean Launois, 1898-1942. Galerie des Ponchettes (85-65-23). Jusqu'au 6 mars. — Paul Rotterdam, rétrospective. Galerie de la Marine, 59, quai des Etats-Unis. Jusqu'au 27 février.

RENNES. Boîte. — Maison de la culture (79-26-26). Jusqu'au 2 mars.

ROUEN. L'écorché. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 28 février.

LES SABLES-D'OLONNE. Marcelle Cahn et Jean Hélion. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix.

STRASBOURG. Le trait. — Cabinet des estampes, château des Rohan. Tous les jours, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 13 mars. — L'art à l'école : Pourquoi ? — Musée d'art moderne (ancienne douane). Tous les jours, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 13 mars.

TOURS. Olivier Brice : Gisants et antiques drapés. — Musée des beaux-arts. — Reliquaires, salle Saint-Julien. — Empreintes, galerie de la Main jaune. Jusqu'au 6 mars.

هكذا من الأصل

Théâtre

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26), le 16 à 20 h. (abon. J), 19, 22, et 25 (dernière), 19 h. 30 : la Force du destin ; les 18, 21 et 24, à 19 h. 30 : En sol, l'Oiseau de feu, Adagietto Mahler's songs, le Sacre du printemps (ballets) ; le 20, à 18 h. 30 : S. Gualda, percussion ; les 23 et 26, à 20 h. : l'Or du Rhin.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 18, 19, 21, 25 et 26, à 20 h. 30 : Partage de midi ; les 17, 18, 22, 24 et 27, à 20 h. 30 ; les 20, 23 et 27, à 14 h. 30 : le Cid ; les 20 et 23, à 20 h. 30 : la Paix chez soi, le Malade imaginaire.

ODEON (325-70-32), les 16, 17, 18, 19, à 20 h. 30 ; le 20, à 16 h. : Falstafe. Relâche à partir du 21.

PETIT-ODEON (L.). A partir du 17, à 18 h. 30 : Guerre au troisième étage.

CHAILLOT (727-81-15), relâche jusqu'au 23. A partir du 24, à 20 h. 30 : Transit.

T E P (636-79-09) (J., D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. : l'Otage ; le 17, à 20 h. 30 : Ensemble 2e 2m ; le 19, à 14 h. 30 : Cinéma.

PETIT TEP (D. soir, L.), le 17, à 20 h. 30 : Dialogues d'auteurs.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. sam., 14 h. 30, et dimanche, 14 h. : Volga.

NOUVEAU CARRÉ (277-88-40) (D. soir, L.), à 21 h. ; mat. dim., 16 h. : la Dame de la mer ; 20 h. (salle Papin 1) : les Sonnets de Shakespeare : (salle 2) : Emma Santos ; mer., sam. et dim., à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne ; lun., 20 h. 30 : Initiation au cinéma.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39) (D., L.), 18 h. 30 : Carolyn Carlson ; les 16, 17, 18 et 19, à 20 h. 30 : les Brigands.

Les théâtres de Paris

AIR LIBRE (322-70-78) (L.), 20 h. 15, mat. dim. à 15 h. 30 : La prochaine fois, je vous le chanterai.

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Parents terribles.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : l'Ecole des cocottes.

ATHENEE (073-82-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Equus.

BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Jeune Fille Violaine.

BOUFFES DU NORD (280-28-04) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Nuit de l'iguane.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : La jeune Lune tient la vieille Lune toute une nuit dans ses bras.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Chers Zoiseaux.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (278-66-65) (D., L.), 21 h. : Ecoute le bruit de la mer (à partir du 17).

COMEDIE CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Portrait de Dorian Gray.

EDOUARD VII (073-67-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Amphitryon 38 ; (L.), 18 h., sam. à 15 h., 16 h. 30 et 18 h. : l'Amour de la Liberté (spectacle audiovisuel sur Beethoven).

ESPACE P. CARDIN (266-17-30) (D.), 21 h. : Freaks Society.

ESSAION (278-46-42) (D.), 20 h. 30 : la Tentation occidentale ; II (D., L.), 20 h. : le Grand Parler.

FONTAINE (874-74-40) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Grandeur et Misère de Marcel Barju.

GYMNASE (770-16-15) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Une aspirine pour deux.

HUCHETTE (326-38-99) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 17 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Fraises musclées.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Pour cent briques t'as plus rien maintenant.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : les Mains sales.

MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Peau de vache.

MANITOUT (325-60-13) (D., L.), 20 h. 15 : Louise Michel ou les œillets rouges ; Mer., D., L., Mar., à 18 h. : Vitromagie.

LA MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Acapulco Madame.

MONTPARNASSE (326-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.

MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : l'Oraison.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Nina.

ŒUVRE (874-42-53) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : le Scénario.

ORSAY (548-38-53), I, les 16, 17, 22, à 20 h. 30 : Harold et Maude ; les 18, 19, à 20 h. 30, le 20, à 15 h. et 18 h. 30 : le Nouveau Monde. — II, les 16, 17, 22, à 20 h. 30 : Madame de Sade ; les 18, 19, à 20 h. 30, le 20, à 15 h. : Oh ! les beaux jours

PALACE (770-44-37), 22 h. 30 : Just a Quick Sweet Dream (dernière le 17).

PARIS (874-20-44), 21 h., mat. dim. à 15 h. (dernière) : Splendeur et mort de Joaquin Murieta.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Hier, dans la nuit de Zelda.

PLAISANCE (273-12-65) (D.), 20 h. 45 : la Reine de la nuit.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h. 45, sam. à 20 h. et 22 h. 30 : Isaac et la Sage-Femme (dernière le 19).

PRESENT (205-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : les Pavés de l'ours, le Tombeau d'Achille.

RECAMIER (548-63-81) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Histoires de l'oncle Jakob.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Dames du jeudi.

STUDIO-THEATRE 14 (076-89-14) (D., L.), 21 h. : Medea.

THEATRE D'ART (508-08-41), vend. à 20 h. 30, sam. et dim. à 18 h. 30 : la Femme de Socrate ; mer. et jeudi à 18 h. 30 : les Ressources oubliées de la voix.

THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93), 20 h. 30 et 23 h. 30 : J. Edwards.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), au Grand-Théâtre (D., L.), 21 h. : Fantasio ; à la Galerie (D., L.), 21 h. : la Paix ; Maison H.-Heine, le 20, à 15 h. 30 : la Fête chez Ben Ali.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Guyette Lyr.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 45 : Electre ; 22 h. 30 : Jeanne et ses copines

THEATRE DES DEUX-PORTES (797-34-51) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Yvonne, princesse de Bourgogne.

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), à partir du 22, à 20 h. 30 : Loin d'Hagondange.

THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Lucienne et le Boucher (dernière le 20).

THEATRE TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Antoine et Cléopâtre.

THEATRE D'ULM (257-40-88) (Mer.), 20 h. 30 : Brand, d'Ibsen.

VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Fééé de Broadway.

Les théâtres de banlieue

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (237-31-19), le 17 à 20 h. 45 : Monsieur Klebs et Rozalie.

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), le 22 à 20 h. 30 : le Météore.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), les 16, 27 et 18 à 14 h. : Electre ; les 17 et 18 à 20 h. 30 : Daniel Guichard.

CHOISY-LE-ROI, Salle des fêtes (684-02-87), le 17 à 21 h. : la Charrette ; Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), le 18 à 21 h. : la Charrette.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE, Salle J.-Vilar (885-41-20), le 19 à 21 h. : Chants et danses d'Amérique latine.

CERGY-PONTOISE, C.A.C. (030-46-01), le 18 à 21 h. : les Jeannes.

COLOMBES, M.J.C.-Théâtre (782-42-70), le 16 à 20 h. 30 : Marianne attend le mariage.

CHELLES, C.C. (957-98-98), le 18 à 20 h. 30 : Golden Gate Quartet.

LA COURNEUVE, C.C. (833-54-10), les 17, 18, 19 à 21 h., le 20 à 17 h. : les Troubadours.

ERMONT, Théâtre P.-Fresnay (030-92-60), le 18 à 21 h. : Marcel Marceau.

EVRY, Hexagone (077-93-50), le 20 à 16 h. : Orchestre de l'Ile-de-France (Beethoven, Dvorak) ; le 19 à 21 h. : les Gospeliers et Creolita ; le 18 à 21 h. : Gouverneurs de la rosée ; Grand Place, le 20 à 15 h. : Chorale « Chante la joie » ; le 22 à 18 h. : Carnaval aux Antilles.

ELANCOURT, APASC (062-82-81), le 18 à 20 h. 30 : Monsieur Klebs et Rozalie ; le 19 à 20 h. 30 : Magma.

GENNEVILLIERS, Théâtre Municipal (793-26-30), le 18 et 19 à 20 h. 45 : les Paysans (dernière le 19).

IVRY, Studio (236-54-39) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : Martin Eden.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre Municipal (645-60-90), le 19 à 20 h. 30 : les Saltimbanques.

MONTMAGNY, C.C.C., le 19 à 21 h : Gilles Servat.

MEUDON, C.C. (626-41-20), le 18 à 21 h. : Cie L. Gilles (mime).

MONTREUIL-SOUS-BOIS, Studio-Théâtre (858-65-33), J., V., S. à 20 h. 30, dim. à 17 h. : Restez chez vous ; Jeux de mains... jeux de...

RUEIL-MALMAISON, Espace (749-77-22), le 16 à 21 h : Daniel Guichard

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), les 16, 18, 19 à 20 h. 30 : le 20 à 17 h. : François Béranger ; les 16, 18, 19 à 20 h. 30, le 20 à 17 h. et le 22 à 19 h. 30 : la Surface de réparation

SAINT-MAUR Théâtre de la Pie (883-41-00), le 19 à 21 h. : le Rire de la faim

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 17 à 21 h. : J.-M. Théhard et J.-M. Roulet (guitare et luth).

SURESNES, Théâtre J.-Vilar (506-57-18), le 18 à 21 h. : la Cantatrice chauve ; la Grammaire.

LE VESINET, CAL (976-32-75), le 17 à 21 h. : Guy Trepanier et Mouloudji.

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (D. soir, mar.), 21 h., mat. dim à 18 h. : Vole-moi un petit milliard

VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), J., V., S à 21 h., dim. à 17 h. : l'Amant militaire.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 16 à 21 h. : Marcel Marceau ; le 17 à 21 h. : Ballet officiel de l'Opéra de Paris.

YERRES, C.C. (948-38-06), les 17 et 18 à 21 h. : le Sarabtorium.

Concerts

MERCREDI 16 FEVRIER

GAVEAU (225-29-14), à 18 h. 45 : Joaquim Achucarro (Schumann) ; à 21 h. 15 : Jeanne-Marie Darré (Chopin, Brahms, Liszt).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, (225-44-36), à 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. : G. Ferro, sol. : V. Cortez (Berlioz, Debussy).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, à 20 h. 30 : Lionel Rogg (Bach).

THEATRE LE PALACE (770-44-37), à 19 h. : Christopher Tree à 20 h. 30 : Tim Blake et Crystal Machine.

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, à 20 h. 30 : Orchestre Université Paris-Sorbonne, et chœur national, dir. : J. Grimbert (Vivaldi).

EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, à 20 h. 30 : André Bernard et J.-L. Gill (trompette et orgue).

EGLISE SAINT-MERRI, à 21 h. : Chœur et orchestre du Marais, dir. : P. Mérie-Portales, sol. : M. Larrieu (Bach).

THEATRE MONTPARNASSE (326-66-00), à 18 h. 30 : Sebastien Marotto.

CENTRE CULTUREL AMERICAIN, à 20 h. 30 : S. Von Osten et S. Montague (musique vocale américaine des dix-huitième, dix-neuvième et vingtième siècles).

EGLISE DE LA MADELEINE, à 20 h. 30 : Chorale et orchestre de chambre Justus Von Websky (Bach).

JEUDI 17 FEVRIER

PLEYEL (227-88-73), à 20 h. 30 : Eric Heidsieck (Bach, Beethoven, Schubert, Liszt, Chopin).

THEATRE MONTPARNASSE, à 18 h. 30 : voir le 16.

EGLISE DES BILLETTES, à 20 h. 30 : J.-P. Jumez (panorama de la guitare).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 20 h. 30 : Alfred Brendel (Beethoven).

RADIO-FRANCE (224-33-61), à 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : C. Fancombe (Monteverdi : le Couronnement de Poppée).

PALAIS DES CONGRES, à 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Sibelius, Fauré, Schoenberg).

MUSEE GUIMET, à 20 h. 30 : N. Artinian, G. Chanut, M. Rosset (Mozart, Ibert, Prokofiev, Lawes, Biberian, Petit).

FAC DE DROIT, à 21 h. : voir le 16, à l'église de la Madeleine.

EGLISE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER, à 21 h. : Chorale mixte et orchestre symphonique du douzième siècle, dir. : S. Bequet (Bach, Telemann, Haydn).

EGLISE SAINT-ROCH, à 20 h. 30 : les Petits Chanteurs de Chaillot, dir. : R. Thirot et ens. instrumental du Bachal (Bach).

THEATRE LE PALACE, à 19 h. et 20 h. 30 : voir le 16.

VENDREDI 18 FEVRIER

THEATRE LE PALACE, à 19 h. et 20 h. 30 : voir le 16.

SORBONNE, amphi Richelieu, à 12 h. 30 : Musique Plus, dir. : J. L. Petit (Castiglioni, Lenot, Schoenberg).

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, à 21 h. : G. Fumet, M. Gellot (Bach, Haendel, Mozart, Fauré, Debussy).

CENTRE CULTUREL AMERICAIN, à 20 h. 30 : voir le 17.

RADIO-FRANCE, grand auditorium, à 20 h. 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. : E. Krivine, sol. : L. Kogan (Wagner, Beethoven, Brahms).

PALAIS DES CONGRES, à 20 h. 30 : voir le 17.

THEATRE MONTPARNASSE, à 18 h. 30 : voir le 16.

SAMEDI 19 FEVRIER

CONCIERGERIE, à 17 h. 45 : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. : J.-C. Malgoire (Haendel).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 10 h. : voir le 17, au Palais des Congrès.

THEATRE LE PALACE, à 19 h. et 20 h. 30 : voir le 16.

THEATRE MONTPARNASSE, à 18 h. 30 : voir le 16.

CENTRE MANDAPA, à 21 h. : Récital de sitar par Kishor Ghosh.

DIMANCHE 20 FEVRIER

EGLISE DES BILLETTES, à 17 h. 45 : voir le 17.

CONCIERGERIE, à 17 h. 45 : voir le 19.

THEATRE D'ORSAY, à 11 h. : M. Maisky et A. Rabinovitch (Haydn, Schubert, Schumann, Debussy)

THEATRE LE PALACE, à 16 h. 30 et 20 h. 30 : Tim Blake et Crystal Machine ; à 19 h. : Christopher Tree.

EGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN, à 17 h. 45 : Maurice Vichard (Bach, Walther, Buttsed, Buxtehude).

OPERA, à 18 h. 30 : S. Gualda (Constant, Drouet, Xenakis).

NOTRE-DAME DE PARIS, à 17 h. 45 : J. Giroud (Giroud).

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 16 FEVRIER. — 15 h., courts métrages de Ch. Chaplin ; 18 h. 30, Un numéro du tonnerre, de V. Minnelli ; 20 h. 30, Off the wall, de R. King ; 22 h. 30, Livics, de G. Cacoyannis ; Portrait d'Elisabeth, de Th. Alamanos.

JEUDI 17. — 15 h., les Bas-Fonds, de A. Kurosawa ; 18 h. 30, Abysses, de Pantazides ; Images on the wall, de Aronis ; Ciné dialectic absolute, de F. Otis ; 20 h. 30, Kierion, de D. Theos ; 22 h. 30, The Struggle, du groupe des 6.

VENDREDI 18. — 15 h., Vivre, de A. Kurosawa ; 18 h. 30, Lola, de J. Demy ; 20 h. 30, Vincent, François, Paul et les autres, de Cl. Sautet ; 22 h. 30, The Shooting, de M. Hellmann ; 24 h. 30, la Chose d'un autre monde, de Ch. Nyby.

SAMEDI 19. — 15 h., la Jetée ; Description d'un combat, de Ch. Marker ; 18 h. 30, Ostia, de S. Citti et P.P. Pasolini ; 20 h. 30, Guêpier pour trois abeilles, de J.L. Mankiewicz ; 22 h. 30, Honeymoon killers, de L. Kastle ; 22 h. 30, Five, de A. Oboler.

DIMANCHE 20. — 15 h., le Messie, de R. Rossellini ; 18 h. 30, Papa longues jambes, de J. Negulesco ; 20 h. 30, Cabaret, de Bob Fosse ; 22 h. 30, Sweet Charity, de B. Fosse ; 24 h. 30, The Gamme People, de J. Gilling.

LUNDI 21. — Relâche.

MARDI 22. — 15 h., Nivôse, de W.W. Scheffer ; Stoned, de P. Binns ; Mr. Munstock, de J. Vezy ; 18 h. 30, Petit Louis, de R. Gasiorowsky ; Portrait de Maria, de M. Sos ; Pride of place, de D. Gazidis ; Procès à un homme mort, de M. Chiaselotti ; 20 h. 30, Cabin in the sky, de V. Minnelli ; Gold diggers of 1935, de B. Berkeley.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-85-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Les Images, 18e (522-47-94).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.o./v.f. : Templiers, 3e (272-94-56).

L'AIGLE S'EST ENVOLE (A.), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (326-41-02).

ALICE OU LA DERNIERE FUGUE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

L'APPRENTI SALAUD... POUR RIRE (Fr.), Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

BAROCCO (Fr.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

BARRY LYNDON (Ang.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

BLUE JEANS (Fr.) : Bilboquet, 6e (282-87-23) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70).

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o. : Dragon, 6e (548-54-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Capri, 2e (508-11-69).

CENTRE TERRE, 7e CONTINENT (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex 2e (236-83-93), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e, (326-41-02), Mistral, 14e (549-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Convention St-Charles, 15e (577-09-70).

COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.), St-Séverin, 5e (033-50-91), Haussmann, 9e (770-47-55), Olympic 14e (542-67-42).

CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Murat, 16e (288-99-75).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Nations, 12e (343-04-67), Cambronne, 15e (734-42-96).

EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac, 8e (359-52-70).

ERIC TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Olympic, 14e (542-67-42).

LA FOLLE ESCAPADE (A., v.o.) : En soirée : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e en mat., Liberté, 12e (343-01-59), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Napoléon, 17e (380-41-46), Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80), Max-Linder, 9e (770-40-04).

LE GANG (Fr.) Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Les Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Parmount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

GIACOMO MATTEOTI (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE JOUET (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montréal-Club, 18e (607-16-21).

LE JUGE FAYARD DIT LE SHERIFF (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

KING-KONG (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-56-86).

MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) à part. de 16 h., Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LA MARCHE TRIOMPHALE (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96).

1900 (Première partie) (It., v.o.-v.f.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

1900 (Deuxième partie) (v.o.-v.f.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'OMBRE DES ANGES (Suis., v. allem.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA PETITE FILLE DU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., v. ang) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Concorde, 8e (359-92-84), Mayfair, 16e (525-27-06), v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (770-84-64), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Clichy Pathé, 18e (522-37-41).

LE PRESTE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Panthéon, 5e (033-15-04), France-Elysées, 8e (723-71-11), Studio Raspail, 14e (326-38-98), v.f. : Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), v.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02)

RAID SUR ENTEBBE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Balzac, 8e (359-52-70)

LA REVANCHE D'UN HOMME NOMME CHEVAL (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), v.f. : Mistral, 14e (539-52-43).

LES REVOLTES DE L'AN 2000 (Esp., (*) v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), v.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54), Lord Byron, 8e (225-03-31), Mistral, 14e (539-52-43).

LA ROSE ET LA FLECHE (Ang., v.o.) : Paramount Elysées, 8e (359-49-34), v.f : Paramount Opéra, 9e (073-34-37).

SALO (It.) (**) (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SANTHALA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 13 h.

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SŒURS DE SANG (A.) (**) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Marbœuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86).

SUNDAY TOO FAR AWAY (Aust., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

SURVIVRE (Mex., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Concorde, 8e (359-92-84 ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)

THE SONG REMAINS THE SAME (Angl., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Caméo, 9e (770-20-89).

TITI GROSMINET ET LEURS AMIS (A., v.f.) : Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).

TODO MODO (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

UNE FEMME, UN JOUR (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C Opéra, 2e (261-50-32).

UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Paramount-Odéon, 6e (325-71-08), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

WELCOME TO LOS ANGELES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les films nouveaux

PASCUAL DUARTE, film espagnol de Ricardo Franco, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

RENE LA CANNE, film français de Francis Girod : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-70), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA BATAILLE DE MIDWAY, film américain de Jack Smight, v.o. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

GORGO, film américain d'Eugène Lourie, v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

A partir de jeudi : LA BATAILLE DU CHILI (deuxième partie), film allemand de Patricio Guzman, v.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42).

Région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Barry Lindon ; Olympia (966-11-53) : Voyage au bout du monde.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE, U.G.C.-Conflans (972-60-96) : la première fois ; les Sœurs de sang : Centre Terre, 7e continent.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Paramount-Elysées 2 (969-69-56) : Festival Sergio Leone ; mer. sam. dim., 14 h. 30 : Titi super-star : Centre Terre, 7e continent.

LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : le Jour de gloire ; Casanova ; A chacun son enfer ; Lâche-moi les baskets ; Une fille cousue de fil blanc.

MANTES, Domino (092-04-05) : Un mari, c'est un mari ; A chacun son enfer ; Marathon Man.

LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : Affreux, Sales et Méchants ; la Marche triomphale ; Club X et Y (474-94-46) : la Revanche d'un homme nommé Cheval ; Marathon Man.

POISSY, U.G.C.-Poissy (965-07-12) : Centre Terre, 7e continent ; le Juge Fayard dit le sheriff ; A chacun son enfer ; l'Empire des sens.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : le Gang ; Lâche-moi les baskets.

VELIZY (946-24-26) : Barry Lindon ; le Gang ; King Kong ; la Belle et le Clochard.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Cœur de verre ; le Désert des Tartares ; la Folie Escapade ; le Juge Fayard dit le Sheriff ; le Gang ; la Marche triomphale ; C 2 L (950-55-55) : Barry Lyndon.

ESSONNE (91)

BUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Dersou Ouzala (v.o.) ; le Gang ; l'Aigle s'est envolé ; Survivre.

BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : la Première fois ; Centre terre, septième continent ; le Juge Fayard dit le sheriff ; A chacun son enfer.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Un cadavre au dessert ; Ambulances tous risques ; la Tour des monstres.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : la Petite fille au bout du chemin ; Lâche-moi les baskets ; le Gang ; la Marche triomphale ; A chacun son enfer

GIF-SUR-YVETTE, Val (907-44-18) : Ambulances tous risques ; Marathon Man ; les Rescapés du futur.

GRIGNY, France (906-49-96) : King Kong ; la Première fois.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Les Quatre Perray (016-07-36) : Un mari c'est un mari ; Barry Lyndon ; le Juge Fayard dit le sheriff.

VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Raid sur Entebbe ; Lâche-moi les baskets.

HAUTS-DE SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Casanova ; A chacun son enfer ; le Prête-Nom.

BAGNEUX, Lux (655-81-43) : Marathon Man ; mar., à 14 h. 30 : la Dernière folie.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : le Jour de gloire ; 1900, deuxième acte.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : le Jour de gloire.

NEUILLY, Le Village (722-83-05) : La fille cousue de fil blanc.

PUTEAUX, La Défense (788-29-34) : le Gang ; la Rose et la Flèche.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : A chacun son enfer ; Lâche-moi les baskets. Studios (749-19-47) : Ambulances tous risques ; le Juge Fayard dit le sheriff ; le Bal des vampires.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64) : mer., 21 h. : Numéro 2.

VAUCRESSON, Normandy (970-28-60) : Raid sur Entebbe mer., jeu. à 21 h. ; sam. à 14 h. 30 et 23 h. 30 ; dim à 14 h. 30 ; la Première fois ven. à 21 h. ; sam. à 17 h et 20 h ; dim. à 17 et 21 h.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : 1900 (première partie) ; Metello.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : le Juge Fayard dit le sheriff ; le Gang ; la Petite Fille au bout du chemin ; la Revanche d'un homme nommé Cheval.

BOBIGNY, Centre commercial (844-69-70) : Ambulances tous risques ; Viol et Châtiment ; Une fille cousue de fil blanc.

EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (243-89-50) : le Jour de gloire ; Survivre ; King Kong.

DRANCY, Trianon (284-17-86) : le Jour de gloire.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : King Kong ; Lâche-moi les baskets ; Barry Lyndon.

MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : la Folie Escapade ; les Sœurs de sang ; L'aigle s'est envolé.

PANTIN, Carrefour (843-38-02) : les Sœurs de sang ; la Folie Escapade ; mer., jeu. : la Revanche d'un homme nommé Cheval ; ven. : Blue Jeans ; les Révoltés de l'an 2000 ; le Jouet ; Centre terre septième continent.

ROSNY, Artel (876-11-31) : Centre terre septième continent ; le Jour de gloire ; Une fille cousue de fil blanc ; la Belle et le Clochard ; la Revanche d'un homme nommé Cheval ; le Juge Fayard dit le Shériff.

SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27) : King Kong.

VAL-DE-MARNE (94)

BRY-SUR-MARNE, L'Ecran (871-14-44), ven., sam. 21 h., dim. 14 h., 17 h. : Un éléphant ça trompe énormément.

CACHAN, La Pléiade (253-13-58) : Victoire à Entebbé ; mar. : le Vieil Homme et l'Enfant.

CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : la Marche triomphale ; le Gang ; King Kong ; A chacun son enfer ; la Petite Fille au bout du chemin.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : la Sheriff. Belle et le Clochard ; Centre terre septième continent ; les Révoltés de l'an 2000 ; la Revanche d'un homme nommé Cheval ; le Jour de gloire ; le Juge Fayard dit le Shériff.

JOINVILLE-LE-PONT, Le Royal (883-22-26) : King Kong.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20), mer., jeu. : les Révoltés de l'an 2000 ; ven. : Blue Jeans ; Derzou Ouzala (v.o.) ; L'aigle s'est envolé.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Centre terre septième continent.

MAISONS-ALFORT, Club (207-71-70) : Survivre ; la Petite Fille au bout du chemin ; Lâche-moi les baskets.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : la Folie Escapade ; les Sœurs de sang ; Lâche-moi les baskets ; Cœur de verre. — Artel Port (871-01-52) : Barry Lyndon.

ORLY, Paramount (726-21-69) : la Rose et la flèche ; le Gang.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : A chacun son enfer ; le Gang ; la Marche triomphale ; Lâche-moi les baskets.

VILLENEUVE-ST-GEORGES, Artel (922-08-54) : la Folle escapade ; le Jouet ; la Première fois.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : le Juge Fayard dit le Sheriff ; la Marche triomphale ; les Révoltés de l'an 2000 ; Centre terre 7e continent ; Lâche-moi les baskets ; la Revanche d'un homme nommé Cheval. Gamma (981-00-03) : le Gang ; les Sœurs de sang ; la Folle escapade ; la Petite Fille au bout du chemin.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : A chacun son enfer ; Barry Lyndon ; Une fille cousue de fil blanc ; Lâche-moi les baskets.

ENGHIEN, Hollywood (417-00-44) : le Cœur de verre. — Le Français (417-00-44) : A chacun son enfer ; le Gang ; Une fille cousue de fil blanc ; la Petite Fille au bout du chemin.

MARLY (417-00-44) : Barry Lindon.

SARCELLES, Les Flanades (990-14-33) : le Gang ; Une fille cousue de fil blanc ; la Folle escapade ; Centre terre 7e continent ; A chacun son enfer.

Variétés

Les opérettes

BENRI-VARNA MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. mer., s. et dim. à 14 h. 30 : la Belle de Cadix.

CHATELET (233-40-00) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. à 14 h. 30, dim. à 14 h. : Volga.

THEATRE MARIGNY (256-04-41) (Mer., J., D soir) 21 h., mat. dim. à 14 h. 45 et 18 h. 30 : Nini la Chance.

BOUFFES PARISIENS (073-87-94) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : la Belle Hélène.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim à 15 h. 30 : R.P.R. ou le Nouveau-Né a une vieille barbe.

DEUX-ANES (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Marianne, ne vois-tu rien venir ?

DIX-HEURES (606-07-48) (Dim.), 20 h. 30 : Vive la culture ; 22 h. : Mounaie de singe.

Le music-hall

BOBINO (033-30-49) (D. soir, Lun.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : G. Brassens.

DEJAZET-THEATRE (887-97-34) (D. soir, Lun.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Coluche.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h. : Joe Dassin (dernière le 22).

PALAIS DES CONGRES (758-22-03), 21 h., mat. dim. à 17 h. : Serge Lama.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 (dernière le 20) : Guy Bedos.

THEATRE MOUFFETARD (336-02-87), les 16, 17, 18 et 19 à 22 h. : Manduka ; le 21 à 22 h. : Saint-Pierre Martin.

LA PENICHE (205-40-39), 20 h. 30 : J.-P. Farre (dernière le 20).

STUDIO DAVOUT, 73, bd Davout, 20e, le 20 à 15 h. : Walia Dimitrievitch.

STADIUM (583-11-00), le 17 à 21 h. : la Bamboche, Tri-Yann, Donzelle.

La danse

PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (Dim. soir, Lun.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. 30 : R. Noureev, V. Flindt, Johnny Eliasen ; Anne-Marie Vessel et la Cie Royale de Copenhague (le Chant du compagnon errant, la Leçon, Pierrot lunaire) (dernière le 20).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36) (rel les 16 et 17), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Le ballet du XXe siècle M. Béjart (le Molière imaginaire) dernière le 20)

THEATRE DE LA TEMPETE (328-36-36) (dim. soir, Lun.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Les ballets de la cité (Aléfa).

Jazz, pop' et rock

PAVILLON DE PARIS (202-02-21), le 22 à 20 h. : Pink Floyd.

THEATRE FONTAINE, jusqu'au 19 à 18 h 30 : Michel Ripoche.

BATACLAN, le 16 à 20 h. : Graham Parker.

GOLF-DROUOT, le 19 à 23 h. : Rock'n Roller.

THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93), les 17, 18 et 19 à 22 h. : Raggae avec Cimarrons. Les 15 et 16 à 22 h. : Rockpile, Dave Edmonds, Nick Lowe, Terry Williams.

VOLUME 44 (322-66-29), le 15 à 21 h. : Assoum, Nana Vasconcellos, le 16 à 21 h. : Chance Evans, le 17 à 21 h. : Mc Gregore, L. Moholo, D. Pukwana, le 21 à 21 h. : Michel Portal, le 22 à 21 h. : Hootenanny, avec Jacques Hernandez.

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 17 à 20 h. 30 : S. Kessler, F. Jeanneau, G. Locatelli, B. Guerin et J. Thollot.

ESPACE PIERRE-CARDIN, le 20 à 20 h. 30 : Max Roach Quintette.

ORLY-SUD, aéroport, le 19 à 18 h. : Duo J.-C. Capon et C. Escude ; M. Vander et son quartette.

CENTRE AMERICAIN, le 16 à 21 h. : Hootenanny, avec Djiboudjep. Les 18 et 19 à 21 h. : Chic Streetman (blues). Le 22 à 21 h. : Raymond Ponsèque, Stromberg Jazz Group.

Les cafés-théâtres

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (D., L., Mar.), 20 h. 30 : Jean Maussac et Jacques Aveline ; 22 h. : Bébé d'une époque.

GAITE-MONTPARNASSE, 22 h. 45 : Croquez le melon (dernière le 17, sous réserve).

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 19 h. 30 : Solo pour Vanina ; 21 h. 15 : la Collection ; 23 h. 30 : Emmanuelle ; Deux nanas dans l'Yolkio.

BLANCS MANTEAUX (277-452-51) (D.), 20 h. 30 : Etrange pâleur ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. 45 : Jean Signe.

CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.) I : 20 h. 30 : le Désert rose ; 21 h. 45 : Nous chantons, ne vous déplaise ; 23 h. 15 : Côté cour, coté en Bourse ; II : 22 h. 15 (V. et S. 23 h. 45) : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 15 : Topiques.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : Pourquoi pas moi ? ; Pardon, je m'excuse.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Napoléon lave plus blanc ; 22 h. : les Mirabelles.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. 15 : le Président ; 22 h. 15 : l'Intervention.

LE PETIT CASINO (747-62-75) (D.), 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Caml.

LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (L.), 20 h. 30 : M. Sergent ; (D., L.), 22 h. 30 : la Revanche de Louis XI.

LE SELENITE (033-53-14 (Mar.) I : 21 h. : C'est très important ; 22 h. : Une maille à l'endroit... une maille à l'envers ; 23 h. 30 : Eh ! mec. — II, 20 h. 30 : Je fus nambule ; 22 h. 30 : Jeanne au boucher ; 24 h. : les Hommes-Loups.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), 20 h. : la Choucroute au Cap-Horn ; 21 h. 30 : Handicap ; 22 h. 30 : la Baleine ventriloque ; II : 20 h. 30 : Gérard Gauche ; 22 h. 30 : Pierre Dieghi.

هكذا من الأصل

Cinéma en province

BORDEAUX. — A chacun son enfer : Club (52-24-17), Gaumont (44-13-38) ; l'Aigle s'est envolé : Ariel (44-31-17) ; Alice ou la dernière fugue : Ariel ; Affreux, sales et méchants : Marivaux (48-43-14) ; Barocco : Français (52-69-47) : Casanova, un adolescent à Venise : Marivaux ; Centre Terre, septième continent : Ariel ; le Décameron : Concorde (91-77-88) ; le Désert des Tartares : Marivaux ; la Folle Escapade : Ariel ; le Gang : Gaumont ; Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 : Concorde ; le Jour de gloire : Français ; le Juge Fayard, dit le sheriff : Ariel ; King-Kong : Français ; Lâche-moi les baskets : Gaumont ; le Lauréat : Ariel ; Little big man : Trianon (52-32-89) ; Mahler : Concorde ; la Petite Fille au bout du chemin : Gaumont ; les Révoltés de l'an 2000 : Français.

GRENOBLE. — A chacun son enfer : Royal (86-33-33), Grand-Place (09-67-10) ; Alice ou la dernière fugue : Stendhal (96-34-14) ; l'Apprenti salaud... pour rire : Gaumont (44-16-45) ; Casanova, un adolescent à Venise : Gaumont ; le Désert des Tartares : Paris (44-05-27) ; la Folle Escapade : Stendhal ; le Gang : Gaumont ; Jonas : Gaumont ; le Juge Fayard, dit le sheriff : Eden (44-06-72), Grand-Place ; King-Kong : Grand-Place ; Lâche-moi les baskets : Gaumont ; la Petite fille au bout du chemin : Paris ; le Prête-nom : Gaumont ; René-la-Canne : Paris ; les Rescapés du futur : Ariel ; Salo : Grand-Place ; Un mari, c'est un mari : Grand-Place ; Week-end sauvage : Rex (44-51-05).

LILLE. — A chacun son enfer : Concorde (57-22-05) ; L'Aigle s'est envolé : Ariel (54-68-35) ; Affreux, sales et méchants : Pathé (57-32-71) ; Casanova, un adolescent à Venise : Ariel ; Centre Terre, septième continent : Ariel ; la Folle Escapade : Ariel ; Lâche-moi les baskets : Métropole (55-22-58), Kinopanorama (54-78-46) ; le Gang : Pathé ; le Juge Fayard, dit le Sheriff : Ariel ; le Jouet : Métropole ; La petite fille au bout du chemin : Pathé ; la Rose et la Flèche : Cinéac (55-02-01) ; Une fille cousue de fil blanc : Ariel ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Ritz (55-23-57).

LYON. — L'Affiche rouge : CNP Caluire (23-68-08) ; Affreux, sales et méchants : CNP Caluire ; Alice ou la Dernière Fugue : Duo (37-05-55) ; A chacun son enfer : UGC Scala (42-15-41), UGC Concorde (42-15-41), UGC Part-Dieu (62-68-04) ; l'Apprenti salaud... pour rire : les Gémeaux ; le Bal des vampires : Fourmi (60-84-89) ; Barocco : UGC Concorde ; la Bataille de Midway : Palais des congrès (24-15-83) ; le Berceau de Cristal : Fourmi ; la Belle et le Clochard : UGC Concorde ; Casanova, un adolescent à Venise : Royal (37-31-49) ; Centre Terre, septième continent : UGC Scala, UGC Part-Dieu ; Chac : Cinématographe (37-24-84) ; Charlie one eye : Familia (72-88-91) ; Cocorico monsieur Poulet : CNP Lyon (37-28-35) ; le Courage du peuple ; Cinématographe ; le Coup de grâce : CNP Grolée (37-38-87) ; Demain les mômes : Cinématographe ; le Désert des Tartares : Pathé (42-61-03) : l'Empire des sens : CNP Villeurbanne ; Eric Tabarly et les autres : UGC Concorde ; l'Esprit de la ruche : Ambiance (28-14-84) ; Festival Cinéma brésilien : Ateliers (37-46-30) ; Festival Cinéma suisse : les Canuts (28-34-91) ; la Folle Escapade : UGC Part-Dieu, Ritz (52-17-67), Cinéjournal (37-88-92) ; le Graphique de Boscop ; CNP Lyon ; le Gang : UGC Concorde, Comœdia (58-58-88), Tivoli (37-33-25) ; Je demande la parole : les Ateliers ; Jonas, qui aura 25 ans en l'an 2000 : Tivoli ; le Jouet : les Gémeaux ; le Juge Fayard, dit le Sheriff : Paramount (42-01-52), UGC Scala, PGC Part-Dieu ; King-Kong : Paramount, UGC Part-Dieu : Lâche-moi les baskets : Comœdia, Pathé ; Marathon Man : Tivoli ; Monsieur Klein : CNP Villeurbanne ; la Marche triomphale : Bellecour (37-09-05) ; Mort à Venise : la Fourmi ; Next Stop, Greenwich Village : la Fourmi ; l'Opéra de quat'sous : le Cinéma (39-09-72) ; La petite fille au bout du chemin : Comœdia, Pathé ; les Rescapés du futur : UGC Scala, UGC Part-Dieu ; la Ruée vers l'or : le Cinématographe ; Salo : CNP Lyon ; le Sous-Marin jaune : le Cinéma ; Sunday too far away : CNP Lyon ; Taxi Driver : CNP Grolée ; Tex Avery Folies ; le Cinématographe ; La ville est à nous : les Canuts ; 20.000 Lieues sous les mers : Chanteclair ; Xala : CNP Lyon.

MARSEILLE. — A chacun son enfer : Ariel (33-11-65), Capitole (48-27-64), Odéon (48-35-16), Majestic (33-38-32), Drive In (54-18-00) ; l'Aile ou la cuisse : César (37-12-80) ; L'aigle s'est envolé : Ariel ; Alice ou la dernière fugue : Capitole ; l'Autre : Breteuil (37-75-89) ; la Belle et le Clochard : K7 (48-42-79) ; Butch Cassidy et le Kid : Chambord (77-15-24) ; Casanova, un adolescent à Venise : Paris (33-15-59), Pathé (48-14-45) ; le Chasseur de chez Maxim's : Pagnol (49-34-79), César (37-12-80) ; Centre Terre, Septième Continent : Capitole, Ariel ; le Coup de grâce : Breteuil ; le Désert des Tartares : Chambord ; la Folle Escapade : K7 ; le Gang : Odéon, Hollywood (33-74-93), Pathé ; le Jour de Gloire : K7 ; le Juge Fayard, dit le Sheriff : Hollywood, K7 ; King Kong ; K7 ; Kirmes : Goethe Institut, le 21 à 20 h. ; Lâche-moi les baskets ; Rex, Pathé ; Marathon Man : César ; Music Lovers : Breteuil ; Orange mécanique : Chambord ; la Marche triomphale : Paris (33-15-59) ; le Prête-Nom : Paris, Pathé ; la Petite Fille au bout du chemin : Pagnol, Rex ; la Première Fois : Pathé ; René la Canne ; Rex, Pathé ; Raid sur Entebbe : Capitole (48-27-64) ; les Rescapés du futur : Hollywood, Odéon ; la Revanche d'un homme nommé Cheval : Capitole ; Trans-Europe Express : C.C. Corderie, le 17, à 21 h. ; le Septième Voyage de Simbad : Pathé ; Une fille cousue de fil blanc : Odéon, Hollywood.

NANCY. — A chacun son enfer : Rio (52-80-95) ; Ambulances tous risques : Rio ; Centre Terre, 7e continent : Rio ; le Chasseur de chez Maxim's : Gaumont (24-58-83) ; Fellini Roma : Caméo (40-35-68), du 19 au 21 : la Folle Escapade : Rio ; le Gang : Gaumont ; Jour de fête : Paramount (24-53-37) ; le Juge Fayard, dit le Sheriff : Rio ; Lâche-moi les baskets : Pathé (24-54-31) ; la Marche triomphale : Gaumont ; la Petite Fille au bout du chemin : Gaumont ; le Souffle au cœur : Caméo, du 16 au 18 ; Survivre : Rio ; les Rescapés du futur : Paramount ; Titi, Grosminet et leurs amis : Colisée (32-79-75).

NANTES. — A chacun son enfer : Katorza (71-85-02), Apollo (73-36-68) ; Autant en emporte le vent : Apollo ; Chronique des années de braise : Concorde (46-25-29) ; le Désert des Tartares : Racine (71-32-19) ; Eric Tabarly et les autres : Colisée (71-79-03) ; la Folle Escapade : Apollo ; le Gang : Racine ; le Jour de gloire ; Apollo ; le Juge Fayard dit le Sheriff : Apollo ; Lâche-moi les baskets : Colisée ; Panique à l'hôtel : Katorza : la Petite Fille au bout du chemin : Olympia (71-80-23) ; le Prête-Nom : Colisée ; Une fille cousue de fil blanc : Katorza ; la Victoire en chantant : Katorza.

NICE. — Affreux, Sales et Méchants : Rio (85-86-95) ; l'Argent de poche : Méliès (85-86-95) ; Barry Lyndon : Méliès ; Centre terre, septième continent : Variétés (87-74-97) ; le Coup de grâce : Mercury (85-81-98) ; le Désert des Tartares : Gaumont (88-39-88) ; la Folle Escapade ; Escurial (88-10-12), Forum (88-55-80) ; le Gang : Paramount (87-71-80) ; H. Music : Rio-Filmothèque (85-86-95) ; le Juge Fayard, dit le sheriff : Paramount, Balzac (86-18-34) ; Lâche-moi les baskets : Concorde ; Marathon Man : Concorde ; Silence, on tourne : Mercury (85-81-98) ; Voyage au bout du monde : Rialto (88-08-41).

RENNES. — A chacun son enfer : Paris (30-25-55) ; l'Aile ou la Cuisse : Ariel (79-00-56) ; Affreux, Sales et Méchants : Club (30-86-20) ; Casanova, un adolescent à Venise : Club (30-86-20) ; le Coup de grâce : le Bretagne (30-56-33) ; la Folle Escapade : Ariel ; le Gang : Ariel ; le Juge Fayard, dit le sheriff ; Ariel ; les Oiseaux : Boite à films (30-52-40) ; René la canne : Zem (30-09-95) ; Une fille cousue de fil blanc : Ariel : Voyage au bout du monde : Club.

ROUEN. — A chacun son enfer : Gaumont (71-84-98) ; Affreux, Sales et Méchants : Gaumont ; Centre terre, septième continent : 71-41-98) ; le Désert des Tartares : Gaumont ; la Folle Escapade : Club (71-37-76) ; le Gang : Eden (71-24-00) ; le Jour de gloire : Club ; le Juge Fayard, dit le sheriff : Club ; la Première fois : Gaumont ; Une fille cousue de fil blanc : Eden ; 20 000 lieues sous les mers : Eden.

SAINT-ETIENNE. — A chacun son enfer : Eden (32-68-79) ; L'aigle s'est envolé ; Eden ; l'Argent de poche, A.B.C. (32-76-96) ; Ambulances tous risques : Méliès (32-63-47) ; Casanova, un adolescent à Venise : Alhambra (32-39-65) ; Centre Terre, 7e Continent : Eden ; le Dernier Tango à Paris : Alhambra ; le Désert des Tartares : Alhambra ; Docteur Françoise Gailland : C.N.P.-Lux (32-40-49) ; le Gang : Alhambra ; le Juge Fayard, dit le Sheriff : Eden ; Lâche-moi les baskets : Alhambra ; Little Big Man : Lux-C.N.P. ; la Marche triomphale : Alhambra ; Phantom of the Paradise : Lux-C.N.P. ; Répulsion : A.B.C. ; la Petite Fille au bout du chemin : Alhambra : Titi, Grosminet et leurs amis : Alhambra ; Tout, tout de suite : A.B.C. ; Une fille cousue de fil blanc : Eden.

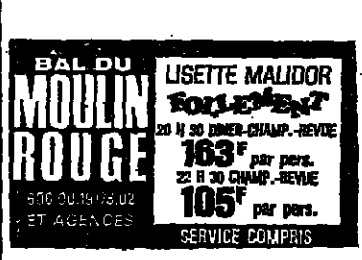
STRASBOURG. — A chacun son enfer : A.B.C. (32-17-66), Capitole (32-13-32) ; A nous les petites Anglaises : Capitole ; Centre Terre, 7e Continent : Capitole ; la Folle Escapade : Capitole ; le Gang : Rit's (32-45-51) ; le Juge Fayard, dit le Sheriff : Capitole ; Lâche-moi les baskets : Rit's ; Marathon Man : Rit's ; le Prête-nom : Ariel ; Raid sur Entebbé : Capitole ; la Rose et la Flèche : Arcades (32-45-28) : Sex O-Clock U.S.A. : Rit's ; Themroc : Kléber (32-19-83).

TOULON. — L'Aile ou la cuisse : Rex (92-79-20) ; Casanova, un adolescent à Venise : Gaumont (92-00-17) ; la Belle et le Clochard : Strasbourg (92-20-30) ; Centre Terre, 7e Continent : Ariel (93-52-22) ; le Désert des Tartares : Gaumont ; la Folle Escapade : Ariel ; le Gang : Royal, Gaumont ; le Juge Fayard dit le Sheriff : Raimu (92-21-42) ; Lâche-moi les baskets : Gaumont ; la Première Fois : Rex ; Salo : Ariel ; Sœurs de sang : Ariel ; Une fille cousue de fil blanc : Royal (92-32-55).

TOULOUSE. — A chacun son enfer : Gaumont (21-49-58) ; Affreux, sales et méchants : Trianon (62-27-84) ; l'Age de cristal : Américains (61-21-94) ; Alice ou la dernière fugue : Variétés (21-78-71) ; l'Aile ou la cuisse : Nouveautés (62-58-63) ; l'Apprenti Salaud... pour rire : Trianon (62-27-84) ; Barocco ; Variétés (21-78-71) ; Casanova, un adolescent à Venise : Rio (21-22-11), Gaumont ; Centre Terre, 7e Continent : Variétés ; la Dernière Folle : Ariel ; le Désert des Tartares : Nouveautés (62-58-63) ; la Folle Escapade : Variétés ; Fous à délier : ABC (21-57-55) ; le Gang : Gaumont ; Gloria Mundi : ABC ; le Grand Soir : ABC ; Il était une fois dans l'Ouest : Trianon ; Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 : Gaumont ; le Juge Fayard dit le Sheriff : Variétés ; King Kong : Trianon ; la Marche triomphale : Nouveautés ; la Petite Fille au bout du chemin : Nouveautés ; Salo : Américains ; Survivre : Variétés ; le Voyage au bout du monde : Ariel.



CABARETS







VOTRE TABLE CE SOIR

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.j.	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. du mat. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
LE SIMPLON 824-51-10 1, Fg Montmartre, 9e. T.l.j.	19 h. à 1 h. mat. Huîtres et coquillages. Poissons et viandes grillées. Spécialités Franco-Italiennes. MENU avec spéc. 38 F Service compris.
LE MONIAGE GUILLAUME F/dim. 88, rue Tombe-Issoire, 331-79-10.	Spécialités de fruits de mer et de poissons. Menu « en direct de l'océan » : 78 F vin et service compris.

DINERS

RIVE DROITE

LE TROU DES HALLES 508-80-13 47, rue Saint-Honoré, 1er. Ouv. dim.	Cuisine Française à l'ancienne. Vue sur le trou. P.M.R. 50 F. Banquets. Repas d'affaires. F/mardi soir, samedi midi.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.j. ●	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 22,70 F s.n.c., le midi et le soir jusqu'à 1 h. du matin, avec ambiance musicale.
LES NOCES DE JEANNETTE T.l.j. 14, rue Favart, 2e. 742-05-90	Jusqu'à 22 h. (samedi 23 h.). Cadre Second Empire. Cuis. franç. tradit. Menus 50 et 70 F avec vins à discrétion. Salons 10 à 100 couverts.
LA POULARDE LANDAISE 359-20-35 4, rue Saint-Philippe-du-Roule, 8e.	Chez Jeannine. Une rustique auberge de campagne. Foie gras frais maison. Spécialités du terroir. Fermé samedi et dimanche.
COPENHAGUE ELY. 20-41 142, Champs-Elysées, 8e. F/dim.	De midi à 22 h. 30. Spécialités danoises et scandinaves : hors-d'œuvre danois, festival du saumon, mignons de rennes, canard salé.
NAPOLEON T.l.j. 227-99-50 38, av. Friedland, 8e. Jusq. 22 h. 30	G.P. Baumann, créateur des célèbres choucroutes au poisson, au confit de canard, vos les présente sur sa carte parmi d'autres ainsi qu'un choix de spécialités de la mer dont maints chroniqueurs ont parlé.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.j.	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 22,70 F s.n.c., le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin avec ambiance musicale.
LE BELUGA 723-79-05 66, rue François-Ier, 8. F/dim.	Caviar, saumon fumé, brochette de poissons, ris de veau aux coquilles Saint-Jacques, steack de canard.
L'AUBERGE DES TEMPLES 874-84-41, 74, rue de Dunkerque, 9e. Métro Anvers Tous les jours	Restaurant asiatique unique à Paris. Spécialités chinoises, cambodgiennes, vietnamiennes par anciens chefs de Hongkong et Phnom-penh. Menus 20 à 35 F. Ambiance agréable. Cadre élégant.
LA CHAMPAGNE 874-44-78 10 bis, place Clichy, 9e. F/dim.	24 h. sur 24. Fruits de mer, coquillages. Réputé pour ses viviers de homards et langoustes, loups, rougets grillés, sa bouillabaisse.
TERMINUS NORD 824-48-72 23, rue de Dunkerque, 10e. T.l.j.	Brasserie 1925. De 11 h. à 0 h. 15. Spécialités alsaciennes. Foie gras frais, 18 F ; choucroute, jarret.
AUBERGE DES DOLOMITES 38, rue Poncelet, 17e. 227-94-56	Déjeuners d'affaires. Dîners. Parking gratuit. F./dim. Spéc. Poissons, Aïoli, Bourrides. Bouillabaisse sur commande. Vins de propriété.
Monsieur BŒUF F/sam., dim. midi 31, rue Saint-Denis, 10e. 508-58-35	Nouvelle direction. Déj. d'aff. Dîner-Souper. Cadre : toiles de maître. Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriétés.
BOUQUET DU TRONE 343-26-19 8, avenue du Trône, 12e. T.l.j.	Jusqu'à 1 heure du matin. Salle au 1er. Cadre confortable. Ses poissons, ses grillades, carré d'agneau provençal, onglet au poivre vert.
TY COZ TRU. 42-95 35, rue St-Georges, 9e. F/dim.-lun. TY COZ 828-42-69 333, r. Vaugirard, 15e. F/sam.-dim.	Seuls restaurants sans viande. Déjeuners Dîners. On sert jusqu'à 23 heures. Spécialités bretonnes. Coquillages et crustacés. Son GROS PLANT et muscadet Nantais CHATEAU POYET et DOMAINE ROBINE.
AU CHARBON DE BOIS 288-77-49 10, rue Guichard, 16e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30 la Grillade (préparée devant vous par nos grillardins) dev. gastronomie. Menu 32,50 F, 2e rest. 16, r. du Dragon-6e, 548-57-04.
BAUMANN ETO. 16-16 - 754-01-13 64, av. Ternes, 17e. F/dim., lun. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huîtres, ses spéc. d'Alsace. On sert jusq. minuit. Nos choucroutes classiques à emporter.
MAISONNETTE RUSSE ETO. 36-04 6, rue d'Armaillé, 17e. F/dim.	Déjeuners d'affaires, dîners d'ambiance. Ses spécialités russes, bortch, caviar, saumon fumé, chachlik, vodka.
CHEZ LE BARON, 205-73-72, 65, rue Manin, 19e. à 2 pas de la Villette	Face aux Buttes-Chaumont. Paella, bouillabaisse, bar flambé, côte de bœuf et spécialités.

RIVE GAUCHE

LA GRILLERIE 633-08-32 ● 5, rue du Petit-Pont, 5e. T.l.j.	Jusqu'à 23 h. 30, cadre médiéval. Déj., Dîners aux chand. Sa formule à 21 h : Salade aux noix, pavé de charolais, pom. allumettes. Sa carte.
LE VIEUX BISTRO 033-18-95 14, r. Cloître-Notre-Dame, 4e. T.l.j.	Jusqu'à 23 h. Andouillette au Sancerre 22. Moules farcies à l'oseille 19. Civet de canard 24. Bourguignon 18. Ongle. échalote 24.
BISTRO DE LA GARE 59, bd de Montparnasse, 6e. T.l.j.	MICHEL OLIVER propose pour 25,50 F s.n.c., sa nouvelle formule « 3 hors-d'œuvres - 3 plats au choix » jusqu'à 1 h. du matin.
SAVOYARD 326-20-60 16, rue des Quatre-Vents, 6e. F/lun.	Vins et spécialités savoyards. Fondue savoyarde 30 F (2 pers.). Fondue bourguignonne 26 F (1 pers.). Raclette sur commande 16 F (1 pers.).
BRASSERIE DU MORVAN T.l.j. 16, Carrefour Odéon, 6e 033-96-91	Jusqu'à 2 h. Charcuteries du Morvan. Ses plats chaque jour renouvelés : Bœuf bourguignon 14, Potée du Morvan 18, Petit Salé 18, Fruits de mer.
AU CHARBON DE BOIS 548-57-04 16, rue du Dragon, 6e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. la Grillade (préparée devant vous par nos grillardins) devient gastronomie. Menu 32,50. 2e rest. 10, r. Guichard, 16e. 288-77-49.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.j. Face église St-Germain-des-Prés, 6e.	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 22,70 F s.n.c., le midi et 24,40 F le soir, jusqu'à 1 h. 30 du matin avec ambiance musicale.
LA COMMANDERIE 223-35-98 15, rue Bernard-Palissy, 6e. F/dim.	Dîners-Soupers aux chandelles dans une cave du XIIIe. Grillades au feu de bois. Côte de bœuf. Ses poissons.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ● 13, bd Auguste-Blanqui, 13e. F/lun.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles. 50 à 90 F.
LE TENNESSEE 533-74-63 69-71, bd Victor, Paris, 15e. T.l.j.	Grill à l'américaine. Buffet de hors-d'œuvre et vins à volonté. Spécialités T'Bone et côte à l'os. Piano Bar de 21 h. 30 à 1 h. 30.

DINERS - SPECTACLES

ALCAZAR 62, rue Mazarine, 6e.	Dîners 21 h. - Spectacle 23 h. Nouvelle revue : « Boum à l'Alcazar ». Réserv. à partir 10 h. : 329-02-20, 633-64-94, 326-53-35. Ouvert dimanche.
BARCELONA 824-47-66 9, rue Geoffroy-Marie, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. du matin. Spéc. espagnoles : Paella Valentina, Zarzuela, Gambas à la Plancha, Calamares à la Romana. Spectacle de chants et de danses d'Espagne : flamenco et guitares.
L'OREE DU BOIS 722-84-92 Porte Maillot. T.l.j.	Marcel BEKIER présente : « RIEZ NOUS FERONS LE RESTE... » Menu 135 F, vins compris, service en sus.

DINERS DANSANTS

VILLA D'ESTE ELY. 78-44 4, rue Arsène-Houssaye, 8e.	A 20 h. 30, spectacle à 22 h. 30, avec Isabelle AUBRET, P.-J. VAILLARD, J. MEYRAN, Jean FREJAC, A. ASTOR. Menu suggest. 90. Vendredi, samedi et veilles de fêtes 100 F.

SOUPERS APRÈS MINUIT

A L'ESCARGOT MONTORGUEIL 38, rue Montorgueil (1er). Ouvert tous les soirs - 236-83-51.

ÉLÉPHANT BLANC 24, r Vavin, 6e. 033-90-85 F/Dim. Dîner, Soupers aux chand. MENU GASTRO à 42 F+v. et sce.

WEPLER 14, place Clichy. 522-53-29 SON BANC D'HUITRES. Foies gras frais - Poissons.

TERMINUS NORD 824-48-72 T.l.jrs Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes, 23, rue de Dunkerque, 10e.

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis, 208-56-56. Huîtres - Fruits de mer - Gibiers Parking. Fermé lundi et mardi.

LE PETIT ZINC r. de Buci (6e) ODE. 79-34 Huîtres. Poissons. Vins de Pays.

CHARLOT 1er 522-47-08 Parking. MERVEILLES DES MERS Coquillages. Poiss. (pr. Gaumont) 128 bis, bd Clichy. Jusq. 3 h. mat.

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h. 30 (sf dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis, 10e 770-12-06.

LE PICHET 68, rue P.-Charron. 359-50-34. Spécialités campagnardes. GRILLADES - FRUITS DE MER PATISSERIES PAYSANNES.

LE MUNICHE 27, rue de Buci-6e 633-62-09 Choucroute. Spécialités.

CHEZ EDGAR 4, rue Marbeuf, 359-85-92. SPECIALITES de POISSONS et FRUITS de Mer Grands Crus de Bordeaux. F/dim.

LA CLOSERIE DES LILAS 171, bd du Montparnasse, 326-70-50, 033-21-68. Au piano Yvan Meyer.

DESSIRIER T.l.jrs - 754-74-14, 9, pl. Péreire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE Poissons - Spécialités - Grillades

LE POLICHINELLE 233-28-92 « Caves voûtées anciennes, cuisine nouvelle. » Jusq. 2 h. mat., 33, r. Tiquetonne, 2e. F/dim., sa. mid.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

LES JURÉS AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Une ame, une conscience, une vie

Cela vous arrive sans savoir pourquoi. Un matin, deux gendarmes viennent vous annoncer que vous figurez sur la liste des jurés pour la prochaine session des assises. Qui en a décidé ? Mystère. Vous êtes simplement un Français « type » (plus rarement une Française), cinquante-deux ans, marié, un enfant, d'un niveau scolaire un peu supérieur à la moyenne, logé dans un appartement de quatre pièces, travaillant le plus souvent dans un bureau. Tant pis si, dans bon nombre de cas, vous ne comprenez que cent cinquante mots dans la langue française. A ce portrait statistique, il ne manque que le béret basque et la baguette de pain.

C'est ce personnage très ordinaire, quasi anonyme, ce « bon époux-bon père », qui, une fois, trois fois, dix fois, va décider de la liberté ou de la vie d'hommes et de femmes qu'il connaît à peine, sinon à travers un dossier fréquemment accablant pour le prévenu. « Le plus grand pouvoir qu'un instant un homme ou une femme puisse avoir », *devait dire Mᵉ Robert Badinter en conclusion des « Dossiers de l'écran » du 15 février.*

Mais les anciens jurés présents dans le studio étaient-ils tous conscients des responsabilités qu'ils avaient endossées en un moment de leur vie ? Malheureusement pas. A voir certains retranchés derrière leurs murailles de certitudes, on avait froid dans le dos. Ils se posaient moins de questions que les téléspectateurs qui avouaient que neuf hommes pour une vie, c'est peut-être trop ou pas assez, que les condamnations à mort pourraient même être votées par référendum... Foin de tout cela pour ce brave juré qui-a-fait-la-guerre-monsieur et qui avoue avec assurance : « Un criminel ça ne me fait pas de peine de le condamner à la peine capitale. Si on le laisse sortir, il n'aura qu'une idée : recommencer. » *Pas de doute, pas de remords, le devoir accompli. Ame forte, conscience tranquille. Alors un jury, un référendum ? A quoi bon. Un ordinateur suffirait.*

JAMES SARAZIN.

AU TABLEAU NOIR

Demandez donc votre chemin à un passant : pardon, monsieur, la rue des Quatre-Vents ? Je vous défie de comprendre ses indications, à moins qu'il ne prenne grand soin de les réitérer et de les souligner du geste. Prenez Europe 1 à midi. Observez la façon dont Pierre Bellemare répète, de sa voix insistante, bien timbrée, en les explicitant, les questions pourtant simplettes qui donnent droit à « 1 million cash » : « Vous demandez pourquoi. Joe Dassin, le chanteur Joe Dassin, a invité l'été dernier, donc l'été 1976, un notaire, pas un auteur, un notaire, donc, etc. » *Et il ne s'agit là que d'un jeu.*

Prenez maintenant mardi soir sur TF 1 l'émission de Robert Clarke sur les météorites, programmée à une heure de grande écoute, ce qui ne veut pas dire forcément une heure de bonne écoute. A 20 h. 30 il y a dans beaucoup de foyers des carnets de notes à signer, des affaires à ranger, à repasser. L'attention n'est pas encore tout à fait libre de se fixer et pour peu que le sujet soit aride — la poursuite des étoiles n'est pas à la portée de chacun — elle aura tendance à décrocher à la première difficulté.

Cela nous est déjà arrivé avec le Soleil. Cette fois, on a tenu bon. Non sans mérite. On aurait aimé voir l'enquêteur, Nicolas Skrotsky, je ne dis pas répéter comme un perroquet chacune des explications fournies par les astronomes, les physiciens, les directeurs d'observatoire que nous avons rencontrés, mais en reprendre, si, les points-clés : vous voulez dire que la Terre et la Lune sont né il y a quatre milliards et demi d'années, plus ou moins vingt millions d'années, c'est bien cela ? Ces savants ne sont pas tous des enseignants. Le seraient-ils qu'ils n'auraient pas l'habitude de s'adresser à des auditoires aussi ignorants que nous le sommes.

Qu'on ne vienne pas nous dire qu'il s'agit là d'une émission toute simple, toute bête, destinée aux enfants. Ceux qu'on a vu ensuite réunis au studio, des gosses de huit à neuf ans, avaient-ils vraiment suivi, compris l'émission ? J'en doute fort. Leurs questions le prouvaient. Certaines paraissaient dictées. Ils avaient pour la plupart cet air un peu distrait, un peu emprunté des écoliers pendant la visite de l'inspecteur. Robert Clarke ne nous prenait pas pour plus malins que nous ne le sommes. Son succès tenait à cela. Qu'il ne l'oublie pas.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 16 FEVRIER

— *MM. Roger Ribadeau-Dumas* (R.P.R.) et *R. Pesce* (P.S.) débattent à propos des élections municipales (Valence) sur Radio-Monte-Carlo, à 8 h. 30.

— *MM. A. Duroméa* (P.C.) et *A. Rufenacht* (R.P.R.) sont les protagonistes du « débat municipal » (Le Havre) sur Europe 1, à 19 h. 15.

— Le *Centre des démocrates sociaux* dispose de la tribune libre sur FR 3, à 19 h. 40.

JEUDI 17 FEVRIER

— Le *Mouvement des radicaux de gauche* s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40, et dispose d'un quart d'heure sur Antenne 2, à 19 h. 45.

— *MM. Claude Bernardin* (P.S.) et *André Soulier* (majorité) débattent à propos des élections municipales à Lyon sur Europe 1, à 19 h. 15.

— *MM. Jean-Pierre Fourcade*, ministre de l'équipement, et *Georges Marchais*, secrétaire général du parti communiste, débattent sur TF 1, à 20 h. 30.

— *M. Edgar Faure*, président de l'Assemblée nationale, est l'invité du magazine de FR 3, à 22 h. 5.

MM. CHIRAC D'ORNANO, FISZBIN ET SARRE A ANTENNE 2

● Les quatre principaux candidats à la mairie de Paris, MM. Jacques Chirac, président du R.P.R., Michel d'Ornano, ministre de l'industrie (R.I.), Henri Fiszbin, député communiste, Georges Sarre, secrétaire national du parti socialiste, participeront le 21 février à un débat en direct sur Antenne 2.

JEAN-MARIE CAVADA A R.T.L.

● M. Jean-Marie Cavada, ancien rédacteur en chef de l'information à Antenne 2, doit entrer le 1ᵉʳ mars à R.T.L.

MERCREDI 16 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

20 h. 30. Téléfilm : « la Vérité de Madame Langlois », de Cl. Santelli, avec S. Flon et P. Mondy ; 22 h. 10. Journal.

CHAINE II : A 2

En raison du mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures lancé par les syndicats C.F.D.T., C.G.T et S.N.J., dans le cadre de leur semaine d'action, les programmes d'A 2 sont modifiés. Le programme minimum est le suivant :

19 h. 20. Actualités régionales ; 20 h., Journal.

20 h. 30. Film « Cat Ballou », d'E. Silverstein (1965), avec Jane Fonda, L. Marvin, M. Callan, D. Hickman.

A la fin du siècle dernier, dans le Wyoming, une pure jeune fille entreprend de venger son père en se faisant chef de bande. Western parodique construit sur une bonne idée de scénario malheureusement mal exploitée par le metteur en scène.

22 h., Jazz (fin à 22 h. 35).

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. Un film, un auteur : « Duel », de S. Spielberg (1972), avec D. Weaver, J. Scott, E. Firestone, L. Frizzell.

Un représentant de commerce circulant en voiture sur les routes de Californie est poursuivi et traqué par un énorme camion. Sur un scénario de Richard Matheson, un film dont le fantastique envoûtant naît des détails les plus réalistes.

21 h. 55. Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes : Berlioz et le Requiem, par A. Laster ; 22 h. 30, Entretiens avec... P. Walberg ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre national de France, direction G. Ferro, avec V. Cortez, mezzo-soprano : « la Mort de Cléopâtre » (Berlioz) ; « Trois images » (Debussy) ; 23 h., Cantates de Webern (II)... Chœurs et orchestre symphonique de la B.B.C., direction P. Boulez... « Cantate nº 1 pour soprano, chœur mixte et orchestre, opus 29 » ; 23 h. 30, La guimbarde, par C. Valeix ; 0 h. 5, Semaines musicales d'Ascona 1976... Membres de l'octuor de la Philharmonie de Berlin (Mozart, Beethoven) ; 1 h. 15, Trêve.

JEUDI 17 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu (à 14 h., Spécial enfants).

20 h. 30. Magazine d'actualité : Spécial événement.

MM. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, et Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, s'affrontent sur le thème de « La nationalisation et le pétrole ».

22 h., Emission musicale : Arcana (Les femmes et la musique), de M. Le Roux ; 22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., Programme ininterrompu (à 15 h. 55, Aujourd'hui magazine).

20 h. 30. Film : « les Aventures d'Arsène Lupin », de J. Becker (1956), avec R. Lamoureux, L. Pulver, O. E. Hasse, H. Rollan, H. Hue.

Cambrioleur mondain exerçant à Paris, en 1912, Arsène Lupin, démasqué par une baronne allemande, devient, malgré lui, l'invité du Kaiser, qui lui demande un service particulier. Une reconstitution parfaite de la fin de la « Belle époque » et le réalisme intimiste cher à Jacques Becker. Mais, malgré la fantaisie de Robert Lamoureux, Lupin a perdu l'auréole mythique des romans de Maurice Leblanc.

22 h. 10, Magazine du cinéma : 100 000 images, de P. Tchernia ; 23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. Les grands noms de l'histoire du cinéma (R.). « Madame du Barry », de Christian-Jaque (1954), avec M. Carol, A. Luguet, G. M. Canale, D. Ivernel, M. Pierry.

Comment, dans les années 1770, une jolie vendeuse de magasin se fit femme galante et devint la dernière favorite du roi Louis XV. Une chronique historique revue dans l'esprit du cinéma de boulevard (dialogues d'Henri Jeanson). Pour retrouver Martine Carol dans tout son éclat.

22 h. 5. Journal.

FRANCE-CULTURE

En raison du mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures lancé par les syndicats C.F.D.T., C.G.T. et S.N.J., dans le cadre de leur semaine d'action, les programmes de Radio-France du 17 février risquent d'être modifiés.

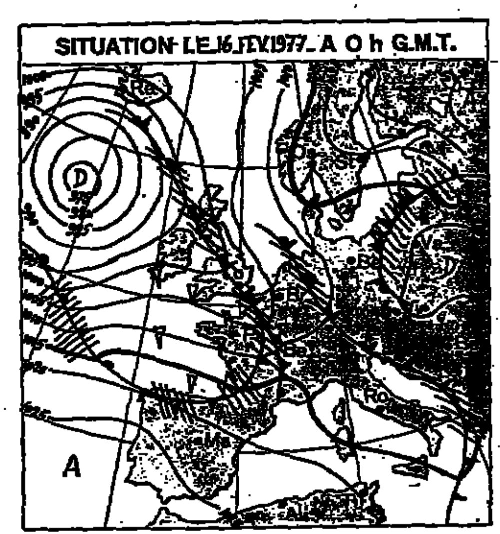
20 h., Hommage à Henri Langlois ; 22 h. 30, Entretien avec... P. Walberg ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

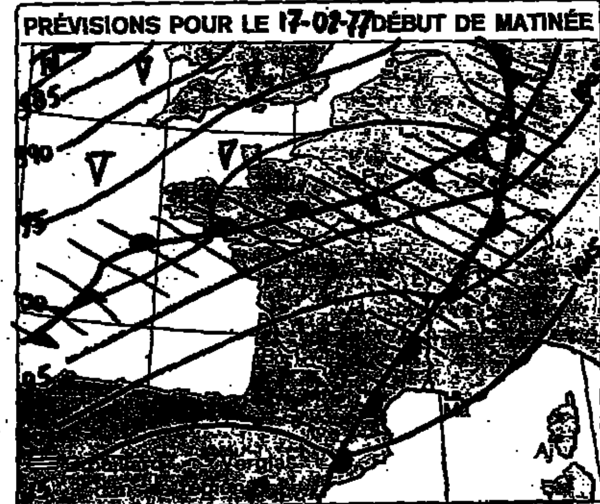
FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert de musique de chambre... « Chants alizés » (F. Schmitt), « Tu Dai Canh » (Ton That-Tiet) ; « les Odes à Virgile », pour flûte, clarinette, cor et harpe (G. Hugon). « Quatuor nº 2, Lettres intimes » (Janacek) ; 22 h., Guimbarde par C. Valeix ; 22 h. 30, Semaines musicales d'Ascona 1976... Récital : Poèmes de Brecht, chantés par Milva (Weill, Eisler).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en *France entre le mercredi 16 février à 0 heure et le jeudi 17 février à 24 heures :*

Dirigée par la profonde dépression centrée au nord-ouest de l'Irlande, une vigoureuse perturbation affectera la plus grande partie de la France.

Jeudi 17 février, le temps restera relativement doux sur l'ensemble du pays, *mais le ciel sera souvent très* nuageux et des pluies se produiront dans la plupart des régions.

Les vents, qui resteront orientés au secteur ouest, se renforceront temporairement. De violentes rafales atteignant la tempête sont à craindre sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche.

Mercredi 16 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 005,4 millibars, soit 754,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du *15 février* ; le second, le minimum de la nuit du *15 au 16*) : *Ajaccio, 13 et 4 degrés* ; Biarritz, 11 et 8 ; Bordeaux, 12 et 5 ; *Brest, 9 et 3 ; Caen, 11 et 3* ; Cherbourg, 9 et 4 ; Clermont-Ferrand, 9 et 2 ; *Dijon, 7 et 2* ; Grenoble, 7 et 0 ; Lille, 8 et 1 ; Lyon, 8 et 3 ; Marseille, 12 et 3 ; *Nancy, 5 et 2* ; Nantes, 11 et 4 ; Nice, 13 et 5 ; Paris-Le Bourget, 10 et 3 ; Pau, 10 *et 3* ; Perpignan, 14 et 3 ; Rennes, 10 et 2 ; Strasbourg, *9 et 3 ; Tours, 9 et 3* ; Toulouse, 10 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 2 ; Amsterdam, 5 et 3 ; Athènes, 17 et 11 ; Berlin, 1 et —2 ; Bonn, 6 et 2 ; Bruxelles, 7 et 2 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 1 et —1 ; Genève, 6 et —1 ; Lisbonne, 13 et 7 ; Londres, 6 et 3 ; Madrid, 11 et 3 ; Moscou, —7 et —13 ; New-York, 6 et —5 ; Palma-de-Majorque, 13 et 0 ; Rome, 13 et 3 ; Stockholm, —1 et —6 ; *Téhéran, 13 et 2.*

Stoc

P. T. T.

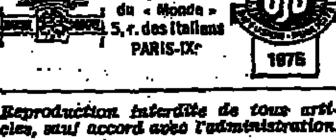
● *Jussey (Haute-Saône) par l'automatique.* — Les abonnés au téléphone de la région parisienne peuvent obtenir directement leurs correspondants de Jussey (Haute-Saône) en composant le 16, puis, après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif 84 suivi des six chiffres du numéro demandé.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*

Gérants :

Jacques Fauvet, directeur de la publication.

Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 16 février 1977 :

UN DECRET

● Relatif au cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics d'articles conventionnés.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

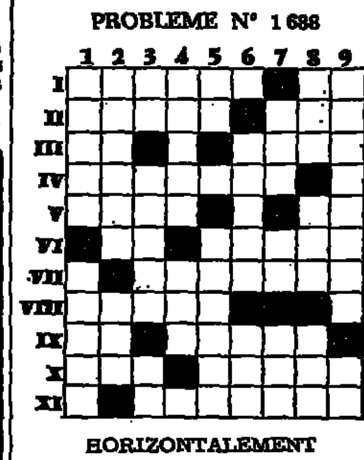
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 1 688



HORIZONTALEMENT

I. Sont dans la flotte ; Titre. — *II. Ne saurait se faire dans* la solitude ; Séparation de biens. — III. Devant Eloi ; Mouvement de foule. — IV. Coupe de bois. — V. Jouées ; Une simple lettre qui vaut à elle seule tout un long rapport. — VI. Rigole dans les bois ; Tient l'affiche. — VII. Ne craint pas que la tête lui tourne. — VIII. Signe *conventionel.* — IX. Se font remarquer ; Ont des dents solides. — X. Interjection ; *Généralement levé aussitôt qu'assis.* — XI. Permettent de manipuler des sommes importantes.

VERTICALEMENT

1. Sacrifice librement consenti ; Etoile d'une constellation. — 2. Pourquoi cacherait-il son jeu ? ; Baie. — 3. Grecque ; Très fraîche ; Un peu de tout. — 4. Sortent à peine de l'eau ; Roi. — 5. *Orientation* ; Œuvre d'imagination. — 6. Le plus agréable des commandements militaires ; On y encourage la race chevaline. — 7. Auditeur indiscret ; Pronom ; Ouvrage régulateur. — 8. Source *de bruits divers* ; Implique un agrément passé ; A plusieurs racines dans un seul carré. — 9. En très bonne position ; En satin.

Solution du problème nº 1 687

Horizontalement

I. Répons ; Va. — II. Emilie ; Ag. — III. Nus ; Evase. — IV. Oléine. — V. Me ; Atrium. — VI. EM ; Insu. — *VII. EO !* ; *Bottes.* — VIII. Entêtée. — IX. Case ; Réa. — X. Ili ; Non. — XI. *Œnothère.*

Verticalement

1. Renommée ; Io. — 2. Emule (cf « dispute ») ; Oncle. — 3. Pise ; *Tain.* — 4. *Ol* ; *Iambes.* — 5. Nient ; Otent. — 6. Sévérité ; Oh !. — 7. Interne. — 8. *Vaseuse.* — 9. Age ; Muscade.

GUY BROUTY.

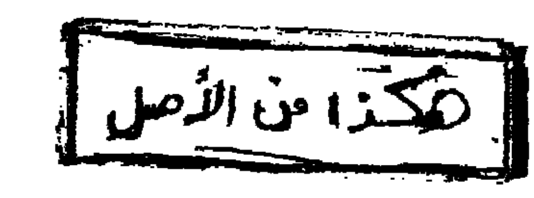
Allocations familiales

● *Formalités à accomplir pour les chefs de famille nés hors de France métropolitaine.* — Trois cas peuvent se présenter :

— *Tous les enfants résident en France :* il faut faire parvenir le plus rapidement possible le volet rose de l'attestation annuelle d'activité à la Caisse d'allocations familiales ;

— *Tous les enfants résident dans le pays d'origine :* il ne faut pas expédier le volet rose mais continuer à adresser chaque mois une attestation établie par l'employeur ;

— *Certains des enfants résident en France, les autres résident dans le pays d'origine :* il faut expédier le plus rapidement possible le volet rose et adresser également tous *les mois* une attestation établie par l'employeur.



CARNET

Naissances

— M. Paul Mingasson et Mme, née *Anne Gillet*, *Aurélie* et *Charlotte* ont la joie d'annoncer la naissance de Arthur.
Paris, le 4 février 1977.

— M. et Mme Christian Renard, Arnaud et Anne-Charlotte sont heureux d'annoncer la naissance de Laetitia.
Paris, le 12 février 1977
154, rue de Saussure, 75017 Paris.

Mariages

— Alain Motard,
Chantal de Lisle,
sont heureux de *faire part de leur* mariage, qui a été célébré dans l'intimité le 12 février 1977.
13, rue Saint-Joseph, 75002 Paris.

Décès

— Nous apprenons le décès, survenu le 13 février, du
vice-amiral Jacques BOUXIN,
dont les obsèques religieuses ont été célébrées ce mercredi 16 février en l'église Saint-François-Xavier, à Paris.

[Né le 23 août 1888 à La Tour-en-Jarez (Loire) et ancien élève de Navale, le vice-amiral Jacques Bouxin a *notamment* commandé le croiseur « Algérie » en *1934 et le bâtiment de ligne* « Strasbourg » en 1937. Commandant en septembre 1940 la première division de croiseurs, il com*mande en avril 1941 la marine à Toulon* et devient, en septembre de la même année, directeur du personnel militaire de la flotte à Vichy. *Promu vice-amiral en* mai 1942, il sera sans emploi en octobre 1944 et placé à la disposition du ministre. Le 25 avril 1945, il *est en deuxième* section (réserve).]

— L'ingénieur général du génie rural des eaux et forêts (E.R.) R. Brunotte, *ses enfants et petits-enfants*
font part du décès de
Mme R. BRUNOTTE,
née Madeleine Millot.
Les obsèques religieuses ont eu lieu *dans l'intimité familiale* à Nancy et l'inhumation à Vic-sur-Seille le 15 février 1977.
31, *rue Grandville*, Nancy.

— Nous apprenons le décès du compositeur Georges DERVEAUX, survenu le lundi 14 février à Paris.

[Né à Paris le 27 mars 1902, Georges Derveaux — premier prix d'orgue et de fugue — *fut compositeur de musique* classique, de musique de films et de chansons. Il avait dirigé l'Orchestre lyrique de l'O.R.T.F. pendant quinze ans. De 1968 à 1975, il avait été vice-président de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.]

— *Paris, Lyon.*
Le président de la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs,
Les membres du bureau exécutif, *du comité fédéral et conseil d'administration*,
ont le regret de faire part du décès *accidentel de*
M. Gaston FOUILLOUD-BUIAT,
président de la chambre syndicale de la région lyonnaise.
Messe de funérailles en l'église de *Charbonnières le jeudi 17 février* 1977, à 10 heures.

— *M.* Richard Knobler et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de
Mme Toba KNOBLER,
épouse et mère, survenu dans sa soixante-treizième année.
La cérémonie *religieuse a eu lieu* le mardi 15 février, à 11 heures, au cimetière de Bagneux.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean-Marie Lamouliatte et *ses enfants*,
M. Jacques Lamouliatte,
M. et *Mme* Albert Père et leur enfant,
Mme Lamouliatte Augusta,
Mme Honoré Marcelline, son épouse, ses enfants, sa mère et sa belle-mère,
font part du décès du
colonel de parachutistes (C.R.)
Jean-Marie LAMOULIATTE,
commandeur *de la Légion* d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre des T.O.E.,
croix de la *Valeur militaire*,
chargé de mission auprès de
M. Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme,
le 15 février 1977 dans sa cinquante-troisième année, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu le 17 *février 1977, à 8 h. 30, en la chapelle* du Val-de-Grâce, 1, place Laveran, 75005 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
25, avenue Maurice-Berteaux,
78110 Le Vésinet.

— Mme Jean-Loup Lézier et son fils Maxime,
M. et *Mme* Lézier-Réant, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du *décès de*
M. Jean-Loup LÉZIER,
survenu à Chambéry le 12 février 1977 à l'âge *de trente-neuf ans.*
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église de La Motte-Servolex le 15 *février* 1977.
La Salle, 73290 La Motte-Servolex.

— *M.* et *Mme Robert* Resnicoff, leurs enfants et petit-enfant,
M. et Mme Maurice Hercot, leurs enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du *décès de*
M. Bernard RESNICOFF,
survenu à son domicile à l'âge de *quatre-vingt-dix-neuf ans le 15 février* 1977.
L'inhumation se fera au cimetière de Pantin-Parisien le 17 février 1977, à 11 heures. On se réunira à la porte principale.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue Angélique-Vérien,
92200 Neuilly.

— On nous prie d'annoncer le décès du
médecin général-inspecteur
du cadre de réserve
J.-M.-L. LE ROUZIC,
survenu à Vannes le 13 février 1977.
14, rue Saint-Vincent.
De la part de la famille.

Messes anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de la mort de
André BOYÉ,
professeur honoraire
des facultés de droit,
une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu à Bordeaux, en Egypte et à Paris.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée à la mémoire du
docteur Jacques MALLET
le vendredi 18 février, à 19 heures, en l'église Saint-Eloi, 36, rue de Reuilly, 75012 Paris.

Erratum

— Mme Henri Teitgen, dont « le Monde » a annoncé le décès dans son numéro daté 13-14 février, était la mère — et non l'épouse, comme une regrettable coquille l'a fait écrire — de M. Pierre-Henri Teitgen, ancien vice-président du Conseil, et *la veuve du bâtonnier* Teitgen, ancien député.

Bienfaisance

— L'association Rhin-Danube organise au profit de ses œuvres sociales, *les 17, 18, 19 et 20 février*, des journées de solidarité à Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris (de 11 heures à 21 heures).

Communications diverses

— L'Union fédérale des Groupements d'anciens engagés volontaires *et résistants d'origine étrangère et* l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance célèbrent *le 20 février le 33e* anniversaire — le 21 février 1944 — de l'exécution des vingt-trois résistants *immigrés et français désignés sous* le nom du « Groupe Manouchian » (« l'Affiche rouge »).
Les participants, rassemblés à partir de 10 h. 30 au métro Porte-de-Choisy, partiront vers le cimetière parisien d'Ivry, où la cérémonie aura lieu à 11 heures au Carré des fusillés.

Soutenances de thèses

— *Jeudi 17 février*, à 15 h. 30, université de Paris-I, grand amphithéâtre de la Sorbonne, Mme Maria-Antonietta Macciocchi soutenance sur travaux : « De la vérité effective ».

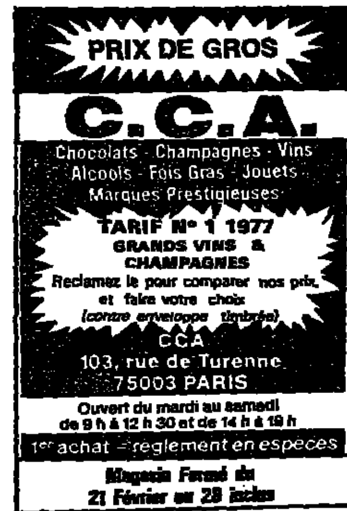
Visites et conférences

JEUDI 17 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale *des* monuments historiques :

10 h. 30, musée de l'Orangerie, place de la Concorde, Mme Oswald : « La peinture romantique allemande ».
15 h., 17, rue Saint-Vincent, Mme Bachelier : « Musée de Montmartre ».
15 h., 15, avenue du Général-Leclerc, Mme Chapuis : « L'hospice La Rochefoucauld ».
15 h., entrée, Mme Gatouillat : « La Sainte-Chapelle ».
*15 h., 4, place de la Légion-d'Hon*neur, à Saint-Denis, Mme Hulot : « Musée de Saint-Denis ».
15 h., 47, rue Raynouard, Mme Pajot : « Balzac et son temps ».
20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des Victoires, Mme Thibaut : « L'Europe romane ».
15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges. Le Marais » (A travers Paris).
15 h., devant le parvis de l'église Saint-Julien-le-Pauvre : « Les souterrains gothiques du collège des Bernardins et *ses alentours* » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., Saint-Etienne-du-Mont : « L'art de la Contre-Réforme » (Histoire et archéologie).
15 h. 15, façade, portail de droite, M. de La Roche : « Notre-Dame de Paris ».
14 h. 30, palais de Chaillot, Musée de l'homme : « Les secrets des masques rituels, des dogons d'Afrique aux Mélanésiens » (Paris et son histoire).
15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel de Lauzun » (Tourisme culturel).
CONFERENCES. — 20 h. 30, 17, rue de la Victoire : « Le dessin politique : remède ou drogue ? » avec le dessinateur Piem (Cercle Bernard Lazare).
19 h. 30, 28, rue Bergère, M. Henri Blanquart : « Le symbolisme des *nombres* » *(l'Homme et la connaissance)*.
15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, M. Michel Hoog : « Cézanne ».
15 h., Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas : « Cours de littérature. Cours d'histoire » (Université du milieu de la vie et du troisième âge).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.





PRESSE

LE CONFLIT DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

LES PROPOSITIONS DU RAPPORT MOTTIN

M. Jean Mottin a remis, comme prévu, mardi 15 février à M. Christian Beullac, ministre du travail, le rapport qu'il a établi sur le conflit du Parisien libéré, *à l'issue de deux mois de consultations* (nos dernières éditions du 16). *Ce document sera rendu public le 25 février.*

M. Mottin — dans une déclaration à la presse — a donné quelques renseignements sur les six propositions contenues dans le rapport. C'est ainsi que *soixante-treize* personnes, sur un total de cinq cent soixante-deux actuellement privées d'emploi bénéficieraient de mise à la *retraite anticipée à partir de cin*quante-six ans et huit mois. Elles toucheront alors un an de salaire à 90 %, deux ans et quatre mois à 70 %, et cinq ans à 70 % (au titre de l'admission à la garantie de ressources jusqu'à la retraite).

Les départs volontaires, surtout parmi *les jeunes, seront* encouragés. Ceux-ci pourront quitter la profession en bénéficiant d'une prime d'un an de salaire plafonnée à 60 000 francs, qui s'ajoutera aux prestations des ASSEDIC, dans la limite de cent à cent dix *départs* volontaires.

Le reclassement dans les entreprises de presse concernerait une centaine d'emplois. La direction du *Parisien libéré* s'est engagée à reclasser dans ses imprimeries de province ou de Saint-Ouen vingt membres de ses anciens *personnels. En outre, le quotidien* leur donnera en priorité en 1977 la totalité des postes éventuellement disponibles.

D'autre part, le médiateur estime que le lancement prochain du *Matin de Paris*, que fonde M. Claude Perdriel, et le retour aux N.M.P.P. de la distribution du *Parisien libéré* devraient permettre le dégagement de quelque quatre-vingts postes.

M. Mottin propose d'autre part *que le personnel actuel et à venir* du *Parisien libéré* de l'imprimerie de Saint-Ouen soit réinséré dans les institutions sociales propres à la *presse parisienne*.

Enfin, les travailleurs ne pouvant bénéficier de toutes ces dispositions seraient soumis au régime normal des ASSEDIC et de l'aide publique. Au journal d'Antenne 2, mardi à 20 heures, M. Mottin a estimé à deux cent dix-neuf le nombre de ceux-ci.

Le médiateur a reconnu que le principal problème — celui des conceptions radicalement *opposées* des anciens travailleurs du *Parisien libéré* et de la direction du journal sur la définition du terme « affectataire » — n'a pas pu être résolu : « *C'est là*, a indiqué le conseiller d'Etat, *un point juridique important dans lequel je n'ai pas à prendre parti. Les tribunaux en sont saisi et rendront leur verdict.* »

LE « P. L. » CHANGE

Le Parisien libéré présente, depuis un mois, les signes d'une certaine mutation. C'est ainsi que les titres politiques ont fait leur réapparition en page « une », le plus souvent en bas de page ou en « manchette », il est vrai, mais l'usage en avait pratiquement disparu, *même du temps du général* de Gaulle. En outre, le titre principal n'est plus choisi en général parmi les crimes « *crapuleux* » *ou les* « *faits de société* » (drogue, pilule, etc.), qui avaient la faveur de M. Emilien Amaury. Les commentaires et même les titres lapidaires *sur* les *faits ou* méfaits mis au seul passif des jeunes ou des étrangers ont disparu. L'accession de M. Claude Bellanger au fauteuil de président — à *défaut de dénouer le conflit* avec le Livre — semble en rapport direct avec ce changement rédactionnel du *Parisien libéré*.

Les préoccupations moralisatrices du journal ne sont pas exclues pour autant, et il *continue* de citer en exemple les régimes ou associations réclamant le maintien de la peine de mort. Ou encore l'exemple du président Carter, qui *s'est* fait inscrire à la paroisse de la première église baptiste de Washington et qui « *a fait savoir qu'il enseignera de temps en temps le catéchisme aux enfants* ». — C. D.

● *Le Syndicat national de la presse quotidienne régionale* (S.N.P.Q.R.) a célébré, mardi soir 15 février, son vingt-cinquième anniversaire. MM. Michel Bavastro, *président du Syndicat*, et Roger Bouzinac, son directeur, ont accueilli au Centre Georges-Pompidou de nombreuses personnalités du monde politique, de la presse et de la publicité.

● *Sous le nom* « *Edi 7* », la librairie Hachette a décidé de grouper les publications suivantes : *Elle, le Journal du dimanche, France-dimanche* (toutes *trois éditées par F.E.P.*), *Parents* (U.P.E.M.), *Télé-7 Jours, Vivre* (Hachétudes) et le *Courrier du Val-de-Marne* (S.J.P.P.).
Ce regroupement, qui intervient après le rachat de plusieurs titres de l'ex-groupe Prouvost, ne modifie en rien l'organigramme de direction qui reste placé sous l'*autorité* de M. Dominique Ferry.

● *La Tribune de Paris*, nouveau quotidien lancé au début de ce mois, a suspendu sa parution après onze numéros pour devenir hebdomadaire. Sa vente *se situait* entre 2 000 et 3 000 numéros. *La Tribune de Paris* espère cependant reprendre sa parution quotidienne le 25 avril.

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITIONS

Jeudi

S. 6. - Numismatique.
S. 8. - Meubles. Objets d'art 18e.
S. 20. - Livres brochés, reliés. Hist. Lettres. Romans. Beaux arts. Dessins. Peintures. Gravures.

VENTE

S. 2. - Biblioth. d'un amat. Livres anc. Illustr. 18e.
S. 9. - Coll. Sacha Guitry. Souv. histor. Autographes.
S. 12. - Ameublement 18e.

ÉDUCATION

La ligue de l'enseignement veut accroître le rôle des associations dans la vie communale

La Ligue de l'enseignement, qui réunit trente-huit mille associations locales socio-culturelles, et que ses responsables définissent comme un « groupe de pression » en faveur d'un « service national d'éducation permanente », a présenté à tous les partis politiques deux propositions pour faire une place plus large à toutes les associations dans la vie communale et a fait part de leurs réponses au cours d'une conférence de presse, le 15 février.

La Ligue propose la création de conseils locaux du développement social et culturel, purement consultatifs. Ils auraient pour tâche de déterminer tout ce qui peut, en matière d'activités socio-culturelles, nécessiter une intervention municipale, la création de services ou d'équipements.

Le conseil municipal, ayant déterminé un programme à partir de ces informations, pourrait passer un contrat comportant des règles strictes avec des associations pour des missions précises. Les associations s'engageraient à ouvrir le service à tous, et pas seulement à leurs adhérents, à s'interdire tout prosélytisme, à accepter un contrôle du public sur leur travail et une « renégociation » du contrat au terme de celui-ci ; enfin, à donner aux usagers le moyen de faire connaître leur avis sur le fonctionnement.

Majorité : un accusé de réception poli

Ces deux « mécanismes », le conseil et le contrat, permettraient aux municipalités, selon la Ligue, de *« mieux connaître les besoins de la population » (« les élus n'ont pas les moyens d'en connaître la totalité »*, a déclaré M. Clément Pieuchot, secrétaire national) et de *coordonner* les initiatives sans restreindre la liberté des associations. Selon M. Pieuchot, la prise en charge directe des services, *« tentation »* des élus locaux, *« met les citoyens en situation de clientèle consommante »*, et les *« offices municipaux »*, qui, dans certaines villes, regroupent toutes les associations, ne permettent pas à celles-ci de développer librement leurs activités.

Les responsables de la Ligue de l'enseignement ont regretté d'avoir reçu des partis de la majorité *« au mieux un accusé de réception poli »*. En revanche, les quatre partis de gauche (P.C., P.S., radicaux de gauche et P.S.U.) se sont montrés intéressés, et les discussions commencées avec eux vont continuer sur le plan local.

L'accueil a été différent selon les partis. Les communistes, qui considèrent les associations comme des *« interlocuteurs »* plutôt que des *« partenaires »*, ont seulement assuré que leurs élus avaient *« le souci d'associer la population à l'élaboration des décisions »*, et de créer *« les conditions de sa participation »*. Le parti socialiste unifié voit l'application de ces principes dans le cadre des *« assemblées populaires »* qu'il entend créer, ou sous le contrôle de celles-ci. Les radicaux de gauche souhaitent que *« les conditions de fonctionnement »* du conseil local soient précisées et soulignent les difficultés de déterminer *« la représentativité, la vocation et la compétence »* des associations. Le parti socialiste, qui semble sur le plan national s'être montré le plus intéressé, écrit, sous la plume de M. François Mitterrand : *« Chaque fois qu'une association, à compétence et valeur reconnues, peut gérer telle action avec efficacité, et en dehors de tout souci commercial comme de toute propagande idéologique, le P.S. ne voit que des avantages à ce que la municipalité lui confie cette tâche. »*

« Avec ces quatre partis, a déclaré M. Pieuchot, *il y a des probabilités sérieuses de voir nos propositions prises en compte à l'échelon local si les associations montrent suffisamment de vitalité. »*

LA RÉFORME DES « RYTHMES SCOLAIRES »

Le S.G.E.N. et la C.F.D.T. sont hostiles à la suppression des classes le samedi matin

Le dossier des rythmes scolaires — durée de la journée, semaine et vacances scolaires — doit faire l'objet d'un conseil restreint le jeudi 17 février. Comme d'autres organisations (*le Monde* des 9 et 10 février), le Syndicat général de l'éduaction nationale (SGEN-C.F.D.T.) a adressé au ministère de l'éducation ses observations à ce sujet. Le SGEN précise notamment que les *« séquences »* horaires *« doivent être assouplies en fonction de l'activité exercée et non tronçonnées mécaniquement et faussement adaptées à l'âge des jeunes (...). La répartition des disciplines dans la journée n'est pas à faire de façon trop systématique (...). Un véritable travail interdisciplinaire doit conduire à relativiser cette question. La journée continue (...) ne serait à l'ordre du jour que dans le cadre d'un véritable éclatement de la vie scolaire (ouverture des activités scolaires sur l'extérieur et des locaux scolaires sur d'autres activités) »*.

Le SGEN est opposé à la concentration de la semaine scolaire sur cinq jours pour libérer le samedi. Il lui semble, d'autre part, souhaitable d'expérimenter *« la division de l'année scolaire en deux plages : l'une fixe (d'octobre à avril), l'autre mobile (de mai à septembre). Au cours de cette seconde plage, le temps de congé serait au choix des enfants et des enseignants »*. Mais *« la durée annuelle des congés devra rester la même qu'aujourd'hui »*.

La C.F.D.T., de son côté, précise *« que si des actions doivent être menées à l'intérieur du système éducatif lui-même, elles doivent l'être aussi simultanément sur le cadre de vie sociale et les contraintes de l'environnement »*. Dans le système actuel, ajoute-t-elle, *« toutes les conditions sont remplies pour favoriser l'élitisme, la sélection des « meilleurs »*. La C.F.D.T. est opposée à la suppression des classes du samedi matin : *« Les familles laborieuses ne peuvent gagner la campagne »* et *« seule la matinée du samedi peut être utilisée pour des contacts fructueux avec les enseignants »*.

SPORTS

FOOTBALL

Signature de la convention entre le secrétariat d'État et la Fédération

• *Une classe pour chaque département* • *Un centre national dans la région parisienne*

MM. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, et Fernand Sastre, président de la Fédération française de football (F.F.F.), ont signé, ce mercredi 16 février, à Auxerre, une convention définissant les droits et les obligations de chacun pour une période de quatre ans (1977 à 1980). Cette durée correspond à une olympiade et aux mandats fédéraux. M. Soisson avait déjà signé une première convention avec la Fédération française d'athlétisme, le 17 décembre 1976, et envisage de faire de même avec les fédérations de natation et de cyclisme.

Quelle « nouvelle donne » ?

A l'inverse de la Fédération d'athlétisme, la F.F.F. connaît un essor remarquable et a déjà entrepris des efforts importants de structuration, de détection et de formation des jeunes depuis une dizaine d'années. Aussi ne faut-il pas s'étonner de trouver peu d'initiatives originales dans cette convention — si ce n'est l'implantation d'une classe de football de premier cycle dans un établissement scolaire de chaque département, — mais plutôt la continuation, voire l'accentuation, d'actions déjà connues.

Lors de la dernière assemblée fédérale, M. Sastre avait rappelé que les effectifs étaient passés de 852 700 en 1972 à 1 123 000 en 1976, soit une progression de 31,7 %. Les taux de progression étant les plus importants chez les jeunes — 202,5 % pour les poussins, 76 % pour les pupilles, — l'objectif des 1 600 000 licenciés en 1980 n'est donc pas utopique.

Pour la F.F.F., les problèmes les plus aigus sont désormais ceux de l'encadrement et des équipements. La multiplication des stages réservés aux jeunes a permis de tripler le nombre des animateurs en quatre ans, mais ceux-ci sont néanmoins à peine plus de 10 000 actuellement pour 17 800 clubs. Fin 1976, la direction technique nationale comprenait un directeur, sept entraîneurs nationaux, trente et un conseillers techniques régionaux et quatorze conseillers techniques départementaux, mais seuls huit nouveaux postes de conseillers techniques départementaux sont prévus pour 1977.

Pour développer les petits équipements, la F.F.F. avait déjà pris l'initiative d'établir un plan-type de vestiaires et de créer une caisse nationale d'investissements dont les prêts au 1er décembre 1976 s'élevaient à 3 233 600 francs.

L'accentuation de ces efforts dépend du budget du secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports. M. Jean-Pierre Soisson ne cache pas ses intentions de réaliser une « nouvelle donne » avec la signature de ces conventions, mais son budget reste désespérément fixé à 0,75 % du budget national. Comment ne pas redouter dès lors que cette donne soit, comme les précédentes, plus tributaire de ses possibilités budgétaires que des besoins réels des fédérations ? — G. A.

Le texte de l'accord

Les principales dispositions de la convention signée entre le secrétariat d'Etat et la F.F.F. sont les suivantes :

1. — La Fédération française de football s'engage, avec l'aide de l'Etat, d'une part, à tout mettre en œuvre pour porter ses effectifs en 1980 à un million six cent mille licenciés au moins et, d'autre part, à continuer les actions de détection, de préparation et de formation des jeunes joueurs de haut niveau en vue de l'amélioration du football d'élite.

Elle s'engage notamment, pour atteindre ces objectifs, à conduire les actions suivantes :

— Développer la formation des cadres techniques de clubs, leur perfectionnement et leur animation ; les compétitions régionales et nationales réservées aux minimes, cadets et juniors ; la participation des sélections de jeunes aux rencontres internationales ; la recherche et la formation des dirigeants ; la création de nouveaux clubs ;

— Rechercher l'implantation dans un établissement scolaire de chaque département d'une classe de football de premier cycle (4e ou 3e des C.E.S. ou C.E.G.) destinée aux meilleurs minimes du district avec six heures d'entraînement hebdomadaires ;

— Continuer la mise en place auprès des clubs disputant les championnats nationaux, des centres de formation de jeunes joueurs sous le contrôle des entraîneurs de la Direction technique nationale ;

— Etudier la création dans la région parisienne d'un Centre national de football, au sein duquel fonctionnerait l'Institut du football et où seraient organisés les stages réservés aux sélections nationales, aux éducateurs, aux arbitres, aux dirigeants.

Le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports s'engage à :

● Majorer suivant une progression calculée en fonction des crédits dont il dispose la subvention destinée au fonctionnement de la direction technique nationale, à la détection des jeunes joueurs, à la préparation olympique et aux rencontres internationales.

● Poursuivre la création de postes de conseillers techniques pour tenir compte des besoins d'encadrement de la discipline, le rythme de création ne devant pas être inférieur à celui de 1977.

● Inciter les entreprises à édifier les terrains de jeu nécessaires au développement du football en accordant les subventions complémentaires aux associations sportives corporatives, sous réserve que ces équipements soient également utilisés, dans la mesure des disponibilités, par les établissements scolaires et les clubs libres de la région.

● Favoriser l'affiliation à la Fédération française de football des clubs pratiquant le football en dehors des fédérations multisports ou affinitaires.

● A développer le nombre des sections sport-études pour parvenir à un quadrillage correspondant aux besoins du football et à rattraper les postes d'enseignants d'E.P.S. non encore pourvus dans les sections en activité (Lens, Rouen, Bordeaux, Châteauroux et Troyes).

● Garantir le paiement des heures supplémentaires pour permettre l'implantation des « classes de football de premier cycle » en s'efforçant d'atteindre le rythme de dix par année.

● Subventionner, sur les crédits d'équipement, la création du Centre national de football lorsque le secrétariat d'Etat en aura approuvé le principe et le projet technique.

M. GASTON DEFFERRE PROPOSE UNE « REMISE EN ORDRE » DES CLUBS PROFESSIONNELS

M. Gaston Defferre, maire de Marseille, a proposé, mardi 15 février, à Lille, une réunion des maires des grandes villes qui connaissent des difficultés avec leur équipe de football professionnel. Cette proposition fait suite à la crise que traverse l'Olympique de Marseille après son élimination, dès les trente-deuxièmes de finale, de la Coupe de France. M. Defferre a déclaré qu'*« il pensait indispensable de remettre de l'ordre dans le football professionnel et d'éviter les enchères parfois abusives »*.

BASKET. — *L'équipe de Berk s'est qualifiée le 15 février, à domicile, pour les demi-finales de la Coupe Korac, en battant Dynamo de Moscou par 108 à 84. Caen, battu par I.B.P. Rome (75 à 73) a été éliminé de la même compétition.*

SCIENCES

DEUX CENTS CHERCHEURS ONT MANIFESTÉ AU SIÈGE DU C.N.R.S.

Près de deux cents personnes ont manifesté, mardi 15 février en fin de matinée, dans les locaux de la direction générale du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), quai Anatole-France, à Paris, à l'appel du Syndicat national des chercheurs scientifiques (S.N.C.S.-FEN). Ils entendaient protester ainsi contre *« la dégradation des conditions de vie et d'exercice »* du métier de chercheur.

Une délégation d'une dizaine de personnes a été reçue par le chef du bureau administratif de l'inspection générale du C.N.R.S., auquel elle a remis une pétition signée par deux mille trois cents chercheurs, qui rappelle notamment les revendications des personnels concernant la titularisation, l'intégration des personnels « hors-statut », et l'amélioration de la situation des chercheurs.

MÉDECINE

● *Une centaine de cas d'hépatite virale* ont été recensés depuis le 20 janvier parmi les habitants de Labégude-de-Vals (Ardèche) ; des analyses effectuées par la direction de l'Action sanitaire et sociale (DASS) ont permis de constater la présence de germes dans l'eau potable distribuée à la population de la localité. La DASS a demandé à la population de Labégude de faire bouillir ou de javelliser avant l'usage l'eau sortant des robinets.

D'autre part, le préfet de l'Ardèche, M. Gouyou-Beauchamps, a décidé de fermer les écoles de Labégude jusqu'au lundi 21 février, afin de faire procéder à la désinfection des locaux.

RELIGION

Les conférences de carême à Notre-Dame de Paris

Le Père Bro : Jésus-Christ ou rien

Pour un dominicain — l'ordre des frères prêcheurs, — parler de *Jésus-Christ* devant plusieurs centaines de milliers de personnes dont les deux tiers sont incroyantes, quelle aubaine ! Le Père Bernard Bro, qui pour la troisième fois assure le carême radiodiffusé de Notre-Dame de Paris, est conscient de ce privilège. On ne s'adresse pas à un pareil auditoire de la même manière qu'au « petit reste » encore à l'aise à l'intérieur des Eglises.

Notre civilisation, dira-t-il en substance, sécrète des *« anti-corps »* ; elle résiste au message religieux. Certains voudraient aller à Dieu d'une manière déshumanisée ; d'autres confient à l'homme seul le soin de guérir l'homme. Le Christ, quant à lui, respectueux de la liberté de chacun, se propose, attend le bon vouloir de l'homme. Comme le dirait François Mauriac, il est *« à l'affût »*. Silencieux, il baise les lèvres du grand inquisiteur, baiser qui lui brûle le cœur mais ne l'empêche pas, précise Dostoïevski, de rester fidèle à son idée dévastatrice.

Voulant s'insurger contre une lecture naïve de la Bible, Rudolf Bultmann a tenté de *« démythologiser »* le Nouveau Testament. Son influence est considérable. Mais peut-être, estime le Père Bro, est-il possible d'aller au-delà de cet effort et de retrouver, avec François d'Assise, une *« deuxième naïveté »*, d'échapper au circuit fermé dans lequel travaillent parfois les professeurs.

Le destin de l'homme se joue dans le temps, et Jésus, qui a *« défatalisé »* l'histoire, a donné un sens au futur. La Résurrection n'est-elle qu'un symbole ou était-elle réelle ? Et si oui, dans quel sens ? Le corps du Christ glorieux est-il distinct de celui du tombeau ? Comment trouver un langage pour exprimer ce message du Christ ?

Autant de questions que se posera le prédicateur, qui opte pour le langage de la parabole. *« Car la parabole*, dira-t-il, *me permet de respirer, de dégivrer la foi ! »* Le Père Bro rappellera l'affirmation de saint Thomas d'Aquin : *« La foi ne s'arrête pas aux énoncés, elle va à la réalité. »*

« Je ne veux pas, commente le prédicateur, *en rester à un Dieu « en creux », un Dieu qui ne serait que l'horizon fabriqué par l'homme. Car Dieu, je le reçois. Il m'est envoyé comme un amour toujours neuf ; ce n'est ni une idée ni une idole. L'homme se définit par sa faim et par son désir. Ce désir, confessait Thérèse d'Avila, est sans remède. »*

HENRI FESQUET.

★ Sous le titre général *Jésus-Christ ou rien*, le Père Bernard Bro parlera à Notre-Dame chaque dimanche de carême à 16 h. 45, du 27 février au 3 avril. Ces exposés seront retransmis par France-Culture. Les éditions Bayard-Presse publient chaque conférence (6 F). Abonnement aux six fascicules, 36 F. On peut se procurer des cassettes : Coproduction Bayard-Presse, Edit. Didakhé ; deux conférences par cassettes ; les trois cassettes : 100 F plus 12 F de port.

A LA TÉLÉVISION

Sous le titre général *« Laissez-vous tenter par Dieu »*, l'abbé Pierre Talec prononcera les homélies de carême au cours des émissions « Le jour du Seigneur ». Le 27 février : *« De la tentation à la passion »* ; le 6 mars : *« Des forces de mort qui défigurent aux forces de vie qui transfigurent »* ; le 13 mars : *« De l'inconscience de l'homme à la patience de Dieu »* ; le 20 mars : *« Du fils prodigue au père prodige »*.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42.00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9.00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70.00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

NATEL
l'un des grands de la *Gestion par l'Informatique*
filiale de la BNP

recherche pour faire face à son développement dans la Région Parisienne

jeunes ingénieurs commerciaux

ayant une première expérience réussie dans la vente

ingénieurs commerciaux confirmés

négociateurs chevronnés

- hommes d'action, autonomes, ayant une connaissance approfondie des problèmes d'organisation et de gestion
- aptes à s'intégrer rapidement dans la structure existante.

Si la connaissance de l'informatique n'est pas indispensable étant donné l'appui technico-commercial dont ils disposent, une expérience réussie de vente de services serait appréciée.

ingénieurs technico-commerciaux

- Ingénieurs Conseils, Ingénieurs Technico-Commerciaux « constructeurs » ou Chefs de Projets *confirmés ayant l'expérience de la réalisation* de plusieurs systèmes informatique dans des contextes différents
- Hommes de relation ils sont aptes à soutenir la force de vente et à prendre en compte les besoins d'entreprises ou d'organisations de toute taille.

Dans l'examen des candidatures, la priorité sera *accordée aux qualités de relation et d'adaptation*, un très bon niveau de culture générale est exigé ainsi qu'une grande aisance dans les contacts à niveau élevé.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions
à NATEL Direction Ile de France
4, rue Nieuport 78140 VELIZY.

GROUPE natel

Etablissement financier, recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

pour aider à l'implantation en province d'un package d'aide à l'action commerciale.
Formation supérieure + 3 années expérience dans l'informatique bancaire ou d'applications informatiques à l'aide commerciale.
Nombreux déplacements de courte durée en province.

Envoyer curr. vitae, photo et prétent. à n° 8.946, COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.



emplois régionaux

Importante Société Industrielle leader dans sa branche recherche

Un Ingénieur Electronicien

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE ENTRETIEN
(100 personnes) pour seconder celui-ci dans les problèmes du service.
5 ans d'expérience en *dépannage, maintenance*, travaux neufs d'installations électromécaniques automatisées.

POSTE BASE A LYON. (Réf. 26.962 A)

Un Ingénieur Electricien

(ECOLE SUPERIEURE *D'ELECTRICITE* ou GRENOBLE) pour Service Etudes Techniques. Nombreux contacts avec service intérieur et clientèle. Esprit d'initiative indispensable. Possibilité intéressante de promotion pour candidat débutant mais *ambitieux*.

POSTE BASE A LYON. (Réf. 26.962 B)

Ecrire avec *curriculum vitae détaillé* en précisant la référence du poste choisi à HAVAS CONTACT, 49, rue Pdt-Herriot, 69002 LYON, qui transmettra.

PUBLICIS CONSEIL NANCY
recherche
dans le cadre de son développement régional

CHEFS DE PUBLICITÉ ET CONCEPTEUR RÉDACTEUR

pour gérer importants budgets *de biens de consommation.*

Ces postes necessitent une expérience de plusieurs années en agence ou chez l'annonceur.
Résidence Nancy ou environs.

Env. C.V. complet et photo à : Claude Régnier, *Publicis conseil*, 12, rue du Haut-Bourgeois, 54000 NANCY. - Rappelez référ. M. 33, discrétion totale assurée.

Pour Sté Fabricant matériel *Fraisage et ensachage rech.*

COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Capable de contrôler et animer réseau de vente. Connaiss. conditionnement agricole appréciées. Résidence TOURS. 30 % déplacements France et Europe du Marché commun. Bon angl. ou allemand. Envoyer C.V. *man.* + *TEL.* + *photo* + *salaire act* sous réf. 77003 à PAULE DELORME, *24, r. de la Scellerie* 37000 TOURS. Tél. (47) 05-41-54.

VILLE DE ROUEN recherche : Ing. T.P. diplômé du CHEBAP. *Rens. et cand.* av. C.V. Direct. Pers., mairie ROUEN av. 7/3/77.

Importante société *industrielle*, leader dans sa branche, recherche :

Ingénieur Electricien ou Mécanicien

pour poste de responsabilités nécessitant de fréquentes missions dans *le monde* entier.
Quelques années d'expérience industrielle. Bonne connaissance des problèmes de chantiers. Goût pour la navigation. Anglais courant exigé. Célibataire de préférence.
Le poste est basé à LYON.

Adresser C.V. détaillé sous référence n° 26.961, à HAVAS CONTACT, 49, rue Pt-Herriot, 69002 LYON.

TELEX®

Les OBJECTIFS que nous nous étions fixés :
- l'élargissement des gammes de produits existantes
- *une politique de diversification*
- une expansion constante de notre C.A.
  - 1975 .... 29 Millions de F.F.
  - 1976 .... 38 Millions de F.F.
  - *Prévision :*
  - 1977 .... *60 Millions de F.F.*
- le renforcement de notre *implantation géographique*
- le maintien de la qualité de nos services

LES ATTEINDRE ne constitue qu'une étape dans notre expansion. **La poursuivre** *nous amène à recruter des :*

ingénieurs commerciaux

PARIS — REGION PARISIENNE

Vous :
- *avez un niveau d'enseignement supérieur*
- êtes un «VENDEUR»
- êtes attiré par l'informatique
- voulez vous intégrer dans une équipe commerciale dynamique
- voulez réaliser vos objectifs personnels.

Adressez lettre manus., C.V., photo et prétent. à *Bernard* SARRADE-LOUCHEUR

TELEX COMPUTERS S. A.
36, rue Pierret - 92200 NEUILLY

Cabinet
Brevets d'invention
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Poste d'avenir
Bonne connaissance Allemand

Ecrire n° 8430 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
recherche

HOMME DE PREMIER PLAN

pour prendre en main la Publicité et la promotion
des ventes de ses produits industriels

Envoyer curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions à n° 99.114, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

ORGANISME PUBLIC EN DÉVELOPPEMENT
recherche

1 ADJOINT AU RESPONSABLE DES ANALYSES DE POSTES

SA MISSION CONSISTE :
- à animer les séminaires de sensibilisation,
- à conseiller le personnel dans l'établissement des descriptions de postes,
- à étudier la définition de nouvelles fonctions en liaison avec les responsables de haut niveau,
- à participer aux travaux de mise à jour de l'organigramme.

SON PROFIL :
- ***diplômé universitaire du second cycle*** avec option organisation des entreprises et sciences humaines,
- ***facilité d'expression en public,***
- *bonne présentation*, aptitudes aux contacts et à la négociation.

Adresser lettre de candidature manuscrite et C.V. sous n° 89936 B à BLEU Publicité - 41, avenue du Château, 94300 Vincennes qui transmettra.

BATIMENT - Siège Paris
Notre Groupe recherche un

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

qu'il chargera de la vente de ses produits clefs en main aux administrations et clients régionaux. *Ce* poste peut convenir à un jeune cadre issu d'une Ecole de Commerce, avec début d'expérience. Déplacements fréquents en province.

Adr. C.V., photo, prétentions, *région (s) souhaitée (s)* à GBA, 4, rue F.-Ory, 92128 MONTROUGE Réf. 221.

CONTROLEUR FINANCIER
170.000 F + VILLE UNIVERSITAIRE

Société de distribution en expansion rapide (C.A. 300 MF), solide expérience (d'environ 10 ans), *en comptabilité, contrôle de gestion, gestion financière*. Qualités d'animateur.

Envoyer curriculum vitae et photo sous référ. 7.368. à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Directeur des Relations Sociales

180.000 +

Grande distribution : nous sommes l'un des leaders. C.A. supérieur à 5 milliards. 10.000 personnes réparties dans une *structure très décentralisée.*

Une politique de développement et d'ex*pansion délibérément* agressive. Dans ce contexte, les problèmes de personnel ont une importance reconnue.

Directement rattaché à la Direction Générale, vous aurez à concevoir, organiser, coordonner une politique sociale dynami*que, conseiller les Directions* opérationnelles et les responsables locaux du personnel.

Vos axes d'intervention : social bien sûr, mais aussi juridique et administratif.

Votre profil ? L'ampleur de la fonction suppose que vous ayez acquis une expérience approfondie des problèmes de personnel, en distribution, si possible. Concepteur et homme *de terrain à la fois, vous* avez le goût de l'innovation réaliste...
Une équipe de Direction jeune vous attend en banlieue sud.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé (discrétion assurée) sous n° 93159 B à :

bleu — 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES qui trans.

Chiffre d'Affaire en forte expansion
Potentiel de développement important
SOPALIN S.A. - marques

sopalin *Kleenex* *Kotex* **Freedom**

recherche

CHEF DE PRODUITS CONFIRME

(*4 ans d'expérience minimum-produits* de grande consommation)

Sous la responsabilité *directe* du Directeur du Marketing il sera chargé :
- d'une des marques leaders
- de recommander *et d'éxécuter un plan de* développement de nouveaux produits
- de former le personnel sous sa responsabilité

Pour ce poste nous recherchons une personne d'action, de forte personnalité, connaissant bien l'Anglais, possédant une formation *supérieure*, capable d'excellents contacts.

Adresser votre candidature (C.V. - photo - salaire demandé) à F. ROBERT - Société SOPALIN - 4, Bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD.
Discrétion totale. Réponse très rapide.

COFAP

Société multinationale, leader dans plusieurs marchés grande consommation
recherche

RESPONSABLE DES ÉTUDES ET RECHERCHE MARKETING

reportant au Directeur Marketing, il sera responsable de la recherche et de l'analyse de toutes les informations qualitatives et quantitatives nécessaires aux prises de décision marketing.

Ce poste convient à une personne ouverte, à une forte personnalité, ayant une expérience de 3 ans minimum de chargé d'études (annonceurs grande consommation de préférence), désireuse d'assurer la gestion complète d'un service et de collaborer à la définition et à l'exécution des programmes de marketing d'une Société au potentiel de développement important.
Anglais nécessaire.

Les candidats sont priés d'adresser leur C.V. dét., photo et salaire souhaité à n° 8.951 - COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui les assure de la plus entière discrétion.

Grande entreprise industrielle française groupant *plusieurs établissements* en France, *nous sommes* parmi les premiers au monde dans notre spécialité grâce, bien sûr, à la valeur de notre technique, à la qualité de nos fabrications, mais aussi à l'importance que nous attachons aux facteurs humains.
Nous cherchons pour notre principal *établissement en région parisienne* (4 000 collaborateurs) :

le chef du personnel

Après une période de formation (un an environ) comme adjoint, il prend en charge la fonction complète : **relations sociales, gestion générale** - application de la politique générale - *statuts, rémunérations, effectifs, statistiques* - ***développement des ressources humaines*** - recrutement, formation, promotion.
Nous souhaitons un praticien très averti des relations humaines et de la gestion du personnel *en milieu industriel*, dont la formation *supérieure, l'âge minimum, 35 ans*, l'expérience, dix ans, soient des facteurs de réussite et de développement pour l'ENTREPRISE, pour les HOMMES qui en font sa valeur, pour le CADRE que nous *intégrons*.
Ecrire à G. BARDOU *ss réf. 3169 LM.*

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

FABRICANT DE PAPIER

sans bois impression et écriture et krafts blanchis et écrus Machine à papier grande vitesse. Usine neuve, installations ultra-modernes, recherche

DIRECTEUR D'USINE

Effectif : 150 environ

Ingénieur Grande Ecole, AM, EFP, ...

35 ans minimum, ayant impérativement occupé plusieurs *années, de préférence dans une papeterie* ou usine travaillant en continu, un poste identique comprenant
la responsabilité de la production, de la gestion administrative et du personnel
(problèmes commerciaux et financiers exclus).
Bonne pratique de l'Anglais souhaitable (35 % export).
Seul responsable sur place de son usine, le Directeur doit posséder le caractère, le bon sens, l'autorité indispensables.

Ecr. avec C.V., prétent., photo sous référ. 2.264 à

CORT — 65, avenue Kléber PARIS (16e)
Discrétion assurée

Prière de préciser les sociétés auxquelles la candidature ne doit pas être transmise.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Notre Société a réalisé en 76 : 2 milliards de CA, elle fait partie d'un des plus puissants groupes français.

L'un de nos DEPARTEMENTS spécialisé dans l'électromécanique, dont la croissance à l'export est continue,

recherche l'

adjoint de son directeur exportation

Le poste proposé convient à un homme ayant acquis une formation au départ du type Grande Ecole Scientifique ou de Commerce, âgé de 30 ans minimum, ayant une expérience technico-commerciale de 5 ans dans l'export et parlant *l'anglais* - l'allemand est très souhaité -.

La capacité de prendre de l'ascendant et d'être très disponible lui sera demandé.

Ecrire avec C.V. détaillé, sous réf. 11.825 M
HAVAS CONTACT
156, Boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

● NOUS RECHERCHONS :

UN INGÉNIEUR PROJETS
UN INGÉNIEUR CHEF D'AFFAIRES

27 ans minimum, diplômés SUPELEC, I.N.S.A. ou A.M. *Possédant environ 2* ans d'expérience dans automatismes ou logistique orientée vers applications industrielles, manutention. Anglais ou Allemand apprécié.

● NOUS SOMMES :

Le Département logistique, équipements et automatismes
D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
de la région parisienne
leader dans sa spécialité

● NOUS PROPOSONS :

DES POSTES nécessitant quelques déplacements dont les activités principales comportent :
- calcul scientifique de projets complexes et recherche de solutions optimales en réseaux de manutention.
- conception, estimation et réalisation d'automatismes en manutention.
- une rémunération qui ne saurait être inférieure à 60.000 F annuels.

Adresser C.V. manus. et photo à n° 97.988, Contesse Publicité, 20 av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui trans.

NCR FRANCE

recherche

ingénieur commercial

pour vente de systèmes et matériels informatiques dans le secteur bancaire. Formation *niveau écoles ingénieurs ou commerciales.*
Connaissance secteur agricole ou paragricole appréciée.
Connaissance de l'anglais.
Déplacements province très fréquents.
Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions sous référence 327 à :
NCR FRANCE
Direction des Relations Humaines
191 rue de Vaugirard 75740 Paris Cedex 15

DIRECTEUR DES VENTES

RÉGION OUEST PARIS 120/130.000 F

Filiale française d'une importante société américaine internationale fabriquant des équipements destinés à des industries variées.

Rattaché au Directeur Général, le Directeur des ventes sera responsable d'une équipe de 6 Ingénieurs de vente chargée de commercialiser en France l'ensemble des produits de la société.

Si vous avez :
- 30 ans minimum ;
- une formation d'ingénieur ;
- une *solide expérience de la fonction* acquise dans une société multinationale commercialisant des produits techniques ;
- de bonnes connaissances en anglais.

Nous souhaitons vous rencontrer.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 3.320 à
SERIFO Recrutement,
38, rue de Lisbonne.
75008 PARIS.

SERIFO

ETABLISSEMENT FINANCIER
A CARACTERE PUBLIC
recherche :
Pour activité Crédit-Bail en fort développement

RESPONSABLE GESTION
MARCHES PUBLICS - CONTRATS PRIVES

- Formation Ecole supérieure de commerce de Paris ou équivalent ;
- Expérience de gestion administrative de quelques années indispensable.

JEUNE UNIVERSITAIRE

- *Formation juridico-comptable ;*
- Diplômes souh. : Licence de gestion ou DECS.

Nationalité française - Avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 98.872, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra - Paris (1er).

IMPORTANTE STÉ DE DISTRIBUTION EN PLEINE EXPANSION recherche son

GESTIONNAIRE DE STOCKS

Il aura pour mission de :
- Développer les moyens et les contrôles des stocks et de faire évoluer les méthodes actuelles ;
- Gérer dans les meilleures conditions économiques.

IL DEVRA :
- *Connaître les problèmes* de l'organisation de magasin et des expéditions ;
- Posséder une sérieuse expérience en comptabilité matière et en statistiques.

La rémunération sera de 50.000 F *et plus* en fonction du candidat.

Ecrire avec C.V. et photo :
Mme DARBEL, Serv. du pers., 64, rue d'Aubervilliers, 75 - PARIS (19e).

Recherchons pour banlieue Nord

DIRECTEUR D'USINE

Formation A.M.
Expérience appréciée petite mécanique de précision.

Ecr. avec C.V. détaillé, photo et prét. à 2.720 PUBLICITES REUNIES, 112, boul. Voltaire, 75011 PARIS.

Cie CENTRALE SICLI *recherche*

ANALYSTE

- 3 à 4 ans d'expérience.
- Connaissant matériel I.B.M. (C.I.C.S., D.L. 1).
- Niveau études supérieures (ESSEC, ENSI, INSA...).
- Poste à pourvoir au BLANC-MESNIL.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. photo, *Service du Personnel,* 2, rue Blaise-Pascal, 93152 Le Blanc-Mesnil.

Notre société appartient *au domaine du* GENIE CLIMATIQUE
Nous recherchons pour la banlieue sud de Paris

TECHNICIEN CONDITIONNEMENT D'AIR

Niveau jeune ingénieur ou BTS, *25 ans minimum.*
Avec connaissances Bâtiment *(2 ans d'expérience)* au niveau :
- Etudes et Projets (Conditionnement et Electricité générale) ;
- Chantiers (appros, sous-traitance, surveillance d'exécut., gestion) ;
- Architectes, Promoteurs B.E. appui technique des *Commerciaux).*

Ce candidat sera dynamique, *ordonné et méthodique.* Il se fera une excellente situation *d'avenir* dans une équipe jeune, percutante et dans un Groupe aux grandes possibilités. Nous vous remercions d'envoyer C.V. et photo sous réf. TM n° 99.124 CONTESSE P., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr. Nous assurons une réponse rapide à tout courrier et une discrétion totale. *La rémunération est séduisante.*

JEUNE CHEF PUBLICITÉ

pour devenir l'adjoint du responsable d'une petite AGENCE PUBLI-PROMOTION *respons. et trav. variés intéress. poss., préfér. format. supér. et min., 2 a. expér. chez annonceur* ou en agence. Env. C.V., prét., *n°* T 98.466 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

IMPORTANTE SOCIETE TELECOMMUNICATIONS rech. *pour son* SERVICE CENTRAL ORDONNANCEMENT, Lancem. en cours de développement

UN CADRE

minimum 30 ans, ayant assumé *pendant 5 ans minimum* des responsabilités dans cette spécialité. *Expérience souhaitée :*
- Fabrication de séries *électromécaniques* et électroniques.
- Pour réussir dans cette fonction le candidat devra posséder notamment des qualités de ténacité, d'animateur. Sens de l'organisation et *s'avoir s'imposer à tous les niveaux.*

Carrière évolutive pour candidat de valeur. Lieu de travail Paris. Ecrire avec C.V., prétentions et photo, n° 641, à PUBLI G.R., 27, Fg-Montmartre. PARIS-9e.

IMPORT. Sté de CONSTRUCTION D'APPAREILS DE MESURES, PARIS (13e), rech. dans le cadre du renforcement des études

UN DESSINATEUR

ETUDES 2, ayant expérience *mécanique* et conception des moules par injection matières plastiques. - Lieu de travail actuel : boulevard Vincent-Auriol, Paris (13e). — Ecrire avec C.V. et prétentions à : A.O.I.P., B.P. 301 PARIS (13e).

Ingénieurs connaissance des composants circuits intégrés *et autres pr application de hte fiabilité.* Anglais indispensable. Tél. pour R.-Vs. : 293-34-01.

LOUVRES (Val-d'Oise)

PERFOS - VÉRIFS

pour IBM 029
BULL P 112 K 212
Tél. M. ASCHEL 471-92-60

STE IMMOBILIERE 8e CH. NEGOCIATEUR (TRICE) 1er PLAN
Expérience direction service *connaissances juridiques, expérience dans banques ou cabinet d'avocats désirée.*
Env. C.V. et prét. B.P. 2025, 12, r. St-Saëns, Paris-15e.

Licenciés Droit ou Lettres *à la recherche 1er emploi*
STE IMMOBILIERE ch. NEGOCIATEURS (TRICES) DEBUTANTS ACCEPTES.
Env. C.V., B.P. 2000, 12, rue St-Saëns, Paris-15e.

Org. formation rech. animateurs EXPERIMENTES (5 a. activité *prof.)* ttes disciplines.
Ecr. n° 416 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SOCIETE INTERNATIONALE
cherche :

DIRECTEUR DE MARKETING

ANGLAIS - ALLEMAND exigés.
Expérience professionnelle des produits du bâtiment appréciée.

Env. C.V. et photo à n° 98.831 - CONTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra - Paris (1er).

ENTREPRISE INDUSTRIELLE PARIS *(BIENS D'ÉQUIPEMENT)* cherche *un*

DIRECTEUR DES VENTES

Ayant les caractéristiques suivantes :
- Formation supérieure (ESSEC, HEC, SUP de CO, etc., de préférence).
- Pratique de la vente.
- Dynamisme.
- Sens du commandement.
- Anglais courant.

Il s'agit d'un poste d'avenir pour un homme de valeur.

Adresser C.V. manuscrit, avec photo, à n° 98.210, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

POUR PARIS
Société de Services recherche

CHEF AGENCE

pour animer et développer équipe existante. Notre progression sur le marché est constante et notre image de marque honorable.

Nous recherchons l'HOMME performant, dynamique, efficace et expérimenté qui saura diriger avec réalisme en se faisant apprécier de son équipe. Indispensable posséder goût et sens de la communication tant sur le plan commercial que sur le plan technique.

Envoyer lettre et C.V. pour première sélection : H. M. ROED, 152, rue du Maréchal-Foch, 95150 TAVERNY.

AGENCE DE PUBLICITÉ

(50.000.000 C.A.)

recherche

CHEF DE PUBLICITÉ CONFIRMÉ

(plus de 5 ans expérience sur budgets grand public), âge 28 ans minimum, sachant rédiger, capable de définir ou de participer activement à la détermination des stratégies publicitaires. Du goût pour la création et la connaissance de l'anglais sont souhaités.
Rémunération : 4.000 à 5.000 F selon compétence.

Adresser curriculum vitae détaillé, photo (indiquer l'importance des budgets gérés en précisant ceux dont la responsabilité était entièrement assumée et ceux où elle était partagée).

Ecrire sous n° 591.071 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue *Réaumur, Paris* (2e), qui transmettra.

Banlieue Ouest (RER)
Société d'Instrumentation, leader dans sa spécialité en forte expansion

recherche

pour son Service Etudes Electroniques

1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- 4 à 5 ans d'expérience circuits analogiques ;
- bonne connaissance électronique digitale.

Envoyer curriculum vitae et *prétentions :*
RIBER
B.P. 231, 92505 RUEIL-MALMAISON CEDEX.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE (200 personnes) proche Banlieue recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN POSITION III C

- âge minimum 30 ans ;
- *solide expérience technique* (logique, analogique, télécommunications) acquise en laboratoire pendant les *cinq* dernières années au minimum ;
- *capable de répondre* à des appels d'offres ;
- autorité indispensable pour diriger une équipe *d'Ingénieurs d'Etude ;*
- salaire annuel 150.000 F. Promotion assurée.

Adresser curriculum vitae manuscrit et détaillé à : C.G.P., n° 490, 25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

IMPORT. Sté de CONSTRUCTION D'APPAREILS DE MESURES, PARIS (13e), rech.

INGÉNIEUR

ELECTRONICIEN, gde école, ayant 1 ou 2 ans d'expérience industr. dans l'utilisation des *micro-processeurs* ou des mini-calculateurs, *pour étude et développement* d'appareillages de mesures automatiques.

Ecrire avec C.V. et prétent. à *A.O.I.P., B.P. 301, Paris (13e).*

Les deux stés de notre groupe *rech. des COMMERCIAUX* RESPONSABLES. Après *formation,* ils pourront :
- Organiser leur travail.
- Proposer différents services.
- Prétendre à une rémunération très élevée.

Lieux : *Paris et banlieue.* Ecrire G.D.M., 5, rue de *Tilsitt, 75008 PARIS.*

Cab. exp. recherche *COMPTABLE* avant notions de mécanographie. *Ecr. av. réf. et prét. :* TOUBER, 83, r. de l'Assomption, *75016 PARIS.*

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

IMPT CABINET COMMISSAIRES AUX COMPTES recrute COLLABORATEURS

DIPLÔMÉS E.S.C.

Ecrire avec C.V. et photo à : Mlle MECHE, 217, r. St-Honoré, *75001 PARIS.*

POUR CLAMART

DESSINATEURS INDUSTRIELS

pour formation à la nomenclature technique.
Téléph. pr rendez-vous 735-96-50.

IMPORTANTE SOCIETE *recherche pour* OUTRE-MER

UN AGENT TECHNIQUE B.T.S. OPTIQUE

dégagé obligations militaires.
Nationalité française exigée.
Ecr. avec C.V. dét. et prétent. à n° 96.922, Contesse Publicité, 20, av. de *l'Opéra, 75040 Paris* Cedex 01, qui transmettra.

IMPTE STE DE CONSTRUC*TION D'APPAREILS DE* MESURES, Paris 13e, rech.

1) AGENT TECHNIQUE
ELECTRONICIEN
Formation D.U.T. ou B.T.S. Ayant 1 ou 2 ans d'expérience en électronique analogique *(courant continu et basse* fréquence). Lieu de travail : *PARIS*

2) AGENT TECHNIQUE
ELECTRONICIEN
Titulaire du B.T. d'électronique industrielle. Ayant 2 ans d'expérience en plate-forme d'essais. Si possible double compétence analogique et logique.
Il est indispensable que le candidat accepte son transfert *dans notre établissement* d'EVRY (91) courant 1977.
Ecr. avec C.V. et prétentions, à A.O.I.P., B.P. 301, Paris 13e.

URGENT
OPERATRICE

MULTIPOINT

IBM - STANDARD
Pour *MALAKOFF*
Tél. pour R.-Vs. : 735-96-50.

GROUPE BANCAIRE

PROGRAMMEURS

Cobol, IRIS 50, GAP II
Tél. Mme Robert, 337-99-22/72.

Pour maintenance matériel largement utilisé par l'industrie de la bande magnétique dans le monde

TECHNICIEN ÉLECTROMÉCANICIEN

BILINGUE ANGLAIS
- *Stage formation :* Californie.
- Poste basé : Courbevoie 92.
- Voyages à l'étranger tr. fréq.

Adr. C.V. et prétentions, n° T 098.474 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

LOUVRES (Val-d'Oise)

COMPTABLE

2e ECHELON
habitué à travailler avec service informatique. *Adr* C.V. et prétentions, à S.C.G.I Z.I. *95380 Louvres, qui convoquera.*

CIE ASSURANCES
recherche
DOMICILE PROCHE DE 92110 CLICHY
25 ans minimum ETUDES SECONDAIRES, PLUS DE 3 ANS DANS CIE D'ASSURANCES
1) **REDACTEUR (TRICE) CONTENTIEUX** PRIMES
ou
PRODUCTION risques divers
2) **JEUNE LICENCIEE**
ou
CAPACITAIRE en droit PARIS
POUR DEBUT ASSURANCES
Ecrire av. C.V. et prétentions :
LA PROTECTRICE CONTENTIEUX PRIMES
50, rue Henri-Barbusse, 92110 CLICHY.

Institut de recherche recrute *comme chargé d'études*

ÉTUDIANT 3e CYCLE EN ÉCONOMIE

souhaitant préparer doctorat sur micro-économie ou macro-économie du bâtiment.
Possibilité temps partiel.
Env. C.V. au *C.S.T.B., 4, av. du* Recteur-Poincaré, 75016 PARIS.

Compagnie d'ASSURANCES recherche :

RÉDACTEUR
INCENDIE
QUALIFIE
RISQUES SIMPLES

RÉDACTEUR
QUALIFIE
PRODUCTION AUTO

Se prés. 62, rue de Richelieu, 75002 PARIS.

DESSINATEUR

ETUDES 2
pour bureau d'études fabrique d'accessoires pour automobiles à PARIS (20e)
2 ans min. d'expérience dans bureau d'études sur produits grande série dans industrie métallurgique exigés.
Adr. candidature n° 5.456 L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

Cherche J.F. au pair pour garder en mars à Paris enfant 4 ans hors hres scolaires.
Tél. 766-86-86, le soir.

Ch. pers. sér. pour s'occuper un enf. 3 ans aux sports d'hiv. du 5 au 16 mars, Courchevel. Tél. Mme Rey 605-27-28, ap. 18 h.

Campenon Bernard Cetra

recherche

Auditeur Interne
Confirmé
BILINGUE anglais-français
pour TÉHÉRAN - IRAN

Chefs Comptables d'Agence
pour MOYEN-ORIENT et AFRIQUE FRANCOPHONE

Comptables de Chantier
BILINGUE anglais-français
pour MOYEN-ORIENT

Adresser C.V., photo et niveau de salaire souhaité à : *CAMPENON BERNARD CETRA* M. CHAUVIN, 42, av. de Friedland - 75008 PARIS.

Importante Société de Traitement des Eaux
COURBEVOIE
recherche pour son Service Projet

ingénieur ou technicien génie civil

IL AURA POUR MISSION :
- d'intervenir au stade de la conception des unités de traitement pour définir les structures d'ouvrages (Bâtiments industriels, ouvrages hydrauliques)
- *d'établir les documents* de consultation des entreprises de Génie Civil sous-traitantes (descriptifs, cahiers des charges, avant-métrés, etc.)
- de vérifier, comparer et sélectionner les offres reçues en tenant compte des aspects techniques et financiers.

Connaissance indispensable : calculs Béton *Armé, métré, devis...* Expérience de 2 ou 3 années dans une activité similaire souhaitée.

Déplacements assez nombreux et de courte *durée à prévoir. Ecrire sous référence* 9157 à

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA



HOECHST FRANCE

PONT DE NEUILLY
recherche pour son département KALLE

CADRE COMMERCIAL

Chargé de la gestion d'une gamme de produits destinés à l'industrie de l'emballage (notamment *films P.V.C. pour thermoformage).*

*Ce poste conviendrait à un jeune candidat possé*dant une formation commerciale et quelques années d'expérience dans un poste similaire.

Allemand *indispensable.*

Adresser C.V. photo et prétent. Mlle FAVRE, Département des Ressources Humaines, référence 2001, Tour Roussel Nobel, CEDEX 3, 92080 PARIS LA DEFENSE.

...TELE INFORMATIQUE...TELE INFORMATIQUE...

Dans le cadre du développement de notre ligne de produits « COMMUTATION ET MESSAGES » nous recherchons des

INGENIEURS COMMERCIAUX

L'importance des contrats, le niveau des *négociations, la grande technicité des produits* (systèmes organisés autour de calculateurs) *déterminent le profil des personnalités que nous* intégrerons dans notre force de vente.

- Expérimentés dans la vente de systèmes (2 à 3 ans);
- Titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent;
- Actifs, autonomes, ambitieux;
- Si possible introduits dans le domaine bancaire;
- *Disponibles pour des déplacements fréquents* en France et à l'Etranger.

La rémunération sera composée d'un fixe élevé et d'un intéressement.

Ecrire avec C.V., photo et prét. sous réf. TC 1 à

CGCT Division Systèmes de Télécommunications Privées
28, rue de la Redoute 92260 Fontenay-aux-Roses

ORGANISATION / INFORMATIQUE

UN ETABLISSEMENT FINANCIER NATIONAL recherche

CHEF DE PROJET
COMPTABILITÉ BANCAIRE

POUR :
- définir, concevoir et faire réaliser un grand projet de comptabilité bancaire ;
- animer des réunions à haut niveau.

Double formation supérieure souhaitée (comptable ou bancaire de préférence).
Expérience bancaire exigée.

Envoyer curriculum vitae, photo et prét. à n° 3.947, COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

هكذا من الأصل

secrétaires

Secrétaires de direction

GROUPE DE PRESSE
Centre Paris
recherche pour Direction Générale

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
ayant plusieurs années d'expérience professionnelle. Excellente sténo-dactylo indispensable. Horaires se terminant à 19 heures minimum.

ECRIRE : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

Secrétaires

LOGABAX
Informatique
recherche

UNE SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
OU
STÉNODACTYLO CONFIRMÉE
Expérience du secrétariat « Maintenance » appréciée.

13e mois - 8 X 5.
Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V., photo et prét. sous référ. 401 à la Direction du Personnel, 79, avenue Aristide-Briand. — 94110 ARCUEIL.

Concession GENERAL MOTORS recherche dans le cadre de son développement :
SECRÉTAIRE COMMERCIALE
Sér. réfr. Ayant expérience de la profession. Adresser C.V. + photo à M. GERARD, 98, rue du Point-du-Jour. - 92-Boulogne.

SECRÉTAIRE TECHNIQUE
pour bureau d'études fabrique d'accessoires pour automobiles, à PARIS 20e. Expérience dans fonction analogue souhaitée. — Adresser candidature, no 5.454, L. T. P., 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

IMPORTANTE SOCIETE QUARTIER NATION recherche
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
Bonnes références pour secrétariat général.
Adresser C.V. et prétentions no 98.901, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

SOCIETE IMMOBILIERE Internationale recherche, urgent
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
NATIONALITE ANGLAISE OU AMERICAINE
STENO-DACTYLO BILINGUE
Capable initiatives et contacts haut niveau. Sérieuses réf. exigées. Ecrire av. photo, C.V. et salaire souh. A. GESLIN, 39, r. de Boulainvilliers, 75016 PARIS (qui transmettra) - MERCI.

capitaux ou proposit. com.

INDUSTRIEL P.M.I.
C.A. 4 millions rech. investisseur ou éventuellement partenaire avec participation 100.000 F. Bonne rentabilité. M. Rigoinge, 53, r. Saint-Fargeau, 75020 Paris.

PRETS HYPOTHECAIRES
EMF OPERA, 5, rue Helder, 9e
770-95-49 - 770-95-30.

DISPOSONS D'UN RESEAU DE COMMERCIAUX FRANCE ET EXPORT
recherchons
NOUVELLES CARTES
Ecr. Stè Cadimex, Z.I. Le Bourget, La Courneuve, 3, r. Marise-Bastié, 93120 LA COURNEUVE, à l'attention de M. Dentin.

cours et leçons

MATH. PHYSIQUE par : polytechniciens 1re, bac préparatoire. 261-14-69.

En pleine forêt...
Cours de vacances à Pâques. Révisions intensives. BEPC, BAC
Institut privé de Laplace, 89250 Hauterive. (86) 40-70-57.

Français, orthogr., allemand rattrap. rapide. 250-77-71.

représentation offres

ETABLISSEMENTS DELCROIX
Matériel de bureau et Informatique
recherchent
pour visiter clientèles industrielle et commerciale dans la Somme et les secteurs limitrophes (marques en exclusivité)

REPRÉSENTANTS
— âge minimum 25 ans ;
— vendeurs dynamiques ;
— ayant le sens de l'organisation.

Formation assurée, situation d'avenir, fixe + intéressement, possib. voiture fournie.
Adresser curriculum vitae, lettre manuscrite, photo aux Ets DELCROIX,
15, rue Commandant-Defontaine. 80000 AMIENS.

automobiles

MATTEI
Le moins cher des grands loueurs

★ Du vendredi 17 h. au lundi 09 h. les locations de voitures particulières ne sont facturées que pour 2 journées.
★ Location "à l'heure" des utilitaires.
★ Tarif LONGUE DURÉE, pour locations à partir de 4 mois.

PARIS : 207, Rue de BERCY (12e) 346.11.50
108, Bd DIDEROT (12e) 628.27.50
102, Rue ORDENER (18e) 076.32.90
LYON : (78) 72.83.85 ● NICE : (93) 87.14 30
MARSEILLE : (91) 79.90.10
60 AGENCES EN FRANCE

demandes d'emploi

CADRE DE BANQUE - 33 ans
- 8 ans expér. exploitation et commerce extér.
- Formation supérieure et autodidacte.
- Goût des contacts, sens de l'organisation et de l'efficacité, pédagogue.
- Bonnes connaissances comptables, juridiques, fiscales au niveau gestion entreprise.
- Anglais - Allemand - Espagnol. Notions italien - russe.
- Rémunération annuelle brute actuelle : 120.000 F.

Etudie toutes propositions.
Ecrire no T 098.459 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

37 ans - ARCHITECTE INTÉRIEUR
Membre du C.A.I.M., D.E.N.S.A.D.
- SPECIALISTE salles de spectacles (Ch.-Elysées), musées, centres expo (Montparnasse-Beaubourg), hôtellerie, banques, résidences (Côte d'Azur), architecture (Labro - Avoriaz). Collectifs et individuels de standing.
- POLYVALENCE : architecture et agencement toutes missions.
- DISPONIBILITE totale et immédiate pour situation France-Sud et Tiers-Monde.

Ecrire no T 098.465 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

CHAUFFEUR DE DIRECTION
titulaire PERMIS GRANDE REMISE
38 ans - Bonne présentation cherche place
Ecr. no 6.430 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CHEF COMPTABLE
Bilingue français-anglais, connaissant lois sociales et fiscales, bilans mensuels. Expér. comptabilité générale, analytique et budgétaire. Familiarisé avec procédures informatiques, cherche poste similaire. Libre de suite
Ecr. no 389 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

MEMORIALISTE
27 ans
Recherche à PARIS collaboration avec EXPERT-COMPT., COMM. aux COMPT.
Ecr. no T 98211 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEF SERVICE COMPTABLE sérieuses réf bne expér. bilan, budget, lois fiscales, sociales rech. situat. avenir, lib. suite. Ecr no 403, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 23 ans, lib. oblig. milit., B.E.P. dessinateur bâtiment, cherche situation. Ecr. no 6.422, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 21 ans, C.A.P. dessin industriel ou mécanique générale, notions électricité, 1 an expé., libre de suite, cherche situat. Ec. no 6.423, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Achet. tech., dynam., sens ccial et de resp. gde exp. ach. matér. et mat., et. ss traitance, coord. transp., gestion stocks et parc. cherche place stable entreprise G.O. ou général. Rég. paris (94-91-77), lib. suite. Ecr. no 6.440, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne Fme 20 ans, niv. B.E.P.C., cherche emploi à mi-temps. comptable mécanographe. Ecr. no 6.443, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 25 ans maîtrise de gestion op. FINANCE CONTROLE DE GESTION DECS en cours, libéré O.M., ch. emploi cadre ds serv. financier. Contr. de gest. ou compt. analyt. Ecr. LIBERMAN 14, cité d'Antin 75009 PARIS ou Tél. : 874-14-71.

Chargé d'affaires, 32 a., célib.
— Plomberie, sanit., ventilation, piscine, ts fluides, expérience chantiers importants.
— Formation ENP, CNAM.
— Relations clients, architectes.
— Anglais passable.
— Connaiss. Extrême-Orient.
— Recherche poste à responsabilités à l'étranger
Ecr. no 6.436, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 31 a., dipl. hautes études journalistiques, 4 a. d'expérience professionnelle dans important service de presse (responsable entre autres de la revue de ce service) ch. poste à responsab. dans service de presse ou tout autre secteur pouvant faire appel à ses compétences. Ecr. no 420, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR GRANDES ECOLES
ANGLAIS COURANT 39 ans ch. POSTE A RESPONSABIL. RESIDENCE SOUHAITEE :
— Libye, Syrie, Egypte, Irak ou Jordanie.
Ecr. no T 98.388 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

FEMME, 40 ans, rech. EMPLOI
CHEF D'ATELIER
COUPE PRET-A-PORTER FEMININ
Ecr. no T 98.385 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GESTIONNAIRE
Jeune cadre dipl. études supér., 2 ans expér contrôle de gestion, ch. poste à responsab. à Paris. Ecr. no T 98.213 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur. Paris-2e

J. H. dég. O.M. poss. moto ch. empl. entretien, nettoyage, garç. de bur., livr., etc. Lib. immédi. Ecrire Laurent HOYAU, chez DIANE, 7, rue Cels, Paris-14e.

COLLABORAT. D'ARCHITECTE 31 ans, 13 ans expér., projet, permis, appel d'offres ; inspect. chantiers importants, cherche place stable pour inspect. travaux et problèmes techniques. Libre de suite. BAUMGARTNER 10, sq. du Croisic, 75015 Paris. TEL. : 578-95-98.

URGENT. J.F. 21 a., Bac. étud. art., peinture, illustr., public. Prés. d'un doss. travx. ch. empl st. Lib. suite. Ecr. Brigitte REBOUX, 9, r. Dunois, 75013 Paris.

DIRECTEUR COMMERCIAL
20 années ds industrie de luxe. Etudierait toutes propositions de direction ccial ou administrat. Ecr. no T 098.471 M Rég. Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F. 25 a., LICENCE DROIT INTERNATIONAL, angl. moyen, arabe courant, 2 a. d'expérience profess., méthodiq., volonté, bne présent. Ecr. s/réf. 8239 à Axial 91, fg St-Honoré, Paris-8e, qui tr.

travail à domicile

Demande

Part. ch. travaux dactylographie à domicile même magnétoph. Ecr. no 6.398 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Doct. Sc. éco. appl., anglais parlé et écrit, effectuerait tout travail à domicile, participerait à prépar. séminaires. — Ecrire Mme RABOT, 10, r. St-Georges, 71100 Chalon-sur-Saône.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI
Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C. V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay

boxes-autos

NEUILLY - A vendre
Dix parkings en un seul lot dans immeuble standing. 245.000 F.
Tél. : 766-13-14

autos-vente

Part. vd GS 1220 Break Club, mai 73, très bon état. Px Argus. 11, rue Lépine, 93500 Pantin. Tél. : 843-91-19.

EXCEPTION. cause dble emploi Part. vd COUPE 504 V6 automat. Etat neuf, année 77. 13.000 km. Prix : 45.000 F. Tél. 325-42-19.

autos-achat

VOUS VENDEZ
Téléphonez-nous
780-54-61/781-39-43

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

BUTTES-CHAUMONT
130 m2 sur parc, soleil, confort de classe : 690.000 F. 924-36-66.

PLACE DES VOSGES
(prox.) dans bel immeuble neuf « STYLE MARAIS »
TR. BEAU 4 P., 98 M2, CALME, SOLEIL, VERDURE. - 278-46-43.

MARAIS Imm. Louis-XIII soigneusement restauré, dernier étage. Appart. duplex avec gd living et possib. 2-3 ou 4 chambres. - 832-30-72.

3e MARAIS - Belle rénovation tout confort, duplex de caractère, poutres apparentes, récept., 3 gdes p.+chbre, 2 bns. S/place jeudi, vendredi, 14-17 h : 3, RUE CHAPON

Près PARC DES PRINCES
6 P. 220 m2, très bon état, prof. lib. - 227-11-89.
BOURDAIS APPARTEMENTS

8e LIEGE P. à P. EXCLUSIV. 6 pces, gd standing. Refait neuf. POSSIB. PROFESS. LIBERALE. - 41, rue de Liège, 4e étage. - Tous les jours.

PEREIRE 5 P. - BELLE RECEPTION
Imm. P. de T. 2 CHBRES SERV. TEL. 870.000 F. - POSSIBLE PROFESS. LIBER. - 373-04-52.

JARDINS DE MONTMARTRE
Sur la Butte - Face jardin 2 pièces r.-de-ch. et sous-sol aménagé. - Petit patio. - Chauff. indép. Tél. Toutes professions. FRANK ARTHUR - 766-01-69

HAUT 20e Près - Mo Imm. 75 Dble living. Jardin privé. Impecc. 210.000. 229-52-98.

MARAIS - BASTILLE
Imm. P. de T., 15 appts, du stud. au 3 p., duplex, terrasses. Fin 77. Loyer S.A. T. 277-97-26.

ILE-SAINT-LOUIS. Double livg 44 m², cuisine équipée, bains, wc, tél., poutres, 3,20 m. hauteur sous plafond - 325-76-97.

Près BEAUBOURG. Beau 4 p., 100 m² professionnel, possibilité s. de bs, cuis., wc à rénover, 435.000 F. FONCIAL, 266-32-35.

MARAIS - BEAUBOURG
Dans bel immeuble XVIIe s., CHARMANT STUDIO en DUPLEX, cuisine, bains. 108.000 F - 266-16-65, poste 6.

Près PLACE DES VOSGES, 3e étage, 5 p., cuis., wc, s. de bains. Vis. jeudi 14 à 17 h., 5, rue du Pas-de-la-Mule.

MONTPARNASSE
Propriét. vend directem. duplex, stand. + terrasse, asc., 50 m2. 293-66-66 pour R.-V. (le matin).

JUSSIEU - FACULTÉ
Dans bel immeuble rénové, jardin particulier, RESTE : UN PETIT STUDIO et UN SPLENDIDE DUPLEX, 70 M2, tt conft. Téléphone : 723-38-74.

7e - BRETEUIL
Ds bel imm. P. de T., 4e étage, ascens., salon, S. à M., bureau, 3 chbres, lingerie, cuisine, 2 S. de B., 175 m2, chbre serv. Rens. et visites, Téléphone : 525-49-49.

15e - LE MODIGLIANI
27/29, rue de l'Abbé-Groult,
— Studios, 24 à 34,5 m2,
— 2 Pièces, 59,25 m2,
— 3 Pièces, 83 m2.

JOR & Cie - Tél. 766-25-32

CAMBRONNE Ravissant 2 p., cuis. équipée, s. d'eau, chff. central, tél., parfait état, calme, clair. 215.000 F. Visite jeudi de 15 h à 19 h : 15, rue FRANÇOIS-BONVIN

BEAUX-ARTS Dans imm. XVIIe en cours de ravalement SPLENDIDE 2 P., entr., cuis., bains, REF. NF, GD CARACT. A SAISIR - 633-56-72, le matin.

ST-GERMAIN-DES-PRES
Exceptionnel cause succession Immeuble ravalé et rénové
2 P. cft, cuis., s. d'eau, tél., 6e s/cour, calme, soleil.
Pr rens. et vis., tél. 770-58-65.

PORT-ROYAL Atelier d'artiste 100 m2. 490.000 F - 924-36-56.

CENSIER 4 pièces, cuisine, s. de bains, 5e ét., asc., tél., vide-ordures. Visite jeudi 14 à 19 h : 21, rue Claude-Bernard - 331-81-11.

VAUGIRARD
5 P. 4e ét., imm. 1970, 112 m2, dble liv. + 3 chbres sur jardin, park. sous-sol, 630.000 F.
JOHN ARTHUR & TIFFEN
766-04-66 / 924-28-44

BECON (près GARE), réc., 2 et 3 p., tt cft. Bon état. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

VAUCRESSON. Bel appt calme, pr. gare, 125 m²+balc. Séj., 2-3 ch., cuis. 17m², s. bs, cave, gar. Tél. 630.000. J.M.B., 970-79-79.

SEVRES, récept., P. de T., 4-5 P., balcon, vue, tt conft, 385.000 F avec facil. 027-57-40.

Près Bois VINCENNES et RER, beau séj., salon, entr., 2 chbr., cuis., wc, s. de bains, balcons, ch., parkg. 318.000 F. 344-71-97.

LIMITE RUEIL-MALMAISON
Appt dans imm. récent avec jardin privé de 700 m² aménagé, 6 p., cuis. entièrement équipée, 2 s. de bains, 1 cab. toilette, 1 buanderie, 1 sauna, 4 parkgs en ss-sol, tél., orientation sud-ouest. 650.000 F - 256-38-94.

Province

Languedoc-Roussillon
LES MARINES DE GRUISSAN
SUR LE PORT
Téléphone : (68 45-00-40
votre résidence de vacances DU STUDIO AU 3 PIECES à partir de 82.000 francs.
Crédit garanti 80 %.
Renseignements : BATIMAS, 8, rue Royale. — PARIS-VIIIe. Téléphone : 261-24-54.

AVORIAZ (Morzine)
A VENDRE
Studios, 2 Pièces, 3 Pièces.
PRIX INTERESSANTS.
SONGIP, 13, bd de Levallois, 92200 Neuilly. 637-04-15, 722-36-19.

MERIBEL DUPLEX 72 m2 tout équipé, 2 sanit., park. Prix 360.000 F. TEL : 704-55-44 (le soir).

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74) à CHATEL
Ds chalet savoyard, aux pieds des pistes. Exposition plein sud. studio 115.000 F av. 23.000 cpt. 2-3 p. RENTABILITE ASSUREE. ERIGE - 524-66-87.

CHAMONIX
MONT-BLANC
Investissez à coup sûr dans programme de qualité au CLOS DU SAVOY. 2 p., 41 m²+9 m² de balcon, à partir de 196.800 F. - Prix ferme. - VIP, 69, rue Lecourbe, 75015 PARIS - Tél. : 567-54-56.

VOUS CHERCHEZ UN APPARTEMENT?
INFORMATION LOGEMENT
525 25 25
Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.
Un service entièrement gratuit

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525.25.25

Centre Nation
45, Cours de Vincennes,
75020 Paris 371.11.74

Centre Maine
210, avenue du Maine,
75014 Paris 539.22.17

VRAI MARAIS
PLACE THORIGNY
Dans bel imm. P. de T. stdg. 5 étg. s/ rue, asc. payé, living 28 m², 2 fenêtres sur rue + chbre sur jard. à la française, cuis., wc, bs modernes, chauff. cent., tél., pl. soleil, 380.000 F, créd. Voir s/pl. jdi, vdi 14 h. 30-18 h. 30, 15, r. Elzévir. 292-28-51.

PH.-AUGUSTE. Part. vd 2-3 p., 70 m², 11e étg., résid. standg, cuis. équ., 350.000 F. Visite sur rendez-vous. 073-33-43, p. 358.

TERNES. Propr. vd beau 250 m², tt cft, 3 bs, ch. cent., asc., 5e étg., sud, poss. prof. 11-19 h. 2, PL. PORTE-DES-TERNES.

Studio à vdre quart. MARAIS, avec entrée, salle princip., cuis., s. de bs, wc et grande fenêtre sur rue. Prix à débattre. Tél. horaire bureau au 260-31-93.

Philippe-Auguste. Hall d'entrée, vaste séj., salon, 3 chb., cuis., 2 wc, salle bains + s. d'eau, dressing, ch., 520.000. 346-63-85.

PORTE DAUPHINE. 120 m²
« VUE FABULEUSE »
TERRASSE-SOLARIUM
7e étg., appt de charme, b. récept., bur. + 1 chbre + service, parkg. DORESSAY, LIT. 43-94.

CHATELET. Près Mo. Imm. caractère. Propriétaire vend STUDIO et 2 P., crédit 80 %. CH. MAHOUT - 563-11-59.

Vd appt 110 m², r. d. Jard., 3 gdes p. + cuis. + s. de bs, tt cft+chbre de bne+jard. priv., vue Seine. 34, av. Pd-Kennedy-16e. Téléph. 288-70-39 PARIS.

RUE PICOT (pr. Foch)
Imm. récent, stdg, étg. élevé, TERRASSE, appt de charme, dble livg, 3 chb., 2 bains, cuis., box, chambre de service.
D. BOURGEOIS - 293-62-16.

Av. Versailles. O.R.T.F. Grand 4 pces, cuis., bains, balc., 6e ét., asc., stdg, cft. 695.000. RIPP, 164, av. de Versailles. 527-92-63.

TROCADERO
Imm. stdg. Belle récept., 5-6 chb., 3-4 bains, 340 m² environ. Prix 1.300.000 F - 885-19-64.

V.-du-TEMPLE-BL.-MANTEAUX 100 m², 4 p., soleil, calme, Etage élevé, asc. ODE. 42-70.

Paris Rive gauche

99, RUE DE SÈVRES
ds imm. de luxe, studio 41 m2 + 5 m2 balc., 2 Pces 68 m2 + 8 m2 balc., 3 Pces 80 m2 + 5 m2 balc., cuis. équip., dressing amén., TV, tél., volets roulants électriques. Sur place de 14 à 18 h. ou Tél. à VIP : 567-54-56.

LE MARQUIS
19/21, rue Cambronne, Paris-15e.
2 PIECES 316.000 F.
4 PIECES 631.000 F.
Appartement modèle sur place tous les jours, 14 h. à 19 h. 30.
JOR & Cie - Tél. 766-25-32

5e. Part. vd appartement 2 p., tt cft, 3 étage, asc. Agence s'abstenir. - Tél. : 587-38-43.

RUE DES BERNARDINS
TRES PROCHE SEINE
IMMEUBLE entièrement RESTAURE
2-3 P. 70 m2 envir. Tt conft. SUR COUR CALME
CHAMBRE 14 m2 ENVIRON W.-C. Salle d'eau
Livrables sous deux mois
Pour renseignements et visite : 755-98-57 ou 227-91-45

HAUTEFEUILLE. Prox. Seine 100 m², gd SEJ. + 2 P., 2 bs, 2 ENTR. LUXE. ODE. 95-10. IMMEUBLE CLASSE.

Paris-14e. Métro Denfert. Part. vend 2 p., cuis., cft, tél., clair, 5e étage sans ascens. Bureau : 293-33-10. Domicile : 969-31-35. 170.000 francs à débattre.

Près PORTE D'ITALIE, récent, livg dble + 2 chbres, 74 m², 2 BALC. + TERRASSE 74 m². Parkg. 297.000 F - 535-56-92.

Région parisienne

NEUILLY (MAIRIE)
Immeuble pierre de taille 1928
Tout confort, chauffage central
2 PIECES 35 M2 ENVIRON
TRES BON PLACEMENT
Pour renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

NEUILLY DUPLEX 250 m2
TERRASSE 300 m2 arborisée + piscine, garage, serv. aménagement à prévoir, ds immeuble récent, très gd standing. Visite jeudi 14 h. à 17 h. 30 : 25, boul. du Château

FONTENAY-LE-FLEURY 3/4 p. sur jard., park., tél. 205.000 F. - 460-31-22.

NEUILLY PORTE MAILLOT
5/6 PIECES, 185 m2, à rénover. 2e étage sur balc. Imm. pierre de t. Prof. libér. Px à débattre. Jeudi 14 h 30-16 h 30 - 705-39-10 33, AV. CHARLES-DE-GAULLE

PTE SAINT-CLOUD-BOULOGNE
Résidentiel. Villa **8-9 P.** tél., gar. 2 voitures, JARDIN 550 M2 ENVIRON 555-01-54, 551-34-62.

BOULOGNE (près métro)
Récent, living + 1 chb. tt cft. calme, verdure.
MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

VINCENNES RER. B. appt 3 p., 1er étg., cft, ensoleillé, placards, poss. box. T. 886-33-95, le soir

VERSAILLES R.G. Coquet 2 p., meublé, décoré, 1er étage, tt cft. URGENT. 149.500. 460-14-53.

NOISY-LE-ROI - BAILLY
Ds résidence av. piscine, 4-5 p., soleil, gar., parkg, calme, tél. Bon état. 312.000 F 460-14-53.

NEUILLY. Imm. neuf, luxe, 6-7 p. Jeudi, 14-17 h. 50, av. de ROULE, bâtim. D, 1er étage

constructions neuves

XVIIIe
Studios, 2, 3 et 4 pièces
Habitables 2e trimestre 1977.

VINCENNES
Studios, 2 et 3 pièces
Habitables 1er trimestre 1977.

IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. de Friedland, 225-93-69.

9, rue GEOFFROY-St-Hilaire, 5e
LE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE
Imm. de qualité. Façade classée
Disponible 12 apparts luxueux, de la chambre au 4 pièces.
PRIX FERME ET DEFINITIF
Livraison : fin 1er trimestre 77.
Visite sur place tous les jours, de 14 h. à 19 h., sauf mardi.
SAGE — 874-49-82

locations meublées Offre

Paris

BUTTES-CHAUMONT. Part. loue studio person. seule, poss. cuis., asc. Tél., 485 mens. T. 208-71-61.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE CH. APPARTEMENTS ET VILLAS POUR CADRES ETRANGERS OU DIPLOMATES - GARANTIE PAR SOCIETE OU BANQUE DUREE 1 A 3 ANS - 551-22-46.

POUR 1 MOIS
particulier rech. à louer studio à PARIS (urgent) Tél. 374-68-57 (après 19 h).

locations non meublées Offre

Paris

LA MOTTE-PICQUET. Récent, standing, dble living, 3 chbres, cuis., bains, s. d'eau, téléph., 3.000 F. REGY. T. : 577-29-29.

MONTEBELLO. Beau 4 p. cft. Parfait état, très clair, Tél. 1er ét., asc., 2.500 F + charges. Tél. SEGECO : 522-69-92, matin.

82, RUE DU RANELAGH (16e) appt 2 p., Tél., 1.300 F + 100 F charges. Tél. avant 17 h. 260-88-31 et 260-81-44.

12e STUDIO - Tout confort Park. Imm. neuf. 850 F + ch. Et beau 2 P. Tt cft. Tél. 1.250 F + charges. — 566-50-46.

7e METRO BAC
dans bel immeuble, 1er étage, gd 4 pièces bien équipé, calme clair, gde cuisine, 2 s. de bains, bail 6 ans C.G.T.I. T. 261-50-34.

17e Entre Maillot et Champerret
Dans immeuble neuf
MARABEL S.A. loue directement sans frais ni honoraire
STUDIOS 4 et 5 PCES ET DUPLEX 2 PCES
Livraison MARS PROCHAIN
Prestations exceptionnelles
Tél. - Cave - Garage
Chauffage électrique individuel
S/PLACE tous les jours de 14 h. à 18 h., sauf dimanche ; entrée : 71, rue BAYEN.

17, AV. HOCHE
A louer
APPARTEMENTS A USAGE PROFESSIONNEL
grand standing
FENETRES SUR JARDIN
Convenant à prof. libérale (Médecin, Avocat, Expert-comptable, Huissier...) ou Association reconnue d'utilité publique
225-50-35 / 757-27-12

GRAND STUDIO 55 m2
RUE DU DOBROPOL (17e)
1er ét., bel immeuble, ascens., bel. cage d'escalier, calme, clair, entièrement refait, entrée, cuis., salle de bains, grand vestiaire, loyer 1.400 F mensuel.
C.G.T.I. - 261-50-34

Hôtel part., 5-6 p., grand conft, refait neuf, 4.000 mois, 125 m2. « FAC », 337-69-59.

MARAIS. Gd standg. Très grand STUDIOS, tout confort, poutres apparentes, 1.100 F ch. compr. S/ pl. mercredi, jeudi, 14-19 h., 41, RUE CHAPON.

16e - RUE RIBERA, No 15, appartem. 3 p., refait neuf, tél., 1.700 F+260 F chg. T. av. 17 h. 260-88-31, 260-81-44.

AVEN. RENE-COTY. Standing, double livg, cuis., bains, téléph., 43 m², 1.500 F T.C. - 233-32-46.

Région parisienne

RUEIL - PRÈS LYCÉE
Pavillon neuf, séjour double + 4 chbres. 2.588 F - 749-33-92.

NEUILLY. - Mo Porte-Maillot, imm. nf, tout cft. GD STUDIO, tél. avec jardin privatif. 1.545 F + 250 F charges.

STUDETTE, avec garage, 693 F + 105 F chg. Tél. avant 17 h., 260-88-31, 260-81-44.

Province

Appt gd luxe NICE-CIMIEZ 3 p., 95 m2, gd living, 2 ch. à coucher, 2 bains, tél., terrasse 20 m2 sur parc méditerranéen, cave, parking, cuisine aménagée, office, 3.000 F par mois. Tél. : (93) 97-27-34.

locations non meublées Demande

Paris

CHERCHE A LOUER STUDIO 15e arrdt ou limitrophe. Ecr. no 6.442, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Collab. du « Monde » ch. 2/3 p. Paris, impératif, calme, P. à P. Ecr. no 6.444, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

URGENT. Part. ch. 3 ou 4 p. ensoleillé, même sans confort, 5e, 6e, 13e, 14e, prend. trvx à ch. T. : 329-12-33, p. 347, hres burx.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. loy. garanti 4.000 maxi. T. 283-57-02.

Pour Société européenne ch. villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans 283-57-02.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ANNONCES CLASSÉES

L'immobilier

appartem. achat

URGENT RECHERCHE 4 à 7 pièces, tout confort, 16e, 8e, rive gauche, Neuilly. — MICHEL & REYL, 265-90-05.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent STUDIO Paris, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. — 873-23-55.

Achète directement COMPTANT URGENT 1 à 3 pièces PARIS, avec ou sans travaux. Préférence près FACULTE. 873-20-67.

fonds de commerce

MARSEILLE PORT JOLLIET PARTICULIER VEND HOTEL TOURISME

Affaire familiale, jamais vendue. EXCEPTIONNEL. C.A. « N.N., 34 chbres, bur., récept., salon, cafeteria, terrasse. Ecr. Pharmacie VIDAL, 109, av. des Chartreux, 13004 Marseille. Tél. (91) 62-08-00

Pour vendre votre commerce téléphonez 522-22-00, 834-09-24.

locaux commerciaux

DE PARTICUL. A PARTICUL., 17e arrdt, près du parc Monceau, ds imm. 1900 p. de t., très beau local ccial 53 m², 8 m. de façade sur rue, 2 entr., ent. remis à nf, très chic, moqu. sols et murs, 2 lign. tél. Pr vis. tél. 766-21-11.

PL. COMMERCE - Bâtiment unique 300 m2 s/2 nivx, sans pas-de-porte. Loyer 8.000 F/mois + ch. 3 lignes tél. Petit jdin. LIBRE de suite. Tél. au 577-96-85 ou soir : 588-75-61.

MONTPARNASSE Je loue LOCAL PROFESS. NEUF - Indépendant 190 m2. - Tél. : 734-58-73.

A vendre local industriel, terr. 950 m², dépôt 600 m², burx en étage 780 m². Rueil-92. Construction récente. Ecr. : No T 098412 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

GARE DE LYON beau LOCAL LIBRE 90 M2 + 30 m² s/sol, ch. cent. indiv. Vente murs 250.000 F. Tél. à 345-38-07.

(93) SAINT-DENIS PRES AUTOROUTE NORD Partic. loue hangar et bureaux de 650 m2 s. terrain de 3.500 m2, possibilité 4.500 m2. ACCES GROS PORTEUR Bail 3, 6, 9 Ecr. no 6.441 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

15e - MONTPARNASSE Loue : 1) 2 bureaux, 31 m2, tél. 2) 12 burx - 220 m2 - standard téléphonique. 3) 350 m2 - téléphone. Bail gratuit. - BNCIC, 359-46-75.

Boutiques

17e MURS DE BOUTIQUE Bail 3-6-9 - Rapport annuel 4.700 F. Px 50.000 F. SEGONDI S.A. - 874-08-45

Rech. pour clients sérieux Boutiques bien situées. Centre Paris. 225-66-10.

MÉNILMONTANT Boutique 46 m2, imm. neuf, réserve 33 m2, possib. plusieurs parkings. 1.200 F mensuel. BNCIC - 359-46-75

bureaux

BUREAUX A LOYER MODÉRÉ
VAL-D'ARGENTEUIL FACE GARE
9.700 m2 A PARTIR DE 163 m2
SARI 720-14-15

8e SAINT-AUGUSTIN Ds imm. gd standing A LOUER BUREAUX dont 800 m2 sur UN SEUL NIVEAU 293-62-52

A louer 91-MASSY. Burx 85 m² pour profes. lib., 2 lignes tél., loyer 1.400 F par mois T.C.C. 920-53-90 (bur.), 930-03-77 (soir).

PL. ADOLPHE MAX (9e) Pptaire vend 3/4 bureaux, tél. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

1 à 20 BURX. Ts quartiers Locations sans Pas-de-Porte. AG. MAILLOT. 293-45-55.

A LOUER RUEIL-MALMAISON 2 accès directs R.E.R. 5.000 m² de bureaux divisibles à partir de 500 m². Restaurant d'Entreprise. Climatisation. Centre Commercial. Renseignements : 720-65-21.

VILLE NOUVELLE DE CRÉTEIL 100 m du métro Reste à louer 80 m2 env. de BUREAUX NEUFS 360 F le m2 par an 2 parkings - 2 lignes PTT Pour tous renseignements : TEL. 602-09-02

8e - PROPRIÉTAIRE Loue 1 ou plusieurs bureaux, refait neuf. - Tél. 758-12-40.

SOCIÉTÉ LEVALLOIS LOUE BUREAUX Imm. récent, prox. pt Levallois 1 LOT DE 899 M2 ou 2 LOTS DE 376 M2 et 523 M2. CLOISONS, moquette partielle, équipement téléph., 1 standard 8 lignes, 10 park. Sous-sol, rest. d'entrep. M. WEBER, 739-94-80.

appartements occupés

APPARTEMENTS OCCUPES bons quartiers, toutes surfaces, tout confort, prix exceptionnel vu urgence. — Téléph. 225-18-30.

BONAPARTE PL. ST-GERMAIN-DES-PRÉS Dans immeuble en rénovation APPARTS 3 et 4 P. OCCUPES par personnes âgées. — PROPRIETAIRE sur place jeudi, vendredi, de 14 h. à 18 h., 45, RUE BONAPARTE.

SEGONDI - 874-08-45 vd APPTS occupés 2, 3 et 4 p. Paris 15e - Levallois-Perret - Issy-les-Moulineaux.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES. 78, rue La Michodière. Mo Opéra Seuls frais 300 F. 742-78-93.

immeubles

Ach. COMPTANT immeuble PARIS, si possible confort. 265-11-09.

Particulier vend banlieue Sud petits immeubles de rapport, dt 3 appts libres. Prix à débattre. Téléph. 492-22-01.

hôtels-partic.

VERSAILLES. Centre Hôtel part. 600 m² habit. très belle réception tt cft. sur parc 2.400 m² situat. exceptionnelle.

VERSAILLES R.G. Hôtel part. 9 P. princ. tt cft. jard. 700 m². MAHEU ET RIVAULT. Tél. : 950-63-79.

pavillons

ELANCOURT. Entrée, séj. triple, cuis. entièrem. équip., coin repas, arrière-cuis., 4 ch., 2 s. de bns, 3 w.-c., gar., tél., terr. 650 m² clos. Prix 340.000 F + 210.000 F P.I.C. — 050-45-81.

95 - ST-GRATIEN. Hall d'entrée, séjour double, 5 ch., cuis., bns, chauf. mazout. JARD. 1.100 m². 750.000 F. PERARD, 989-69-42.

villas

MARLY-LE-ROI. Villa style rustique, 250 m² habitables, séjour avec cheminée 57 m², salle à manger 14 m², cuis., cellier, 6 chbres, logem. serv., 2 s. bains, s. dche, cab. toil., 3 w.-c., gar., tél., exposit. Sud. Jardin 985 m². Px 1.050.000 F. J.M.B., 970-79-79.

MESNIL-ST-DENIS. « Résidence Château », 5-6 pièces sur 800 m² terrain, 445.000 F. — 460-14-53.

Maison provençale 5 p. + bns, cour-jdin, gar., gren. 150.000 F. Téléph. 325-02-43, après 19 hres.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE A la limite de la forêt, sous de vastes horizons, l'aisance avec 200 m² habitables, de plain-pied, jardin 2.500 m². Aff. exceptionn. Prix 750.000. RHODES, 958-19-28.

VERSAILLES, 15 km., cause mutation, récent comp. séjour 54 m², cheminée, chbre parents 30 m², 4 chbres 13 m², 3 bains, cuisine équip., penderies, 2 garages, chauffage central gaz, sur 950 m² jardin paysagé, libre de suite. Prix 550.000 F. Téléph. 045-29-09.

DEAUVILLE Villa standing Sur 850 m2 de jardin. Gd séjour avec cheminée, 5 ch., 2 s. bains, cuisine équipée, nbx placards. Tél. Garage 2 voitures. Gd cft. Tél. : (31) 88-50-58

VAUCRESSON. Maison ancienne de caractère 160 m² habitables. Terrain 1.000 M2. Prix : 800.000 F. J.M.B. 970-79-79.

CROISSY-SUR-SEINE Calme, 500 m. commerces, écoles CONSTRUCTION 4 VILLAS ILE-DE-FRANCE INDIVIDUEL. Récept. 52 m², 4 ch., bns, dche, tt cft, garage, JARDINS 870 m² à 1.000 m² environ. 640.000 F à 670.000 F TTES TAXES COMPR. FERMES ET DEFINITIFS. LIVRAISON FIN 1977. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET, 976-05-90.

A.V. ST-JEAN-DE-LUZ. Quart. résident. Villa excell. état à 5 minutes de la plage. Jardin 850 m² boisé. 4 ch., 3 s. de bns. Gd sél., ch. cent. Tél. Prix : 650.000 F. Ecr. 24.037 HAVAS BIARRITZ.

viagers

ETOILE Appartement avec atelier d'artiste, genre H. part., av. 2/3 chbres, cft, 145 m2. NUE PROPRIETE. 750.000 F FONCIAL 266-32-35

LIBRE ASNIERES Pav. 8 P., cuis., bains, jardin 300 m2 - 280.000 + Rente 2.730 F 1 tête 67 ans FONCIAL 266-32-35

RICHELIEU - DROUOT. Appart. 117 m2 + ch. de serv. 4e ét. Asc. 325.000 + 1.100 F. Occupé, 90 a. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

16, BD PEREIRE Stand., 7e asc. tt cft., 50 m². 2 PIECES OCCUPEES, 81 ans. 110.000 F + 900 F mens. S/pl. jeudi de 15 à 17 h. ou 224-79-52.

terrains

VAUCRESSON. Plateau, terr. 1.050 m², faç. 25 m. Calme, exposition SUD. Prix 550.000 F. J.M.B. 970-79-79.

châteaux

Nord de Paris, 20 km, ravissant Castel, 8 P. + dépendances. Parc 9.000 m². Maison de gard. Prix 1.300.000 F. 989-31-74.

propriétés

ENGHIEN RESIDENTIEL A rénover - Villa 7 p., r.-de-c.+1 ét. Jard. 850 m2. Prix : 630.000 F. — T. 989-31-74.

LAMORLAYE 500 mètres centre Très belle ppté s/3.000 m2 parc boisé. Hall, spl. récept. en L, salon, cheminée, bur., s. à m., 5 chbres, vaste cuis., s. bains, 2 w.-c., chauff., lingerie, salle jeux, moquette, atel., mais. garde, avec garage. Px 685.000, larges facil. - ACB, 771, rue de Paris, CHAPELLE-EN-SERVAL. - (15-4) 454-60-42.

Vds propriété 2 bâtim. style Tourangeau tt cft. Vue merveil. sur Val-de-Loire. 9 km de Tours. 550.000 F. Tél. 50-30-06 ou 05-34-07 (16-47).

Part. vd à St-Germain-en-Laye près R.E.R., bon rapport sur 1.025 m², 24 boxes tous loués verbalement + maison 7 pdes pièces divisible en 2 appts. Libre à la vente. Quart. résidentiel. Faire offre. R.-Vs. : 973-00-26.

domaines

PROVENCE. LAMBESC, Belle résidence avec exploitation fruitière et bois 23 ha. Revenu net 60.000 F. JOHN CHEETHAM. (91) 28-00-14

PLEIN CŒUR de la SOLOGNE très belle propriété de chasse, 225 ha dont 35 ha d'étangs aménagés, possibilité de financement. 050-45-81.

ARDENNES 54 HECTARES PRES ET CULTURE Libre en 1985, 15.000 F l'hectare. Tél. : 961-14-24

MASSIF MAURES pr. St-Tropez vds : soit totalité magnifique propriété forestière 200 ha env. dont quinzaine cultivés et irrigables, deux mais. + bergerie. Soit seult. 135 ha envir. bois dont dizaine transformables terrain agricole constructible zone U.D.O.S. Côte de Provence. Ecr. no T 098451 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

l'agenda du Monde

Antiquités

Particulier vend table salle à manger acajou, allonges et volets, époque LOUIS XVI, 13.000 F à débat. T. 544-73-02, H. repas.

Artisans

ARTISAN PLOMBIER disp. tous tavx dépann. express. 343-76-90.

Arts

Roméo et Juliette « Berrocal ». Portrait J.-G. DOMERGUE à vendre. S'adresser M. JARD, 55, r. de l'Assomption 75016 Paris. TEL. : 224-47-27.

Artiste peintre reçoit dans son atelier amateurs d'art non figur. dessin, peint., grav. 583-65-13.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris-4e. Téléphone : 033-00-83.

Cours

ANGLAIS par profess. d'origine. Résult. garant. 233-37-81, matin.

Mathématicien donne conseils ou enseignement ts nivx, 325-32-42.

PROF. DIPLOMEE FLUTE ET PIANO DON COURS PART. A DOM. 50 F l'heure. T. 822-77-99.

DACTYLOGRAPHIE-STENO Méthode accélérée. 757-86-86.

Dépannage télé

DÉPANNAGE TÉLÉ 293-56-58 même dimanche et fêtes.

Expert

BOUTEMY ET DECHAUT Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie. 9, rue Saint-Florentin. Paris-8e. Tél. : 260-34-80.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DEPOT-VENTE Exclusivement de fourrures. Gd choix vêtements parf. état. 91, rue du Théâtre, Paris-15e. TEL. : 575-10-77.

Garde d'enfants

Prendrai enfant en pension pavillon av. jardin. 45 km Paris. A 6, Nle 7. Tél. : 065-65-54.

Institut de beauté

Affinement de la silhouette, solarium. Soins du visage. Tél. : 766-43-43.

Menuiserie

MENUISERIE Sanitaire, travail soigné et rapide. T. : 606-97-73.

Moquettes

30 à 70 % sur stock, 10.000 m2, moquette toutes qualités. Tél. : 757-19-19.

Société spécialisée propose : CONTRAT MOQUETTE à partir de 2.000 F d'achat : vente moquettes gdes marques. POSE INCLUSE. (facturation fourniture) moquettes depuis 40 F le m². Devis gratuits. Renseignements : 965-01-50. 979-10-97. 979-18-57.

Rencontres

Ne rêvons plus d'amis avec qui partager nos joies, nos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristiq. Vs les trouverez grâce à « Goûts communs », COLETTE LESURE, PARIS-7e. TEL : 548-95-16.

Si vous voulez agrandir le cercle de vos relations participez aux réunions amicales que nous organisons. Notre prochaine soirée à l'occasion du Mardi gras Neuilly. 747-13-67.

RENCONTRES Relations, bridge, échecs, scrabble, débats, yoga, danse, etc. 8, rue du Dragon. 222-88-58.

Tapis

TAPIS D'ORIENT Remise 30 % sur 50 tapis. Ouvert le dimanche. 148 bis, rue Cardinet, 627-58-81.

Vacances-Tourisme-Loisirs

CORSE Sud-Est, villas près plage mai à octobre, 3.000 à 7.000 F. T. 374-02-89.

Hôtes payants reç. ds château Empire aux env. Aix-en-Pov. Tr beau cadre, parc 6 ha, gd calme, séj. conv. part. aux pers. ayt besoin de détente ds une atmosph. de cult. et de gentill. Ecr. Château-Bas, 13120 MIMET.

ETUDES EN GDE-BRETAGNE Explor la magnif. côte sud de l'Anglett. av. une jne organ.. AMUSEZ-VOUS ! DISTRAYEZ-VOUS ET APPRENEZ L'ANGLAIS EN MEME TEMPS ! Prix compétitifs pour étudiants. Vacances de Pâques et d'été. Dites-le à vos amis ! Pr recevoir une broch. écriv. à : U.K.S., 33 Green Lane, Hardway, Gosport, Hampshire (Angleterre).

VAR-TAMARIS appt. 4 pces, gd stand. ds parc sur mer. JUIN-JUILLET. 043-73-15.

Yachting

GRÈCE - TURQUIE A LA VOILE Prenons 3/4 personnes à bord de notre KETCH pour CROISIERES SAUVAGES ILES EGEE Initiation, perfectionnement, farniente.

T. : 255-44-30 (le matin) ou écrire : DELANTY, 2, rue Tholozé, 75018 PARIS.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.) Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, postes 398 et 364.

JUSTICE

« LIBÉRATION » POURSUIVI

Esthétisme ou apologie ?

« Près de 2 millions de francs ont été volés dimanche matin à la bijouterie Aldebert, 1, boulevard de la Madeleine. Elle était protégée par un rideau de fer arraché par les voleurs, qui ont agi avec une extrême rapidité en abandonnant leur petit matériel sur place. La directrice de la joaillerie, qui est une marrante, a déclaré que la boutique « était munie d'un système » d'alarme extrêmement perfectionné, muni de radars ». Ce système marche à la perfection, puisque c'est la troisième fois en très peu de temps que le magasin est cambriolé... Les Maigrets de la première brigade territoriale sont chargés de l'enquête. Nous souhaitons que les cambrioleurs ne se fassent jamais piquer, car à propos d'un beau coup comme ça sur le dos d'un gros joaillier plein de fric, on ne peut rien trouver à redire... A propos, si les voleurs en ont trop, ils peuvent toujours verser une partie de la somme à Libération *pour la souscription. Merci d'avance. »*

Le parquet n'est pas précisément « *style Libé* » : dans ce petit article, intitulé « Bravo pour le coup d'Aldebert », paru le 13 janvier 1975 dans *Libération*, il a vu une très répréhensible « *apologie du crime de vol* ». Ce qui a valu à M. Serge July, alors directeur de la publication, de comparaître, mardi 15 février, devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris.

On poursuivait donc, mais le cœur n'y était pas. Le président Robert Philippot était grippé, Me Henri Leclerc à moitié aphone, et le tribunal avait dû abandonner sa salle lambrissée — occupée provisoirement par la Cour de sûreté de l'Etat — pour celle, plus modeste, du tribunal de police.

On a donc expédié l'affaire. M. July a expliqué au président qu'il s'agissait d'humour et d'esthétisme. Le substitut, M. Jean-Pierre Pommier, a requis une forte peine d'amende en estimant que ce genre d'article pouvait avoir une influence déplorable « *sur le lecteur moyen et même sur le lecteur* de Libération. Me Henri Leclerc fait honte à M. Pommier de défendre la loi scélérate de 1893 sur la presse, invoque Arsène Lupin et René la Canne, et fait remarquer au tribunal qu'il ne pouvait se laisser entraîner dans le ridicule de condamner pour si peu. M. Philippot a souri. Le jugement sera rendu le 8 mars. — F. Be.

Racket à Cannes ?

De notre correspondant régional

Cannes. — Une explosion dans un cabaret du centre ville, *Le Charleston*, rue La Fontaine, et un incendie d'origine indéterminée dans un autre établissement de nuit très connu de la presqu'île de la Croisette, le Whisky à gogo, se sont produits, mardi 15 février, aux premières heures de la matinée, à Cannes. Ces deux faits entre lesquels la police n'a pas établi *a priori* de corrélation n'ont fait aucune victime. Les dégâts causés au Charleston sont relativement peu importants. En revanche, le Whisky à gogo a été entièrement détruit.

Dans le premier cas, l'acte criminel ne laisse aucun doute puisque les enquêteurs ont trouvé sur les lieux des débris métalliques provenant d'un engin explosif. Cet engin aurait été jeté de la rue par un soupirail dans la cave de l'établissement. Aucune constatation probante n'a pu être faite pour ce qui concerne l'incendie du Whisky à gogo, puisqu'il ne reste que des décombres. La rapidité du sinistre est apparue toutefois surprenante, d'autant plus que le cabaret avait été récemment rénové et répondait à toutes les normes de sécurité.

Parmi d'autres hypothèses (accident, malveillance, jalousie commerciale, règlement de compte) celle d'un acte d'intimidation ou de représailles consécutif à une tentative de racket ne peut être écartée. A deux reprises, récemment, le Charleston avait fait l'objet d'une tentative d'incendie. La gérante de l'établissement, comme le fils du propriétaire du Whisky à gogo, M. William Goldstein, ont cependant déclaré qu'ils n'avaient reçu aucune menace.

M. Bernard Cornut-Gentille, député des Alpes-Maritimes (non-inscrit et maire de Cannes), n'a pas exclu de son côté pour l'un au moins des deux événements, l'hypothèse « *d'une excitation sciemment provoquée et d'ordre politique mal défini* ».

Au mois de juillet dernier, quatre incendies d'origine suspecte avaient éclaté à Antibes-Juan-les-Pins en l'espace d'un mois dans deux établissements balnéaires, un bar-restaurant du centre de l'agglomération et un dépôt de matériel de camping. Aucune explication « technique » n'avait pu être trouvée à ces sinistres et, dans le dernier cas, des traces d'effraction avaient été relevées. L'année précédente, deux attentats au plastic avaient été commis dans la même nuit contre un cabaret de Marina-Baie-des-Anges, à Villeneuve-Loubet, et une agence immobilière, à Valbonne.

GUY PORTE.

L'HONNEUR DE L'ÉTAT C'EST L'INDÉPENDANCE DE SES SERVITEURS déclare M. Guichard

« *L'Etat, aujourd'hui, est trop souvent assimilé au gouvernement* », a déclaré M. Olivier Guichard, garde des sceaux, lors d'une visite faite, mardi 15 février, au Conseil d'Etat pour y inaugurer le terminal d'un ordinateur du Centre de recherche et de développement en informatique juridique (CEDIJ). Le CEDIJ enregistre la jurisprudence du Conseil d'Etat ainsi que les arrêts de la Cour de cassation, le code des impôts et annexes, etc. Les textes enregistrés le sont intégralement.

Le ministre a ajouté : « *Mais l'Etat, c'est autre chose que l'organisation de la nation. L'autorité judiciaire est une partie de l'Etat, et c'est pourquoi il est proprement inconcevable de considérer la justice comme un pouvoir dressé contre l'Etat.* » « *Toutefois*, a observé le ministre, *on ne peut imaginer pour ses serviteurs d'autres subordinations que celles que la loi détermine. Ils ne sauraient être au service ni d'un homme, ni d'un parti, ni de leurs propres convictions politiques ou philosophiques. L'honneur de l'Etat, c'est l'indépendance de ses serviteurs.* »

Remarquant combien « *il est essentiel que le respect de la loi soit assuré par des juridictions respectées, indépendantes et incontestées* », M. Guichard a rappelé qu'il avait « *lancé l'idée d'un rattachement des tribunaux administratifs au ministère de la justice* », ceux-ci étant actuellement rattachés au ministère de l'intérieur. S'attachant plus particulièrement aux missions de la Haute Assemblée, il a déclaré : « *Vous n'êtes pas seulement des juges, vous êtes d'abord le Conseil de l'Etat.* » Pour jouer pleinement ce rôle, a affirmé le garde des sceaux, « *il vous faudra d'abord intervenir beaucoup plus tôt dans le processus d'élaboration de la règle de droit (...). Mais il faut aussi éclairer les voies, adopter une démarche prospective, concevoir avant les autres, être le laboratoire, le bureau d'études de l'Etat* ».

FAITS ET JUGEMENTS

Jean Gabrel libre mais condamné.

Pour *intelligence avec l'ennemi*, Jean Gabrel, soixante-dix ans, a été condamné le 15 février par la Cour de sûreté de l'Etat à vingt ans de détention criminelle. Il était accusé d'avoir dénoncé, en 1942, aux autorités allemandes un jeune résistant, Jean-Nicolas Bouchez, qui devait être fusillé (*le Monde* du 16 février).

La peine qui vient d'être prononcée ne sera pas exécutée. Détenu depuis un an après son retour du Liban où il s'était réfugié pendant dix-neuf ans, Jean Gabrel a été libéré. En effet, pour d'autres faits de collaboration, Jean Gabrel avait déjà été condamné en 1946 à vingt ans de travaux forcés. Après six ans et demi de détention, il avait été gracié et libéré. Or, la Cour de sûreté de l'Etat a prononcé la confusion des peines. Comme toujours dans un tel cas, c'est la première peine qui est exécutée et la cour a considéré que le condamné pouvait bénéficier de la mesure de grâce dont sa première peine avait fait l'objet — la grâce valant exécution de la peine.

Jean Gabrel a, d'autre part, bénéficié de l'application du principe de non-rétroactivité des lois, les faits qui lui étaient reprochés étant antérieurs à l'entrée en vigueur d'un nouveau texte qui depuis 1958 prévoit que la grâce portant sur une première peine ne peut être appliquée à la seconde.

Perquisition au domicile de M. de Varga.

M. Guy Floch, premier juge d'instruction, n'a pas interrogé M. Pierre de Varga, le 15 février, à son cabinet, comme il avait été prévu. Au début de l'après-midi, en effet, il a informé les défenseurs, Mes Alain Beaumier et Robert Pignot, qu'il avait décidé, avec eux, et leur client, ainsi que sa greffière, Mme Françoise Pujol, M. Jean Libouhan, premier substitut et le commissaire Pierre Ottavioli, chef de la brigade criminelle, de procéder à une perquisition au domicile de l'inculpé, 2, rue des Dardanelles (17e). Cette opération, qui s'est prolongée jusqu'à 21 h. 30, n'aurait permis de découvrir que peu de documents intéressants, certains montrant, notamment, que M. Pierre de Varga allait traiter de nouvelles affaires avec M. de Broglie.

● *La police italienne* a arrêté, le 15 février à Rome, l'« ennemi public no 1 », Renato Vallanzasca, recherché depuis deux ans pour plusieurs *meurtres*, hold-up et enlèvements. Six membres de sa bande ont été également appréhendés. — (A.F.P.)

POLICE

SELON M. JEAN COCHARD

Les accusations portées contre la gendarmerie sont infondées

Le directeur de la gendarmerie nationale, M. Jean Cochard, est mécontent des accusations parfois portées contre son service. Profitant de la présentation des activités de la gendarmerie en 1976 — plus de cinq cent mille crimes et délits constatés, — il a réagi vivement à ces « allégations » qui ont « traumatisé » le personnel.

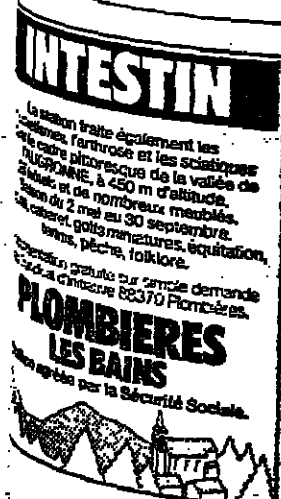
« *On a dit*, affirma-t-il, *que le personnel de la gendarmerie avait l'intention d'effectuer certaines missions en civil ; j'ai immédiatement répliqué qu'il n'en était pas question. On a dit que la gendrarmerie faisait du renseignement politique à la demande des préfets ; j'élève le démenti le plus formel. Si un gendarme avait accepté une mission contraire aux textes qui régissent le corps, il aurait commis une faute qui devrait être sanctionnée. Mais je n'en ai pas eu connaissance. On a dit que la gendarmerie constituait des fichiers politiques. Je puis démentir de la façon la plus nette cette affirmation.*

» *J'ai fait visiter nos installations de Rosny-sous-Bois à la commission de la défense nationale de l'Assemblée*, a ajouté M. Cochart. *Il a été établi que la gendarmerie n'avait pas de missions occultes. On a indiqué que la gendarmerie faisait une « montée en puissance » inquiétante pour les libertés publiques. La gendarmerie est une force militaire qui exerce des missions civiles. Il faut deux forces pour garantir les libertés publiques et assurer une bonne administration ; c'est une des conditions d'une démocratie telle que je l'entends.* »

La « bavure » de Brévlandes, au moment de l'affaire Patrick Henry ? « *Nous avons été placés dans ce que j'appelle l'état de nécessité. Le commandement de la gendarmerie a reçu les directives de l'autorité judiciaire compétente. Je ne pense pas qu'on puisse tirer de cette affaire des conclusions et des commentaires sur la manière de servir du personnel de la gendarmerie nationale.* »

M. Cochard a encore évoqué la violence dont la gendarmerie est tantôt l'objet, tantôt le sujet, jugeant qu'« *il n'est pas convenable que se développe une campagne de presse présentant la gendarmerie comme la gestapo* ». Il a enfin tracé le portrait du gendarme 77 : fier de son état, conscient de l'accroissement de ses tâches, désireux de remplir au mieux ses missions, et ayant besoin de considération. — J. Sn.

● *L'attentat commis contre six véhicules de la gendarmerie*, dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 février, à Saint-Brieuc, a été revendiqué par le F.L.B.-A.R.B. Dans une lettre postée à Rennes, lundi 14 février à 22 heures, intitulée « *Action contre les véhicules de la gendarmerie* », et portant la signature « *Rivall* », celui-ci écrit : « *Ce que veulent les Bretons, ce sont des usines et du travail en Bretagne. Nous n'avons que faire des casernes et des camps militaires, emblèmes de la colonisation française.* » — (Corresp.)



هكذا من الأصل

L'HONNEUR DE L'ÉTAT C'EST L'INDÉPENDANCE DE SES SERVITEURS déclare M. Guichard

FAITS ET JUGEMENTS

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

La C.F.D.T. craint que le canal Rhin-Rhône n'aggrave la situation de la S.N.C.F.

De notre correspondant

Besançon. — Le bureau national de la C.F.D.T. vient de prendre position contre le projet de canal à grand gabarit entre la Saône et le Rhin. Secrétaire *national de la confédération*, M. Michel Rolant a choisi Besançon pour y préciser, mardi 15 février, le contenu d'un rapport adopté le 11 février. Ce document entend démontrer, d'une part, l'inutilité économique du *projet* et, d'autre part, l'incohérence apparente de la politique que mènent les pouvoirs publics en matière de transports.

Apparente seulement est cette incohérence, car il s'agirait, selon M. Rolant, « *de restructurer l'ensemble de l'appareil productif et de l'appareil de l'État pour le bénéfice des grands groupes financiers* » en faisant supporter à la collectivité un coût d'investissement qui ne serait pratiquement profitable qu'à certaines grandes entreprises privées. « *Le pouvoir*, dit encore le secrétaire national de la C.F.D.T., *a menti sur les créations d'emplois.* » Il est de fait que la canalisation de la Moselle, « *qui devait sauver la sidérurgie lorraine* », n'a pas empêcher les licenciements dans ce secteur.

Pour la centrale syndicale, il est clair que les conséquences les plus évidentes du projet Rhin-Rhône au niveau de l'emploi seront négatives *puisqu'elles risquent* d'entrainer des compressions de personnel à la S.N.C.F. Clair également qu'il n'a pas été tenu compte de toutes les données énergétiques, écologiques et sociales dans l'élaboration du projet.

Sans condamner systématiquement l'utilisation de la voie d'eau, la C.F.D.T., qui toutefois ne se *montrerait* pas *hostile* à la poursuite de l'aménagement de la Saône et du Rhône, combat essentiellement le projet qui vise à transformer l'axe du Doubs « *alors qu'il n'y a pas de saturation des transports par fer, ni actuelle ni prévisible* ». Le bureau national de la C.F.D.T. propose en conclusion que le trafic de transit nord-sud emprunte entre Rhin et Saône les divers moyens existants (fer, route, oléoduc, canal à petit gabarit) *utilisés* et coordonnés dans un esprit de complémentarité.

« Un investissement irreversible »

« *Si des investissements lourds doivent être faits*, a encore déclaré M. Rolant, *ce devrait être au profit des régions de l'Ouest, Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Aquitaine.* » Quant aux crédits que l'on s'apprête à demander aux régions pour le projet, ils *seraient* de l'avis de la C.F.D.T., mieux employés à des opérations susceptibles de freiner la *désertification* de *certaines* zones.

En conclusion, le bureau national *de la C.F.D.T.* déclare : « *Le projet de canal est un investissement énorme* (environ 6 milliards de francs) *et irréversible. La C.F.D.T. estime qu'actuellement il y a mieux à faire quant à la création d'emplois et d'équipements sociaux et elle s'oppose à un tel projet.* »

CLAUDE FABERT.

Mieux gérées en 1976

Les compagnies aériennes américaines remontent la pente

De notre correspondant

New-York. — Les grandes compagnies aériennes américaines ont opéré, en 1976, un redressement *spectaculaire*. Après avoir été déficitaires pendant trois années de suite, les plus importantes d'entre elles sont devenues bénéficiaires l'an dernier. Eastern Airlines, qui avait perdu 49,7 millions de dollars en 1975 et se trouvait *au bord de la faillite*, annonce pour 1976 un bénéfice de 46,2 millions. T.W.A., également au bord *du gouffre en 1975* (elle avait perdu 86,3 millions), a enregistré en 1976 un bénéfice de 36,8 millions de dollars. United Airlines, qui avait perdu 4,2 millions en 1975, en a gagné 20,4 en 1976. Pour Panam, 1976 se solde — ce qui *représente* un progrès par rapport à l'année précédente — sans gain ni perte. En 1975, l'ensemble des compagnies aériennes américaines avaient enregistré une perte totale de 100 millions de *dollars*. En *1976*, elles *ont* enregistré un bénéfice global d'environ 350 millions de dollars. Selon Air Transport Association, les bénéfices seront en 1977 d'au moins 400 millions de dollars.

Cette reprise vigoureuse résulte en premier lieu d'une augmentation de 12 % du nombre des passagers de *1975* à *1976*. *La reprise* économique a été, bien sûr, un stimulant de cet essor. Les routes de vacances (Bermudes, Mexique, Hawaï) *et* celles du bi-centenaire (vers Washington et d'autres « villes historiques ») ont été *particulièrement* chargées. La stabilisation des prix du carburant et la hausse des tarifs ont également *contribué à ce* redressement.

Optimisme

Le trafic de T.W.A. a *subi une* hausse de 8 % en 1976. Ses dirigeants, ainsi que ceux de Eastern, estiment qu'à l'origine du redressement de leur compagnie se trouve également le gel imposé sur les améliorations salariales des *employés*. Cela dit, la période de redressement a été trop brève pour que la plupart des transporteurs *aériens* prennent l'initiative de remplacer leur matériel souvent vétuste. Il faudrait que la reprise du trafic se confirme pendant au moins trois ans avant que T.W.A., Panam et Eastern *achètent de nouveaux* appareils.

La situation de T.W.A. *demeure* précaire. Pour survivre, elle devra dépenser 2 milliards de dollars pendant les dix années à venir afin de remplacer son matériel que le *Wall Street Journal* qualifie d' « *obsolète* ». Sa nouvelle *équipe dirigeante manque* d'expérience. Ses équipages sont mécontents et pourraient prochainement *adhérer* à un *des syndicats* les plus durs du secteur. T.W.A., d'autre part, ne dessert pas assez de villes moyennes, alors même que, sur la ligne New-York-Chicago-Los Angeles, elle doit affronter une concurrence effrénée. *Enfin la T.W.A. doit* 1 750 millions de dollars et les banques refusent de lui accorder les crédits nécessaires *à l'acquisition* de nouveaux appareils.

La situation à moyen *terme* de Panam est loin d'être brillante. Mais, *exception* faite de ces deux *compagnies dont l'avenir* reste problématique, l'ensemble des compagnies américaines, aidées par la conjoncture et par une meilleure *gestion*, ont lieu de se montrer, aujourd'hui, optimistes.

LOUIS WIZNITZER.



QUALITÉ DE LA VIE

● LA *DECONTAMINATION* DE SEVESO. — M. Cesare Golfari, président du conseil régional de *Lombardie*, a *présenté*, mardi 15 février, à la presse, un plan de décontamination de la région de Seveso, polluée en juillet 1976 par un nuage de dioxine, un gaz toxique échappé de l'usine *chimique* suisse ICMESA. Treize des 40 milliards de lires fournis par le gouvernement italien ont *déjà été dépensés*, et la décontamination devrait être achevée d'ici à juillet prochain, selon M. Golfari. Les substances toxiques restées dans l'usine seront évacuées, *et les végétaux*, carcasses d'animaux et objets pollués seront entreposés dans des *conteneurs en ciment* et incinérés par la suite.

La construction du four crématoire prendra au moins un an, mais les habitants *sont* hostiles à l'installation d'un crématoire permanent : ils craignent qu'il ne serve *ensuite* à éliminer tous les déchets industriels de la région. — *(Reuter.)*

● FLAMANVILLE : CHANTIER *INTERDIT PAR LES MANIFESTANTS*. — Quatre cents personnes — agriculteurs, *enseignants et étudiants* — se sont opposés, le lundi 14 février, à l'entrée des engins de *terrassement sur le site de* la future centrale nucléaire de Flamanville (Manche). Les *conducteurs* d'engins ont renoncé à forcer le barrage.

A PROPOS DE...

L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des conducteurs mieux éduqués

Le Comité national d'action pour la sécurité des usagers de la route a récemment proposé une série de vingt-cinq mesures précises, dont notamment la limitation à 50 kilomètres à l'heure dans les agglomérations et 80 sur les routes (au lieu de 90 actuellement).

Dans une *question écrite*, publiée au « Journal officiel » du 15 février, le ministre de l'équipement apporte des précisions sur l'ensemble des mesures suggérées par le C.N.A.S.U.R.

Sur la limitation de vitesse, le problème, explique le ministre, n'est pas tant d'imposer des mesures plus restrictives que de faire respecter la réglementation en vigueur, et c'est ce vers quoi, d'ailleurs, tend la politique actuelle en matière de sécurité routière. Pour atteindre ce but, un effort important doit être fait pour amener les automobilistes à une discipline librement consentie. Il faut donc à la fois convaincre et éduquer les conducteurs, mais également renforcer les contrôles sur les routes. De la même manière d'importantes campagnes d'information devront être entreprises pour développer le port de la ceinture de sécurité.

Le C.N.A.S.U.R. demandait une extension des aires de repos le long des routes. Le ministre précise : dès 1973, au titre de l'équipement de la route, l'État a lancé un programme d'aires de repos. Le but final de cette opération est de disposer d'une aire de repos tous les 25 kilomètres sur les routes nationales.

Compte tenu des difficultés d'acquisition des terrains absolument indispensables (une aire de repos nécessite environ 30 000 mètres carrés), le décalage entre le financement et la mise à la disposition des usagers atteint deux à trois ans. Procédant par axe, la programmation a déjà permis d'équiper une partie du réseau, mais l'effort entrepris ne portera réellement ses fruits qu'à partir de 1978. A titre indicatif, vingt départements ont reçu en 1976 une dotation pour ces aires.

Pour ce qui concerne la question relative à la création d'un contrôle technique des véhicules lors de chaque transaction ou après accident, il est précisé que des mesures sont à l'étude, visant notamment à faire en sorte que les véhicules gravement accidentés soient réparés par un professionnel et que les acheteurs des véhicules d'occasion puissent s'entourer de certaines garanties.

Enfin, sur le chapitre particulier des vélomoteurs et des cyclomoteurs, le ministre de l'équipement précise qu'il existe déjà une épreuve théorique pour les vélomoteurs. L'épreuve pratique sera mise en place en 1977. Pour ce qui concerne les cyclomoteurs, la création d'un brevet scolaire est envisagé à terme avec le ministère de l'éducation.

RÉGIONS

Languedoc-Roussillon

La Lozère s'estime désavantagée

De notre correspondant

Montpellier. — Le conseil régional *du Languedoc-Roussillon* a voté un budget qui, sans faire appel à la fiscalité directe, s'élève à 41 500 000 francs. Les dépenses les plus importantes sont affectées au réseau routier (près de 14 millions), aux affaires sociales et au *cadre* de vie (5 *millions* au total) et à l'entente interdépartementale pour la démoustication (4 millions).

D'une façon générale, le conseil s'est plaint d'une régression des crédits réservés aux plans d'actions prioritaires. M. Jean Courrière, président de la commission de développement économique, sénateur P.S., a noté, de *1976* à *1977*, une régression de 26 % pour l'aménagement rural et de 6 % pour la maîtrise *de l'eau*.

Pour M. Jean Antagnac, député P.S., président de la commission de l'aménagement du territoire, « *le VIIe Plan ne sera pas réalisé en Languedoc-Roussillon* ». M. Narcisse Planas, maire P.C. d'Elne (Pyrénées-Orientales), pour sa part, a noté une diminution de 13 % *des crédits scolaires*. Il en est résulté que le conseil régional a donné seulement acte au préfet des propositions de *l'État*, se refusant, selon ses conclusions, « *à répartir la pénurie* ».

Le préfet de région, M. Marcel Blanc, à propos de la *crise* de l'énergie et du maintien de l'activité dans le bassin minier des *Cévennes*, a *signalé que* le déficit par mineur s'élevait annuellement à 30 000 francs, sans compter *les risques* d'éboulement et de grisou et les difficultés de vente.

Le Dr Jacques Blanc, député, républ. indép., pour sa part, a protesté contre le système de répartition des crédits effectuée par la commission de l'aménagement du territoire qui pénalise, dit-il, la Lozère, seul département n'ayant pas une frange littorale dans la région, et les élus de ce département ont quitté la séance pour manifester leur *mécontentement*.

ROGER BECRIAUX.

Ile-de-France

DES PRIORITÉS MAIS COMMENT LES FINANCER ?

Les élus du conseil régional de l'Île-de-France ont décidé, mardi 15 février, au cours d'un débat sur les orientations de la politique régionale, d'établir un programme d'équipements d'intérêt régional prioritaires, affirmant ainsi, selon leur président, M. Michel Giraud (R.P.R.), « leur volonté de prendre l'initiative des actions par rapport à l'administration ».

Les élus ont demandé au préfet de région, M. Lucien Lanier, de leur présenter une série de rapports couvrant une douzaine de domaines, parmi lesquels ils détermineront les priorités à retenir. Au cours du débat, ils ont demandé que ce programme complémentaire puisse être financé par un emprunt de 1 milliard de francs, M. Lanier estimant, pour sa part, que les sommes nécessaires devaient être prélevées sur le budget ordinaire.

D'autre part, l'assemblée régionale a décidé de mettre au point une politique de contrats régionaux avec ses partenaires (collectivités locales et État), en dépit des réserves exprimées par M. Lanier, qui a estimé que cette politique contractuelle devait exclure les pouvoirs publics.

L'assemblée n'a donc approuvé que les programmes dans lesquels les pouvoirs publics étaient déjà engagés : zones naturelles d'équilibre ; politique des espaces verts ; station d'épuration de Valenton (Val-de-Marne).

A l'E.P.A.D.

M. PIERRE-LOUIS FILIPPI SUCCÉDERAIT A M. JEAN MILLIER

M. Pierre-Louis Filippi devrait remplacer, le 1er mars prochain, *M. Jean* Millier en tant que directeur général de l'Établissement public d'aménagement de la *défense* (E.P.A.D.). *M.* Millier conserverait la présidence du conseil d'administration de l'E.P.A.D. *jusqu'à* la fin 1978.

[*Né en 1921 en Corse, M. Filippi* est ancien élève de l'École polytechnique et de *l'École* des ponts et chaussées. De 1947 à 1950, il participe à la construction de l'aéroport d'Orly. En 1950, il entre aux ponts et chaussées de la Seine. En 1961, il entre à l'EPAD, *dont il devient* le directeur général adjoint en 1967.]

LA VIE SOCIALE

P.M.E.

M. Gingembre lance un appel à tous ceux qui se réclament « d'une économie et d'une société démocratiques et libres »

C'est par un appel « à tous ceux qui se réclament d'une économie et d'une société démocratiques et libres » que M. Léon Gingembre, président de la *Confédération* générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.), a clôturé l'assemblée générale de cette organisation, qui s'est tenue à Paris les 14 et 15 février.

***Quatre ministres* : MM. Beullac (travail), Brousse (commerce et artisanat), d'Ornano (industrie et recherche) et Rossi (commerce extérieur), ont assisté aux travaux.**

« *Les petites et moyennes entreprises sont, aux côtés des autres activités indépendantes, agriculture, artisanat, professions libérales, à la base d'une économie et d'une société démocratiques et libres.* (La C.G.P.M.E.) *lance donc un appel à tous ceux qui se réclament de cette forme de société, pour qu'ils exigent le maintien des principes fondamentaux qui en assurent l'existence et le développement* », a déclaré M. Gingembre.

Le « leader » des petits patrons, après avoir souligné l'importance de « *l'échéance électorale législative prochaine (...) qui peut marquer notre société pour le dernier quart du vingtième siècle* », a rappelé les principes fondamentaux que « *tout changement ou réforme ne saurait transgresser sans mettre en cause* (l') *existence* » des entreprises : liberté d'entreprendre, respect de la propriété privée, « *y compris celle des moyens de production* », libre concurrence, légitimité du profit, etc.

« *La C.G.P.M.E. constate que ces principes (...) sont actuellement mis en cause, sinon attaqués de front par ceux qui nient le sens du travail, de l'épargne, du risque, de l'autorité et de la responsabilité individuelle* », a poursuivi M. Gingembre. Compte tenu de son attachement à ces principes, la C.G.P.M.E., a-t-il ajouté, demande « *la mise en place de la législation prohibant (...) les positions dominantes, les monopoles de fait, qu'ils soient privés ou étatiques (...) et s'élève contre une éventuelle extension de la nationalisation du système bancaire qui soumettrait les entreprises à l'arbitraire bureaucratique de l'État* ».

M. Gingembre a également réclamé l'abolition de l'ordonnance de *1945 sur les prix (qui permet* un blocage total ou partiel), « *l'accès à la propriété pour le plus grand nombre en proportion de l'effort d'épargne accompli* » et une planification qui « *reste indicative et souple* ». Enfin, reprenant quelques-uns des principaux thèmes développés au cours *de l'assemblée générale*, le président de la C.G.P.M.E. a insisté sur la nécessité d'effectuer *une* « *distinction précise (...) entre les entreprises qui*, quelle que soit *leur forme juridique, engagent directement la responsabilité (...) du chef d'entreprise et celles qui, en raison de leur structure, purement financière, et de leurs méthodes de gestion, doivent relever d'une réglementation différente* », et il a réclamé que « *tous les contrôles économiques fiscaux ou sociaux s'effectuent en fonction de codes négociés avec les intéressés* ».

Auparavant, M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, avait précisé les principe sur lesquels repose le plan d'action du gouvernement *en faveur des P.M.I.* (*petites* et moyennes industries) adopté le 11 mars 1976. « *La caractéristique essentielle, le fondement même de la politique adoptée est la permanence*, a-t-il déclaré. *Certains chefs d'entreprise nous disent que* (cette) *politique (...) n'a pas d'effets immédiats et tangibles sur les entreprises. Je leur demande de nous faire le crédit d'une certaine patience et de voir que (...) certaines* (mesures) *exigent soit des délais particuliers pour leur appréciation, soit une perspective à long terme pour l'examen de leur efficacité.* » Le ministre a annoncé que le programme de soutien « *sera complété par étapes* » et qu'il *proposerait* « *très prochainement* » de nouvelles mesures. Enfin, M. d'Ornano a précisé qu'une société financière de la région parisienne serait bientôt créée, que la suppression de toute mesure faisant obstacle à l'accès des P.M.E. aux marchés publics serait réalisée « *d'ici moins d'un mois* » et que trois nouvelles « *opérations-pilotes* » sont en préparation pour le Nord, l'Île-de-France et la Lorraine.

Politique d'abord

Les traits tirés, mais le sourire radieux, M. Gingembre, chef de file des petits patrons depuis trente-cinq ans, croulait mardi soir sous les congratulations. L'atmosphère était à la fête. Bienfaits de l'activisme électoral : les petits patrons sont sollicités de tous les côtés par les partis (1), et le gouvernement, qui déploient à leur égard toutes les séductions. Ployant sous le poids des promesses, ils savourent les délices d'une puissance toute neuve, et se découvrent une vocation de « lobby » social et politique.

De fait, si, l'an passé, la C.G.P.M.E. n'avait convié à sa conférence aucun ministre, cette année, il en vint quatre, débordants de discours rassérénants sur le rôle « fondamental » des P.M.E. Seul M. Beullac, dans une formule percutante, osa rappeler à l'ordre les petits patrons grisés pas le succès.

Les préoccupations — électorales ? — des ministres ne le cédèrent d'ailleurs en rien à celles de M. Gingembre, qui, dosant habilement ses effets, parvint à étonner. Non par le ton — le vieux leader syndical est passé maître dans l'art de l'apostrophe et de l'anathème, mais par l'objet de son discours, qui se situait délibérément sur le plan politique. En prenant la défense des « grands principes » libéraux, fondements de la société actuelle, en appelant au rassemblement tous les travailleurs indépendants pour les défendre, il annonça clairement son choix. L'heure de la décision approchant on oublie cris d'alarme, lettres ouvertes et autres attaques verbales pour se rallier à la majorité. Mais à quelle fraction ? Là est le dilemme des P.M.E. Car, si leur rancœur à l'égard du chef de l'État ne semble pas désarmer, ils ont été conquis par la « franchise », la « solidité » de son premier ministre. Reste, cependant, que le regroupement des classes moyennes dans les Groupes initiatives et responsabilité (GIR), lancés par le président de la F.N.S.E.A., avec le soutien de M. Gingembre, a reçu l'appui non dissimulé de M. Chirac, président du R.P.R. (le Monde *des 13-14 février). L'appel de M. Gingembre en est la première prise de position officielle. Sera-t-il suivi ? Voire. Le rassemblement de la majorité n'est pas plus facile dans les milieux socio-professionnels que dans les milieux politiques. Le leader des petits patrons a quand même un avantage sur ses modèles politiques : l'imagerie d'Épinal de l'anticommunisme à un moment où pèse la menace de nationalisation, prend bien sur un public conquis l'avance.*

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Le parti socialiste, au cours de son dernier colloque, a souligné l'intérêt qu'il leur portait et assuré dans un rapport présenté par M. Christian Pierre qu'il comptait même les « libérer ».

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

GRÈVE DANS UNE P.M.E. DU NORD

Entre le racisme et l'anticommunisme

De notre envoyé spécial

Lille. — « Nous ne voulons pas nous retrouver au chômage par la seule volonté de travailleurs étrangers noyautés par la C.G.T. et le parti communiste... Chassez ces fauteurs de troubles, donnez espoir à ces entreprises petites et moyennes dont on ne parle pas, mais qui ont les mêmes problèmes. »

Le 27 janvier, le directeur et trente-deux salariés de l'entreprise Delecourt, à Neuville-en-Ferrain, à deux pas de Tourcoing, ont adressé ce télégramme au ministre de l'intérieur ; ils n'avaient pas reçu de réponse de la préfecture à une lettre qu'ils avaient envoyée quelques jours auparavant; et dans laquelle les non-grévistes demandaient aux pouvoirs publics d'agir « pour qu'une entreprise française ne soit pas démolie par des étrangers ». *Trente-deux salariés, tous Européens, dont une majorité de Belges, qui entendaient ainsi manifester leur exaspération contre soixante-neuf Algériens et Marocains en grève alors depuis deux semaines. Aujourd'hui, le conflit dure depuis plus de cinq semaines. Les immigrés, dont une cinquantaine logent tout près des ateliers dans des locaux très rudimentaires, poursuivent la grève, tandis que la trentaine d'Européens épaulés par une dizaine de nouveaux embauchés essayent de faire tourner l'usine.*

Petite entreprise familiale de briqueterie, la société Delecourt s'est reconvertie en fabrique de carrelage décoratif, terres cuites et émaux. En douze ans, le chiffre d'affaires a décuplé et le nombre des salariés est passé de vingt-cinq à quatre-vingt-dix-sept. Une P.M.E. qui remplissait aussi à la va-vite les feuilles de paie et pratiquait bien souvent des horaires supérieurs aux cinquante heures par semaine sans se soucier de la réglementation.

Tout s'est dégradé quand un Algérien, stupéfait des conditions de travail, a favorisé la création d'un syndicat C.G.T. au début de 1976. Election de délégués, constitution d'un comité d'entreprise,. épluchage des comptes, visites de l'inspection du travail... Les immigrés ont alors constaté que la loi et les conventions collectives n'étaient pas appliquées. Revendications et grèves se sont alors succédé : en 1976, les immigrés ont obtenu le retour à une situation plus normale, augmentation des salaires, mensualisation et obligation pour la direction de revenir à des horaires légaux et de verser aux salariés les sommes qu'ils auraient dû toucher au titre de la réduction compensée des horaires, soit 1 000 à 2 500 francs par personne selon les cas. Pour bon nombre d'Algériens et de Marocains, cette mesure était bien la preuve « que le patron ne payait pas les heures supplémentaires », *et, lorsque, en janvier dernier, ils se sont aperçus qu'ils avaient été payés cent soixante-quatorze heures au lieu de cent quatre-vingt-quatre, ils ont cru que la direction voulait à nouveau les tromper alors que, semble-t-il, il s'agissait d'une application, peut-être contestable, des règles de la mensualisation.*

« Nous aviens peur d'être mis au chômage »

Incompréhension d'étrangers qui ne lisent pas toujours le français ? Incitation cégétistes ? Mécontentement plus profond d'ouvriers qui découvrent leurs droits et leur force ? Toujours est-il que ce fut à nouveau la grève et la présentation de revendications supplémentaires, comme le treizième mois et un complément familial Mais pour les salariés européens, c'était trop. Et lorsque le 23 janvier le quotidien régional communiste Liberté *a annoncé que quinze grévistes avaient adhéré au parti communiste, la coupe a débordé.*

Le directeur et les non-grévistes ont alors rédigé la fameuse lettre au préfet. « Nous l'avons mal rédigée, *admet le directeur, qui reconnaît aussi que son tempérament méditerranéen l'amène parfois à hausser le ton,* mais nous avions peur, moi en tête, d'être mis en chômage. » *La lettre et le télégramme ont-ils été rédigés sous la pression de ce directeur ? Au syndicat C.G.T., on a reçu une lettre de cinq non-grévistes qui affirment avoir signé la missive sous la menace d'être licenciés. Le directeur dément et envisage de porter plainte. Le bureau confédéral de la C.G.T. a écrit, de son côté, au ministre du travail pour dénoncer ce qu'il considère comme* « une machination raciste ».

Quant au président-directeur général et à son frère, s'ils admettent qu'en effet avant les grèves de 1976 ils ignoraient l'existence de la convention collective — « on n'appartenait pas au syndicat patronal ». — *ils estiment qu'après les concessions de l'année dernière ils ne peuvent pas aller plus loin.* « Depuis douze ans, *indiquent-ils,* la société n'a pas distribué un sou de dividende, tout est réinvesti. Et puis il y a le plan Barre. On n'accordera rien aux grévistes et si on le faisait les autres se mettraient en grève. » *Enfin et surtout, la direction affirme qu'une P.M.E. ne peut pas vivre avec un comité d'entreprise et un syndicat C.G.T. qui multiplient les revendications. Un peu de racisme sans doute, mais surtout une attitude de petits patrons qui n'aiment pas les syndicalistes contestataires et encore moins les communistes. Leur rêve : un syndicat autonome qui* « comprendrait les réalités de l'entreprise ».

JEAN-PIERRE DUMONT.

EMPLOI

La durée du chômage s'accroît

(Suite de la première page.)

La durée de recherche d'un emploi tend d'ailleurs à s'allonger : fin janvier, *57,8 %* des demandeurs étaient dans l'attente d'un poste de travail depuis plus de trois mois contre 53,6 % en décembre ; 171 910 demandeurs attendaient un emploi depuis plus d'un an.

Autre signe inquiétant, le nombre des *offres* d'emploi reste à un niveau particulièrement bas : 96 100 en données observées (+ 1,2 % *par rapport* au mois précédent, mais 3,3 % en un an). En données corrigées, *le chiffre* de fin janvier est de 104 800, en baisse de 4,1 % en un mois et de 4,9 % en un an.

Le nombre des offres nouvelles enregistrées dans les agences de l'emploi au cours du mois de janvier est inférieur de 8,7 % à celui de l'an dernier.

Par ailleurs, selon un premier *dépouillement portant* sur le quart des enquêtes faites auprès des chefs d'entreprise, la progression du taux de salaire horaire ouvrier s'est fortement ralentie au cours du quatrième trimestre de 1976 : + 2,5 % (soit + 0,4 % en *pouvoir d'achat*) au lieu de 3,4 % au troisième trimestre et 4 % pendant chacun des deux premiers trimestres de l'année. Sur l'année 1976, la hausse serait donc de 14,8 %, ce qui se traduirait par une augmentation du pouvoir *d'achat* de 4,4 % si l'on tient compte de l'évolution de l'indice officiel des prix.

L'aggravation du chômage, si *elle pèse* sur la combativité des travailleurs, n'empêche pas la poursuite de nombreuses grèves. Selon un bilan que vient de publier la C.G.T., près de cinquante mille travailleurs sont engagés dans des conflits ouverts avec la direction de leur entreprise. Dans la moitié des cas, les grèves ont été déclenchées contre les licenciements *ou* d'autres menaces sur l'emploi. Les salaires sont à l'origine de la plupart des autres actions, dont certaines cependant portent sur les libertés syndicales et *les conditions* de travail. Le bilan de la C.G.T. porte sur trente-trois départements et cent quatre-vingt-six entreprises : métaux, construction, chimie, *livre*, bois, alimentation, papier-carton, transports, commerce, habillement et verre.

La C.F.D.T., F.O. et la C.G.C. sont également engagées dans ces actions, à des degrés moindres, déclare la C.G.T. Sur cent vingt-sept entreprises, *quinze sont* occupées. Dans la moitié des autres, les travailleurs sont en grève totale ; pour le reste, ils pratiquent des débrayages et diverses autres *formes* d'action.

● UNE CONFERENCE SPECIALE DU COMITE CONSULTATIF DE L'ASSOCIATION EUROPENNNE DE LIBRE-ECHANGE (A.E.L.E.), consacrée pour l'essentiel à l'emploi, s'est tenue les 14 et 15 février à Stockholm. M. Vetter, président de la Confédération européenne *des syndicats* et secrétaire général de la centrale ouest-allemande D.G.B., a insisté sur le fait que « *le plein emploi, la stabilité économique, la croissance, ne peuvent plus être atteints par des mesures au niveau national seulement, mais doivent l'être dans un cadre européen* ». Le communiqué final de la conférence reste très vague et ne prévoit pas la coordination des politiques économiques réclamée par plusieurs dirigeants syndicaux. — *(Corresp.)*

● LES ELECTRICIENS C.F.D.T. PROPOSENT DES GREVES TOURNANTES. — Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. ont rejeté comme un « défi » les nouvelles propositions sur les salaires de 1977 faites par la direction de l'E.D.F. à la réunion du 15 février. Si les objectifs du plan Barre étaient *atteints*, l'augmentation du pouvoir d'achat serait de 1,6 % ; elle serait nulle si la hausse des prix était de 9 %.

La C.F.D.T. a déjà proposé aux autres syndicats de pratiquer différentes formes de grèves tournantes.

F.O., la C.F.T.C. et l'U.N.C.M. estiment, elles aussi, très insuffisantes les offres de la direction.

ÉNERGIE

● *LA PRODUCTION* DE PETROLE DE L'ARABIE SAOUDITE s'est élevée, en janvier, à une moyenne de 8,28 millions de barils par jour (415 *millions de tonnes* par an), a annoncé, le 15 février, le secrétaire d'Etat saoudien au pétrole. L'ARAMCO, pour sa part, a produit 8,16 millions de barils par *jour On notera que* ces chiffres sont inférieurs à la moyenne de décembre, qui était de 9,1 millions de barils par jour. — *(Reuter.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICAV DU GROUPE CIC

31.12.76 / 31.12.75 — SICAV A VOCATION	S.E.M. — GENERALE	CREDINTER — INTERNATIONALE	OBLISEM — DE RENDEMENT
Actif net (en millions de F)	289,0 / 295,7	191,8 / 185,1	499,5 / 496,7
Nombre d'actions (en milliers)	1.875 / 1.879	1.435 / 1.433	4.285 / 4.182
Valeurs liquidatives (en francs)	154,2 / 157,3	133,7 / 129,1	116,5 / 118,7
Coupon (dernier payé)	F 7,30 (1.4.76)	F 5,60 (1.4.76)	F 9,90 (20.12.76)

cedis

Réuni le 14 février, le conseil d'administration a examiné et approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976 sur un chiffre d'affaires de 2 305 millions de francs contre 2 027 millions de francs.

Le résultat d'exploitation est affecté par 4,6 millions de francs de charges exceptionnelles consécutives :

au gel des prix, 1,8 million de francs ;

à la baisse de la T.V.A., 1,4 million de francs ;

à la contribution exceptionnelle, 1,4 million de francs.

Ainsi, le bénéfice net, après impôt, s'élève à 23,15 millions de francs contre 25,81 millions de francs.

Il faut rappeler qu'en 1975, la provision pour hausse de prix et les amortissements, à modalités de calculs inchangées, avaient été moins élevées que ceux de l'exercice précédent, ce qui avait fortement influencé le bénéfice net. Le poids des charges exceptionnelles supportées par l'exercice 1976 revêt de ce fait un caractère marqué.

Par contre, la marge brute d'autofinancement, avec :

— amortissements, 35,95 millions de francs ;

— provisions, 14,65 millions de francs,

dont 11,85 millions de francs pour hausse de prix, s'élève à 73,75 millions de francs contre 63,63 au 31 décembre 1975.

Aux actionnaires réunis en Assemblée générale le 14 mai prochain, le conseil d'administration proposera le maintien du dividende sur un capital augmenté de 20 % fin 1975, soit 15 francs par action, auquel s'ajoute l'impôt avancé au Trésor pour 7,50 francs, procurant un revenu global de 22,50 francs payable à partir du 24 mai.

CIT ALCATEL

Le chiffre d'affaires de l'exercice 1976 s'élève à 3 261 millions de francs taxes comprises et à 2 807 millions de francs hors taxes, contre, respectivement, 2 789 millions de francs et 2 396 millions de francs pour l'exercice précédent, soit une progression de l'ordre de 17 %.

Le résultat net courant avant impôt exceptionnel devrait marquer une progression supérieure à celle du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé de CIT-Alcatel s'élève à 4 343 millions de francs, en progression de plus de 25 % ; à structure constante, l'augmentation, par rapport à 1975, aurait été de 19 %.

Océ-van der Grinten N.V.

Résultats provisoires consolidés 1976

(1er déc. 1975 - 30 nov. 1976)

Le chiffre d'affaires de l'exercice 1976 s'est accru de 13 %. Le bénéfice *net* a augmenté de 27 %.

Il sera proposé à l'assemblée générale *annuelle des actionnaires, qui* se tiendra en avril, de porter le *dividende,* au titre de *l'exercice* 1976, à 6,80 florins par action ordinaire de 20 *florins* (5,80 *florins* en 1975).

Un dividende intérimaire de 3,40 florins a été payé en novembre 1976. Par conséquent, il restera à payer un dividende final de 3,40 *florins*.

OFFRE D'ACHAT PAR OCE DES ACTIONS OZALID

La société hollandaise OCE-VAN DER GRINTEN N. V. et la société anglaise OZALID Group Holdings Ltd viennent de conclure un accord concernant une offre d'achat des actions OZALID par OCE. La valeur totale de l'offre s'élève à plus de 105 millions de florins.

Comme celle de OCE, l'activité principale de OZALID (chiffre d'affaires 1975 : 430 millions de florins ; effectif : six mille personnes) porte sur la recherche et le développement, la production et la distribution de matériel et de fournitures destinés au marché de la reprographie. OZALID est fortement implantée en Grande-Bretagne et dans le Commonwealth, tandis que *OCE* a une forte position sur le continent *européen*.

L'ensemble formé par ces deux *sociétés, aux caractéristiques* très complémentaires, représentera une *force et une dimension parfaitement* adaptées à la taille de l'industrie *de la reprographie dans le monde* (chiffre d'affaires supérieur à 2 *milliards de francs*).

L'ORÉAL

Chiffre d'affaires consolidé hors taxes 1976..	4 224 MF
contre, en 1975	3 638 MF
soit une progression de	+ 16,1 %
A données comparables (taux de change identiques et sans les sociétés nouvellement entrées en consolidation).	+ 13,8 %

La consolidation des comptes du *groupe étant en cours*, il n'est pas encore possible d'indiquer le montant du *bénéfice net* de manière exacte.

* Toutefois, on peut dès maintenant considérer que la croissance du bénéfice net est supérieure à celle du chiffre d'affaires.

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Au cours de sa séance du 15 février, tenue sous la présidence de M. Christian de Lavarene, en présence des commissaires aux comptes, le conseil d'administration du Crédit industriel et commercial a arrêté les comptes de l'exercice 1976.

Le bilan au 31 décembre 1976 se totalise à 21 161 845 311 F contre 18 407 005 767 F au 31 décembre 1975.

Le bénéfice net de l'exercice écoulé ressort à *39 370 718,29 F, y compris* 7 300 000 F prélevés sur les provisions disponibles, auxquels s'ajoutent 186 761,91 F provenant de plus-values nettes à long terme, qu'il sera proposé d'affecter à la réserve spéciale.

Pour l'exercice 1975, le bénéfice net s'était élevé, sur les mêmes bases, c'est-à-dire après prélèvement de 7 millions de francs sur les réserves disponibles, à 41 978 793,60 F. Les plus-values nettes à long terme atteignaient, pour le même exercice, la somme de 14 081 813,18 F.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée pour le mardi 19 avril prochain, de fixer le dividende à 6,50 F par action, assorti d'un avoir *fiscal* de 3,25 F (impôt payé d'avance au Trésor), soit au même montant *qu'en 1976* au titre de l'exercice 1975.

ÉPARGNE - UNIE

SICAV DU CREDIT AGRICOLE

Le conseil d'administration, réuni le 10 février 1977, sous la présidence de M. Jacques Lallement, a arrêté les comptes du septième exercice clos le 31 décembre 1976

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée le 6 avril 1977, la distribution d'un dividende net de 12,20 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 2,29 F soit un dividende global de 14,49 F.

UNI - FONCIER

SICAV DU CREDIT AGRICOLE

Le conseil d'administration, réuni le 10 février 1977, sous la présidence de M. René Benoist-Lucy, a arrêté les comptes du troisième exercice clos le 31 décembre 1976.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui sera convoquée le 6 avril 1977 la distribution d'un dividende net de 16,25 F assorti d'un impôt déjà au Trésor de 1,95 F, soit un dividende global de 18,20 F.

SOGINTER

(SICAV)

Situation au 31 décembre 1976

SOGINTER a clôturé son exercice au 31 décembre 1976. A cette date, la valeur liquidative par action s'établissait à 420,60 F contre 371,83 F le 31 décembre 1975, soit une augmentation de 48,77 F. Si l'on ajoute à cette augmentation le revenu global afférent à l'exercice 1975, la progression pour l'actionnaire ressort à 18,07 %.

Au cours de cet exercice, l'actif *net est passé de 792,22 millions de* francs à 902,37 millions de francs.

Le conseil d'administration a arrêté les comptes au 31 décembre 1976 ; il proposera à *l'assemblée générale des* actionnaires de fixer le dividende global à *19,52 F (17,88 F* net) au lieu de 18,42 F (16,65 F net) au titre de l'exercice précédent.

Ce coupon global, rapporté à la valeur au 31 décembre 1976, déduc*tion faite* du coupon net, fait ressortir le rendement de l'action à 4,85 %.

SOGINCO

(SICAV)

Situation au 31 décembre 1976

SOGINCO a clôturé son exercice au 31 décembre 1976. A cette date, la valeur liquidative par action s'établissait à 121,45 F contre 113,96 F le 31 décembre 1975, soit une augmentation de 7,49 F. Si l'on ajoute à cette augmentation le revenu global par action afférent à l'exercice 1975, la progression pour l'actionnaire ressort à 11,58 %.

Le conseil d'administration a arrêté les comptes au 31 décembre 1976 ; il proposera à l'assemblée générale des actionnaires de fixer le dividende global à 5,88 F (5,15 F net,) au lieu de 5,71 F (4,95 F net) au titre de l'exercice précédent.

Ce coupon global, rapporté à la valeur au *31 décembre 1976* déduction faite du coupon net, fait ressortir le rendement de l'action à *5,08 %*.

SOGEVAR

(SICAV)

Situation au 31 décembre 1976

SOGEVAR a clôturé son exercice au 31 *décembre 1976. A cette* date, la valeur liquidative par action s'établissait à *322,91 F contre* 292 F le 31 décembre 1975, soit une augmen*tation de 30,91 F. Si l'on ajoute à* cette augmentation le revenu global *afférent à l'exercice 1975*, la progression pour l'actionnaire ressort à *15,02 %*.

Au cours de cet exercice, l'actif net est passé de 599,78 millions de francs à 642,31 millions de francs.

Le conseil d'administration a arrêté les comptes au 31 décembre 1976 ; il proposera à l'assemblée générale des actionnaires de fixer le dividende global à 14,36 F (12,24 F net), au lieu de 12,94 F (10,70 F net) au titre de l'exercice précédent.

Ce coupon global, rapporté à la valeur au 31 décembre 1976 déduction faite du coupon net, fait ressortir le rendement de l'action à 4,63 %.

GROUPE SELLIER-LEBLANC

Le chiffre d'affaires hors-taxes consolidé du groupe Sellier-Leblanc s'est élevé, en 1976, à 832 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 15,30 % par rapport à celui de l'année précédente (721 millions de francs).

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
15 FÉVRIER

La baisse s'accentue

Le mouvement de recul des valeurs françaises s'est nettement accentué ce mardi à la Bourse de Paris, où l'activité est cependant demeurée particulièrement réduite.

Les baisses n'ont jamais atteint une ampleur importante, mais — ce qui est peut-être plus inquiétant — plus d'une centaine de titres ont été touchés par le mouvement.

Le compartiment de la construction électrique a subi les plus gros dommages, mais la construction mécanique, la métallurgie, les pétroles et le bâtiment, n'ont guère été mieux lotis. Aux valeurs chimiques, seule C.M. Industries a pu tirer son épingle du jeu. Les baisses ont dominé la tendance des établissements de crédit et de l'alimentation, où quelques légères hausses ont cependant été relevées (U.C.B., Cételem, Mumm, Radar).

Les reculs les plus sensibles ont été enregistrés par Métallurgique de Normandie (— 5 %), A.D.G. (— 4,5 %) et C.E.M. (— 4 %).

Tirer une conclusion valable d'une telle séance serait peu judicieux : dans la plupart des cas, il a suffi de quelques centaines (quelques dizaines parfois) de titres à la recherche d'un acquéreur pour aboutir à ce résultat. Le débat public sur les nationalisations éventuelles après une victoire de la gauche, aurait-il rappelé à la Bourse de Paris l'imminence de consultations électorales ? Personne, au Palais Brongniart ne l'avait oublié. D'où, sans doute, le peu d'empressement à l'achat d'actions...

Aux valeurs étrangères, le redressement de Wall Street s'est répercuté sur la tenue des américaines, toutes fermes, tandis que les allemandes demeuraient hésitantes. Les mines d'or se sont généralement effritées.

Sur le marché de l'or, 125 lingots ont été échangés à 21 940 F contre 21 895, et 1 200 napoléons, à 233,90 F contre 232,10. Le volume d'échanges s'est établi à 4 millions de francs contre 2,43 millions de francs.

LONDRES

Nouvelle avance

Le marché poursuit sa remontée, mais avec peu d'affaires. Les industrielles gagnent jusqu'à 6 points (Unilever). Fermeté des pétroles et des fonds d'État. Stabilité des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 135 65 contre 135 50

VALEURS	CLÔTURE 15/2	COURS 16/2
War Loan 3 1/2 %	27 7/8	27 7/8
Beecham	398	400
British Petroleum	914 ..	916
Shell	496 ...	498 1/2
Vickers	148	149
Imperial Chemical	330 ...	334 1/2
Courtaulds	99 ...	101
De Beers	199 ...	197 1/2
*Western Holdings	12 1/4	12 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	176 ...	175
*West Driefontein	15 ...	14 7/8

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	14 fév.	15 fév.
Valeurs françaises	95,5	94,7
Valeurs étrangères	97,5	97,9

C[ie] DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	62,1	61,7

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE DU MIDI. — La *société va absorber les Assurances du groupe de Paris (A.G.P.-S.A.), dont elle est la filiale à 50 %, et devenir le holding central du groupe Paternelle. Les modalités de l'opération, et notamment les parités, ne seront connues que fin mars. Les actifs nets respectifs sont de 1 100 millions de francs pour les A.G.P. et de 100 millions de francs pour la Compagnie du Midi. Cette dernière va distribuer, pour 1976, un dividende global de 48 F contre 45 F.

PUBLICIS S.A. — Les résultats consolidés du groupe, pour 1976, sont en net redressement et à nouveau bénéficiaires (contre une perte de 4,89 millions de francs en 1975). Le dividende global sera au moins égal au précédent (7,50 F par action).

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL. — Le bénéfice net de l'exercice 1976 s'élève à 39,37 millions de francs, contre 41,97 millions de francs en 1975. Le dividende global est fixé à 9,75 F (inchangé).

CIT-ALCATEL. — Le résultat net courant avant impôt exceptionnel devrait enregistrer, pour 1976, une progression supérieure à celle du chiffre d'affaires (+ 17 %).

NEW-YORK

Le redressement se poursuit

Le mouvement de reprise amorcé en début de semaine s'est poursuivi mardi, à Wall Street, où l'indice Dow Jones s'est établi en clôture à 944,32 (+ 5,99 points). La séance a même été assez animée, 21,62 millions de titres ayant changé de mains contre 19,23 millions la veille.

Le nombre de hausses a dépassé celui des baisses par 837 contre 602, 453 titres n'ayant pas varié. La demande s'est surtout portée sur les « blue-chips » et les valeurs dites de prestige.

Après *six semaines de baisse* quasi ininterrompue, les opérateurs semblent s'être déterminés à procéder à des achats sélectifs.

L'annonce d'un accroissement de *19 % des ventes d'automobiles durant* la première décade de février, mais aussi la perspective d'un rattrapage dans le courant de l'année des pertes occasionnées à l'économie par la *vague de froid* paraissent être à l'origine de ce changement d'attitude.

De fait, les constructeurs automobiles, les pétroles, les chimiques *et sidérurgiques ont* enregistré de bons scores.

Indices Dow Jones des transports : 224,33 (+ 0,59) ; services publics : 105,83 (— 0,06).

VALEURS	COURS 14/2	COURS 15/2
Alcoa	53 1/8	52 ...
A.T.T.	63 3/4	64 ...
Boeing	40 1/2	40 3/4
Chase Manhattan Bank	31 5/8	31 5/8
Du Pont de Nemours	130 3/4	131 5/8
Eastman Kodak	73 1/2	73
Exxon	52 ..	52 1/4
Ford	55 3/8	55 3/4
General Electric	51 1/8	50 3/4
General Foods	32 1/8	32 1/4
General Motors	70 1/2	71 3/8
Goodyear	22 1/4	22 3/8
I.B.M.	274 ..	272 1/4
I.T.T.	34 1/4	34 1/4
Kennecott	27 3/8	27 1/2
Mobil Oil	64 1/4	64 3/4
Pfizer	27 1/8	27 3/8
Schlumberger	60 1/4	60 ...
Texaco	27 7/8	28 ...
U.A.I. Inc.	21 3/4	21 3/4
Union Carbide	58 1/2	58 7/8
U.S. Steel	48 3/8	47 ...
Westinghouse	16 7/8	16 3/4
Xerox	52 1/2	52 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/2	16/2
1 dollar (en yens)	283 925	284 50

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 15 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 70	1 134
5 %	64 ..	0 205
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	613	612 .
Préservatrice S.A.	322	317 50
Locabail Immob.	196 ..	192 ..
Locafinancière	146 ..	146 50
Imminvest	88 30	81 ..
Cie Lyon Imm.	95 40	95 20
E.D.F. parts 1953	474 10	476 ..
E.D.F. parts 1959	..	455
Ch. France 3 %.	128 50	128 50
Abeille I.G.A.R.D.	561	561
Abeille (Vie)	229	230
A.G.F. (Sté Centr.)	385	389
Ass. Gr Paris Vie	..	1199
Concorde	255	251
Epargne France	280	278
Financ. Victoire	216 80	216 10
Fonc. T.I.A.R.D.	83	88 10
France I.A.R.D.	177	174
France (La)	345 50	345
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
612	4,50 % 1973	614 50	614	614 80	615 .
1850	C.N.E. 3 %.	1630	1625	1625	1625 .
400	Afrique Occ.	399	395 50	394	387 70
320	Air liquide..	326 50	323	323	323 .
61	Als. Part. ind.	62 80	62 50	62 70	61 80
185	Als. Superm.	173 20	178 20	178 20	174 60
475	Cie Gle Eaux	464	462 50	458	458
193	E. I. Lefebvre	183 50	180 10	180 10	180 10
53	Esso S.A.F.	53 40	53 ..	52 95	52 60
157	Eurafrance.	157 .	186 10	186 30	158 .
368	Europe n° 1	378 50	376 ..	376	377 50
132	Olida-Caby	125	125 10	125 10	125 ..
96	Omf-Paribas.	84	84	84	84 ..
181	Paris-France	100 80	101 10	100 50	99 50
75	Pechelbronn.	72	72	72	71 .
490	I.B.M.	474 50	470 ..	470	470
629	Tél. Electr.	572	569	569	569
117	— (obl.)	117	117	117	117 .
340	Tél. Ericsson	296	294 50	294	294 50
57	Terres Roug.	60 10	60 20	60 20	60 10
179	Thomson-Br.	175	170 10	171	171 ..
228	— (obl.)	219	219	218	219 .
57	Free State.	59 80	58 80	58 50	57 50
265	Gen. Electric	248 50	251 60	252	251 20
370	Gen. Motors	347 50	351	354 50	350 50
13 60	Goldfields	11 95	12	11 90	11 80
16 50	Harmony	16 95	16 40	16 35	16 15
280	Hoechst Akt.	284 50	283 50	285	285 80
31	Imp. Chem.	27 90	28 50	28 40	28
405	C.F. Fr. Can.	405 50	406	405	402 ..
12 70	De Beers (S.)	13 10	13 10	12 95	13 10
575	Deuts. Bank.	576 ..	578	578 .	588 .
218	Dome Mines	231 .	230 50	230	226
640	Du Pont Nem.	646 ..	648	653	645
395	East Kodak.	355 ..	369 70	369 70	369 70
15	East Rand.	14 10	14 15	14 15	13 85
102	Ericsson	103 50	104 .	104 70	103 10
280	Exxon Corp.	262 20	265 ..	264 80	262 ..
300	Ford Motor.	278 80	276 .	280 10	276 .
43	Sony	43 60	44 30	44 30	43 50
13 50	Tanganyika.	13 25	13 ..	13 05	12 90
245	Unilever	242 30	244 20	244 50	244 50
12	Union Corp.	11 60	11 85	11 80	11 85
135	U. Min. 1/10	134 80	134 .	134	132 50
106	West Drief.	97 50	94 50	94 50	95 ..
40	West Deep.	38 90	38 20	38 20	37 45
80	West Hold.	78 10	77 60	77 60	77 ..
1 18	Zambia Cop.	1 26	1 26	1 27	1 23
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

SICAV

	15/2	Émission frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15 2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 976	4 979	4 98
Canada ($ can. 1)	4 865	4 852	4 96
Allemagne (100 DM)	207 900	207 825	205 d0
Autriche (100 sch.)	29 210	29 255	29 15
Belgique (100 F.)	13 552	13 568	13 20
Danemark (100 krd)	84 420	84 520	83 50
Espagne (100 pes.)	7 226	7 230	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 482	8 487	8 57
Italie (1 000 lires)	5 646	5 665	5 525
Norvège (100 k)	94 470	94 600	93 50
Pays-Bas (100 fl.)	199 080	199 185	196 50
Portugal (100 esc.)	16 390	16 355	14 75
Suède (100 krs)	117 520	117 740	116 50
Suisse (100 fr.)	198 825	198 880	198 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15 2
Or fin (kilo en barre)	21820	21895 .
Or fin (kilo en lingot)	21895	21940 .
Pièce française (20 fr.)	232 10	233 90
Pièce française (10 fr.)	201 .	204 90
Pièce suisse (20 fr.)	204 80	205 50
Union latine (20 fr.)	187 20	187 50
Souverain	214 40	212 40
Pièce de 20 dollars	1002	984
Pièce de 10 dollars	530	530 .
Pièce de 5 dollars	342 50	...
Pièce de 50 pesos	896 ..	891 50
Pièce de 10 florins	284 ..	283 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. DE SOUZA EST NOMMÉ AMBASSADEUR A LA HAYE

Le *Journal officiel* du jeudi 17 février annoncera la nomination de M. Robert de Souza comme ambassadeur à La Haye, en remplacement de M. Luc de La Barre de Nanteuil.

[Né en juillet 1921, ancien élève de l'ENA, M. de Souza est entré aux Affaires étrangères en 1949. Il a été en poste à Damas et à Beyrouth, puis conseiller technique auprès du premier ministre en 1962, après deux années passées à l'administration centrale (affaires marocaines et tunisiennes). Il a été directeur du cabinet de M. de Lipkowski, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, avant d'être nommé ambassadeur à Téhéran en 1972.]

Le numéro du « Monde » daté 16 février 1977 a été tiré à 565 618 exemplaires.

A B C D E F G

LES TRAVAUX DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Une délégation soviétique ouvre avec la C.E.E. une négociation sur les droits de pêche

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Bruxelles assiste, ce mercredi 16 février, à une « première » diplomatique : une délégation soviétique conduite par M. Ichkov, ministre de la pêche, engage des pourparlers avec la Communauté en vue de conclure avec elle de nouveaux accords de pêche. On ignore dans quel esprit l'U.R.S.S., qui jusqu'à présent *ignorait* la Communauté, aborde ces conversations. Mais il est difficile de ne pas considérer la venue à Bruxelles de cette délégation comme une étape importante du processus devant conduire à la normalisation des relations de Moscou avec la Communauté européenne.

C'est à la fin de 1976 que les Neuf ont décidé d'étendre leur zone de pêche à 200 milles au large des côtes et de gérer désormais en commun leurs ressources. Soucieux d'éviter l'épuisement rapide de celles-ci ils ont commencé par arrêter des mesures de conservation à l'égard des pays tiers. En décembre le conseil des ministres a décidé d'évincer complètement plusieurs d'entre eux des eaux communautaires : *Roumanie*, Bulgarie, Cuba, Japon. En même temps il a annoncé sa volonté de restreindre l'activité d'autres pays, parmi lesquels l'U.R.S.S., la Pologne et l'Allemagne de l'Est. Des quotas *indiquant les prises maximales* autorisées ont été attribués pour le premier trimestre 1977 à chacun d'entre eux. En même temps, ces pays étaient invités à venir négocier de nouveaux accords avec la C.E.E., faute de quoi, décidait-on, ils seraient à leur tour expulsés des eaux communautaires.

Dans un premier stade, l'U.R.S.S. et les deux autres pays de l'Est européen ont feint d'ignorer cet avertissement ; au contraire, ils ont dépêché des flottilles plus nombreuses que jamais dans les eaux communautaires. En janvier 1977, les Neuf, désireux de ne pas perdre la face, ont *accru leur pression et notifié* aux trois pays en cause que, dorénavant, un nombre limité de bateaux — vingt-sept soviétiques, six allemands, cinq polonais — pourraient venir pêcher dans les 200 milles communautaires ; pour ce faire il leur faudrait obligatoirement obtenir la délivrance de licences par la C.E.E.

C'est alors que les Soviétiques firent savoir aux Anglais — qui assurent actuellement la présidence des travaux de la Communauté — qu'ils étaient prêts à engager des pourparlers. Cherchaient-ils, en s'adressant directement à Londres, à ignorer la réglementation édictée par les *Neuf, aux termes de laquelle c'est* à la commission qu'il revient de négocier au nom de la C.E.E. ? Peut-être, mais peu importe, car au bout du compte la formule retenue implique une reconnaissance de la procédure communautaire : la délégation de la C.E.E. sera présidée par M. Owen, ministre d'Etat au Foreign Office, en tant que représentant du pays assurant la présidence, mais il a été indiqué explicitement aux Soviétiques que la commission — en la personne de M. Gundelach pour le coup d'envoi — participerait activement aux discussions, car, est-il précisé, c'est elle qui mène les négociations en ce *domaine*.

Une évolution

Pour apprécier l'importance de ces premiers contacts officiels entre l'Union soviétique et la C.E.E., il convient de revenir en arrière. En 1974, en application du *traité de Rome, la politique* commerciale devint de la compétence commune. Ce faisant, la Communauté fit savoir aux pays de l'Est qu'elle était prête à conclure avec chacun d'entre eux des accords commerciaux destinés à remplacer les accords bilatéraux précédemment signés.

Les Soviétiques et leur alliés ne réagirent pas. En fait, Moscou considère sans plaisir la perspective d'une série d'accords séparés qui pourraient contribuer à accroître l'autonomie de ses voisins. Par ailleurs — reflet des divergences internes de la C.E.E., — la compétence communautaire s'applique aux accords commerciaux *stricto sensu* et non pas aux accords de coopération économique, plus importants en fait ; si bien que le camp de l'Est pouvait impunément négliger la démarche communautaire.

Dès lors, les efforts de Moscou ont visé à établir des liens entre la Communauté et le Comecon, l'organisation économique de l'Est. C'est là, dans l'esprit des exigences du Kremlin, un moyen de renforcer le prestige de cette institution qu'il contrôle, et en même temps d'*éviter* l'établissement de contacts directs, aux conséquences imprévisibles, entre Bruxelles et chacune des démocraties populaires. En février 1976, le secrétariat général du Comecon invita la Communauté à négocier un accord ambitieux incluant des dispositions commerciales. En novembre 1976, les Neuf donnent une réponse aimable mais négative. La Communauté *se déclare* prête à négocier avec le Comecon un mini-accord destiné à établir des relations de travail, mais pour l'essentiel, à savoir le commerce, elle rappelle sa position ancienne : hostile à des relations de bloc à bloc, elle entend conclure des accords avec chacun des pays de l'Est. Lors d'une réunion du Comecon, en janvier, à Cuba, ces contre-propositions sont jugées décevantes. Il y a quelques jours, le secrétariat du Comecon a accusé réception de cette réponse de la C.E.E., sans plus.

Pourquoi les autorités de Moscou, jusqu'ici si réticentes, ont-*elles accepté*, à propos *de la* pêche, ce qu'elles avaient précédemment refusé, à savoir l'ouverture de négociations directes avec la C.E.E. ?

Il est certain que les restrictions décidées par les Neuf à leur encontre en matière de pêche affectent les Russes. Mises à part les considérations politiques, ils ont là — contrairement à ce qui s'est passé à propos de la conclusion d'accords commerciaux — un intérêt économique réel à négocier avec la C.E.E., car un refus aurait pu entraîner une expulsion des eaux communautaires. Même si une telle décision n'était pas immédiatement suivie d'effet, elle aurait constitué un précédent dangereux : des pays tiers, notamment africains, ne seraient-ils pas tentés de s'en prévaloir pour évincer eux aussi de leurs eaux les chalutiers soviétiques de plus en plus actifs ?

En outre, les alliés de Moscou qui traversent déjà des difficultés économiques *sérieuses, sont* très soucieux de conclure des accords de pêche avec la C.E.E. Les Roumains ont déjà engagé des pourparlers ; les Polonais manifestent la même intention. En prenant les devants, les Russes peuvent espérer conserver le « leadership » de l'opération. Enfin, la perspective de relations plus difficiles avec la nouvelle administration américaine a pu conduire les Soviétiques à estimer plus nécessaire que dans le passé l'établissement de relations harmonieuses avec la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE.

M. RIOLACCI PRÉFET DE CORSE EST NOMMÉ A L'ÉLYSÉE

Il est remplacé par M. Burgalat

M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée, a annoncé mercredi 16 février, après le conseil des ministres, que M. Jean Riolacci, préfet de la région de Corse et du département de la Corse-Sud, était nommé chargé de mission auprès du président de la République. Il est remplacé par M. Yves Burgalat, préfet de la Seine-Saint-Denis.

« *M. Riolacci*, a souligné le porte-parole de l'Elysée, *avait été nommé préfet de la région de Corse pour mettre en place la nouvelle politique de développement économique de l'île. C'est le bilan de succès de cette politique qui a été dressé aujourd'hui, devant le conseil des ministres, par M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat chargé du plan et de l'aménagement du territoire.* »

[Né en 1919, à Saint-Mamet (Haute-Garonne), ancien prisonnier de guerre, évadé, M. Yves Burgalat était, en 1943, chef de cabinet du *préfet de Haute-Garonne*. En 1944, il reprend du service dans l'armée et, l'année suivante, il devient chef de cabinet du gouverneur de Wurtemberg. De 1950 à 1954, il occupe divers postes et notamment celui de secrétaire général de la préfecture du Gers. Nommé sous-préfet en 1955, il devient, en 1956, chef de cabinet de M. Pic, qui est alors secrétaire d'Etat à l'intérieur. Sous-préfet de Clermont puis de Fort-National, M. Burgalat est nommé, en 1959, directeur de cabinet du préfet inspecteur général régional à Oran. En 1962, il est sous-préfet de Bastia puis, en 1963, conseiller technique pour l'intérieur au service de liaison interministérielle pour l'information. En 1965, il devient membre suppléant du comité des programmes de télévision de l'O.R.T.F. et, en 1966, est nommé préfet des Landes. Il occupe successivement, d'août 1972 à février 1977, les postes de préfet du Haut-Rhin et de préfet de la Seine-Saint-Denis.]

[Né le 13 juillet 1929 à Saigon, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Riolacci est sous-préfet de Clamecy (Nièvre) de décembre 1959 à novembre 1962, date à laquelle il est mis à la disposition *de M. Haas Picard, préfet des* Bouches-du-Rhône. Lorsque celui-ci est nommé préfet de la Seine, M. Riolacci devient son conseiller technique, de novembre 1963 à août 1966. Il est ensuite nommé sous-préfet d'Antony (février 1967, puis, en octobre 1968, sous-directeur des affaires politiques à la direction générale des affaires politiques et de l'administration du territoire du ministère de l'intérieur, celui-ci étant dirigé par M. Raymond Marcellin. En août 1972, il devient préfet du Tarn et, en décembre 1974, préfet de la Seine-Saint-Denis.

M. Jean Riolacci avait été nommé préfet de la Corse par le conseil des ministres du 27 août 1975, au lendemain des graves événements d'Aléria et de Bastia.]

● *La conférence du comité des Nations unies pour le désarmement* a repris ses travaux le mardi 15 février, à Genève. Dans un message, M. Waldheim a déploré que 350 milliards de dollars soient dépensés pour les forces armées dans le monde chaque année et que la course aux armements classiques s'étende à des régions « *relativement peu atteintes jusqu'ici* ». Le délégué soviétique a évoqué sans autre précision « *la mise en circuit d'armes nouvelles dont la puissance destructrice serait au moins égale à celle des armes atomiques, biologiques et chimiques* ». La France *ne participe pas* aux travaux de cette conférence, qui se poursuivent depuis 1962. — *(Corresp.)*

APRÈS DEUX JOURS DE RÉUNIONS

Les ministres des Neuf ont reporté à plus tard le choix des programmes futurs de l'Agence spatiale

Commencée la veille, la réunion du conseil des ministres de l'Agence spatiale européenne s'est terminée mardi 15 février à Paris, apparemment sans grand résultat. Les ministres ont adopté deux résolutions. L'une porte sur les relations extérieures de l'Agence. La seconde précise que l'Agence, qui assume pour les systèmes spatiaux préopérationnels « *l'entière responsabilité de leur conception, de leur développement et de leur exploitation* », limitera ses activités opérationnelles « *au lancement, à la mise en orbite et au contrôle orbital des satellites ou systèmes de transports spatiaux et à la fourniture d'une assistance technique* ». Ce sont les utilisateurs de ces systèmes qui auront en charge leur gestion et leur exploitation.

Les ministres ont pris des décisions de principe sur l'extension du programme de télécommunications, la priorité allant à la construction d'un second satellite de navigation maritime Marots ; la compagnie américaine Comsat serait intéressée par ce programme. Il y a aussi accord de principe *pour développer* les activités d'étude des ressources terrestres, du moins pour le réseau de stations au sol. Pour les satellites, l'exécutif devra faire une étude comparée de son propre projet et de celui qu'a présenté la France.

Les autres programmes futurs, *tels la construction de six lanceurs* Ariane ou l'utilisation du Spacelab, ont été renvoyés à une réunion ultérieure. Il en est de même pour le financement de la base de Kourou et — facteur essentiel — la fixation du niveau de financement de l'Agence dans les années à venir. La délégation allemande a exprimé son désir de voir le budget global décroître et se stabiliser vers 350 millions d'unités de compte (1 820 millions de francs) à partir de 1980. Sans donner de chiffres précis, la France a pris une position analogue. Comme ces deux pays contribuent pour environ un tiers chacun au budget global de l'Agence, et qu'aucun autre pays ne souhaite voir croître fortement sa contribution, ce niveau de financement sera sans doute adopté. L'exécutif souhaitait 400 ou 450 millions d'unités de compte. La *réduction* n'entraînera pas l'abandon de certains programmes, mais imposera leur échelonnement.

Rien n'est donc formellement décidé, et, après des consultations entre l'exécutif et les Etats membres, une nouvelle réunion des ministres devrait avoir lieu, *en juillet ou à l'automne*. L'absence de décisions concrètes n'empêchait pas l'atmosphère d'être à l'optimisme. L'accord sur les directions à suivre est facilité par la possibilité qu'offre aux Etats membres la convention de l'Agence de ne pas participer à certains programmes. De plus, les divergences ne sont pas systématiques : l'Europe spatiale ne s'est pas divisée en deux blocs. Il est vrai que le conseil n'a pas abordé le sujet le plus controversé, qui était pourtant à l'origine de sa convocation : la répartition des tâches entre les centres gérés par l'Agence et ceux qui appartiennent en propre aux Etats membres.

Le Canada, qui bénéficiait du statut d'observateur, a exprimé son désir d'adhérer à l'Agence. Après l'Irlande, qui a fait cette demande il y a un an, il deviendra le douzième membre de l'Agence, dès que la convention créant l'Agence spatiale européenne aura été ratifiée.

MAURICE ARVONNY.

Malaise

Pour la première fois, le conseil de l'Agence spatiale européenne se réunissait, lundi et mardi, « *au niveau des ministres* ». C'est la France qui avait demandé cette réunion. Elle avait lieu à Paris, au siège de l'agence. Ministre de l'industrie et de la recherche, M. d'Ornano n'avait que quelque pas à faire pour s'y rendre, et l'on prévoyait encore récemment qu'il en assurerait la présidence.

Las ! M. d'Ornano a de multiples activités. Aussi a-t-on nommé un secrétaire d'Etat « *auprès du ministre de l'industrie et de la recherche* », M. Claude Coulais. Les deux hommes ont le même cabinet, ils collaborent étroitement. Que M. d'Ornano renonce à rencontrer ses homologues européens et qu'il se fasse remplacer par M. Coulais était admissible, et fut admis.

Lundi à 15 heures, à l'ouverture de la réunion, M. Coulais était présent et prit la parole au nom de la France. Mais, en fin d'après-midi, après une interruption de séance, il ne reparaissait pas. Il aurait eu, paraît-il, un malaise. Mardi matin, il *n'était pas non plus là. Son indisposition ne devait pourtant pas être* trop grave, puisque, mardi soir, il participait à un débat radiodiffusé à Nancy, ville où il se présente aux élections municipales.

Les ministres étrangers n'ont officiellement fait aucun commentaire, *bien que*, en terminant la conférence de presse qui suivait la réunion du conseil, M. Hans Matthoeffer, ministre allemand de la recherche et de la technologie, ait fait remarquer qu'il était « *le dernier ministre présent* ».

Dans les couloirs, il n'en allait pas de même, et un membre d'une représentation étrangère trouvait « décevant » qu'avec deux ministres la France n'ait pu en déléguer aucun à une réunion qu'elle a demandée.

Il paraît que la politique française est impolie ! — M. A.

Les obsèques de Bernard Lafay

Les obsèques de Bernard Lafay ont été célébrées mercredi 16 février à 11 heures à Notre-Dame de Paris. Le cercueil, drapé de tricolore, était recouvert d'une gerbe de fleurs blanches. Un coussin portait la croix de commandeur de la Légion d'honneur du défunt.

Sur la gauche du chœur, au premier rang, M. Raymond Barre, premier ministre, était entouré par les présidents des deux Assemblées, MM. Alain Poher et Edgar Faure.

Derrière eux, sur des chaises tendues de noir et blanc, les membres du gouvernement étaient assis côte à côte : MM. Guichard, Poniatowski, Lecanuet, Bourges, Boulin, d'Ornano, Ansquer et Mme Veil. Sur le même rang figuraient MM. Couve de Murville, Chaban-Delmas, Chirac et Frey, président du Conseil constitutionnel. Les membres du corps diplomatique avaient pris place de l'autre côté de l'autel.

La famille de Bernard Lafay occupait la partie de gauche de la nef, les membres du Conseil de Paris, l'autre côté. Des Parisiens anonymes emplissaient presque totalement les bas-côtés.

Au cours de l'office qu'il célébrait, le chanoine Bérard, archiprêtre de Notre-Dame de Paris, a rendu hommage à l'ancien président du Conseil de Paris :

« *La discrétion fut une des règles de sa vie*, a-t-il dit notamment, *et la délicatesse de sentiments qui lui était spontanée s'impose à nous en un pareil moment.* »

Dehors, derrière trois fourgons mortuaires chargés de gerbes et de couronnes, quelque cinq cents personnes étaient massées le long des barrières métalliques.

● *Dix-huit membres de la section Provence-Côte d'Azur de l'action pour le jeune théâtre* (A.J.T.) qui avaient occupé lundi les locaux de la délégation régionale du secrétariat d'Etat à la culture d'Aix-en-Provence (*le Monde* du *16 février*), ont été déférés mardi devant le tribunal des flagrants délits. Ils ont été relaxés.

LE MARÉCHAL AMIN MENACE D'ATTAQUER LA TANZANIE

Nairobi (A.F.P., A.P., Reuter). — Le maréchal Idi Amin Dada, chef de l'Etat ougandais, a menacé, lundi 14 février, d'attaquer la Tanzanie si elle continuait « à aider Milton Obote » (l'ancien président, renversé en 1971) et à « envoyer des armes en Ouganda ».

Selon la radio ougandaise, captée à Nairobi, le maréchal Amin a fait cette déclaration après avoir reçu, lundi, à sa résidence d'Entebbe, l'archevêque anglican Janani Luwum. Il aurait informé son interlocuteur que des armes — douze caisses de fusils et de grenades — avaient été découvertes au domicile de l'évêque Yona Okoti.

Ces armes auraient dû être utilisées pour tenter de le renverser, le 25 janvier dernier.

Certaines sources faisaient état, le week-end dernier, à Nairobi, de la disparition de l'archevêque Luwum. L'« Observer » du 13 *février* indiquait qu'il avait été « arrêté et battu » et que la répression ensanglantait le pays. (« Le Monde » du 15 février).

Les allégations du président ougandais n'ont suscité jusqu'à présent aucun commentaire officiel à Dar-Es-Salaam. « Personne n'y croit. Aussi n'est-il pas nécessaire d'en parler », s'est contenté de déclarer un haut fonctionnaire.

A la commission des droits de l'homme de l'ONU

Double condamnation d'Israël pour sa politique dans les territoires occupés

Nations unies (Genève) *(A.F.P.)*. — La commission des droits de l'homme de l'ONU a prononcé, mardi 15 février à Genève, une double condamnation d'Israël à propos de sa politique dans les territoires arabes occupés.

Le premier texte, adopté par consensus par les trente-deux *délégués de la commission*, y compris celui des Etats-Unis, invite Israël à appliquer les conventions de Genève sur le traitement des civils en temps de guerre dans « *tous les territoires arabes occupés, y compris à Jérusalem* ».

Le second texte, qui a nécessité deux votes, prévoit notamment que *la* commission *discutera* cet été de la situation « *dans tous les territoires arabes occupés, y compris la Palestine* », ce qui inclut donc Israël, fait sans précédent à l'ONU. Ce passage de la résolution a été adopté par 22 voix pour, 8 voix contre et 2 abstentions. Les neuf membres occidentaux de la commission ont voté contre (Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, R.F.A., Suède, Italie, Costa-Rica et Uruguay), ou se sont abstenus (Autriche).

Dans la seconde résolution, la commission condamne, d'autre part, différentes « *pratiques et politiques* » d'Israël dans les territoires arabes occupés et demande la *libération* de « *tous les Arabes détenus pour leur lutte pour l'autodétermination et la libération de leurs territoires* ».

L'ensemble de la seconde résolution a recueilli 23 voix pour. Seuls s'y sont opposés les Etats-Unis, le Canada et le Costa-Rica, les autres Occidentaux s'abstenant.

Après le vote des deux textes, l'ambassadeur d'Israël auprès de l'ONU à Genève, M. Theodor Meron, a déclaré à la presse que c'était « *une triste journée pour les droits de l'homme* ». La commission, a estimé l'ambassadeur israélien, a adopté « *un document honteux, fondé sur des accusations qui n'ont reçu aucune preuve, et qui encourage la reprise du terrorisme* ».

Le diplomate a qualifié de « *scandaleux* » qu'Israël soit condamné par « *l'Ouganda qu'on vient d'accuser de génocide, la Syrie qui pend des terroristes de l'Organisation de libération de la Palestine sur les places publiques et l'Egypte qui vient d'édicter des mesures draconiennes contre ses contestataires* ».

● *Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix* (MRAP, 120, rue Saint-Denis, Paris-2e) estime que « *rien, dans les propos de M. Giscard d'Estaing, n'annonce une modification de la politique française vis-à-vis de l'Afrique du Sud raciste* », et réclame un « *embargo total* » sur les armes.

● *Les Editions des Quatre-Vents* viennent de publier sous le titre *Lutte antisioniste et révolution arabe* un recueil de textes rédigés de 1959 à 1972 par *Abraham Serfaty* à l'intention de diverses revues. L'auteur analyse les rapports entre le judaïsme arabe et la révolution, et la situation faite aux juifs orientaux en Israël. L'ouvrage est préfacé par M. Hani El Hassan, membre du conseil révolutionnaire du Fath.

★ *Lutte antisioniste et révolution arabe*. Le recueil peut être commandé à M. Della Sudda, rue des Saules, 78930 Guerville.

